OTECA NAZ
141
D
51
NAPOLI
BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
D
51
NAPOLI

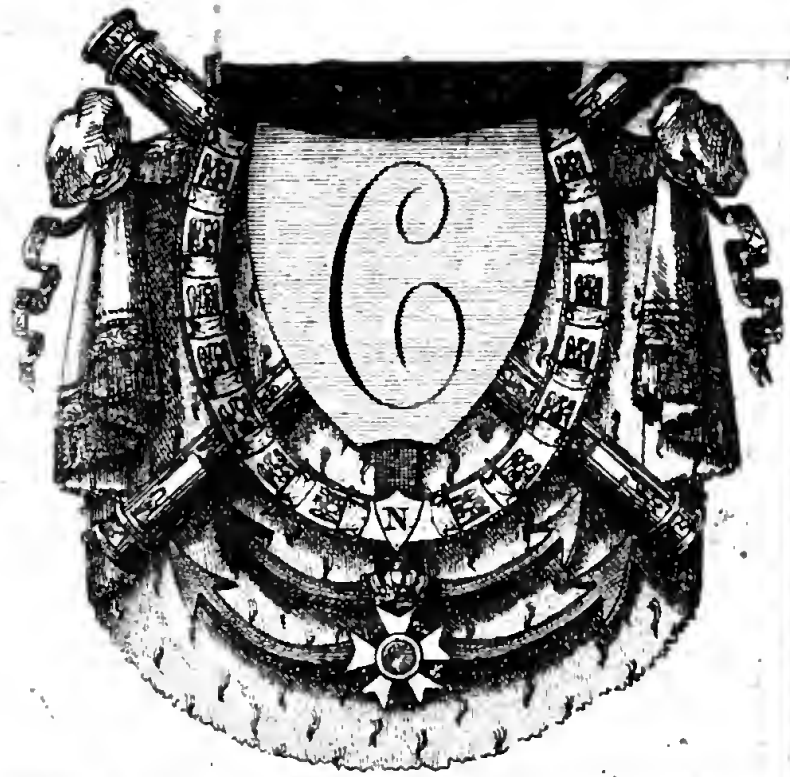

96.c.35

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE D'ANNE D'AUTRICHE.

TOME CINQUIEME.

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

D'ANNE D'AUTRICHE,

ÉPOUSE

DE LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE.

Nouvelle Édition revue, corrigée & augmentée de Notes & du Portrait de la Reine.

PAR MADAME DE MOTTEVILLE,

Une de ses Favorites.

TOME CINQUIEME.

B. R. S.

A AMSTERDAM,

Chez FRANÇOIS CHANGUION.

M. DCC. L.

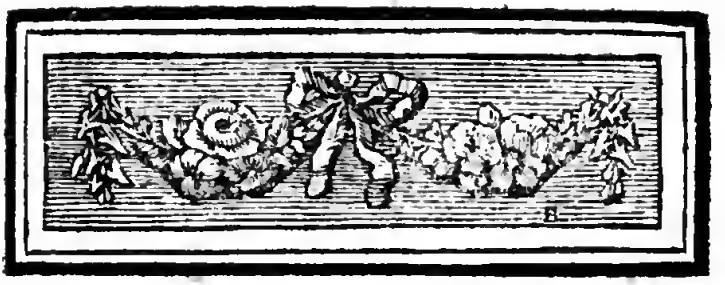

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE D'ANNE D'AUTRICHE,

ÉPOUSE DE LOUIS XIII,

Roi de France & de Navarre.

ANNÉE 1651.

LA Reine voyant donc qu'elle ne pouvoit plus eſpérer de paix avec le Prince de Condé, & ne voulant point uſer des remedes violens qu'on lui avoit conſeillés, prit, pour ſe défendre contre lui, les plus doux & les moins haſardeux, aſſiſtée du conſeil de Senneterre, dont la

ſageſſe & la fine modération étoit d'un grand ſecours, pour oppoſer aux extrêmes ſentimens de ceux qu'elle n'eſtimoit pas. Ce vieux Seigneur la voyoit alors ſans crainte de déplaire au Duc d'Orléans, pour qui il avoit toujours eu quelque attachement; mais malgré les circonſpections qu'il avoit obſervées auprès de cette Princeſſe, il lui avoit donné de ſalutaires conſeils. Il avoit été fidele des deux côtés; & pour lors il eſpéroit, vu la nouvelle liaiſon des Frondeurs avec le Cardinal Mazarin, de voir bientôt une entiere réunion entre la Reine & le Duc d'Orléans. Dans cet eſpoir ils y travaillerent tous : puis enfin il fut conclu entr'elle, & Châteauneuf, le Maréchal de Villeroi & le Coadjuteur, que le Roi & la Reine feroient une déclaration contre Monſieur le Prince, qui ſeroit portée au Parlement & à toutes les Cours Souveraines, où la Reine feroit connoître au public les juſtes ſujets de ſes plaintes. Cette déclaration fut auſſi communiquée au Premier-Préſident, qui alors étoit raccommodé avec Châteauneuf & le Coadjuteur, par les dégoûts qu'il avoit eus du Prince de Condé. Cet homme deſiroit de ravoir les Sceaux. Châteauneuf, & le Coadjuteur étant raccommo-

dés avec la Reine, ils eſpéroient de rentrer tout-à-fait dans ſa confiance, & ſe mettre à la place du Miniſtre. Sur ce fondement, & par les conjonctures entiérement favorables au Premier-Préſident, ils furent forcés de lui faire dire qu'ils avoient deſſein, cela arrivant, de chaſſer le Chancelier, & lui promirent de contribuer de tout leur poſſible à les lui faire redonner, pourvu qu'il voulût être de leurs amis. Châteauneuf s'accommodoit en cet article à la volonté de la Reine, qu'il voyoit être tournée de ce côté-là. Lui-même, qui les avoit depuis perdus malgré lui, les ſouhaitoit auſſi; mais il ſe ſervit alors de cette prudente modération pour plaire à cette Princeſſe, & ſe contenta de ce qu'il alloit, du moins en apparence, poſſéder la premiere place. Cette intelligence étant donc bien établie, le Premier-Préſident eut connoiſſance de cette Déclaration faite par la Reine contre M. le Prince. Il l'approuva, & y corrigea même quelque choſe qu'il ne jugea pas être ſelon l'ordre.

Pour bien exécuter cette réſolution, il falloit gagner le Duc d'Orléans, qui paroiſſoit de jour en jour plus détaché des Frondeurs. Mais pour ſe raccommoder avec ce Prince, ils ne manquerent

pas de lui dire que le Cardinal étoit un homme qu'ils vouloient perdre, & que s'ils avoient fait quelques pas vers lui, c'étoit qu'ils vouloient par-là rentrer dans le cœur de la Reine, afin de le pouſſer tout de nouveau, & faire que la Reine l'abandonnât tout-à-fait. Le Duc d'Orléans quelquefois diſoit lui-même, qu'il étoit aſſuré que les Frondeurs haïſſoient le Cardinal Mazarin, & vouloient l'accabler davantage, & que leur intention étoit telle; mais cette intelligence ne laiſſoit pas de faire quelque impreſſion ſur ſon eſprit. D'autre côté, Monſieur le Prince, leur ennemi déclaré, tiroit à lui le Duc d'Orléans, qui ne vouloit pas non plus ſe ſéparer de lui, pour ne lui pas laiſſer l'avantage de l'applaudiſſement des peuples & des mal contens. Il craignoit que la Reine, qu'il avoit offenſée, s'il ſe ſéparoit du Prince de Condé, ne le laiſsât du moins ſans autorité, ou ne prît peut-être de pires réſolutions contre lui; ce qui, dans l'état des choſes, n'étoit pas tout-à-fait impoſſible. Ces raiſons ayant en quelque maniere ſéparé le Duc d'Orléans d'avec les Frondeurs, & l'ayant lié davantage au Prince de Condé, les Frondeurs ſe trouverent embarraſſés. Ils s'étoient vantés à la

Reine de lui redonner l'amitié du Duc d'Orléans : & ils ne purent effectuer leur promeſſe. Elle ne laiſſa pas de les recevoir, parce que c'étoit déjà une choſe réſolue, qu'on ſe ſerviroit d'eux pour les oppoſer à Monſieur le Prince. La Déclaration fut donc dreſſée, telle qu'il convenoit qu'elle fût. Il étoit néceſſaire enſuite de la montrer au Duc d'Orléans. La Reine le fit. Elle le pria de la lire dans ſon Oratoire, le ſoir auparavant qu'elle fut envoyée au Parlement. Ce Prince en fut ſurpris, & tâcha de détourner la Reine de ce deſſein; mais elle lui témoigna vouloir abſolument la faire paſſer. Le Duc d'Orléans, après avoir fait ce qui lui fut poſſible pour l'empêcher de le faire, parut y conſentir. Il y corrigea lui-même deux articles, qui ne ſe pouvoient prouver contre lui, & s'en alla ſe coucher plein d'inquiétude & de chagrin, ſans ſe déterminer entre ces deux Partis.

Pour rendre cette Déclaration plus agréable au public, on y mit en tête une proteſtation contre le Cardinal Mazarin, qui devant être lue & publiée en préſence de Leurs Majeſtés, devoit avoir la force de perſuader le public que la Reine ne penſoit plus du tout au Cardinal. On

manda le Parlement, & le Comte de Brienne, Secrétaire d'État, lut cette Déclaration en la même forme que la voici. Ce qui fut remarquable en cette occaſion, fut que le Prince de Conti, qui, rarement alloit chez la Reine, ſe trouva par haſard préſent à cette lecture, & dit tout haut que Monſieur le Prince ſe juſtifieroit aiſément de toutes ces calomnies.

DISCOURS

QUE LE ROI ET LA REINE RÉGENTE,

Aſſiſtés de Monſeigneur le Duc d'Orléans, des Princes, Ducs & Pairs, Officiers de la Couronne, & Grands du Royaume, ont fait lire en leur préſence aux Députés du Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides & Corps-de-Ville de Paris, au ſujet de la réſolution qu'ils ont priſe de l'éloignement pour toujours du Cardinal Mazarin hors du Royaume, & ſur la conduite préſente de M. le Prince de Condé, le dix-ſeptieme d'Août 1651.

« C'EST avec un extrême déplaiſir, » qu'après toutes les Déclarations » que nous avons ci-devant faites avec

» tant de ſolemnité contre le retour du
» Cardinal Mazarin, nous voyons que
» les ennemis du repos de l'État ſe ſer-
» vent encore de ce prétexte pour y fo-
» menter les diviſions qu'ils y ont allu-
» mées. C'eſt ce qui nous oblige à vous
» envoyer quérir pour vous déclarer de
» nouveau, que nous voulons & enten-
» dons exclure pour jamais ledit Cardi-
» nal, non-ſeulement de nos Conſeils,
» mais de notre Royaume, Pays, &
» Places de notre obéiſſance & protec-
» tion, faiſant défenſes à tous nos ſujets
» d'avoir aucune correſpondance avec
» lui : Enjoignant très-expreſſément que
» toutes perſonnes qui contreviendront
» à cette volonté, encourent les peines
» portées par les anciennes Ordonnances
» des Rois nos prédéceſſeurs, & par les
» derniers Arrêts de nos Cours Souve-
» raines; voulant que toutes Déclarations
» néceſſaires pour cela ſoient expédiées.

» Après avoir donné ces aſſurances à
» tous nos Sujets, nous ne pouvons plus
» diſſimuler, ſans bleſſer notre autorité,
» ce qui ſe paſſe de la part de notre Cou-
» ſin, le Prince de Condé. Or, chacun
» ſait les graces que la Maiſon de Con-
» dé, & lui en particulier, ont reçues du
» feu Roi de glorieuſe mémoire, mon

» très-honoré Seigneur & Pere, & de la
» Reine ma très-honorée Dame & Mere
» Régente. Après avoir accordé ſa liberté
» aux inſtantes prieres de mon très-cher
» & très-amé Oncle, le Duc d'Orléans,
» & aux très-humbles Supplications de
» mon Parlement de Paris. Après lui
» avoir rendu le rang qu'il avoit dans
» mes Conſeils, reſtitué le Gouverne-
» ment des Provinces & Places que lui
» & les ſiens tiennent dans mon Royau-
» me en ſi grand nombre, qu'il eſt aiſé
» de juger que celui qui les a deſirées
» vouloit prendre le chemin de ſe faire
» craindre plutôt que de ſe faire aimer.
» Après avoir rétabli les Troupes levées
» ſous ſon nom, capables de compoſer
» une Armée. Après lui avoir accordé
» l'échange du Gouvernement de Bour-
» gogne, avec celui de Guienne; lui
» ayant permis de retenir les Places
» qu'il avoit dans la Province qu'il laiſ-
» ſoit; ce qui ne s'étoit jamais prati-
» qué. Après lui avoir fait payer les ſom-
» mes immenſes qu'il diſoit lui être dues
» d'arrérages, de Penſions, d'Appoin-
» temens, de déſintéreſſement de Mon-
» tres de ſes Troupes & Garniſons, qui
» ſont telles, que pour le contenter on a
» été contraint de divertir les fonds deſ-

» tinés à l'entretien de ma Maiſon & ſub-
» ſiſtance de mes Armées. Bref, n'ayant
» rien omis de ce qui lui pouvoit appor-
» ter une entiere ſatisfaction, & le diſ-
» poſer à employer les bonnes qualités
» que Dieu lui a données, & qu'il a
» fait paroître autrefois à l'avantage de
» notre ſervice, nous avions conçu cette
» eſpérance, lorſqu'à notre très-grand
» regret elle a été détrompée par des
» actions bien contraires aux proteſta-
» tions qu'il nous avoit faites ſolemnelle-
» ment dans l'aſſemblée de notre Par-
» lement.

» Nous ne dirons rien de ce qu'auſſi-
» tôt après ſa liberté l'ardeur de ſes pour-
» ſuites nous porta à faire les change-
» mens que vous avez vus dans le Con-
» ſeil. Cette entrepriſe lui ayant réuſſi,
» il eut la hardiſſe d'accuſer & de ſe
» plaindre de trois de nos officiers, ou
» de la Reine notre très-honorée Dame
» & Mere, laquelle leur commanda de
» ſe tetirer, non-ſeulement de notre
» Cour, mais de notre bonne Ville de
» Paris, pour ôter à notredit Couſin
» tout prétexte de plainte, & pour étouf-
» fer les tumultes qu'il excitoit. Nous eſ-
» périons que toutes ces graces le diſpo-
» ſeroient à nous complaire en quelque

» choſe, ou pour le moins l'empêche-
» roient de continuer ſes mauvais deſ-
» ſeins, lorſqu'avec un extrême regret
» nous avons vu des effets contraires à
» ceux que nos bontés avoient tâché de
» provoquer. Nous avons remarqué qu'a-
» près que notre très-cher & amé Oncle
» le Duc d'Orléans lui a donné de notre
» part, & a porté à notre Parlement,
» nos paroles Royales, qui lui offroient
» toutes les sûretés qu'il pouvoit deſirer,
» & qu'il avoit requiſes, il demeura
» quelques jours ſans ſe pouvoir réſou-
» dre à nous voir, quoiqu'il ſe fût une
» fois rencontré à notre paſſage *. En-
» fin, preſſé par notre très-cher & très-
» amé Oncle, le Duc d'Orléans, & par
» notre Parlement, de nous rendre ſes
» devoirs, il prit réſolution de nous voir
» une ſeule fois, où il fut reçu par nous
» & par la Reine, notre très-honorée
» Dame, Mere & Régente, avec toutes
» les démonſtrations d'une parfaite bien-
» veillance, qui eût été capable de le
» guérir de toutes ſes appréhenſions, ſi
» elles ne venoient plutôt de ſa propre
» conſcience, que des mauvais offices
» qu'il veut croire lui être rendus.

» Nous ſommes obligés de vous dire

* Quand M. le Prince rencontra le Roi au Cours.

» ce qui eſt venu à notre connoiſſance
» touchant ſes menées, tant au dedans
» comme au dehors de notre Royaume.
» Pour commencer par les choſes qui
» ſont publiques, chacun a vu que notre-
» dit Couſin s'eſt abſenté depuis deux
» mois de nos Conſeils, qu'il les a dé-
» criés dans nos Parlemens, & par-tout
» ailleurs : diſant qu'il ne ſe pouvoit fier
» en nous, ni en ceux qui nous appro-
» choient ; ayant écrit à tous nos Parle-
» mens, & à quelques-unes de nos bon-
» nes Villes, pour leur donner de mau-
» vaiſes impreſſions de nos intentions ;
» engageant en même temps dans toutes
» nos Provinces pluſieurs Gentilshom-
» mes & Soldats à prendre les Armes
» auſſi-tôt qu'ils en ſeroient requis de ſa
» part. Il a auſſi dans notre bonne Ville
» de Paris, qui donne le mouvement à
» toutes les autres, fait ſemer de mauvais
» bruits de nos intentions. Nous avons
» appris auſſi qu'il renforçoit les Garni-
» ſons des Places que nous lui avons
» confiées, les muniſſoit de toutes cho-
» ſes néceſſaires, & faiſoit ſans nos or-
» dres travailler en diligence aux forti-
» fications, employant à cela nos Sujets,
» & les contraignant d'abandonner leurs
» récoltes. Il a fait retirer nos Couſines,

„ ſa Femme & ſa Sœur, dans le fort
„ Château de Montron. Il a ramaſſé de
„ toutes parts des ſommes notables de
„ deniers. Enfin il pratique publiquement
„ tout ce qui nous peut donner ſujet de
„ croire ſes intentions mauvaiſes. Nous
„ avons été confirmés en notre créance,
„ par des avis certains que nous avons
„ reçus de divers endroits, des intelligen-
„ ces qu'il formoit avec les ennemis, tant
„ à Bruxelles avec l'Archiduc, que dans
„ le Camp avec le Comte de Fuenſal-
„ dagne, faiſant eſcorter les Couriers
„ juſque dans les portes de Cambrai
„ par quelque Cavalerie tirée des Trou-
„ pes qui n'obéiſſent qu'à lui ſeul. Ces
„ pratiques étant faites à notre inſu,
„ ſans nos paſſe-ports, & contre notre vo-
„ lonté, qui peut douter de ſon intelli-
„ gence avec ceux contre leſquels nous
„ ſommes en Guerre ouverte ? Il n'a
„ voulu non plus faire ſortir les Eſpa-
„ gnols de la Ville de Stenai, ainſi qu'il
„ s'étoit obligé de le faire; cette ſeule
„ condition ayant été exigée de lui,
„ lorſqu'il fut retiré de priſon. Sa con-
„ duite eſt cauſe que Dom Eſtevan de
„ Gamarre s'eſt approché de la Meuſe
„ avec ſon Armée; qu'il a ravitaillé
„ Mouzon, & s'eſt conſervé le paſſage

» de Dun, qui met en contribution une
» partie de la Champagne : pour donner
» auſſi plus de moyen à nos ennemis
» d'entreprendre contre nous, & arrê-
» ter les progrès que notre Armée plus
» puiſſante que la leur pourroit faire dans
» le Pays-Bas. Par une entrepriſe qui n'a
» jamais été vue dans notre Royaume,
» quelques ordres exprès qui aient été
» donnés, ceux qui commandoient ces
» Troupes n'ont jamais voulu obéir aux
» Commandemens que nous leur avons
» faits de joindre les ſiennes au corps
» d'Armée où ils avoient été deſtinées
» par nous & par notre Oncle le Duc
» d'Orléans; ce qui a renverſé juſqu'à
» préſent tous nos deſſeins, tant à cauſe
» de la juſtedéfian ce que nous avons eue
» de ceux de notre Couſin, comme auſſi
» parce qu'il a donné loiſir aux ennemis
» de ſe reconnoître, & de ſe mettre en
» état de s'oppoſer à nos forces : outre
» que leur réſolution s'eſt augmentée par
» les eſpérances, ou pour mieux dire par
» les aſſurances qu'on leur a données
» de quelques mouvemens dans notre
» Royaume.

» Nous ne pouvons nous empêcher de
» dire toutes les déſolations que les Gens
» de guerre commandés par notre Cou-

» ſin ont faites, & qu'ils continuent de
» faire, en ſe maintenant en Picardie &
» en Champagne, qu'ils achevent de
» ruiner, au-lieu d'être dans les Pays
» Ennemis à leur faire la Guerre. La li-
» berté que prennent ſes Troupes de pil-
» ler nos Sujets, fait auſſi que pluſieurs
» de nos Soldats abandonnent notre
» Camp, pour aller dans le ſien.

» Nous avons bien voulu vous donner
» part de toutes choſes, encore que la
» plus grande partie fût déjà connue.
» Nous croyons que vous jugerez par
» ces déportemens publics de notredit
» Couſin, que ſes menées ſecrettes ne
» ſont pas moins dangereuſes. La con-
» noiſſance que nous en avons ne nous
» permet pas de le pouvoir diſſimuler
» plus long-temps, ſans abandonner le
» gouvernail de cet État, que Dieu
» nous a mis en main, & que nous ſom-
» mes réſolus de tenir avec fermeté.
» Nous ſavons que ſi nous n'apportons
» un prompt remede au déſordre qu'on
» veut jetter dans notre État, nous
» ne pouvons obliger nos ennemis d'en-
» tendre à la paix que nous deſirons de
» conclure, ni réformer les abus qui ſe
» ſont gliſſés dans notre royaume ainſi
» agité par tant de pernicieux deſſeins &

» entrepriſes, ſi nous ne les prévenions » & en arrêtions le cours, comme nous » ſommes réſolus de faire par les moyens » que Dieu nous a mis en main, dans » l'aſſurance que nous avons & que vous » nous avez toujours témoignée de votre » fidélité & affection à maintenir notre » autorité, entretenir nos ſujets dans » l'obéiſſance qu'ils nous doivent, & que » nous nous aſſurons que vous conti- » nuerez à apporter tout ce qui dépendra » de vos ſoins pour faire valoir nos bon- » nes intentions, pour le bien & le re- » pos de notre Royaume. Fait à Paris, » le dix-ſept Août mil ſix cent cinquan- » te-un ».

Signé, LOUIS;

Et plus bas,

DE GUENEGAUD.

Le lendemain le Prince de Condé alla au Parlement, & dit à la Compagnie qu'il avoit été entiérement ſurpris d'apprendre les calomnies que ſes ennemis lui impoſoient, & qu'ils ſe ſerviſſent pour cela de l'autorité du Roi; que ſes ſervices & ſa naiſſance parloient aſſez pour lui; qu'il

croyoit que Son Alteſſe Royale ſavoit le détail de toute ſa conduite & la fauſſeté des choſes qu'on lui imputoit, & en informeroit la Compagnie; & que pour le reſte il lui ſeroit aiſé de s'en juſtifier. Il parla aſſez fiérement, & ſe tournant du côté du Coadjuteur, quand il parla de ſes ennemis; car il n'ignoroit pas les propoſitions qu'il avoit faites contre lui, & ſes conférences avec les Miniſtres de la Reine.

Cette affaire étant de grande conſéquence, on députa deux Conſeillers vers le Duc d'Orléans, pour le prier de venir au Parlement. L'embarras où étoit ce Prince de ne ſavoir que faire entre la Reine & Monſieur le Prince, le rendoit incertain. Il dit à ceux qui l'allerent trouver, qu'il étoit malade, qu'il alloit être ſaigné, & qu'il n'y pourroit pas aller. Ils le preſſerent de leur donner jour, & il leur dit que ſur les ſix heures du ſoir il leur feroit ſavoir quand il pourroit y aller.

Le lendemain dix-neuvieme Août, le Prince de Condé vint au Parlement avec un écrit en main du Duc d'Orléans, par lequel ce Prince, malgré ce qui s'étoit paſſé entre la Reine & lui, & le conſentement qu'il avoit en quelque façon donné

né à la Déclaration faite contre le Prince de Condé, le juſtifioit ſur les principaux Chefs dont la Reine l'accuſoit. Cette contrariété d'action, qui à l'égard du Duc d'Orléans n'étoit pas ſans excuſe, donna ſujet à la Reine de ſe plaindre de lui; mais il diſoit pour ſes raiſons, qu'il avoit voulu balancer les choſes, afin de porter la Reine & Monſieur le Prince à l'accommodement, & empêcher la guerre Civile; qu'enfin ſe voulant lier avec le Prince de Condé, comme ayant tous deux offenſé la Reine, & tous deux ayant ſujet de la craindre, il l'avoit abandonnée en cette occaſion, en donnant des forces à M. le Prince, pour lui réſiſter. Cet Écrit étoit tel.

DÉCLARATION

DE M. LE DUC D'ORLÉANS,

Envoyée au Parlement pour la juſtification de la conduite de M. le Prince.

« NOUS GASTON, Fils de France, Oncle du Roi, déclarons que » nous n'avons ſu que Mercredi dernier, » à ſept heures du ſoir, par M. de Brienne, la réſolution que la Reine avoit » priſe de mander les Compagnies Sou-

» veraines & la Ville, pour leur déclarer
» qu'elle n'avoit aucune penſée pour le
» retour du Cardinal Mazarin, & qu'elle
» feroit expédier toutes Déclarations né-
» ceſſaires pour cet effet, & qu'elle pour-
» roit auſſi parler de ce que Monſieur le
» Prince n'avoit été au Palais Royal,
» depuis que nous le lui aurions mené.

» Le lendemain, qui étoit le Jeudi,
» y étant allé ſur les onze heures, la
» Reine nous auroit fait lire l'Écrit, ſans
» que nous en euſſions eu communica-
» tion auparavant, auquel nous aurions
» trouvé beaucoup de choſes à redire,
» & particuliérement en ce qui regarde
» l'intelligence avec l'Eſpagne; & au-
» rions jugé à propos de n'en point faire
» la lecture: mais la Reine le voulut
» abſolument, diſant que cela étoit né-
» ceſſaire pour ſa décharge, le Roi de-
» vant être Majeur dans 22 jours.

» Nous déclarons auſſi, que Monſieur
» le Prince a propoſé à la Reine en notre
» préſence, & depuis au Conſeil, après
» le retour du Marquis de Silleri de
» Bruxelles, où il avoit été envoyé par
» Sa Majeſté, qu'il y avoit deux moyens
» de faire ſortir les Eſpagnols de Stenai:
» l'un par la Négociation, les Eſpa-
» gnols ayant offert audit Marquis de Sil-

» leri de ſortir de ladite Ville de Stenai,
» moyennant une ſuſpenſion d'armes en-
» tre Stenai & les Places de Luxem-
» bourg pour le reſte de la Campagne ;
» ce que la Reine ayant refuſé abſolu-
» ment, M. le Prince nous fit entendre
» qu'avec deux cents hommes qui étoient
» dans la Citadelle, il ne pouvoit en
» chaſſer cinq cents qui étoient dans la
» Ville, & qui pouvoient être rafraîchis
» à toute heure par l'Armée des enne-
» mis ; & que ſi la Reine vouloit lui
» donner deux mille hommes, il les
» contraindroit d'en ſortir.

» Nous témoignons auſſi, que toutes
» les Troupes qui ſont ſous le nom de
» Monſieur le Prince, & qui ont été
» deſtinées par nous pour l'Armée de
» Picardie, y ſont préſentement, à la
» réſerve du Régiment de Cavalerie, &
» la Compagnie de Chevau-Legers
» d'Anguien ; & que pour les autres qui
» étoient deſtinées pour l'Armée de
» Champagne, & ledit Régiment d'An-
» guien, M. le Prince n'ayant pas jugé
» à propos qu'elles fuſſent ſous le com-
» mandement du Maréchal de la Ferté,
» parce qu'il eſt attaché au Cardinal Ma-
» zarin, qu'il l'avoit eſcorté pendant ſes
» voyages & même reçu dans ſes Places

» depuis les Arrêts du Parlement, il nous
» auroit prié d'envoyer une perſonne qui
» fût à nous pour les commander avec
» aſſurance qu'elles lui obéiroient aveu-
» glément. Nous nommâmes à S. M. le
» Sieur de Vallan pour cet Emploi, le-
» quel étant prêt de partir reçut un ordre
» contraire de S. M. qui a obligé leſdites
» Troupes de demeurer en attendant le-
» dit Sieur de Vallan, qui les devoit
» commander.

» Nous déclarons encore, que les
» ſoupçons & défiances de Monſieur le
» Prince ne ſont pas ſans fondement,
» ainſi que nous l'avons dit dans le Par-
» lement, ayant ſu qu'il y avoit eu quel-
» ques Négociations faites à ſon préju-
» dice; & depuis que nous le menâmes
» au Palais Royal, où il ne fut pas trop
» bien reçu, nous ne l'aurions pas invité
» d'y retourner.

» Nous aſſurons auſſi, que nous ne
» croyons point que Monſieur le Prince
» ait été capable d'avoir eu jamais de
» mauvais deſſeins contre le ſervice du
» Roi & le bien de l'État. Fait à Paris
» le dix-huitieme jour d'Août mil ſix
» cent cinquante-un ».

Signé, GASTON,

Et plus bas, DE FREMONT.

M. le Prince, outre cette Juſtification, apporta une réponſe à la Déclaration de la Reine, qui fut lue en préſence de tous, par laquelle il rendoit raiſon de ſa conduite ſur tous les Chefs qui le condamnoient. Le Coadjuteur, qui en cette occaſion s'entendit nommer, voulut ſe défendre. Le Prince de Condé & lui ſe reprocherent beaucoup de choſes, & le Coadjuteur dit à M. le Prince, qu'il avoit manqué à ſa parole. Je ne ſais pas bien le détail de cette converſation; mais voici l'Écrit.

MESSIEURS,

« C'est avec un extrême déplaiſir, » qu'après avoir tant de fois déclaré à votre Compagnie & au Public la » ſincérité de mes intentions, juſtifiée » par une conduite reconnue de toute » la France, & qui ne reproche rien à » ma conſcience, je me trouve encore » obligé de vous donner un éclairciſſement ſur le ſujet d'un Écrit que je reſpecte, parce qu'il porte le nom du » Roi; mais lequel contient une diffamation de ma perſonne & de mes » déportemens. On ne peut trouver » étrange, qu'avec tout le reſpect que

» je dois à Sa Majeſté, ſurpriſe par l'ar-
» tifice de mes ennemis, je ſatisfaſſe à
» ma réputation, & d'autant plus que
» ce diſcours n'a aucune des marques par
» leſquelles les Rois ont accoutumé de
» faire ſavoir à leurs Peuples leurs
» volontés contre des Princes de ma
» Naiſſance & de mon Rang.

» Il ſemble qu'on me veuille imputer
» que je me ſerve du nom du Cardi-
» nal Mazarin, comme d'un prétexte
» pour fomenter les diviſions que l'on
» dit être dans l'État. Toute la France
» ſait que je n'ai eu aucune part à ce
» qui s'eſt dit & fait contre lui aupa-
» ravant ma priſon; qu'il a été proſcrit
» avant ma liberté; & que ſi depuis je
» me ſuis uni de ſentiment avec tous les
» Parlemens du Royaume, & aux vœux
» de tous les Peuples, ce n'a été que
» pour maintenir le repos & la tranquilli-
» té de l'État, que ſon retour pouvoit
» altérer. Et ſi le Conſeil du Roi avoit
» pris autant de ſoin qu'il devoit de le-
» ver ſur ce ſujet les ombrages & les dé-
» fiances auxquelles tant de voyages
» faits à Cologne ont donné lieu, le
» Parlement n'auroit pas été en peine,
» pour diſſiper les craintes que l'on avoit
» de ſon rétabliſſement, de demander

» une Déclaration confirmative de ſes
» Arrêts, laquelle il ſemble qu'on ait
» voulu éluder par ce papier, qui étant
» ſans forme ne doit être d'aucune con-
» ſidération.

» Cela ſuffiroit pour dire que je n'ai
» pas beſoin d'y répondre, ſi ce n'étoit
» qu'ayant été lu en préſence de votre
» Compagnie, & de toutes les autres,
» même du Corps de Ville, & ayant
» été enſuite imprimé, il eſt juſte que je
» déſabuſe le Public de toutes les calom-
» nies qui y ſont répandues contre moi.

» L'on me reproche les Graces du feu
» Roi faites à ma Maiſon, comme ſi feu
» Monſieur mon Pere, n'en avoit méri-
» té aucune par ſes Services; car pour
» les Places de Stenai & Clermont, qui
» m'ont été données depuis la Régence
» pour récompenſe de l'Amirauté qu'a-
» voit feu Monſieur le Duc de Brezé
» mon Beau-Frere, & que je perdis par
» ſa mort, je n'eſtime pas qu'on les doi-
» ve envier à ce que j'ai fait pour l'État,
» non plus que les Charges & les Gou-
» vernemens que je poſſéde, qu'on ne
» me pouvoit ôter ſans quelque injuſtice,
» puiſque feu Monſieur mon Pere les
» avoit.

» J'ai reconnu publiquement être obli-

„ gé de ma délivrance à la bonté de Leurs
„ Majeſtés, aux inſtances que M. le Duc
„ d'Orléans en a faites avec tous les té-
„ moignages d'affection que je pouvois
„ deſirer d'un Prince de ſa généroſité,
„ & aux ſupplications du Parlement, que
„ j'en ai remercié; mais je ne croirai
„ point manquer à la gratitude que je
„ dois ſi je fais entrer la juſtice en part
„ de cette obligation : & la Déclaration
„ d'innocence, qu'il a plu à Sa Majeſté
„ m'accorder, étant une preuve de l'op-
„ preſſion qui m'a été faite, il eſt extraor-
„ dinaire qu'après une priſon de treize
„ mois ſans cauſe & ſans fondement, on
„ veuille faire paſſer ma liberté pour un
„ bienfait.

„ L'on dit que l'on m'a rendu le Rang
„ que j'avois dans le Conſeil du Roi, le-
„ quel ayant été à feu M. mon Pere, au-
„ quel j'ai ſuccédé par le Teſtament du
„ feu Roi de glorieuſe mémoire, & de-
„ puis par votre Arrêt lors de la Régen-
„ ce : & m'appartenant par ma Naiſſance,
„ je ne crois pas qu'on puiſſe traiter de
„ faveur un droit que j'ai comme ayant
„ l'honneur d'être Prince du Sang, & du-
„ quel on ne pouvoit pas par conſéquent
„ me priver, non plus que de mes Gouver-
„ nemens & de mes places ſans injure :

étant

» étant au ſurplus ridicule que les nou-
» veaux Confidens du Cardinal Mazarin,
» qui ont vraiſemblablement dicté cet
» Ecrit, publient que par ce grand nom-
» bre de places qu'ils diſent que je poſſé-
» de, quoique je n'aie que Stenai &
» Clermont, outre celles qui étoient
» dans ma Maiſon, j'ai plus affecté de
» me faire craindre que de me faire
» aimer; puiſqu'on n'a jamais fait aucune
» plainte d'aucune violence de la part de
» ceux qui y commandent. Et je ne ſerois
» point en peine de me défendre de la
» haine que l'on me reproche, ſi je n'a-
» vois en quelque façon ſacrifié mes in-
» térêts & ma propre gloire à l'obéiſſan-
» ce que je croyois devoir au Roi, & de
» laquelle néanmoins l'on ſe prévaut à
» préſent pour me décrier; laiſſant à ju-
» ger au Parlement ſi ces Affidés au Car-
» dinal Mazarin peuvent me reprocher
» le nombre de mes Gouvernemens;
» puiſque le Cardinal ſous le nom de ſes
» Domeſtiques poſſéde Pignerol en Ita-
» lie; Salſes, Perpignan, & Roze en
» Rouſſillon; Breſt, Dunkerque, Mar-
» dic, Bergue, Dourlens, Bapaume, la
» Baſſée, Ypre, Courtrai, Portolongone
» & Piombino, qu'il avoit & qu'il a laiſ-
» ſé perdre; ſans compter une infinité

» d'autres dont les Gouverneurs ſont
» dans ſa dépendance : ce qui fait aſſez
» connoître s'il ne faut point autre choſe
» que des paroles, pour aſſurer l'éloi-
» gnement hors du Royaume d'un Hom-
» me qui a tant de portes pour y entrer, &
» dont on ſait par une expérience trop
» fatale à la France, que ſa Politique
» a toujours été de ſe rendre redoutable.

» L'on fait dire au Roi, qu'il a rétabli
» les Troupes qui étoient & qui ſont en-
» core ſous mon nom, capables de com-
» poſer une Armée, comme ſi elles n'a-
» voient pas aſſez bien & utilement ſer-
» vi, pour mériter cette juſtice, étant
» connu à toute la France, que les avan-
» tages que Sa Majeſté a remportés ſur
» les ennemis ont été en partie les fruits
» de leurs fatigues & de leurs travaux;
» & comme ſi Sa Majeſté pouvoit avoir
» trop de Régimens qui ont porté par-
» tout la gloire de ſes Armes avec des
» ſuccès qui auroient donné la Paix à
» toute l'Europe, ſi le Cardinal Mazarin
» ne les eût rendus inutiles par ſa mau-
» vaiſe & pernicieuſe conduite. Il devoit
» ſe ſouvenir qu'ayant eu deux Régimens
» d'Infanterie Italienne, deux autres
» Régimens d'Allemands & Polonois,
» quatre Régimens de Cavalerie de mê-

» me Nation, ſes Compagnies de Gen-
» darmes & de Chevau-Legers, & ſes
» Gardes qu'il a eus juſque dans le Palais
» Royal, qui eſt une inſolence ſans exem-
» ple, ſans faire mention de vingt autres
» Régimens qui étoient pour la garde de
» ſes Places, ou ſous le nom de ſes Do-
» meſtiques ou Affidés, il ne me devoit
» pas faire reprocher que j'avois aſſez
» de Régimens pour faire une Armée,
» puiſque je ne les ai jamais employés
» que pour le Service du Roi & le bien
» du Royaume, & qu'au contraire on a
» tout ſujet d'appréhender qu'il n'abuſe
» des ſiens, pour troubler par ſes armes,
» comme il a fait par ſes intrigues, no-
» tre repos & notre tranquillité.

» J'avoue que j'ai accepté le Gouver-
» nement de Guienne pour celui de
» Bourgogne que le Roi a donné à M.
» d'Épernon, ſur les inſtances qui m'en
» furent faites de la part de la Reine,
» plus pour donner la Paix à cette Pro-
» vince, & ſatisfaire M. d'Épernon par
» cet accommodement, que par aucune
» conſidération : & même j'ai ſupplié Sa
» Majeſté de n'y point penſer ; & un des
» Miniſtres préſent * m'ayant demandé ſi
» je le diſois de bon cœur, & après

* Chavigny.

» avoir répondu qu'oüi, la Reine dit » qu'elle le vouloit abſolument, comme » une choſe néceſſaire pour la tranquil- » lité de la Guienne, & pour la ſatisfac- » tion dudit Sieur Duc d'Épernon, qui » n'y pouvoit retourner avec ſuccès pour » le Service du Roi, & sûreté de ſa Per- » ſonne, étant étrange, que dans la con- » deſcendance que je rendis en cette oc- » caſion, on s'en ſoit ſervi pour me » calomnier dans le public.

» Que ſi j'ai conſervé les Places où je » commande pour le Roi en Bourgogne; » c'eſt parce qu'on ne m'en donnoit » aucune en Guienne & que les ayant » achetées, il n'étoit pas juſte de me les » ôter, ſans m'en donner d'autres en » échange, ou m'en payer la récom- » penſe, que feu M. mon pere en avoit » donnée à feu M. de Bellegarde.

» Pour les ſommes immenſes qu'on » dit m'avoir été payées pour arrérages » de mes penſions, appointemens, déſin- » téreſſemens, & montres de troupes, » qui ſont ſous mon nom, & Garni- » ſons, celui qui à dreſſé cet écrit, n'a » pas eu de bons mémoires, étant cer- » tain que je n'ai eu que des aſſigna- » tions payables ſeulement en 1652 & » 1653, comme étant ſur l'impoſition

» de 1651 & 1652 & qui, par con-
» ſéquent, n'ont pu donner lieu au ren-
» verſement des Tables du Roi, pour
» lequel on fait le démêlé que j'ai eu
» avec le Conſeil, & au manque de fonds
» pour la ſubſiſtance des troupes, qui eſt
» une dépenſe préſente, & qui ne ſouf-
» fre point de retardement : pouvant
» proteſter à la Compagnie avec vérité,
» que de toutes ces aſſignations, je n'en
» ai pas reçu cinquante mille livres, &
» que le ſurplus de ce qui me reſte à payer
» étoit échu devant ma priſon pour la
» plus grande partie, & m'auroit été
» payé dès ce temps-là, ſi on ne l'avoit
» diverti par l'ordre & pour le compte
» du Cardinal Mazarin & des ſiens pour
» la plus grande partie, ſuivant les Mé-
» moires que je puis donner à la Com-
» pagnie. Il eſt étrange qu'on me veuille
» imputer que je ſois à charge à l'Etat,
» parce qu'on m'a payé en papier ce que
» je devrois recevoir en argent, ſi je
» ne donnois davantage à la néceſſité de
» l'État, qu'à mes intérêts, & particuliè-
» rement me montrant engagé envers
» mes créanciers de plus de deux mil-
» lions pour dépenſe que j'ai faite pour
» le ſervice de Sa Majeſté ; & qu'ainſi
» l'on veut rejetter ſur moi le déſordre

» des Finances, comme s'il ne provenoit
» pas de la profuſion qu'en a fait faire
» le Cardinal, & de ce nombre innom-
» brable de comptant que le Parlement
» ſe peut faire rapporter, pour connoî-
» tre qui en a profité; étant certain que
» rien n'eſt venu à mon avantage de ce
» qui m'eſt dû; que la Reine m'eſt rede-
» vable encore de deux cents cinquante
» mille livres, que feu Madame ma Me-
» re & moi lui avons prêtées dans ſes
» plus grandes néceſſités, & dont j'ai
» encore ſes promeſſes en main.

» L'injuſte priſon dans laquelle on
» m'a mis & détenu pendant treize mois,
» m'a empêché avec beaucoup de regret
» de faire valoir les bonnes qualités que
» me donne cet Écrit : & ſi les inten-
» tions de ceux qui l'ont fait étoient auſſi
» ſinceres pour le bien de l'État que les
» miennes, on verroit bientôt ceſſer tou-
» tes les défiances qui m'empêchent d'en
» uſer pour le ſervice du Roi comme je
» le voudrois.

» Je n'ai point pourſuivi le change-
» ment qui a été fait dans le Conſeil;
» & pour peu que l'on eût conſidéré la
» maniere avec laquelle Monſieur le Pre-
» mier-Préſident & moi avons été depuis,
» & tout ce qui ſe paſſa en cette occaſion,

» on ſe perſuadera difficilement que j'aie » témoigné aucune ardeur ni empreſſe- » ment pour demander cet établiſſement, » & que j'aie eu d'autre part à cette mu- » tation, que l'obſtacle que j'apportai » auſſi bien que Son Alteſſe Royale à la » propoſition qui fut faite par Monſieur » de Montreſor, & appuyée de Monſieur » le Coadjuteur, de faire prendre les » armes à Paris, d'ôter de force les » Sceaux à Monſieur le Premier-Préſi- » dent, & d'aller droit au Palais Royal *; » & cela en préſence de Monſieur de » Beaufort, & de quantité de perſon- » nes de condition qui peuvent en dire » la vérité.

» La pourſuite que j'ai faite pour l'é- » loignement des Sieurs Servien, le » Tellier & de Lionne, n'eſt point une » continuation d'entrepriſe ſur l'Autori- » té Royale, puiſque le Parlement a » juſtifié ma conduite par ſes remon- » trances, & le public par ſes applau- » diſſemens à une demande non-ſeule- » ment juſte, mais néceſſaire pour éta- » blir la ſûreté de tous les gens de bien, » & la mienne particuliere.

* J'ai parlé de cela ſur le récit des témoins, & particuliérement ſur celui de Madame de Longueville, qui pour lors m'en conta les particularités.

» Si cet éloignement avoit été exé-
» cuté, comme le bien du Royaume le
» requeroit, la France auroit eu l'accom-
» pliſſement de ſes vœux par mon attache-
» ment aux volontés de la Reine : mais
» ayant vu qu'au même temps que l'on
» me donnoit cette ſatisfaction apparen-
» te, l'on renouvelloit en effet mes dé-
» fiances, par un commerce continuel
» avec le Cardinal Mazarin, & avec
» mes plus grands ennemis, j'ai cru être
» obligé de pourvoir à ma ſûreté, ſans
» néanmoins manquer au reſpect que je
» dois au Roi, dont je ne me dépar-
» tirai jamais, quelque effort que faſ-
» ſent ceux qui veulent troubler l'Etat,
» pour m'engager à une conduite con-
» traire. Et ſi je n'ai eu l'honneur de voir
» L. M. qu'une fois, je proteſte à votre
» Compagnie que j'en ai tout le déplaiſir
» qu'on ſe peut imaginer d'un Prince de
» ma Naiſſance, qui ſe reſſent très-obli-
» gé des bontés que le Roi m'a toujours
» fait paroître, & dont j'euſſe tâché de
» mériter la continuation par mes ſou-
» miſſions, ſi pour me ravir cet avantage,
» l'on ne ſe fût étudié de me donner de
» nouveaux ſoupçons par les Couriers
» qu'on envoyoit au Cardinal, & les
» nouveaux établiſſemens qu'on veut faire

» dans le Conſeil, ſans ma participation
» & mon conſentement, & de perſon-
» nes nouvellement engagées d'affection
» & d'intérêt avec le Cardinal, puiſque
» c'eſt par lui qu'ils y entrent; ce qui m'a
» obligé de ne pas haſarder davantage
» ma liberté entre les mains de gens
» dont l'ambition regle toute la conduite, & qui m'ont par conſéquent donné
» juſte ſujet d'appréhender tout de leurs
» Conſeils : & c'eſt ce qui m'oblige de
» vous déclarer, que toutes les fois qu'ils
» entreront dans le Conſeil contre mon
» conſentement, je n'y pourrai jamais
» prendre aucune confiance, & n'y pourrai avoir aucune ſûreté.

» Je reconnois que ces défiances continuant, je me ſuis abſtenu d'aſſiſter aux
» Conſeils, pour leſquels néanmoins je
» n'ai eu jamais que les mêmes ſentimens
» que Son Alteſſe Royale a témoignés
» dans cette Compagnie, leſquels n'auroient point été expoſés à la cenſure
» publique, ſi l'on eût autant affecté de
» les rendre utiles & glorieux à l'Etat,
» que ſoumis à la volonté du Cardinal,
» dont on ſait que l'on a toujours attendu juſqu'ici les avis, pour former les
» réſolutions que l'on avoit à prendre,
» ſoit pour les graces, ou pour les ordres

» généraux du Royaume, ainſi que Son
» Alteſſe Royale a temoigné pluſieurs
» fois. Si j'ai écrit aux Parlemens du
» Royaume, & à quelques Villes, ce n'a
» été que pour rendre compte de ma
» conduite & de mes actions, & pour
» diſſiper les bruits que l'on faiſoit cou-
» rir, que je voulois faire une Guerre
» Civile, & en conſéquence des lettres
» que l'on en fit écrire par le Roi dans
» toutes les Provinces depuis ma retraite
» dans ma maiſon de St. Maur: & je m'é-
» tonne que ce procédé ayant été trouvé
» juſte & légitime par votre Compagnie,
» qui a juſtifié toute ma conduite en
» cette rencontre, puiſqu'elle a reçu fa-
» vorablement mes lettres, on s'efforce
» d'y trouver à redire, & de le rendre
» criminel par cet écrit; étant choſe très-
» contraire à la vérité, que j'aie écrit
» pour faire aucune levée extraordinaire
» de ſoldats, auſſi bien que ce qu'on dé-
» bite que j'ai renforcé les Garniſons des
» Places dont je ſuis Gouverneur, que
» je les fortifie de nouveau, & que j'o-
» blige les habitans des lieux circonvoi-
» ſins aux corvées, quoique les Garni-
» ſons n'excédent pas le nombre porté
» par les Etats du Roi, & que j'aie or-
» dre & argent de Sa Majeſté pour leſ-

» dites fortifications, & qu'il ſeroit à
» ſouhaiter que tous les Gouverneurs des
» Places Frontieres en uſaſſent de mê-
» me.

» La retraite de ma Femme & de ma
» Sœur en mon Château de Montron,
» étant un effet de l'obligation que j'ai eue
» de travailler à la conſervation de ma
» Maiſon, que je n'ai pas cru après tant
» de défiances légitimes devoir expoſer
» toutes en un même lieu, il n'y a que
» ceux qui en veulent la ruine qui y puiſ-
» ſent trouver à redire; leſquels, s'ils
» étoient mieux avertis, ou moins ar-
» tificieux, ſachant que ma Sœur eſt
» dans les Carmelites à Bourges, & ma
» Femme dans une de mes maiſons, qui
» lui avoit été même donnée pour retrai-
» te pendant ma priſon, ne prendroient
» point occaſion de donner ombrage au
» public d'une action non-ſeulement per-
» miſe, mais tout-à-fait indifférente, ni
» d'interpréter malicieuſement la recette
» que je fais de mes revenus, pour le
» payement de mes dettes & l'entretien
» de ma maiſon.

» Lors de ma ſortie du Havre, l'on
» n'a exigé aucune condition de moi
» pour Stenai, à laquelle on jugera bien
» que je n'ai pu m'obliger, puiſqu'elle

» n'étoit pas en mon pouvoir : Mon-
» ſieur le Duc d'Orléans faiſant aſſez
» connoître par la Déclaration, que je
» n'ai point manqué à ce que je dois au
» Roi & à ma Naiſſance; car comme il
» témoigna s'offrir après le retour du
» Marquis de Silleri, qui étoit allé à
» Bruxelles par ordre du Roi, d'en faire
» ſortir les Eſpagnols par voie de Négo-
» ciation, pourvu que l'on promît de
» ne point faire de courſes entre la Ville
» de Stenai & le Luxembourg, ou bien
» que me laiſſant deux mille hommes, je
» les contraindrois de s'en retirer; ce
» que la Reine n'ayant pas voulu, on
» ne peut à préſent m'imputer que la
» Garniſon de la Citadelle de Stenai qui
» n'eſt que de deux cents hommes, ne
» chaſſe pas cinq cents Eſpagnols qui ſont
» dans la Ville, & qui peuvent être ra-
» fraîchis par les Troupes de l'Archiduc
» autant de fois qu'il le voudra.

» Pour ce qui eſt du paſſage de Dun,
» il eſt ſi peu conſidérable, que trois
» cents hommes en peuvent chaſſer les
» ennemis, leſquels ne ſeroient pas en état
» de le conſerver, non plus que Mouzon,
» & les autres places qu'ils conquirent
» l'année paſſée pendant ma priſon; ſi
» l'on avoit occupé l'Armée comme on

„ le pouvoit dès le commencement de la „ Campagne, & que l'on ne la conſer- „ vât pas pour des deſſeins que le temps „ fera connoître être bien contraires à „ ce que l'on publie par cet écrit.

„ Quant aux troupes qui ſont ſous „ mon nom, & au ſéjour qu'elles font ſur „ la Frontiere, ma conduite ne peut être „ mieux juſtifiée que par Monſieur le Duc „ d'Orléans, qui déclare que je n'ai rien „ fait que par ſes ordres, & pour em- „ pêcher la diſſipation des Troupes qui „ peuvent être tres-utiles au Roi, & „ dont la ruine eût été la ſuite infaillible „ de leur jonction à des Corps comman- „ dés par des Généraux & Officiers étant „ entiérement dans la dépendance du „ Cardinal Mazarin. Et il paroit aſſez „ que le bruit que l'on fait contre le ſé- „ jour de ces Troupes en France, n'eſt „ qu'un artifice pour me décrier, puiſ- „ qu'on ne dit rien de celles de Meſſieurs „ de Turenne & de Vendôme, & des „ Régimens de Chack, & de Metten- „ court, qui ſont logés auprès, & qu'on „ ne fait point marcher pour l'Armée.

„ Les déſolations que l'on impute aux- „ dites Troupes, eſt un mal général & „ non point un particulier, auquel le Par- „ lement ayant pourvu par ſes Arrêts,

» j'ai déclaré, comme je déclare encore,
» que je tiendrai toujours la main à ce
» que ceux d'entr'elles qui auront failli
» ſoient punis ſelon la rigueur des Or-
» donnances.

» Si je ne m'étois point ſi ouvertement
» déclaré contre le Cardinal Mazarin par
» ce que j'ai témoigné dans cette Com-
» pagnie, & en public, & par l'oppoſi-
» tion que j'ai faite au commerce de ces
» Couriers de Cologne, je n'aurois pas
» beſoin de me juſtifier de ces pratiques
» que l'on dit que j'entretiens & dedans
» & dehors du Royaume; & ſi l'on fait
» réflexion que Cambrai eſt le paſſage des
» Couriers que l'on envoie au Cardi-
» nal, ainſi qu'il paroît par la lettre de
» M. le Maréchal d'Hocquincourt, dont
» Metaïer étoit porteur, il ſera difficile
» de concevoir que j'aie fait prendre la
» même route pour communiquer avec
» l'Archiduc, & que j'aie expoſé trente
» hommes pour l'eſcorte de ceux que
» j'envoyois, qui euſſent été autant de
» témoins contre moi; ce qui eſt ſi ridi-
» cule, qu'il ne mérite point de réponſe.

» Je conclurai enfin cette réponſe par
» ce qui eſt de plus important dans ce
» Diſcours, dans lequel on m'accuſe
» d'avoir intelligence avec les Eſpagnols;

» & qui eſt fauſſement controuvé par mes
» ennemis : c'eſt pourquoi j'en demande
» réparation comme du plus grand ou-
» trage, qui puiſſe être fait à mon Rang
» & à ma Dignité de Prince du Sang,
» & ſupplie la Compagnie d'interpoſer
» ſon autorité pour me la faire obtenir,
» & de prier le Roi & la Reine de nom-
» mer les Auteurs de cette calomnie,
» & de vouloir inceſſamment envoyer
» ces Mémoires & ces Avis qu'on dit
» être certains, tant de ladite intelligen-
» ce, que de l'engagement de Soldats
» extraordinaires dans le Royaume pour
» mon ſervice particulier : me ſoumet-
» tant à votre Jugement, en cas que
» j'aie rien fait contre le devoir de ma
» Naiſſance.

M. le Prince & M. le Coadjuteur étant ennemis déclarés, chacun pour ſe tenir ſur la défenſive, menoient au Palais quantité de ſuite. Le Prince de Condé, par ſa naiſſance & par ſon autorité, avoit beaucoup d'amis & de ſerviteurs : & le Coadjuteur par la force de ſa cabale, en avoit auſſi un fort grand nombre ; & l'on avoit raiſon de croire que cette querelle ne ſe termineroit pas ſans y avoir du ſang de répandu.

Le vingt & unieme Août, on s'aſſem-

bla pour délibérer ſur les Juſtifications du Prince de Condé, que le Duc d'Orléans par ſon écrit avoit rendu plus aiſées qu'elles ne l'avoient paru à ſes ennemis. L'animoſité étoit telle, que chacun vouloit être en état d'attaquer, & de ſe défendre. Le Coadjuteur, ce jour-là que tout le monde ſoupçonnoit devoir être terrible, craignant que ſes amis ne fuſſent pas en aſſez grand nombre pour égaler la ſuite & la puiſſance du Prince de Condé, ſupplia la Reine qu'on lui prêtât quelques gens de la Garde. Laigue, qui avoit été Capitaine au Régiment des Gardes, lui mena quantité de Soldats; & le Palais ſe trouva plein d'hommes armés, prêts à donner bataille au premier ſignal. Quand tous les Chefs de part & d'autre eurent pris leurs places; on vint avertir Mrs. de la Grand'Chambre, que la Grand'Salle étoit pleine de gens armés, & qu'il étoit impoſſible d'opiner en ſûreté. M. le Prince pria le Duc de la Rochefoucault d'aller faire ſortir ſes gens. Le Coadjuteur dit auſſi qu'il alloit prier ſes amis de ſe retirer, & partit bruſquement pour cela. Il s'avança hors de la porte, avant le Duc de la Rochefoucault. Auſſi-tôt qu'il parût dans la Grand'Salle du Palais, & que ceux du parti

parti du Prince le virent, ils mirent tous l'épée à la main. Ceux du Coadjuteur en firent de même, & dans cet inſtant il s'en fallut peu qu'ils ne ſe tuaſſent tous les uns les autres, ſans nul ordre particulier de faire ce qu'ils faiſoient. Le Coadjuteur voyant cet embarras, & craignant de ſe trouver engagé parmi tant d'épées tirées contre lui, voulut rentrer dans le petit Parquet des Huiſſiers d'où il étoit déjà ſorti; mais il rencontra le Duc de la Rochefoucault à la porte, qui la lui ferma au nez. Le Coadjuteur pouſſe & heurte. Le Duc continue à la lui tenir fermée, & l'entr'ouvroit ſeulement, pour voir qui accompagnoit le Coadjuteur. Le Coadjuteur voyant cette porte entr'ouverte, la pouſſa fortement pour entrer; mais il ne put paſſer tout-à-fait, & demeura comme à demi-écraſé entre cette porte demi-ouverte, ne pouvant entrer ni ſortir. Le Duc de la Rochefoucault le laiſſa long-temps dans cet état, & arrêta la porte par un crochet de fer, qui étoit derriere qu'il y rencontra, le tenant-là pour empêcher qu'elle ne s'ouvrît davantage. Beaucoup des amis du Coadjuteur & des gens de Monſieur le Prince qui ſe trouverent dans le Parquet, dirent qu'il

falloit ouvrir au Coadjuteur, & Montreſor qui étoit ſon ami, ſe tourmentoit pour le faire entrer; mais le Duc de la Rochefoucault l'empêcha toujours. Cependant le Coadjuteur n'étoit pas à ſon aiſe; car outre que la poſture étoit fort déſagréable, il devoit craindre que quelque poignard ne vînt lui ôter la vie, par le reſte de ſon corps qui étoit demeuré derriere. Pendant ces fâcheux momens, il entendoit proche de lui ces deux Troupes ſe menacer terriblement, & il eut beſoin de toute ſa fermeté, pour n'avoir pas horreur de l'état où il étoit. On cria vers la Grand'Chambre, & aux cris de quelques-uns, Champlatreux, fils du Premier-Préſident ſortit, qui de ſon autorité fit ouvrir la porte malgré le Duc de la Rochefoucault. Le Coadjuteur, rentré & aſſis à ſa place, ſe plaignit de ce Duc & de ſa violence. Il lui reprocha qu'il l'avoit voulu aſſaſſiner. Le Duc de la Rochefoucault, qui ſe trouva aſſis auprès de lui, répondit bruſquement, que ce n'auroit pas été grand dommage; & qu'en effet ne ſachant pourquoi tant d'épées étoient tirées, il avoit ſeulement ſongé à la conſervation de Monſieur le Prince. Le Duc de Briſſac, qui ſe trouva de l'autre côté du Duc de la Rochefoucault, &

qui étoit parent du Coadjuteur, lui répondit en le menaçant. Le Duc de la Rochefoucault étant au milieu des deux, leur dit que s'il étoit hors de ce lieu, il les étrangleroit tous deux; & le Coadjuteur ſe ſervant d'un certain nom de Guerre qu'ils lui avoient donné autrefois dans la Guerre de Paris étant de même Parti, lui dit : *Mon ami la Franchiſe, ne faites pas le méchant : vous êtes poltron, & moi je ſuis Prêtre; c'eſt pourquoi nous ne nous ferons pas grand' mal.* Cette rude converſation ſe conclut par un rendez-vous que ſe donnerent le Duc de Briſſac, & le Duc de la Rochefoucault pour ſe battre; mais l'affaire fut accommodée auſſi-tôt après. Ce matin fut ſeulement employé à calmer ce déſordre, & à faire ſortir toutes ces Troupes ſi animées au combat, afin qu'on pût ſortir de la Grand'-Chambre en ſûreté, & dix heures ſonnerent avant que toutes choſes puſſent être appaiſées. Ce fut une merveille que cette journée ſe paſsât ſans malheur, & ſans carnage, & que quelque emporté n'avoit tué le Coadjuteur à cette porte. Ce qui le ſauva fut quelques-uns de ſes Gentilshommes qui demeurerent toujours derriere lui. Il ne parut en rien

que l'on en eût eu le deſſein : le haſard ſeul eut part à cet événement, excepté l'action du Duc de la Rochefoucault, qui fut un peu dure, mais excuſable en des temps comme ceux-là, & à l'égard d'un ennemi auſſi dangereux qu'étoit le Coadjuteur.

Le vingt-deuxieme on opina ſur la juſtification du Prince de Condé. Pluſieurs furent à le juſtifier; mais enfin le Premier-Préſident fit revenir beaucoup de gens à ſon avis; & il fut arrêté, *qu'on porteroit à la Reine tous les écrits, & qu'elle ſeroit ſuppliée de faire conſidération ſur l'importance de la choſe, & très-humblement ſuppliée auſſi de réunir la Maiſon Royale, & que le Duc d'Orléans ſeroit prié de s'en mêler.*

Le vingt-ſixieme, le Parlement vint trouver la Reine, & le Premier-Préſident lui fit ſa harangue en faveur de M. le Prince, ſelon leur dernier arrêté. Il preſſa la Reine de lui donner la paix; il lui exagéra l'innocence du Prince, & combien il étoit néceſſaire qu'il parût innocent, afin d'éviter les maux qui en pourroient arriver à la France, dont il fut loué; car il le fit malgré ſa haine.

Une perſonne dit au Premier-Préſident, qu'on avoit trouvé étrange, & voulu

faire trouver mauvais à la Reine, qu'il l'eût tant preſſée pour le Prince de Condé. Il répondit, *qu'au Palais Royal, & en préſence de la Reine, il croyoit être obligé, pour le bien & le repos de l'État, de parler de l'innocence de M. le Prince; mais que dans le Palais, il falloit y faire connoître ſes fautes.*

Le Parlement, les Princes, le Cardinal Mazarin, & ceux qui en le haïſſant couroient à lui, occupoient entiérement les Eſprits, & toutes les nouvelles du temps ſe terminoient à parler de ces choſes. Il ſembloit que Paris ſeul fût toute la France, & que hors de l'enclos de ſes murailles, il n'y eût rien au monde qui pût toucher les hommes d'aucune curioſité. Nous avions toutefois une belle Armée, que l'on n'occupoit à rien, parce que les brouilleries de Paris la tenoient en léthargie. La Reine craignant d'en avoir à faire pour remédier à quelque mal extrême, où le Roi & elle ſe pouvoient trouver, n'oſoit l'employer contre les ennemis; parce que les François, ſes ennemis domeſtiques, lui faiſoient plus de peine que les Etrangers.

Le même jour vingt-ſixieme (Août), le Duc d'Orléans vint voir la Reine. Il lui demanda une audience particuliere

ce fut pour lui faire encore de nouvelles inſtances pour l'obliger de faire tenir les États avant la Majorité ; ce qui marquoit aſſez les deſſeins que les Princes avoient de faire prolonger la Régence : & peut-être auſſi qu'il y avoit des Particuliers qui par leurs intérêts les portoient à cette pourſuite ; mais la Reine y réſiſta comme elle avoit déjà fait pluſieurs fois. Enſuite de cette converſation, le Duc d'Orléans, un peu en mauvaiſe humeur de ce dernier refus, s'en alla chez lui à Limours, où la Reine l'envoya viſiter par le Comte de Brienne, pour lui demander avis de ce qu'elle avoit à répondre au Parlement ſur la juſtification de Monſieur le Prince. Le Duc d'Orléans fut radouci par cette civilité de la Reine. Il lui manda, qu'il lui conſeilloit de témoigner au Parlement qu'elle croyoit le Prince de Condé moins coupable qu'elle ne le faiſoit, avant la réponſe qu'il avoit faite à la Déclaration du Roi ; que pourvu qu'il envoyât ſes Troupes à l'Armée du Roi, qu'il fît ſortir les Eſpagnols de Stenai, & qu'il témoignât deſirer les bonnes graces du Roi & d'elle, très-volontiers elle le recevoit en leur amitié. Elle le fit ainſi ; & pour faire voir combien de con-

trariétés ſe trouvent en la vie des hommes, lorſque le Duc d'Orléans fut de retour de Limours, il préſenta lui-même le Coadjuteur à la Reine, qu'elle reçut comme un mauvais préſent qu'elle faiſoit ſemblant d'eſtimer. Ce Prince qui faiſoit profeſſion d'une ſi grande liaiſon avec le Prince de Condé, avoit de longues converſations avec le Coadjuteur, qui depuis peu de jours s'étoit remis bien avec lui; ce qui fit dire aux amis du Prince de Condé, de même qu'à beaucoup d'autres, que le Duc d'Orléans étoit incompréhenſible. Le Parlement, cependant travailloit à la juſtification de Monſieur le Prince, & leur arrêté fut de ſupplier la Reine de leur envoyer une déclaration en ſa faveur telle qu'il la pourroit ſouhaiter, & une autre contre le Cardinal, ſi ample & ſi forte, qu'il fût impoſſible de mettre ſon retour en doute.

Pendant qu'on s'amuſoit à ces diviſions publiques, la Majorité approchoit, & la Reine ne pouvoit pas douter qu'elle ne dût être le ſouverain remede de ſes maux. Elle eſpéroit y trouver de la puiſſance, & par elle ſe dégager de la ſervitude où elle ſe trouvoit réduite, ayant à rendre compte de ſes actions au Duc

d'Orléans, & au Prince de Condé. Elle eſpéroit y trouver un Fils, Roi majeur, & revêtu de la ſouveraine Puiſſance qui lui appartenoit à lui ſeul. Elle étoit aſſurée de la bonté de ſon cœur pour elle; & par les bonnes qualités qu'elle voyoit en lui, elle avoit lieu de croire, vu ſa gravité & ſa ſageſſe, qu'il rétabliroit en ſa perſonne la légitime autorité, en détruiſant dans les autres celle qui lui avoit été injuſtement uſurpée par l'état de ſon enfance.

Les Articles accordés entre le Cardinal & les Frondeurs ayant été ſecrettement divulgués, ils furent alors imprimés, & coururent par Paris, par l'ordre des Princes. Comme ils peuvent ſervir d'inſtruction pour ſavoir les changemens qui furent faits par la Reine auſſitôt après la Majorité, je les ai mis ici avec le récit de cette cérémonie. Elle fut accompagnée d'une déclaration d'innocence en faveur du Prince de Condé, qui pendant ces jours-là alla faire une petite courſe à la campagne, n'étant pas aſſez bien avec la Reine, pour y pouvoir occuper la place que ſa naiſſance lui donnoit.

ARTICLES

ARTICLES

*Accordés * entre Meſſieurs le Cardinal Mazarin, le Garde des Sceaux de Châteauneuf, le Coadjuteur de Paris, & Madame la Ducheſſe de Chevreuſe.*

« QUE le Coadjuteur, pour ſe bien
» maintenir dans la créance des
» peuples, ſe réſerve de pouvoir parler
» au Parlement & ailleurs, contre le
» Cardinal Mazarin, juſqu'à ce qu'il ait
» trouvé un temps favorable de ſe décla-
» rer pour lui ſans rien haſarder; &
» que cependant Monſieur de Châteauneuf & Madame de Chevreuſe feront
» ſemblant d'être mal avec lui, pour
» pouvoir traiter ſéparément avec ledit
» Sieur Cardinal, & poſſéder l'eſprit de
» la Reine, & ſe conſerver en même
» temps dans le Public par le moyen dudit Sieur Cardinal.

» Que Madame de Chevreuſe & leſdits Sieurs de Châteauneuf & Coadjuteur, feront tous leurs efforts pour dé-

* Leſdits articles furent trouvés ſur le chemin de Cologne, dans un paquet porté par un Courier appartenant au Marquis de Noirmoutier, Gouverneur de Charleville.

» tacher Monſieur le Duc d'Orléans des
» intérêts de Monſieur le Prince, ſans
» pourtant l'obliger de rompre abſolu-
» ment avec lui, ſachant bien qu'ils n'en
» ont pas le pouvoir, & qu'ils perdroient
» par-là leur crédit avec S. A. R., à la-
» quelle ils n'oſeroient rien propoſer
» qui fût directement en faveur dudit
» Sieur Cardinal; connoiſſant l'affection
» que Son Alteſſe Royale a pour le Pu-
» blic, & l'averſion qu'il a pour ledit
» Sieur Cardinal, & qu'il ne peut ſe fier
» en lui après les choſes qui ſe ſont paſ-
» ſées. Il ſuffira, pour ſatisfaire à leur
» parole, qu'ils faſſent tout ce qui dé-
» pendra d'eux pour empêcher que S. A.
» R. ne pouſſe tout-à-fait ledit Sieur Car-
» dinal.

» Que M. de Châteauneuf ſera pre-
» mier Miniſtre; qu'il ſuffira qu'on ren-
» de les Sceaux pour quelque temps à M.
» le Premier-Préſident, lequel auſſi lui
2 cédera le premier Rang.

» Que M. le Marquis de la Vieu-
» ville ſera Surintendant des Finances,
» moyennant quatre cents mille livres
» qu'il donnera audit Sieur Cardinal, &
» cinquante tant de mille livres au Sieur
» Bartet, qui a négocié pour lui à Colo-
» gne; & ce pour l'aider à payer la Char-

» ge de Secrétaire du Cabinet qu'il a eu
» permiſſion d'acheter. Que ledit Sieur
» Cardinal fera donner audit Sieur de
» Châteauneuf toutes les aſſurances né-
» ceſſaires de la Charge de Chancelier,
» ſi elle vâque durant que les Sceaux ſe-
» roient en d'autres mains que les ſien-
» nes.

» Que ledit Sieur Cardinal fera donner
» toutes les paroles & expéditions né-
» ceſſaires pour la nomination du Roi
» au Cardinalat & pour la Charge de Mi-
» niſtre d'Etat audit Sieur Coadjuteur,
» pour en jouir incontinent après la te-
» nue des Etats-Généraux; n'étant pas
» à propos que cela ſe faſſe auparavant :
» lequel pourra ſervir très-utilement le-
» dit Sieur Cardinal dans l'Aſſemblée des
» Etats, pourvu qu'il ne ſoit pas connu
» être ſon ami. Et que ſi ladite Aſſemblée
» des Etats ſe porte (comme ledit Sieur
» Coadjuteur l'eſpére) à demander au
» Roi qu'il ſoit appellé dans ſon Conſeil,
» ledit Sieur Cardinal promet de le faire
» établir Miniſtre, à la priere deſdits
» Etats, afin que paroiſſant obligé au
» Public plutôt qu'audit Sieur Cardinal,
» il le puiſſe ſervir plus utilement en cette
» place.

» Comme auſſi ledit Sieur Coadjuteur

» promet d'employer ſon crédit pour » faire caſſer par l'Aſſemblée des Etats, » la Déclaration que le Parlement à fait » donner contre ſon avis pour exclure » les Cardinaux François.

» Que ledit Sieur Cardinal fera jouir » dès à préſent le Marquis de Noirmou- » tier des honneurs & avantages accor- » dés aux Ducs, en conſéquence des » Lettres qu'il lui en a fait accorder par » la Reine.

» Que ledit Sieur Cardinal fera don- » ner la ſomme de cent mille livres au » Sieur de Laigue ſur la Finance que » payera le Sieur de Nouveau pour une » Charge de Secrétaire d'Etat, laquelle » ledit Sieur Cardinal lui a fait promet- » tre, en reconnoiſſance des bons offices » qu'il lui a rendus, en fourniſſant des » Couriers confidens pour la Négocia- » tion d'entre ledit Sieur Cardinal, Ma- » dame de Chevreuſe & ledit Sieur de » Châteauneuf.

» Que ledit Sieur Cardinal donnera au » Sieur Mancini le Duché de Nevers ou » celui de Réthelois, avec le Gouver- » nement de Provence, & lui fera épou- » ſer Mademoiſelle de Chevreuſe, auſſi- » tôt qu'il ſera en poſſeſſion deſdits Du- » ché & Gouvernement, & d'une Char-

„ ge dans la Maison du Roi, auprès du-
„ quel lesdits Sieur & Dame favoriseront
„ son retour & son établissement.

„ Que ledit Sieur Cardinal empêchera
„ que Monsieur de Beaufort ne puisse
„ avoir aucune part dans la confiance de
„ la Reine, ni du Roi, & ne fera aucun
„ accommodement avec lui, mais le con-
„ sidérera comme son ennemi, aussi-bien
„ que lesdits Sieurs & Dame, en ce que
„ les abandonnant il s'est attaché à Mon-
„ sieur le Prince, nonobstant qu'il ait
„ eu la Charge de l'Amirauté, par les
„ soins desdits Sieurs & Dame, & par
„ l'autorité dudit Sieur Cardinal.

„ Que ledit Sieur Cardinal autorisera
„ auprès de la Reine, Messieurs de Châ-
„ teauneuf & le Coadjuteur, & Dame
„ de Chevreuse, & aura une entiere
„ confiance en eux, sur les paroles que
„ ledit Sieur de Châteauneuf lui donne,
„ par lui, & par Messieurs de Villeroi,
„ d'Estrées, de Senneterre, & de Jars,
„ qui se rendent ses cautions, d'être
„ tout-à-fait attaché aux intérêts dudit
„ sieur Cardinal, & de vouloir servir à
„ son retour toutefois & quantes qu'il
„ se pourra. Comme aussi, Madame de
„ Chevreuse & ledit Sieur de Château-
„ neuf s'obligent à la même chose envers

„ ledit Sieur Cardinal pour ledit Sieur
„ Coadjuteur, lequel n'entre point dans
„ le préſent Traité pour les raiſons ſuſ-
„ dites, & demeure libre pour déſavouer
„ ce qui pourroit être dit de lui ſur ce ſu-
„ jet au cas que ledit Sieur Cardinal vou-
„ lût dire ou faire entendre qu'il lui eût
„ rien promis; le tout à condition qu'il
„ ne ſe parlera plus des choſes paſſées,
„ avant, durant, ou depuis la Guerre de
„ Paris, & auſſi depuis l'accommode-
„ ment deſdits Sieurs & Dame avec ledit
„ Sieur Cardinal, & depuis l'empriſonne-
„ ment de Meſſieurs les Princes contre
„ leſquels ſe fait principalement la préſen-
„ te Union : l'intérêt commun deſdits
„ Sieurs Cardinal Mazarin, Garde des
„ Sceaux de Châteauneuf, Coadjuteur,
„ & Madame de Chevreuſe, étant fon-
„ dé ſur la ruine de M. le Prince, ou du
„ moins ſur ſon éloignement de la Cour;
„ & promet ledit Sieur Cardinal auxdits
„ Sieurs & Dame d'empêcher que M. le
„ Duc d'Orléans n'ait connoiſſance au
„ préſent Traité, ni des Conférences ou
„ Négociations, que ladite Dame de
„ Chevreuſe & ledit Sieur de Château-
„ neuf ont eues ou auront ci-après avec
„ ledit Sieur Cardinal „.

LA CÉLEBRE CAVALCADE

FAITE POUR LA MAJORITÉ DU ROI ;

Prise sur l'Imprimé qui en parut alors.

" LE Sieur de Saintot, Maître des „ Cérémonies, ayant reçu du Sieur „ de Rhodes Grand-Maître d'icelles, les „ ordres que Leurs Majestés lui avoient „ donnés quelques jours auparavant celui „ de cette Majorité, afin de faire prépa- „ rer tout ce qui seroit nécessaire à l'ac- „ complissement d'une action si auguste, „ furent, le cinquieme de ce mois, avertir „ le Parlement que le Roi devoit y aller „ le septieme, & y tenir son Lit de Justi- „ ce, pour la déclaration de sadite Ma- „ jorité.

„ Le sixieme sur le soir, le Marquis „ de Gesvres, Capitaine des Gardes-du- „ Corps, lesdits Grand-Maître & Maî- „ tre des Cérémonies, le Sieur de Reau „ Lieutenant des Gardes-du-Corps, avec „ des Exempts des mêmes Gardes, fu- „ rent, après avoir vu le Premier-Préси- „ dent, visiter tout le Palais & les pri-

„ ſons, où ce Marquis laiſſa un Exempt
„ & quatre Gardes qu'il chargea de leurs
„ clefs; & les Sieurs de Reau & de Sain-
„ tot reſterent, pour vaquer aux ſoins
„ des préparatifs du Parlement juſqu'au
„ lendemain huit heures que le Sieur de
„ Rhodes s'alla ſaiſir du poſte dudit Par-
„ lement, & y donner toutes les ſéances.

„ Cependant les Sieurs de Reau & de
„ Saintot allerent au Palais Cardinal
„ pour les cérémonies qu'il falloit obſer-
„ ver auprès de Leurs Majeſtés, & don-
„ ner tous les ordres de leur marche de
„ ce lieu audit Parlement.

„ Le ſeptieme, ſur les huit heures du
„ matin, la Cour s'étant rendue audit
„ Palais Cardinal, le Maître des Céré-
„ monies alla dire au Roi, lors dans ſa
„ chambre, que la Reine le venoit voir
„ accompagnée de Monſieur ſon Frere
„ unique, de ſon Alteſſe Royale, de
„ la Princeſſe de Carignan, des Ducs
„ de Vendôme, de Mercœur, de Che-
„ vreuſe, d'Elbeuf, de Beaufort, du
„ Prince d'Harcourt, du Chevalier de
„ Guiſe, du Duc de l'Iſlebonne, des
„ Ducs d'Uſez, de Roannez, d'Éper-
„ non, de Candale & d'Amville, des
„ Maréchaux de France, des Officiers
„ de la Couronne & des autres Grands
„ du Royaume lors en Cour.

„ Auſſi-tôt Sa Majeſté envoya le Duc
„ de Joyeuſe, ſon Grand Chambellan, &
„ le Marquis de Souvré, Gentilhomme
„ de ſa Chambre, la recevoir à la porte,
„ & ledit Maître des Cérémonies con-
„ duiſant toute ſa compagnie à la ruelle
„ du lit du Roi. Sa Majeſté s'avança à
„ l'entrée de la baluſtrade, & reçut la
„ Reine qui le ſalua, puis l'ayant tendre-
„ ment embraſſé lui fit un bref diſcours à
„ la fin duquel Monſieur lui donna pa-
„ reillement un ſalut très-reſpectueux
„ comme par hommage, ainſi que firent
„ après ce Prince, ſon Alteſſe Royale,
„ & tous les Princes, Ducs, & Offi-
„ ciers de la Couronne & Grands du
„ Royaume. Enſuite de quoi le Roi com-
„ manda au Maître des Cérémonies, de
„ faire monter chacun à cheval, & à ſon
„ ordre; ce qu'il exécuta, faiſant partir
„ du Palais ces Seigneurs & Grands du
„ Royaume, qui étoient dans les cours
„ & jardins de ce même Palais, dans
„ l'état ſuivant, en préſence de la Reine,
„ de Monſieur, de ſon Alteſſe Royale,
„ qui étoient ſur un des balcons de la
„ premiere cour en-deſſous de la mon-
„ tre, chacun de ces Seigneurs les ſa-
„ luant en ſe mettant dans ſon rang.

» Deux Trompettes marchoient devant ſuivis du Sieur de Ternan, Conſeiller, & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Capitaine général des Guides de Sa Majeſté, de ſes Camps & Armées, marchant avec le Sieur de la Chapelle ſon confrere, fort bien vêtus & montés à la tête de cinquante Guides couverts de leurs caſaques des livrées de Sa Majeſté; conduiſant la tête où étoit toute la Nobleſſe ſuivant la Cour, avec celle des Princes, Ducs, Pairs & Grands du Royaume, ſans préſéances, deux à deux, tous très-leſtement équipés & montés, & faiſant ſept à huit cents Gentilshommes en trois troupes.

» Sur les pas de ce gros de Nobleſſe marchoit en très-bel ordre la Compagnie des Chevau-Legers de la Reine, compoſée de plus de cent Maîtres, conduite par le Chevalier de S. Mégrin, Lieutenant d'icelle, vêtu d'un habit couvert de broderie d'or & d'argent, & monté ſur un cheval blanc très-beau, caparaçonné, dont les crins étoient garnis de grand nombre de rubans, & la houſſe enrichie auſſi de broderie pareille à celle de ſon habit; ayant devant lui quatre Trompettes

» habillés de velours noir, chamaré de » paſſement d'argent, & leurs caſaques » croiſées de toile ſemblablement d'ar- » gent.

» Après venoit la Compagnie de Che- » vau-Legers du Roi de deux cents » Maîtres, en habits de paſſemens d'or » & d'argent & montés ſur de grands » chevaux fort beaux, étant précédés de » quatre Trompettes vêtus de velours » bleu chamaré d'or & d'argent, com- » mandée par le Comte d'Olonne, Cor- » nette d'icelle Compagnie, couvert » d'un vêtement de broderie d'or & d'ar- » gent, avec un Baudrier garni de bel- » les perles, & des plumes blanches, » feuille morte, & couleur de feu, avec » un cordon d'or, ſur un cheval blanc » très-bien ajuſté, dont la houſſe d'écar- » late étoit garnie de même que ſon » habit.

» Enſuite alloit la Compagnie du Grand- » Prévôt à pied, & lui avec un habit » fort ſuperbe, ſeul, ſur un beau che- » val paré d'une houſſe de broderie d'or. » Cette Compagnie étoit jointe imme- » diatement par celle des cent Suiſſes » vêtus de neuf avec les Toques de ve- » lours noir, le cordon d'or, & des » plumes de livrée du Roi, allant à pied,

» avec l'enſeigne portant le Drapeau &
» ſon Survivant à côté de lui, conduits
» par le Sieur de Sainte-Marie, Lieute-
» nant François des mieux ornés d'un
» habit tout chargé de broderie d'or, en
» houſſe de pareille étoffe ſur un beau
» cheval bai-brun, & par le Sieur Dieſ-
» pach, autre Lieutenant de la même
» Compagnie, des plus illuſtres Maiſons
» de la Suiſſe, & des plus attachées de-
» puis longues années au ſervice de nos
» Rois, vêtu à l'ancienne Suiſſe d'un
» habit de ſatin couleur de feu, avec le
» manteau couvert d'une large dentelle
» d'or & d'argent, doublé d'une broca-
» telle de même que le pourpoint, & le
» haut-de-chauſſe découpé par bandes
» auſſi de ſatin, couvert d'or & d'ar-
» gent; deſquelles bouffoit une autre
» brocatelle. Il étoit en ſoulier & bas
» de ſoie, de ſemblable couleur de feu,
» avec les jarretieres & les roſes d'or &
» d'argent, & une chaîne d'or au col,
» faiſant pluſieurs tours, d'où pendoit
» auſſi une grande Médaille d'or, la To-
» que de velours noir en tête, garnie
» d'une aigrette de Héron & de quantité
» de belles plumes agraphées d'une ata-
» che de diamans avec un cordon de
» même, étant monté avantageuſement

» ſur un Barbe qui avoit auſſi un panache » d'aigrette des plus beaux, les crins or- » nés & tout garnis de diverſes grandes » houpes & glands d'or & d'argent, la » houſſe de velours de couleur de feu, » couverte d'une haute dentelle & bro- » derie d'or & d'argent, & l'or moulu ap- » pliqué & bruni avec tant d'art ſur le » mors, les boucles & les étriers, qu'ils » ſembloient d'or maſſif. Autour de ce » Lieutenant étoient douze petits Suiſſes » portant leurs hallebardes de fort bonne » grace, auſſi avec les Toques de ve- » lours ondoyées de plumes, & au reſte » très-bien ajuſtés, de ſorte qu'il n'eſt » point de mémoire qu'aucun autre de » cette Nation ait paru plus leſtement, » & ait eu plus d'applaudiſſemens & » d'approbateurs du peuple & de toute » la Cour.

» L'Aide des cérémonies ſuivant à » cheval, puis les Seigneurs de la Cour, » Gouverneurs des Places, Lieutenans » Généraux des Provinces, tous très- » magnifiquement vêtus & ſuperbement » montés en houſſes de broderie d'or, ſur » diverſes couleurs.

» Entr'autres le Comte de Clere, » fils du Marquis de Fontaine-Martel, » vêtu d'un pourpoint de toile d'or en-

» richi de clinquant & dentelle de mê-
» me; le haut de chauſſe de Camelot
» de Hollande rouge cramoiſi, pareille-
» ment étoffé avec une fort belle garni-
» ture, que le plus groſſier vulgaire ap-
» pelle une petite-oie, les plumes blan-
» ches & rouges, & ſon Baudrier en
» broderie d'or, monté ſur un cheval
» gris-pommelé, dont les crins étoient ſi
» bien friſés & liés de rubans, juſqu'au
» bout de ſa queue pendante à terre, que
» l'on diſoit par galanterie que ce ne pou-
» voit être que l'ouvrage d'un coiffeur
» de Dames; ſa houſſe étoit auſſi de toi-
» le d'or de même chamarure que l'ha-
» bit, & le mords, les étriers & les bou-
» cles des mieux dorés. Avec le Comte
» alloit le Marquis d'Arci, ſon frere,
» vêtu de même ſur un cheval bai-clair,
» dont la garniture étoit argentée, & la
» houſſe de velours cramoiſi, clinquante
» d'or & d'argent.

» Le Chevalier Paul, fameux en nos
» combats de mer, bien qu'il n'eût ja-
» mais monté à cheval, pour faire voir
» ſon zele au ſervice du Roi, voulut pa-
» roître en cette cérémonie, étant vêtu
» en broderie d'or & d'argent & de pier-
» reries, avec ſa Croix de Chevalier
» eſtimée dix mille écus, & un Bau-

» drier couvert de figures de relief en
» broderie d'or & d'argent du prix de
» huit cents livres, monté ſur un cheval
» bai-clair, difficile à gouverner, dont
» la houſſe étoit de velours ſemé de
» perles; ayant enſuite de la cavalcade
» ſplendidement traité à dîner pluſieurs
» Seigneurs de la Cour, où l'aſſurance
» avec laquelle ce Chevalier avoit en la
» préſence du Roi manié ſon cheval,
» n'en ayant jamais monté, fit diminuer
» celle du Roi Abatalippa, que les Eſ-
» pagnols exaltent tant pour ne s'en être
» point fui à la premiere rencontre d'un
» cheval dans la Bataille qu'ils lui don-
» nerent au nouveau Monde, n'en ayant
» auſſi jamais vu.

» Deux autres Trompettes étoient à
» la tête des Gouverneurs des Provin-
» ces, du Sieur du Pleſſis-Belliere, des
» Chevaliers de l'Ordre, de la Garde-
» robe, premiers Gentilshommes de la
» Chambre, & grands Officiers de la
» Maiſon du Roi, tous auſſi en riche
» équipage & ſur des chevaux les plus
» beaux, harnachés avec des houſſes en
» broderie d'or.

» Six Trompettes du Roi habillés
» de velours bleu ſuivoient, précédant
» ſix Hérauts à cheval, revêtus de leurs

» Cottes d'Armes de velours cramoiſi,
» ſemées de Fleurs de Lis d'or, leurs Ca-
» ducées en main, & les Toques de
» velours en tête.

» Derriere eux paroiſſoit le Sieur de
» Saintot, Maître des Cérémonies, allant
» & venant pour mettre chacun en rang,
» puis le Marquis de la Meilleraie,
» Grand-Maître de l'Artillerie, comme
» Officier de la Couronne, les Maré-
» chaux de France, d'Eſtrées, de la Mo-
» the, Houdancourt, de l'Hôpital, du
» Pleſſis-Pralin, d'Eſtampes & d'Hoc-
» quincourt, marchant deux à deux,
» tous richement vêtus & montés ſur de
» grands chevaux dont les houſſes étoient
» chargées d'or & d'argent.

» A leurs dos marchoit ſeul le Com-
» te d'Harcourt, Grand-Écuyer de Fran-
» ce, portant en écharpe l'Épée du
» Roi attachée à ſon Baudrier, & dans
» ſon fourreau de velours bleu ſemé de
» Fleurs de Lis d'or, qu'il relevoit ſur
» ſon bras. Il étoit vêtu d'un pourpoint
» de toile d'or & d'argent, & d'un haut-
» de-chauſſe plein de broderie ſembla-
» ble, monté ſur un cheval de bataille
» gris-pommelé, en houſſe de velours cra-
» moiſi, garnie de paſſement d'or à
» points d'Eſpagne & chiffres de même,

ayant

„ ayant au-lieu de rennes, deux Echar-
„ pes de taffetas noir.

„ Les Pages & Valets de pied en
„ grand nombre vêtus de neuf, avec
„ forces plumes blanches, bleues, &
„ rouges, & la tête nue, ſuivoient ce
„ Comte devant les Gardes-du-Corps à
„ pied, comme auſſi le Porte-Manteau
„ & les Huiſſiers & Maſſiers.

„ Alors paroiſſoit le Roi, que ſon au-
„ guſte contenance & ſa douce gravité,
„ véritablement royale, avec ſa civilité
„ naturelle, faiſoient remarquer à tous
„ pour les délices du genre humain, &
„ redoubler aux grands & aux petits les
„ vœux qu'ils font ordinairement pour
„ ſa ſanté & proſpérité.

„ Sa Majeſté, vêtue d'un habit telle-
„ ment couvert de broderie d'or, qu'on
„ n'en pouvoit diſcerner l'étoffe ni la
„ couleur, paroiſſoit de ſi haute ſtature,
„ qu'on avoit peine à croire qu'elle n'eût
„ pas encore paſſé ſa quatorzieme année;
„ ce qui, joint à l'impatience de pluſieurs,
„ fit que voyant un des jeunes Seigneurs
„ qui marchoit devant elle, ils s'empor-
„ terent aux cris de *Vive le Roi*, avant
„ qu'il eût paru. Mais ils furent détrom-
„ pés auſſi-tôt qu'ils eurent apperçu ſa

„ grace & ſon adreſſe à manier ſon Bar-
„ be de poil iſabelle, couvert d'une
„ houſſe toute parſemée de Croix du S.
„ Eſprit, & de Fleurs de Lis en brode-
„ rie d'or, lequel par ſa gaieté, qui le fit
„ ſoulever & aller pluſieurs fois à cour-
„ bettes, vérifie le dire de Plutarque,
„ que les chevaux ne flattent point les
„ Rois; ce qui a donné ſujet au nôtre
„ de ſe rendre un des meilleurs Écuyers
„ de ſon Royaume.

„ Auprès du Roi de l'Éperon en avant
„ marchoient à pied ſes Écuyers; ſavoir,
„ les ſieurs de Vantelet, de Roque, de
„ Bournonville, & du Daufin, Écuyers
„ de la grande Écurie, à ſa main gau-
„ che; & les ſieurs Tenilly, de Var-
„ nante, de Sainte-Croix, & de la
„ Chenaye, Écuyers de la petite Écurie,
„ à ſa droite auſſi à pied, vêtus d'habits
„ couverts d'or & d'argent.

„ Les Exempts des Gardes, & ſix
„ Gardes Écoſſois étoient autour & pro-
„ che de Sa Majeſté, faiſant deux files;
„ ayant à leur tête le ſieur Feron, Lieu-
„ tenant deſdits Gardes, pareillement
„ à pied, ſuivi d'Exempts; & le ſieur
„ de Carnavalet, Lieutenant, près du
„ Roi encore à pied.

„ A côté de la droite de Sadite Maje-

„ té, étoit le Duc de Joyeuſe, Grand-
„ Chambellan ; & derriere elle, le
„ Maréchal de Villeroi ſon Gouverneur,
„ les Marquis de Geſvres & de Ville-
„ quier, Capitaines de ſes Gardes, & le
„ ſieur de Beringhen, ſon premier
„ Écuyer, leſtement vêtus & montés.

„ Les Princes ſuivoient en grand
„ nombre, & les Ducs & Pairs auſſi,
„ ſans rang & en confuſion, fermoient
„ la marche de cette Cavalcade, enſuite
„ de laquelle alloient les Suiſſes de la
„ garde de la Reine, ſes Pages & Valets
„ de pied, quelques Gardes, le Duc
„ d'Uſez ſon Chevalier d'Honneur, &
„ le Comte d'Orval ſon premier Écuyer
„ à cheval.

„ Le Caroſſe du Corps de la Reine
„ venoit après, dans lequel étoient M.
„ Frere unique du Roi, ſon Alteſſe
„ Royale, la Princeſſe de Carignan &
„ la Princeſſe Louiſe, la Ducheſſe d'Ai-
„ guillon, la Marquiſe de Senecey,
„ Dame d'Honneur de la Reine, & la
„ Marquiſe de Souvré.

„ Les Exempts & les Gardes mar-
„ choient autour, le ſieur de Commin-
„ ges, Capitaine de ſes Gardes derrie-
„ re, le Lieutenant plus bas, puis
„ l'Enſeigne, l'Écuyer ordinaire, celui

„ de quartier, le Sous-Gouverneur de
„ Monſieur, la Compagnie des Gen-
„ darmes du Roi, de plus de cent cin-
„ quante Maîtres avantageuſement mon-
„ tés, le Comte de Mioſſens à leur
„ tête & des mieux équipés, quatre
„ Trompettes au-devant. Celle de la
„ Reine faiſant plus de ſix-vingts Maî-
„ tres avantageuſement montés & con-
„ duits par le Comte de Mouchard leur
„ Lieutenant, les Trompettes devant
„ les Caroſſes des Filles d'Honneur,
„ ceux des Princeſſes de la Cour, &
„ ſuite de Leurs Majeſtés.

„ Toute cette pompeuſe Cavalcade
„ marcha le long des rues de Saint-Ho-
„ noré, de la Feronnerie, de Saint-
„ Denis, devant le Châtelet, par la rue
„ du Crucifix Saint-Jacques, le Pont
„ Notre-Dame, le Marché-neuf, &
„ entra par la rue & porte Sainte-Anne
„ en la Cour du Palais. Tous ces che-
„ mins fourmilloient de monde, étant
„ bordés d'amphithéatres juſqu'au ſecond
„ étage, où une partie du plus beau
„ monde de la Ville étoit placée.

„ Le reſte des Spectateurs étoit aux
„ fenêtres qui avoient été accrues par
„ l'ouverture des murailles de toutes les
„ chambres où la même ardeur avoit ra-

„ massé tous ceux qui se trouvoient lors
„ en cette Ville, dont les toits même
„ étoient couverts, & d'où, comme de
„ tous les autres endroits, les cris de *Vive*
„ *le Roi*, qui n'étoient interrompus que
„ par les larmes de joie, s'élevant jus-
„ qu'au Ciel, épanouissoient les cœurs
„ de toute l'assistance, & conduisoient
„ Sa Majesté jusqu'au pied de l'escalier
„ de la Sainte Chapelle, où les princi-
„ paux Officiers se trouverent plantés
„ sur son premier Pallier, depuis lequel
„ le Régiment des Gardes faisoit une
„ double haie. Sa Majesté étant descen-
„ due, ils l'accompagnerent jusque sur
„ le second Pallier : puis elle fut reçue
„ en la même Chapelle par l'Evêque de
„ Bayeux, Tréforier d'icelle, revêtu
„ d'habits Pontificaux, & accompagné
„ de son Clergé ; laquelle ayant docte-
„ ment haranguée, il la conduisit au
„ Chœur où elle entendit une Messe
„ basse, célébrée par un Chapelain de
„ la Chapelle du Roi, durant laquelle
„ ce Prélat, comme Tréforier de cette
„ Sainte Chapelle, demeura le plus près
„ de Sa Majesté entre les Évêques & les
„ Aumôniers.

„ La Messe dite, quatre Présidens
„ & six Conseillers de la Cour étant ve-

„ nus au-devant du Roi pour le rece-
„ voir, comme fit le ſieur de Rhodes,
„ après avoir donné les Séances dans le
„ Parlement, & laiſſé en ſa place le ſieur
„ de Saintot, qui l'alla relever, Sa Ma-
„ jeſté partit de cette Egliſe & marcha
„ avec l'ordre accoutumé, devancée des
„ cent Suiſſes, Tambour battant, des
„ Tambours & Trompettes de ſa cham-
„ bre, de ſix Hérauts d'Armes, de deux
„ Huiſſiers-Maſſiers, environnée de
„ tous ceux qui l'avoient accompagnée,
„ & la Reine proche de ſa perſonne, ſui-
„ vie de ſon Alteſſe Royale. Ledit
„ ſieur de Rhodes étoit retourné au
„ Parlement, où le Roi arrivant dans
„ la Grand'Chambre, monta en ſon
„ Lit de juſtice. La Reine ſe mit ſur la
„ gauche en entrant, qui étoit la main
„ droite du Roi, & enſuite étoient
„ aſſis Monſieur, Son Alteſſe Royale,
„ le Prince de Conti, les Ducs de
„ Mercœur, d'Uſez, de Beaufort, de
„ Briſſac, de Candale, de la Roche-
„ foucault, les Maréchaux de France
„ ci-devant nommés, & le Grand-Maî-
„ tre de l'Artillerie. Sur le coin du re-
„ tour du banc à l'autre bout du côté
„ droit en entrant, qui étoit la main
„ gauche de Sa Majeſté, étoient aſſis

» l'Archevêque de Reims Duc & Pair, » les Évêques de Beauvais, de Châ- » lons, & de Noyon, Comtes & Pairs, » le Grand-Chambellan au pied du Roi » ſur la premiere marche, & à la ſecon- » de un peu en retour le Comte d'Har- » court. Aux pieds de la Reine à l'autre » côté, ſur la même marche étoient » aſſis le Comte de Trêmes, le Marquis » de Geſvres, le Comte de Charôt, le » Sieur Chapes, & Villequier, Capi- » taines des Gardes.

» Le Chancelier de France, qui » étant arrivé une heure avant le Roi, » précédé des Huiſſiers & Maſſiers du » Conſeil, avoit été reçu par deux » Conſeillers qui lui furent envoyés » exprès dans le Paquet, & avoit pris ſa » place au-deſſus de tous les Préſidens » juſqu'à l'arrivée du Roi, ſe plaça lors » en une chaiſe au-deſſous de Sa Majeſ- » té dans l'angle à l'ordinaire, & le Pré- » vôt de Paris ſur la premiere marche.

» Après que chacun des ſuſdits eut » ainſi pris ſa ſéance au-dedans dudit » Parquet, comme auſſi les Princeſſes » de Carignan & Louiſe, avec la Mar- » quiſe de Senecey, la Ducheſſe d'Ai- » guillon, la Marquiſe de Souvré, & » les Filles de la Reine ſur un banc,

» les Gentilshommes de la Chambre,
» les Maîtres de Garderobe, le grand
» Maréchal des Logis, le Grand-Pré-
» vôt, les Chevaliers & les Lieutenans-
» Généraux des Provinces ſur trois au-
» tres. Les Conſeillers d'État, les
» Maîtres des Requêtes venus avec le
» Chancelier ſur deux, les Secrétaires
» d'État ſur un, le Grand-Maître des
» Cérémonies ſur un ſiege, le Maître
» d'icelles à l'entrée du Parquet, & le
» Bailli du Palais entre les Secrétaires
» d'État, avec le Greffier du Parlement,
» Mademoiſelle dans l'une des deux
» Lanternes, où étoient la Reine d'An-
» gleterre, les Ducheſſes & autres
» Perſonnes de remarque : en l'autre,
» les Ambaſſadeurs, & ſur un banc
» au dehors du Barreau, les Réſidens.
» Le ſilence fut fait, & le Roi parla en
» cette ſorte.

MESSIEURS,

» *Je ſuis venu en mon Parlement,*
» *pour vous dire, que ſuivant la Loi*
» *de mon État, j'en veux prendre moi-*
» *même le Gouvernement, & j'eſpere*
» *de la Bonté de Dieu, que ce ſera*
» *avec piété & juſtice. Mon Chancelier*

vous

» *vous dira plus particuliérement mes* » *Intentions.*

» Suivant lequel Commandement de » Sa Majeſté, le Chancelier, qui l'a- » voit reçu debout, s'étant remis en » ſon ſiége, fit une Harangue en laquel- » le il s'étendit à ſon ordinaire fort élo- » quemment ſur ce qu'avoit dit le Roi, » y ajoûtant des réflexions très-judicieu- » ſes ſur le paſſé & ſur le préſent. Après » quoi la Reine s'inclinant un peu » de ſon ſiége, fit ce Diſcours au » Roi.

MONSIEUR,

» *Voici la neuvieme année, que par* » *la volonté derniere du défunt Roi, mon* » *très-honoré Seigneur, j'ai pris le ſoin* » *de votre Éducation & du Gouverne-* » *ment de votre État. Dieu ayant par ſa* » *bonté donné bénédiction à mon tra-* » *vail, & conſervé votre Perſonne, qui* » *m'eſt ſi chere & précieuſe, & à tous* » *vos Sujets. A préſent que la Loi du* » *Royaume vous appelle au Gouverne-* » *ment de cette Monarchie; je vous re-* » *mets avec grande ſatisfaction la puiſ-* » *ſance qui m'avoit été donnée pour la*

» *gouverner & j'eſpere que Dieu vous*
» *fera la grace de vous aſſiſter de ſon*
» *Eſprit de Force & de Prudence, pour*
» *rendre votre Regne heureux,*

» Sa Majeſté, lui répondit, *Madame,*
» *je vous remercie du ſoin qu'il vous à*
» *plu prendre de mon Éducation, & de*
» *l'Adminiſtration de mon Royaume. Je*
» *vous prie de continuer à me donner*
» *vos bons avis; & je deſire qu'après*
» *moi vous ſoyez le Chef de mon Con-*
» *ſeil.* La Reine ſe leva enſuite de ſa
» place, & s'approcha du Roi pour le
» ſaluer; Mais Sa Majeſté deſcendant
» de ſon Lit de Juſtice, vint à elle, &
» l'embraſſant, la baiſa, puis chacun
» d'eux s'en retourna à ſa ſéance.

» Monſieur, frère unique de Sa Ma-
» jeſté, fut enſuite fléchir un des genoux
» en terre à ſes pieds, & baiſant la main
» de Sa Majeſté, lui proteſta de ſa fidé-
» lité. Son Alteſſe Royale en fit autant,
» comme auſſi le Prince de Conti; mais
» avec une plus profonde humilité: &
» tous les autres Princes, le Chancelier,
» les Ducs & Pairs, les Eccléſiaſtiques,
» les Maréchaux de France, les Officiers
» de la Couronne, & tous ceux qui
» étoient en ſéance ſe leverent, & ren-
» dirent en même temps de leur place
» Hommage au Roi.

» Alors, le Premier-Préſident, debout » & tête nue, de même que tous les autres Préſidens au Mortier, prit la parole ; & après une profonde révérence » tous ayant le genou ſur le banc, il fit » un très-grave Diſcours ſur la ſage conduite de la Reine pendant ſa Régence, » ſur ſes Royales Vertus, dont elle avoit » compoſé un auguſte modele à Sa Majeſté, enfin ſur toute la bonne éducation qu'elle lui avoit donnée.

» Puis le Chancelier dit qu'on ouvrît » les portes, & qu'on fît entrer le Peuple ; & le ſieur Guiet, Greffier de ce » Parlement, fit lecture des Edits apportés par le Roi contre les Blaſphêmes » & les Duels, & de la Déclaration d'innocence du Prince de Condé ; celle-ci » portant, ſuivant les Concluſions des » Gens du Roi, que tous les avis qui » avoient été donnés que ce Prince tramoit contre le Service du Roi des intelligences tant dedans que dehors du » Royaume avec les ennemis, n'étoient » pas crus par Sa Majeſté, laquelle au » contraire les condamnoit comme faux » & artificieuſement ſuppoſés. Veut & » lui plaît que tous les Écrits qui ont été » donnés ſur ce ſujet à la Cour de Parlement de Paris, & qui ont été envoyés

» à ſes autres Cours & à ſa bonne Ville
» de Paris, demeurent ſupprimés, &
» en tant que beſoin ſeroit, les a caſſés
» & révoqués & annullés, comme faux
» & ſuppoſés, ſans qu'à l'avenir il en
» puiſſe être rien imputé à ſondit Couſin
» le Prince de Condé. Sur le ſujet deſ-
» quels Édits & Déclaration le Sieur Ta-
» lon Avocat-Général, après un ſavant
» diſcours pour le Procureur-Général,
» conclut à leur enregiſtrement confor-
» mément aux Ordonnances; ce qui
» fut fait.

» Le Chancelier ayant pris les avis
» de leurs Majeſtés, des Princes, & de
» toute la Compagnie, prononça ſui-
» vant les mêmes Concluſions des mê-
» mes Gens du Roi, que ſur le repli des
» Lettres en forme d'Édit, ſeroit mis
» *lues, publiées & enregiſtrées :* & lors
» chacun ſe levant, le Grand-Maître
» des cérémonies, fit marcher tout au
» même Ordre que le Roi étoit venu
» juſqu'au bas de l'eſcalier de la Sainte
» Chapelle; excepté que Sa Majeſté mon-
» ta en caroſſe, & le Maître des céré-
» monies, ayant fait mettre tout le mon-
» de en ordre, Leurs Majeſtés, la No-
» bleſſe, les Seigneurs & Grands du
» Royaume, paſſerent pour retourner au

» Palais Cardinal, par deſſus le Pont-
» neuf, & par la Croix du Trahoir
» dont le Sieur François, Intendant Gé-
» néral des Fontaines & Aqueducs de
» France, pour faire voir ſon allégreſſe
» particuliere de cette journée, & con-
» tribuer même à la publique, avoit arrê-
» té le cours de ſes eaux, pour laiſſer la
» liberté à celui du vin, qui en coula
» depuis neuf heures du matin juſqu'à
» ſix heures du ſoir.

» Leurs Majeſtés arrivant au Palais
» Cardinal parmi les acclamations redou-
» blées de *Vive le Roi*, par leſquelles
» le Peuple continuoit d'exprimer le
» plaiſir qu'il reſſentoit d'avoir un Prince
» ſi accompli, & dont il concevoit de
» ſi hautes eſpérances; l'Artillerie du
» petit Fort, que le Roi a fait conſtruire
» dans le Jardin de ce même Palais, les
» ſalua; à laquelle il fut répondu par les
» canons de la Baſtille & de la Ville.

» Et comme la joie qui procéde de
» ces grands ſujets ne peut ſe reſteindre
» dans les limites des allégreſſes ordinai-
» res, cet agréable tintamarre redoubla
» ſur le ſoir, & continua preſque toute
» la nuit, avec les mêmes cris de *Vive*
» *le Roi*, accompagnés de fréquentes
» ſantés de Sa Majeſté, & des feux

» qui furent allumés tant dans le Palais
» Cardinal dont on vous a parlé, que
» par toutes les rues, en telle ſorte que
» la clarté de ces feux, avec celle des
» lanternes auſſi poſées ſur toutes les
» fenêtres, fit recevoir le jour au mi-
» lieu des ténebres : la terre même ajou-
» tant un nombre infini d'Etoiles artifi-
» cielles à celles du Ciel, comme pour
» lui conteſter la gloire d'éclaircir ſeul
» une ſi heureuſe nuit, dont la joie s'éten-
» doit par toutes les Villes de la France;
» qui ſachant le temps de cette Solem-
» nité, donnoient toutes les marques
» poſſibles de leur contentement au mê-
» me temps que Paris ».

Madame de Brienne, que la Reine eſtimoit pour ſon mérite & ſa piété, étant un jour dans ſa chambre, me dit, qu'une certaine coureuſe nommée, Dame Anne, qui dans Paris gagnoit de l'argent en chantant par les rues des chanſons infâmes contre le reſpect qui étoit dû à cette Princeſſe, étoit alors en priſon, & dans un pitoyable état. Je le dis à la Reine, à la priere de Madame de Brienne, qui ne voulut pas lui en parler, par quelque motif que je ne pus ſavoir. Cette Princeſſe ne me répondit rien, & je ne lui en parlai plus. Quelques jours

après, la même Madame de Brienne me dit qu'elle avoit été voir cette Dame Anne, & qu'elle ne l'avoit plus trouvée dans ſa priſon, qu'elle étoit alors dans une chambre voiſine, bien ſervie, bien couchée, & bien nourrie, & qu'on ne ſavoit pas d'où pouvoit procéder cette merveille. Nous ſumes alors que la Reine ſeule avoit fait cette belle action; & quand nous lui en parlâmes, elle ne voulut pas nous écouter; & l'Hiſtoire finit ainſi.

La Reine vit la fin de ſa Régence avec une véritable joie; & ſi elle étoit mêlée de quelque chagrin, c'étoit de ne pas remettre entre les mains du Roi ſon fils l'autorité ſouveraine auſſi abſolue qu'elle l'auroit ſouhaité. Elle avoit tant de tendreſſe pour lui, qu'elle auroit été capable d'en dire comme cette ambitieuſe Romaine de celui dont elle conſultoit la deſtinée : *que je meure, pourvu qu'il ſoit Empereur;* ſi ce n'eſt qu'elle étoit trop bonne Chrétienne pour ſouhaiter la mort par un motif de vanité, & pour dire autre choſe que ce que je lui ai entendu dire en pluſieurs occaſions : *qu'il ſoit le Maître, & que je ne ſois plus rien.* Mais la jeuneſſe de ce Prince, & l'état où étoit alors la France, l'empêchoient d'eſpérer de

le voir ſi-tôt tout-à-fait affermi ſur ſon Trône ; & les nouveaux mouvemens, dont il étoit ébranlé, lui rendoient encore ſes conſeils trop néceſſaires, pour lui permettre de ſatisfaire l'envie qu'elle avoit depuis long-temps de ſe retirer dans le Val-de-Grace.

La Majorité du Roi n'apporta donc pas à la Reine le repos auquel elle s'attendoit ; mais elle lui donna des forces, pour ſe défendre contre ceux qui lui préparoient une ſeconde guerre plus dangereuſe que la premiere, par la conſidération du Chef qui l'avoit entrepriſe, & l'intrigue qui fortifioit depuis long-temps ſon parti.

Châteauneuf étant rétabli dans le Miniſtere, & le Marquis de la Vieuvillle dans la Surintendance des Finances, qu'il avoit eue autrefois, le Premier-Préſident eut les Sceaux. Auſſi-tôt après ces grands changemens, la Reine envoya le Maréchal d'Aumont avec les Troupes pour attaquer celles du Prince de Condé, qui ſe retirerent à Stenai, & dans ſes autres Places. Il étoit encore indécis ſur ce qu'il avoit à faire, ayant aſſez d'envie de s'accommoder. Il alla à Angerville, maiſon du Préſident Perault, où il attendit un jour tout entier la ré-

ponſe du Duc d'Orléans ſur un accommodement que ce Prince avoit propoſé ; mais celui qui le devoit aller trouver ayant par quelque accident manqué d'arriver au jour qu'il avoit marqué, M. le Prince en partit le lendemain pour aller à Bourges, qui s'étoit déclaré pour lui. Croiſſi l'y vint trouver, pour lui dire de la part de la Reine, & de l'avis de ſon nouveau Miniſtre Châteauneuf, que s'il vouloit ſe tenir paiſiblement dans l'une de ſes Places juſqu'à la convocation des États, ou lui donneroit de bons quartiers pour ſes Troupes : & lui promit de la part du Duc d'Orléans que s'il pouvoit, il obtiendroit de la Reine de tenir leſdits États à Saint-Denis ou en un lieu qui ne lui put être ſuſpect. M. le Prince avoit encore alors aſſez d'inclination à la paix, & même on a cru qu'il y eut des momens où il n'auroit pas été implacable ſur le retour du Cardinal, parce qu'il haïſſoit naturellement Châteauneuf, s'il avoit oſé ſe déſunir d'avec le Duc d'Orléans, qui par ſes ſentimens particuliers paroiſſoit s'y oppoſer, quoique foiblement & d'une maniere pleine d'incertitude & de contrariété. Chavigny & tous ceux qui approchoient de Monſieur le Prince, étoient

dans le même eſprit. Le Duc de Nemours n'étoit ennemi du Cardinal que par intervalles, & ſe laiſſoit conduire par ſes fantaiſies, plutôt que par des deſſeins bien formés. Le Duc de la Rochefoucault, qui paroiſſoit être, & qui étoit en effet le premier mobile de tous ces grands mouvemens, à ce qu'il m'a dit lui-même, avoit de l'averſion à la guerre; mais il la vouloit, parce que Madame de Longueville la ſouhaitoit paſſionnément. Monſieur le Prince les ayant conſultés ſur ces dernieres propoſitions, ils conclurent tous à la Guerre; diſant qu'à la tête d'une Armée, ſoit que le Miniſtre voulût revenir ou non, il ſeroit forcé de compter toujours avec lui, & que ſans doute le Cardinal lui accorderoit les plus grandes choſes qu'il voudroit lui demander. Ce Prince malgré leurs conſeils, ne voulut point encore ſe déterminer: il voulut aller à Montron, où étoit Madame de Longueville, pour prendre ſa derniere réſolution avec elle. Ce fut-là qu'il fut comme forcé de ſe déclarer contre le Roi. Et pour dire comme les choſes ſe paſſerent, ce fut une Femme qui dans ce Conſeil opina pour la Guerre, & l'emporta contre le plus grand Capitaine que nous ayons eu de nos jours. Il s'y réſo-

lut donc & leur dit à tous, que puiſqu'ils la vouloient il la falloit faire; mais qu'ils ſe ſouvinſſent qu'il tireroit l'épée malgré lui, & qu'il ſeroit peut-être le dernier à la remettre dans le foureau, voulant leur faire entendre, qu'ils l'engageoient en une mauvaiſe affaire dans laquelle ils ne le ſuivroient pas peut-être juſqu'au bout. Le Prince de Conti, Madame de Longueville, les Ducs de Nemours & de la Rochefoucault, & le Préſident Viole le voyant dans cet engagement malgré lui, & craignant qu'il ne ſe raviſât, firent un traité particulier, par lequel ils ſe promettoient les uns aux autres de demeurer unis pour leurs intérêts communs, afin de tenir ferme contre lui, s'il étoit capable, en s'accommodant, de manquer à leur faire obtenir les graces qu'ils prétendoient de la Cour. M. le Prince renvoyant Croiſſi, ne laiſſa pas de garder une porte de derriere pour rentrer en négociation, afin de n'être pas ſans en avoir quelqu'une. Cependant il diſpoſa toutes choſes à la Guerre. Il laiſſa Madame la Princeſſe & le Duc d'Anguien ſon fils à Montron : envoya le Prince de Conti & Madame de Longueville à Bourges; & partant de Montron le ſeizieme de Septembre, avec

les Ducs de Nemours & de la Rochefoucault, pour aller en Guienne, il paſſa par Verteuil, maiſon du Duc de la Rochefoucault, qui l'année précédente avoit été à moitié raſée, pour avoir été engagé dans ſon parti. Il fut reçu dans Bourdeaux avec beaucoup de démonſtrations d'allégreſſe & d'affection. Il en chaſſa le Premier-Préſident, comme ſerviteur du Roi, & dépêcha en Eſpagne Laîné, homme d'eſprit, qui y fit un Traité auſſi avantageux qu'il le falloit pour obliger M. le Prince à s'engager tout-à-fait à la Guerre, & pour lui donner de grandes idées des bons ſuccès qu'il s'en devoit promettre. Il diſtribua beaucoup de commiſſions, & il trouva aſſez de gens qui en prirent; ce qui accrédita d'abord ſon parti dans lequel il fit ce qu'il put pour faire entrer Monſieur de Turenne, & débaucher ſon Armée; mais il n'y réuſſit pas.

Comme tout le monde avoit intérêt à la paix, il n'y avoit perſonne qui par ſoi-même, ou par ſes amis, ne travaillât cependant à la négocier. Gourville, homme d'eſprit & d'expédiens, qui de confident du Duc de la Rochefoucault, l'étoit devenu de Monſieur le Prince, étoit demeuré à Paris pour découvrir tout ce

qui s'y paſſoit & lui en rapporter des nouvelles, & ne déſeſpéroit pas que les choſes puſſent encore s'accommoder. Il devoit même aller à Poitiers, deſcendre chez mon frere, qui avoit ſuivi le Roi, à cauſe de ſa Charge de Lecteur de la Chambre, afin qu'il le fît parler à la Reine, ſans qu'il fût apperçu de perſonne. Mais la Princeſſe Palatine en ces temps-là y voulut aller elle-même, quoiqu'il fût encore trop tôt, pour rompre les liaiſons que tant de gens avoient priſes dans la chaleur de leurs premiers mouvemens, & les grandes eſpérances qu'ils avoient conçues.

Le Coadjuteur, qui voyoit que toutes les négociations, qui ſe faiſoient à la Cour & à Paris auprès du Duc d'Orleans par pluſieurs perſonnes, & entr'autres par Madame du Pleſſis-Guenegaud, mon amie, ſœur de la Maréchale d'Etampes, Dame d'Honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, alloient toutes directement à convier Monſieur le Prince de ſe remettre bien avec la Reine; & craignant que cela n'arrivât, il dépêcha Bartet au Cardinal Mazarin, pour lui offrir de faire conſentir le Duc d'Orleans à ſon retour en France, en ſe remettant bien avec lui, pourvu qu'en récompenſe de ce ſervice il

lui fît donner la nomination du Roi au Chapeau, pour la premiere Promotion. Madame de Chevreuſe, & le Marquis de Noirmoutier, amis du Coadjuteur, fortifierent ces offres, par les aſſurances qu'ils donnerent de ſa fidélité & de ſa reconnoiſſance. Bartet, grand débiteur de paroles fabuleuſes, dit au Cardinal, que le Coadjuteur avoit l'ame belle & généreuſe, & qu'il ſeroit ſon ami; ſi bien qu'enfin ce Miniſtre abſent, preſſé de tant de côtés, flatté de tant de belles apparences, lui fit donner par le Roi cette nomination qu'il ſouhaitoit avec tant d'ardeur, & qu'il fit mettre entre les mains du Duc d'Orléans, dans la crainte qu'il témoigna, qu'une recommandation qui paroîtroit venir du Cardinal Mazarin, qui n'étoit pas aimé du Pape, ne gâtât ſon affaire à Rome.

Le Miniſtre fut mal payé de ſon bienfait: le Coadjuteur, au-lieu de reconnoître la ſincérité de ſon procédé par une conduite pareille, quand il eut ce qu'il demandoit, & qu'il vit Monſieur le Prince s'engager à la Guerre, ſe moqua du Cardinal & parut ſon ennemi avec la même hauteur qu'il avoit eue par le paſſé. La Reine pour remédier par ſon courage à toutes ſes trahiſons, & à la guerre

qui se fomentoit dans la Guienne & dans le Berri, résolut d'y aller pour s'opposer à leurs pernicieux desseins. Le Roi & elle partirent pour ce grand voyage le vingt-quatrieme de Septembre, suivis de Monsieur Frere du Roi, de ses Ministres, & de toute la Cour.

Les ennemis qui voulurent profiter de la Guerre Civile, prirent Furnes, Bergue & saint Vinox proche de Dunkerque: ils prirent aussi Linck, Hannuie, & Bourbourg. Le Roi & la Reine étant à Fontainebleau, furent conseillés par Châteauneuf d'aller droit à Bourges, où lui-même, par ses correspondances, avoit disposé les habitans principaux à recevoir Leurs Majestés. Le Roi & la Reine se résolurent à cette entreprise, & malgré la présence du Prince de Conti & de Madame de Longueville, elle leur réussit heureusement. Le Garde des Sceaux s'en retourna à Paris, pour soutenir les intérêts du Roi, sous l'autorité du Duc d'Orléans, avec la Vieuville, Surintendant, & Guenegaud, Secrétaire d'État.

Le Roi, avant que de partir de Fontainebleau, le deuxieme Octobre, donna le commandement de l'Armée de Guienne au Comte d'Harcourt, & la

Reine envoya Ondedei à Breuilh porter au Cardinal Mazarin l'ordre de revenir à la Cour. Il étoit toujours le Maître, & Châteauneuf ſe plaignoit qu'on n'avoit pas aſſez de confiance en lui. Il prit auſſi-tôt des Paſſe-ports d'Eſpagne ; & étant venu à Dinan, où Navailles, Broglie & pluſieurs autres de ſes amis à qui il avoit fait donner des Gouvernemens l'étoient venus trouver, il réſolut de lever des Troupes pour le ſervice du Roi, & de rentrer en France à la tête d'une Armée.

Madame de Chevreuſe & le Coadjuteur, qui ne penſoient qu'à ſe défaire de Monſieur le Prince & du Cardinal Mazarin, travailloient auprès du Duc d'Orléans à le faire entrer dans ces mêmes ſentimens. Chavigny s'y oppoſoit tant qu'il lui étoit poſſible, tant pour les intérêts de Monſieur le Prince qui avoit plus de confiance en lui qu'en perſonne, que pour ſon intérêt particulier, qui étoit d'entretenir une parfaite union entre ces deux Princes, & de pouſſer le Cardinal, qui l'avoit chaſſé du Miniſtere, quoiqu'il lui fût, à ce qu'il prétendoit, redevable de ſa fortune, l'ayant mis bien auprès du feu Roi & du Cardinal de Richelieu.

Le

Le Prince de Conti & Madame de Longueville, à la vue du Roi prirent la fuite, quitterent Bourges & allerent à Montron, & de-là à Bourdeaux.

Marſin ſe croyant obligé au Prince de Condé, & ſachant la réſolution de la Guerre, abandonna ſa fortune pour ſuivre la ſienne. S'il fût demeuré encore quelques jours, il eût reçu des Patentes de Vice-Roi de Catalogne, qui lui furent envoyées de la Cour, pour l'obliger de demeurer dans le ſervice du Roi. Le Comte d'Ognon, Gouverneur de Brouage, de la Rochelle, d'Oleron, & de l'Iſle de Rhé, fit la même choſe. L'inquiétude qu'eut la Reine de voir tant de gens ſe déclarer pour Monſieur le Prince, l'obligea de convier M. le Duc d'Orléans, d'un côté de faire quelque propoſition de paix à Monſieur le Prince; pendant que le Cardinal, qui avoit peur que la Guerre Civile avec l'Étrangere n'accablât le Roi, fit la même tentative par le Duc de Bouillon & Monſieur de Turenne. Ils envoyerent Gourville lui offrir tous les avantages qu'il pouvoit ſouhaiter. Monſieur le Prince leur répondit fiérement, que s'ils vouloient s'engager avec lui, & que Monſieur de Turenne voulût comman-

der ſon Armée, il feroit alors ce qu'ils lui conſeilleroient : il refuſa d'aller à Richelieu pour s'aboucher avec eux.

Monſieur le Prince trouvant dans tous ſes deſſeins le Coadjuteur pour obſtacle, ſe réſolut de le faire enlever, & de le mener à une de ſes Places. Gourville, à ce qu'il m'a dit depuis, ſe chargea de cette Expédition. Il y travailla, & quoiqu'il ne manquât ni d'eſprit ni de hardieſſe, il n'y put réuſſir. Le haſard peut-être fut favorable au Coadjuteur pour ſe ſauver des piéges qu'il lui tendit. Il eſt à croire qu'il ſe précautionnoit, non-ſeulement contre lui; mais encore contre tous les accidens qu'un homme qui avoit tant d'ennemis pouvoit raiſonnablement craindre. Le Baron de Batteville, Franc-Comtois, & par conſéquent ſujet du Roi d'Eſpagne, fut envoyé avec treize Vaiſſeaux, de l'argent & des Troupes, au ſecours de Monſieur le Prince. La Reine pour s'oppoſer aux commencemens d'un Parti ſi formidable, partit de Bourges, pour aller à Poitiers, d'où le Roi écrivit au Cardinal, pour le preſſer de faire des levées, & de le venir trouver, & envoya en même temps l'ordre au Maréchal d'Hocquincourt de ſe joindre à lui & de lui obéir.

Monſieur le Prince s'aſſure d'Agen en Gaſcogne; & voyant Saint-Luc ſe fortifier dans Montauban & Cahors, il ſe ſaiſit de Xaintes, que l'Évêque, fils bâtard du feu Maréchal de Baſſompierre, homme de bien & bon ſerviteur du Roi, lui abandonna malgré lui, & de Taillebourg. Il prétendoit en même temps ſe rendre maître d'Angoulême; mais n'oſant l'attaquer à cauſe que le Marquis de Montauſier, Gouverneur d'Angoumois & de Xaintonge y avoit aſſemblé beaucoup de Gentilshommes de ſes amis, il alla droit à Cognac. Avec cette Place il s'étoit rendu Maître de tout le Pays qui eſt de-là la Charante juſqu'à la Garonne & Dordogne. Il y laiſſa le Duc de la Rochefoucault, & le Prince de Tarente, pour s'en retourner à Bourdeaux, où il avoit à traiter avec les Miniſtres d'Eſpagne. Il fit preſſer le Comte d'Ognon de lui laiſſer mettre des Troupes dans la Rochelle, pour la fortifier autant qu'il lui ſeroit poſſible; mais quoiqu'il eût été le trouver à Bourdeaux pour traiter avec lui, il ne voulut point le rendre plus maître de ſon Gouvernement que lui-même.

Le Roi étoit à Poitiers, & Châteauneuf le ſervoit avec une grande affec-

tion non-ſeulement pour gagner du crédit auprès de la Reine, mais encore par le plaiſir qu'il avoit de travailler à la ruine de Monſieur le Prince, ſon ancien ennemi. Il conſeilla le Roi & la Reine de penſer promptement à tirer la Rochelle des mains de leurs ennemis. Il en fit donner le Gouvernement à Eſtiſſac, frere du feu Duc de la Rochefoucault, qui y entra avec quelques Troupes; & malgré l'engagement de ſon neveu dans un parti contraire à ſon devoir, comme il avoit beaucoup d'amis dans cette Province, & que le Comte d'Ognon y étoit haï à cauſe de ſes violences, demeurant fidele au Roi, il la ſut maintenir dans ſon ſervice.

Le Comte d'Harcourt cependant n'étoit pas oiſif : il avoit aſſemblé des Troupes, & tâchoit de ſe mettre en état de faire voir à Monſieur le Prince, qu'une bonne cauſe, entre les mains d'un Général qui avoit été quaſi toujours heureux, lui devoit faire peur. Il connut l'importance de ſecourir Cognac : il s'y appliqua entiérement, & il y réuſſit. Non-ſeulement il fit lever le ſiége au Prince de Tarente & au Duc de la Rochefoucault, mais à la vue de Monſieur le Prince qui y accourut de l'autre côté

de la Charente, il tailla en pieces une bonne partie des Troupes qu'il avoit laiſſées retranchées dans les Fauxbourgs. Ses gens furent tous tués ou faits priſonniers en ſa préſence, ſans les pouvoir ſecourir, dont il reçut un déplaiſir extrême; & comme il voulut ſe retirer, le Comte d'Harcourt lui prit une partie de ſon bagage. Il fut enſuite toujours battu par ce Prince, ce qui commença à diminuer ſa réputation, ſes eſpérances, & les forces de ſon parti.

Le Comte d'Harcourt voulut achever de mettre Eſtiſſac en poſſeſſion de la Rochelle; les Tours tenoient encore en faveur du Comte d'Ognon, parce qu'il y avoit mis des troupes; mais il fit deſſein d'aller lui-même en perſonne les attaquer. Ceux qui étoient dans les Tours, tremblerent à la vue de l'Armée du Roi: & ce Général leur ayant commandé de jetter par les fenêtres celui qui les commandoit, ils le firent, & le poignarderent eux-mêmes. Ce fut une action cruelle; mais pardonnable, puiſque ceux qui ſont rebelles à leur Roi méritent la mort ſelon les Loix.

Le Roi envoya au Parlement de Paris une Déclaration contre Monſieur le Prince: mais l'eſprit de la révolte ré-

gnoit ſi fortement dans cette grande Ville, qu'on ne pouvoit pas y punir le crime de Leze-Majeſté, & par une terrible révolution la rebellion y tenoit lieu de fidélité. Le Premier-Préſident, qui étoit bon ſerviteur du Roi, voulut faire enregiſtrer cette Déclaration; mais elle ne le put être qu'avec de certaines modifications, & on murmura contre lui, de ce qu'il obéiſſoit aux volontés de ſon Souverain.

Un jour étant chez lui, où ſe tenoit le Conſeil du Roi, le Marquis de la Vieuville, le Maréchal de l'Hôpital, Gouverneur de Paris, & du Pleſſis-Guenegaut, Secrétaire d'État, pluſieurs coquins s'aſſemblerent & vinrent crier contre lui, diſant qu'il le falloit tuer.

Au lieu de faire fermer ſes portes, il les fit ouvrir, & alla leur parler lui-même. Sa fermeté étonna cette canaille, & enfin la rumeur s'appaiſa à ſon égard. Le Marquis de la Vieuville, en voulant ſortir de chez le Premier-Préſident, pour lors Garde des Sceaux, ces filoux l'attaquerent, lui chanterent mille injures, le voulurent tirer de ſon caroſſe, & lui firent du moins une grande peur. Le Maréchal de l'Hôpital eut la lâcheté de quitter le Premier-Préſident, & de

s'en aller chez lui, ſans lui envoyer aucun ſecours. Du Pleſſis-Guenegaut, bon ſerviteur du Roi, demeura toujours avec ce vénérable Magiſtrat; & pour avoir mieux fait que les autres, il n'en eut pas tant de mal.

Le Cardinal ſelon les ordres du Roi, penſoit alors à revenir en France. Il ſe mit en état d'exécuter ce deſſein; mais les Eſpagnols lui ayant refuſé des Paſſeports, il partit de Dinan par des chemins remplis de Troupes Eſpagnoles, & de celles de Monſieur le Prince, pour ſe rendre enfin à Bouillon.

Cette nouvelle donna de furieuſes alarmes à ſes ennemis. Le Parlement redoubla ſes Arrêts, & les mutins de cette Compagnie en firent donner un, par lequel ils mettoient ſa tête à prix; & promettoient cinquante mille écus à celui qui le tueroit. Cette ſomme devoit être priſe ſur le prix de ſes meubles & de ſa Bibliotheque, qu'ils ordonnerent de vendre entiérement.

Toute l'Europe regarda avec étonnement cet Arrêt; dont la plus ſaine, mais la moindre partie de ce Corps, qui a donné en tant d'occaſions des marques de ſa fidélité envers nos Rois, fut ſcandaliſée.

La Reine m'a dit depuis que cet Arrêt, bien-loin de la refroidir pour le retour du Cardinal, lui en donna un plus véritable deſir. Elle connut par-là, combien il étoit néceſſaire de faire voir aux Sujets du Roi, qu'il ne leur appartient pas d'ordonner malgré lui de ce qu'il doit faire. Châteauneuf, ſans donner des Arrêts, étoit quaſi de même ſentiment que le Parlement de Paris: ſur les avis que ſes amis qu'il avoit à la Cour eurent, que le Cardinal ſe préparoit à revenir, ils diſoient que les affaires du Roi alloient bien, que le Prince de Condé étoit demi vaincu, & que ſi le Cardinal Mazarin revenoit ſi-tôt, le prétexte de la Guerre qui commençoit à s'anéantir, augmenteroit beaucoup. Le Garde des Sceaux, qui étoit venu trouver le Roi à Poitiers, & quelques autres étoient d'avis contraire; & les vrais amis du Cardinal, Senneterre, le Maréchal du Pleſſis, & le Tellier, vouloient ſon retour. La Reine le vouloit auſſi; mais elle vouloit le bien de l'État préférablement à toutes choſes; & la crainte qu'elle avoit que ce retour ne redonnât des forces à Monſieur le Prince la faiſoit balancer ſur le temps. La Ducheſſe de Navailles

Navailles m'a depuis conté, qu'étant un jour avec elle, & la pressant de faire revenir le Cardinal, cette Princesse lui dit ces mêmes paroles, *je connois la fidélité de M. le Cardinal, & combien le Roi & moi avons besoin d'un Ministre qui soit tout à nous, afin de faire cesser les intrigues de la Cour, & de ceux qui se veulent mettre à sa place. Je sais que l'insolence du Parlement de Paris doit être punie, & qu'elle ne le sauroit mieux être que par son retour; mais il faut avouer*, lui dit-elle, *que je crains le malheur de M. le Cardinal, & que son retour trop précipité n'empire nos affaires. C'est pourquoi j'ai de la peine à me déterminer là-dessus.* Cette Dame qui étoit intéressée au retour du Cardinal par l'attachement que le Duc son mari avoit à ce Ministre, m'a dit que ce discours de la Reine lui fit une si grande frayeur, qu'au-lieu de le prendre comme un effet de sa sagesse, elle crut que c'étoit une marque de son changement. Elle écrivit promptement au Cardinal, qu'il vînt, & qu'il étoit perdu s'il ne se hâtoit de reprendre sa place. Cet avis fit l'effet qu'il devoit faire. Ce Ministre n'oublia rien pour se mettre en état de suivre le Conseil qu'on lui avoit donné; & peut-

être qu'une ſi grande prudence en la Reine dans la conjoncture de ces temps-là lui ayant déplu, le ſouvenir qu'il en conſerva diminua ſa reconnoiſſance envers elle.

Châteauneuf pour empêcher ce retour, écrivit aux amis qu'il avoit auprès du Duc d'Orléans, pour le perſuader de venir à Poitiers, croyant que lui ſeul étoit capable de s'y oppoſer : mais le Coadjuteur craignant que, ſi la Reine l'en prioit elle-même, il ne fit ce qu'elle demanderoit de lui, l'en détourna; de ſorte qu'il ſe contenta d'envoyer Verdronne à la Reine, pour propoſer l'entremiſe de Chavigny qui ne lui fut point agréable. Pendant que M. Damville fit quelques voyages de Poitiers à Paris, Vineuil y paſſa de la part de Monſieur le Prince, auſſi-bien que Gourville, qui ne s'y arrêta pas, ſachant bien qu'il n'y avoit rien à faire; au-lieu que Vineuil y fut arrêté, pour n'avoir pas bien pris ſes meſures. En effet il n'étoit plus queſtion de traiter; car le Miniſtre qui ſe preſſoit de revenir ſuivant le conſeil de ſes amis, prévint les deſſeins de tous ſes ennemis, & rentra dans le Royaume en ſi bonne compagnie, que le Maréchal d'Hocquincourt, Navailles, Broglie, Mani-

camp, Beaujeu, de Bar, & enfin tous les Gouverneurs de cette frontiere, l'ayant joint le deuxieme Janvier, il ſe vit à la tête d'une petite Armée, mais compoſée de tant de braves gens, & commandée par de ſi bons Officiers qui voulurent en cette occaſion montrer au Cardinal leur affection & leur reconnoiſſance des graces qu'ils en avoient reçues, & qu'ils en eſpéroient encore; qu'il lui fut aiſé de préſerver ſa tête des menaces du Parlement, & de vaincre les obſtacles que le Duc d'Orléans voulut mettre à ſon paſſage. Ce Prince envoya quelques gens de guerre contre lui, qui n'oſerent paroître. Deux Conſeillers du Parlement allerent faire rompre les ponts qui ſe devoient trouver ſur ſon paſſage. L'un d'eux, nommé Bitaut, fut pris priſonnier, & l'autre qui s'appelloit Coudrai-Geniez, prit la fuite; ſi bien que le Cardinal arriva heureuſement à Poitiers le vingt-huitieme de Janvier.

Le Roi alla au-devant avec tout ce qu'il y avoit à la Cour; & la Reine, comme celle qui l'avoit toujours protégé & ſoutenu, s'il faut ainſi dire, contre toute la France, ne put le revoir qu'avec beaucoup de joie. Le Conſeil du Roi avoit caſſé l'Arrêt du Parlement donné contre

le Cardinal Mazarin, & fait défenſes de vendre ſes biens; mais ce n'étoit pas aſſez pour rétablir l'autorité du Roi qui étoit en quelque façon attachée à la ſienne. C'eſt pourquoi cette tête attaquée de tous côtés, & miſe à prix par des Arrêts, au-lieu de l'inquiétude des intrigues de la Cour qui l'auroit bien plus embarraſſée, que les menaces du Parlement, fut dans le même temps remplie du ſoin de toutes les affaires du Royaume qui étoient aſſez grandes pour occuper toute ſa capacité.

Monſieur le Prince avoit envoyé le Duc de Nemours en Flandre, pour ſe mettre à la tête des Troupes que le Roi d'Eſpagne lui envoyoit; & ne pouvant plus réſiſter au Comte d'Harcourt, qui le pourſuivoit avec l'autorité légitime, il mit ſes Troupes dans des quartiers d'hiver, & s'appliqua entiérement à fomenter la révolte de Bourdeaux.

De Duc de Rohan-Chabot, qui avoit toujours été dans les intérêts de M. le Prince, quoiqu'avec plus de retenue que les autres à l'égard du Miniſtre, étant Gouverneur d'Anjou, voulut faire ſoulever Angers; ce qui obligea le Cardinal Mazarin, qui commençoit à former les deſſeins de réduire la Ville de Bour-

deaux, qui étoit le ſiége de l'Empire de Monſieur le Prince, à changer de réſolution, pour aller promptement à Saumur remédier au mal que le Duc de Rohan vouloit faire. La Cour pour cet effet partit de Poitiers le ſixieme de Février. Le Maréchal d'Hocquincourt, Broglie, & Navailles, qui commandoient ſous lui, attaquerent le Duc de Rohan, & le preſſerent de ſi près, qu'il fut contraint de demander une ſuſpenſion d'Armes, dans le temps de laquelle il fut arrêté qu'il ſe retireroit à Paris, & abandonneroit ſon Gouvernement pour un temps; & que le Roi mettroit dans la Ville & Château d'Angers tel de ſes ſerviteurs qu'il lui plairoit pour y commander. Le Pont de Cé, attaqué par le même Maréchal, ſuivit l'exemple de la Ville capitale de cette Province.

Avant que la Cour partît de Saumur, Châteauneuf, dégoûté de ſe voir inutile, prit congé du Roi & de la Reine, & ſe retira à Tours, d'où quelque temps après le Miniſtre lui envoya ordre de s'en retourner en ſa maiſon de Mont-rouge, où il mourut enfin chargé d'années & d'intrigues qui ſont des œuvres bien vuides devant Dieu. Le Commandeur de Jars ſon ami ſe retira auſſi; mais il ſe raccom-

moda après quelque temps de pénitence. Le Vicomte de Turenne, entiérement détaché de M. le Prince, & remis aux bonnes graces du Roi & de la Reine, vint à la Cour, où il fut reçu de Leurs Majeſtés avec beaucoup de marques de leur bienveillance, auſſi-bien que le Tellier, qui fut le premier de tous ceux qui en avoient été exilés pour l'amour de lui, qui fut rétabli.

Les victorieux ne ſont pas toujours invincibles. Saint Luc fut un peu battu par Monſieur le Prince; mais auſſi le Marquis de Montauſier, & du Pleſſis-Belliere, reprirent Xaintes. D'autre côté le Duc de Nemours entrant en France avec les Troupes qu'il amenoit de Flandre, un ſecours ſi conſidérable, & la réputation de Monſieur le Prince relevant ſon parti, qui commençoit à chanceler, fit croire aux mauvais François, que le Roi étoit perdu. La Nobleſſe du Vexin voulut s'oppoſer au paſſage des Troupes étrangeres; mais le Duc d'Orléans conſidérant cette Armée comme ſi c'étoit la ſienne, elle paſſa la Seine à Mantes, & ſe mit entre Chartres & Paris, où le Duc de Nemours, Tavanes, Clinchamp & les Officiers d'Eſpagne s'en allerent recevoir les bénédictions que les Bourgeois

leur donnerent comme aux reſtaurateurs de leur liberté. Mais pendant que les plaiſirs les y amuſoient, & que leurs Troupes prenoient du repos, le Miniſtre acheva l'entrepriſe d'Angers, du Pont de Cé, de Xaintes, & mit la Rochelle en ſûreté. Après cela il jugea qu'il étoit néceſſaire de s'approcher de Paris avec l'Armée du Roi, pour empêcher les progrès de celle que commandoit le Duc de Nemours. La Cour fut à Tours, où le Roi & la Reine reçurent une célebre Députation du Clergé de France, pour faire des remontrances au Roi ſur le tort que le Parlement avoit fait à leur Corps, ne reſpectant point la perſonne d'un Cardinal. L'Archevêque de Rouen, qui portoit la parole, avoit pris ſi bien ſon temps pour faire ſa harangue, que la louange qu'il fit de ce Miniſtre, parut être une approbation authentique par le premier & le plus conſidérable des trois Etats du Royaume, de la réſolution que Leurs Majeſtés avoient priſe de le rappeller.

De Tours, la Cour vint à Blois, où Servien eut ordre de revenir. Il en avoit été exilé avec le Tellier, à cauſe que les Princes le demandoient; mais quelques-uns croyoient que le Cardinal n'en étoit pas content, non plus que de Lionne ſon

neveu, qui fut quelque temps dans une maniere de diſgrace ; Servien qui avoit vu autrefois le Cardinal lui faire la cour pendant qu'il étoit Secrétaire d'État, étoit ſoupçonné, auſſi-bien que de Lionne, d'avoir voulu s'établir l'un & l'autre auprès de la Reine par leur grande capacité pour les affaires d'État, pendant l'abſence de ſon premier Miniſtre, pour l'accoutumer à ſe paſſer de lui. Mais cette diſgrace ne dura pas long-temps, & leur prompt retour fit voir que les ſoupçons qu'on avoit eus de leur fidélité avoient été fort mal fondés ; la crainte du crédit que Monſieur avoit dans Orléans, qui étoit ſon appanage, & le peu de confiance qu'on avoit au Gouverneur, qui étoit le Marquis de Sourdis, firent réſoudre la Cour à quitter le grand chemin qui étoit d'y paſſer pour aller à Gergeau, où Vaubecourt & Palluau ſe devoient joindre pour attendre le Maréchal de Turenne qu'on y envoyoit avec deux mille cinq cents hommes pour les commander. Le Duc de Nemours fit prendre la même route à l'Armée des ennemis, pour ſe ſaiſir de Gien ou de Gergeau, où le Duc de Beaufort ſe devoit rendre avec celle du Duc d'Orléans ; mais le Maréchal de Turenne les ayant prévenus,

le Duc de Beaufort qui vouloit l'en chaſſer, y perdit bien du monde, & fut obligé de ſe retirer. L'on dit alors que l'habileté de notre nouveau Général avoit ſauvé le Roi, la Reine & toute la Maiſon Royale, qui ſans cela ſeroit demeurée en proie aux ennemis, dont toute l'Armée ſe vint camper autour d'Orléans.

Le Duc d'Orléans avoit été conſeillé d'y aller lui-même, pour empêcher le Roi d'y entrer; mais il trouva plus à propos de ne pas quitter Paris, & d'y envoyer Mademoiſelle. Elle y alla avec beaucoup de joie & de réſolution, ſuivie des Comteſſes de Fieſque & de Frontenac, & de pluſieurs autres Dames habillées en Amazones, accompagnées du Duc de Rohan, de quelques Conſeillers du Parlement, & de pluſieurs jeunes gens de Paris. J'ai quelque connoiſſance des ſentimens de cette Princeſſe, qui, de quelque maniere qu'on les tournât, étoient criminels; mais on peut dire en ſa faveur, que ſa paſſion étant légitime, il y avoit quelque choſe de grand & d'excuſable dans ſon action. La bonne mine du Roi, la Majeſté qu'il portoit dans ſes yeux, ſa taille & toutes ſes grandes & belles qualités, n'avoient point de charmes pour elle: la Couronne fermée étoit le ſeul

objet de ſon ambition; & ſi Alexandre pour une pareille paſſion a reçu tant de louanges de ſes injuſtes conquêtes; n'eſt-elle pas en quelque façon excuſable, ſi étant du Sang de nos Rois, elle avoit ſouhaité de voir ſa tête couverte de la même Couronne. Auſſi j'ai ouï dire à la Reine, qu'elle ne l'avoit point blâmée d'avoir été de ce parti dont le Duc d'Orléans ſon Pere étoit le Chef, d'avoir fait la Guerre, ni d'avoir eu des deſirs auſſi nobles que les ſiens; mais qu'elle la blâmoit de ſon emportement, & des rudeſſes qu'elle avoit eues à ſon égard. Mademoiſelle a toujours gâté toutes ſes affaires par l'activité de ſon tempérament, qui l'a fait aller trop vîte & trop loin, en tout ce qu'elle entreprenoit; au-lieu que ſi elle eût eu une conduite plus modérée, toutes choſes lui auroient peut-être mieux réuſſi. Mademoiſelle ſe préſenta à une des portes d'Orléans, & le Garde des Sceaux dans le même temps étoit à une autre porte, qui demandoit à y entrer de la part du Roi; car il y avoit été envoyé pour arrêter ce Peuple ſous ſon obéiſſance, & pour preſſentir, par la maniere dont on le recevroit, ce que la Cour en devoit eſpérer: mais les Principaux de la Ville étoient aſſemblés &

étoient fort empêchés de ce qu'ils avoient à faire. Ce qui fait voir qu'ils euſſent reçu le Roi, s'il y étoit allé d'abord ſans héſiter; car les habitans n'ouvroient la porte ni à Mademoiſelle, ni au Garde des Sceaux. Dans cet intervalle, Mademoiſelle qui ſe promenoit volontiers s'avança de deſſus le foſſé juſque ſur le bord de l'eau. Les Bâteliers la voyant, la vinrent tous ſaluer, avec de grands cris d'allégreſſe. le Comte de Fieſque qui étoit dans la Ville, lui avoit gagné le Peuple par de l'argent qu'il avoit donné. Soit donc par le Peuple, qui étoit dehors, ou par celui qui étoit dedans, la vérité eſt qu'elle paſſa par une petite porte ronde qui donne ſur la Riviere, qui étoit alors murée, & que l'on abattit pour la faire entrer. Auſſi-tôt qu'elle fut dans la Ville, elle fut ſuivie de tout le Peuple avec admiration & applaudiſſement. Elle alla à l'Hôtel-de-Ville : elle ſe rendit la Maîtreſſe des plus puiſſans, & empêcha que le Garde des Sceaux n'y pût entrer. Le Marquis de Sourdis, quoique Serviteur du Duc d'Orléans, ne fut pas content de la venue de Mademoiſelle; il borna ſa puiſſance autant qu'il lui fut poſſible : ſa fermeté & le droit que lui donnoit la qualité de Gouverneur, l'empêcherent de

ſe ſoumettre entiérement à l'obéiſſance que cette Princeſſe deſiroit de lui.

Le lendemain Mademoiſelle, le Duc de Nemours, & le Duc de Beaufort, ſe trouverent au Faubourg d'Orléans, pour aviſer enſemble à ce qu'ils avoient à faire, & pour tenir conſeil; mais au-lieu d'établir un ordre dans leur conduite, il arriva un grand déſordre qui fut avantageux au ſervice du Roi. Les Ducs de Beaufort & de Nemours ſe querellerent. Le Duc de Beaufort lui donna à demi un ſoufflet. On les accommoda auſſi-tôt; & le Duc de Beaufort, qui avoit de l'amitié pour Madame de Nemours ſa ſœur, dit les larmes aux yeux au Duc de Nemours ſon beau-frere tout ce que l'alliance & la bonté lui pouvoit faire dire; mais ce fut inutilement. Le Duc de Nemours depuis cette fâcheuſe aventure, eut une haine implacable contre ce Prince, & cette haine eut enfin une ſuite funeſte contre lui-même.

Quelque temps avant l'entrée de Mademoiſelle dans Orléans, elle avoit écrit une lettre à Madame de Navailles, pour la faire voir à la Reine, par où cette Princeſſe marquoit beaucoup de deſirs de la ſervir, & montroit d'entrer par complaiſance ſeulement dans tout ce qui ſe

paſſoit à Paris; mais elle faiſoit entendre fortement, qu'elle deſiroit qu'on la regardât comme une perſonne qui pouvoit prétendre à la Couronne fermée. Cette lettre, que j'ai vue, fut mal reçue par la Reine, qui étoit trop accoutumée à n'avoir pas grande conſidération pour elle. Mademoiſelle fut ſenſiblement touchée de ce que ſes bonnes volontés n'avoient pas été aſſez bien reçues. Elle en écrivit une autre à la même perſonne par laquelle on voyoit qu'elle étoit perſuadée d'être Maîtreſſe du parti. Elle lui mandoit avoir toujours haï le Miniſtre, comme n'en ayant jamais été bien traitée, déclaroit de vouloir épouſer le Roi, & ſe vantoit qu'elle ſeule avoit empêché les Troupes Royales d'entrer dans Orléans. Elle lui marquoit qu'on ne la devoit pas mépriſer, & qu'elle pouvoit être utile, pourvu qu'elle fût ſatisfaite; mais qu'elle ne la pouvoit être ſans être Reine. Enfin elle témoignoit qu'elle pouvoit mettre les choſes en état, qu'on la demanderoit à genoux, & ajoutoit ces mêmes mots que j'ai pris dans l'original, *que quoique ce Chapitre lui ſoit fort agréable, elle eſt toutefois trop importunée d'en entendre parler, parce que tous ceux de ſon parti croyant lui plaire, ne lui parloient d'au-*

tre choſe. Il y avoit beaucoup d'eſprit dans cette lettre, comme il y en a dans toutes celles qu'elle écrit; mais la Reine ne vouloit pas cette Princeſſe pour ſa belle-fille, & la Guerre qui ſe faiſoit contr'elle & le Roi, n'étoit pas une bonne voie pour y parvenir. Ce que lui fit alors Mademoiſelle, ſur une bagatelle que la Reine à ſon retour me fit l'honneur de me conter, lui déplut. On venoit acheter à Orléans ce qu'il falloit pour la Cour; & comme on lui apporta certaines proviſions pour la cuiſine du Roi, de la Reine & des autres, après les avoir regardées, elle y trouva des mouſſerons, qu'elle prit & les jetta, diſant: *Cela eſt trop délicat, je ne veux pas que le Cardinal en mange.*

Les ordres du Duc de Nemours qui venoient du Prince de Condé à ſon Armée, étoient de paſſer la riviere de Loire pour ſecourir Montron, & marcher vers la Guienne; & ceux du Duc de Beaufort, qui venoient à la même Armée de la part du Duc d'Orléans, qui étoit à Paris, étoient oppoſés à ceux-là, parce qu'il vouloit avoir des forces pour ſe pouvoir défendre contre le Roi, au cas qu'il en fût attaqué, ſoutenir ſa réputation dans le Parlement & parmi le peuple & les empêcher de quitter ſon

parti, ce qui auroit pu arriver s'il étoit demeuré ſans d'autres forces que celles de l'intrigue.

Le Coadjuteur, qui avoit alors toute la confiance du Duc d'Orléans, appuyoit ce deſſein, & augmentoit ſa crainte, afin de rendre cette Armée inutile à Monſieur le Prince qu'il haïſſoit. Il vouloit encore être conſidéré à la Cour, en faiſant voir que la puiſſance étoit tout-à-fait de ſon côté. Cette politique lui ſervit à obtenir promptement le Chapeau qu'il reçut en ce temps-là ſelon l'engagement que le Cardinal Mazarin avoit pris avec lui, & dont j'ai déjà parlé.

Chavigny prétendoit gouverner les deux Princes, Il étoit conſidéré par lui-même & par les emplois que la confiance du Prince de Condé lui donnoit. Il avoit part à celle du Duc d'Orléans : il avoit auſſi ſes intelligences avec le Cardinal par Fabert, pour les choſes qui lui convenoient. Il vouloit faire la paix de la Cour quand les temps ſe rencontreroient propres à y trouver ſes avantages, & il aſpiroit à la gloire d'être employé à la paix générale. Il crut que pour contenter ceux qui demandoient l'éloignement du Cardinal, on pourroit l'envoyer la traiter hors du Royaume avec les Eſpa-

gnols; & lui qui alloit à tout, croyoit, étant nommé à cet emploi avec le Miniſtre, ſe faire valoir par Monſieur le Prince avec les Etrangers, & en dérober toute la gloire au Cardinal. Toutes ces raiſons le perſuaderent qu'il avoit beſoin de la préſence de ce Prince à Paris, & l'obligerent de lui conſeiller de venir à l'Armée, & de quitter la Guienne. Ce conſeil fut reçu volontiers de celui à qui il fut donné, à cauſe qu'en tous lieux M. le Prince ſe trouvoit battu par le Comte d'Harcourt; Dieu le permettant ainſi, pour lui faire voir ſans doute, par le malheur de ſes armes, celui où il étoit tombé en ſe ſéparant des intérêts du Roi.

Le Prince de Condé ſe réſolut donc de quitter la Guienne, & de venir à ſon Armée. Il choiſit le Duc de la Rochefoucault pour l'accompagner, & laiſſa Marſin auprès du Prince de Conti, & Madame de Longueville, tant pour les maintenir unis, que pour avoir ſoin de conſerver Bourdeaux dans ſes intérêts. Les factions y étoient grandes, & l'intelligence mal établie dans ſa famille. Madame de Longueville étoit mal à la Cour: on y craignoit ſon eſprit; & quoiqu'elle eût travaillé par la Princeſſe Palatine à ſe rétablir dans les bonnes graces de

de la Reine, elle ne les avoit pu obtenir. Les Dames qui ont le cœur rempli de passions, & qui en veulent donner à ceux mêmes qu'elles n'aiment pas, sont à craindre en tous partis, & on peut difficilement y prendre confiance. Par cette raison le Prince de Condé ne trouvoit pas en cette Princesse, quoiqu'elle fût sa Sœur, une sûreté toute entiere; & le Prince de Conti, peut-être pour l'aimer trop, la haïssoit quelquefois; car voulant qu'elle le préférât à tout le monde, il avoit de la peine à voir qu'il n'avoit pas assez de part dans ses secrets. Ces différens sentimens, à ce que m'ont dit ceux qui pour lors en étoient les confidens, faisoient naître entr'eux de grandes divisions, & les intrigues des particuliers faisoient beaucoup de désordre dans leur petite Cour. Le Prince de Conti, gagné par le Ministre sans qu'il le crût être, vouloit la paix; & Madame de Longueville, ne la pouvant avoir avec la Cour, ni avec elle-même, vouloit se faire craindre, & de la Cour, & de ses freres. Elle fomentoit la Guerre tant qu'il lui étoit possible; & le Prince de Conti & elle, par des motifs différens, tâchoient de se rendre les Maîtres tant du Parlement,

que du peuple de Bourdeaux. Ils appuyoient particuliérement le peuple, dont les Aſſemblées ſe faiſoient en un lieu nommé *l'Ormée*, qui donna le nom à la Faction de cette Ville, tant que la Guerre dura.

Le Duc de la Rochefoucault quitta volontiers Bourdeaux pour ſuivre le Prince de Condé; car les charmes de Madame de Longueville, qui avoient fait toute ſa joie, faiſoient alors ſon déſeſpoir. Sa paſſion avoit changé de nature; & au-lieu d'elle, la jalouſie occupoit entiérement ſon cœur. Il la ſoupçonnoit d'avoir voulu plaire au Duc de Nemours, & ce ſoupçon lui cauſoit de grandes angoiſſes. Il ne ſe peut pas faire qu'ayant eu tant de part aux bonnes graces d'une ſi grande Princeſſe, il n'en reſſentît la perte avec beaucoup d'amertume; mais, outre la préférence d'inclination qu'il croyoit qu'elle n'avoit plus pour lui, il crut qu'elle ne prenoit plus de part à ſes intérêts, & qu'elle avoit abandonné le ſoin de ſa fortune, qu'il conſidéroit autant que celle qu'il aimoit. Il avoit ſurpris de ſes lettres, à ce qu'il m'a dit depuis lui-même, par leſquelles il lui ſembloit qu'elle le vouloit perdre auprès du Prince de Condé

ſon frere, & qu'elle avoit oublié ſes ſervices & ſes maiſons raſées. Il ne faut donc pas s'étonner s'il fut ſenſible à tant de grandes choſes, & ſi l'inconſtance lui parut un crime le plus énorme que l'on puiſſe commettre; car plus il lui étoit glorieux d'avoir eu quelque part dans un cœur que tant d'honnêtes gens deſiroient poſſéder, plus auſſi lui devoit-il être dur de s'en voir chaſſé par un autre. Il le ſentit auſſi avec trop d'excès, & fut blâmé avec juſtice d'avoir ſuivi trop aveuglément ſon dépit, & de l'avoir porté trop loin; car ce dépit le fit devenir, d'amant, ennemi, & d'ennemi, ingrat, par les cruelles offenſes qu'il fit alors à cette Princeſſe, qui allerent au-delà de ce qu'un Chrétien doit à Dieu, & de ce qu'un homme d'honneur doit à une Dame de cette qualité; le ſouvenir de l'amitié paſſée devant ce me ſemble laiſſer dans l'ame une impreſſion de reconnoiſſance & de douceur, capable d'empêcher que la vengeance n'éclate au-dehors, lors même qu'intérieurement l'ame eſt remplie de rage & de déſeſpoir. Leur changement commun quelque temps après en fit un autre bien plus grand en Madame de Longueville: il lui fit connoître que

les créatures étoient indignes de ſon eſtime & de ſon affection : elle en a fait depuis un meilleur uſage, ſe donnant elle-même entiérement, & d'une maniere tout-à-fait admirable, à celui qui, étant ſon Créateur, méritoit ſeul qu'elle fût uniquement à lui. Sa vertu a été ſi grande, & ſa converſion ſi parfaite, que par elle on a eu ſujet d'admirer en notre ſiecle les effets de la Grace, & les merveilles que Dieu opere dans nos ames, quand il lui plaît de les éclairer de ſa lumiere, & que d'un grand pécheur il veut faire un Saint Paul & un Saint Auguſtin. M. le Prince ayant donné les ordres néceſſaires pour obvier à tous les maux que pouvoient produire les diviſions de ſa famille, ſe ſépara du Prince de Conti à Agen, où il eut à ſoutenir l'effort de ce Peuple, qui voulant faire ſon devoir ſe révolta contre lui. Le Prince de Condé, quittant le Prince de Conti ſon frere, lui recommanda de ſe confier à Marſin & à Laîné, de tous ſes intérêts, puis il partit pour l'Armée, ſuivi du Duc de la Rochefoucault, du Prince de Marſillac ſon fils, de Guittaut, Chavagnac, & Gourville, d'un Valet-de-Chambre, & de quelques autres. Ils ſuivirent tous le Marquis de Levi, qui avoit un Paſ-

ſe-port du Comte d'Harcourt, pour ſe retirer lui & ſon train en ſa maiſon en Auvergne. Monſieur le Prince, faiſant cette courſe, traverſa toute la France avec de grands périls; mais l'adreſſe & l'habileté de Gourville l'en ſauverent.

En arrivant dans la Forêt d'Orléans, il fut reconnu par quelques Cavaliers de l'avant-garde de ſon Armée, ce qui leur donna une joie incroyable à cauſe du beſoin qu'elle avoit de lui. La diviſion des Chefs qui la commandoient, & l'arrivée du Roi avec ſon Armée, les mettoient en état qu'ils ne pouvoient eſpérer de reſſource qu'en la venue de Monſieur le Prince, qui par ſa valeur & ſa conduite, pouvoit faire des miracles que ceux de ſon parti n'oſoient eſpérer que de lui ſeul.

Auſſi-tôt après que le Prince de Condé fut arrivé, il fit marcher ſon Armée à Montargis qu'il prit, & le laiſſa rempli de bled & de vin pour s'en ſervir en un beſoin : delà elle alla à Château-Regnard. Gourville y arriva en même temps, qui revenoit de Paris, où le Prince de Condé l'avoit envoyé de la Charité, vers le Duc d'Orléans, & vers ſes amis du Parlement, pour ſavoir leurs ſentimens ſur ce qu'il avoit à faire. Les avis

qu'il reçut par lui furent différens. Gourville m'a dit qu'une partie lui conſeilloit de ſe tenir à l'Armée ; étant certain que pendant qu'il y ſeroit, toute la puiſſance réſideroit en ſa perſonne, & qu'il ſeroit le Maître du parti du Parlement, & de la Cour : tous néanmoins s'accordoient en cela, qu'il falloit attaquer l'Armée du Roi, & faire quelque action d'éclat, qui leur redonnât du crédit & des forces. Chavigny étoit d'avis qu'il revînt à Paris, quand il le pourroit faire, attendu que le crédit du Coadjuteur, alors devenu Cardinal de Retz, augmentoit trop, auſſi-bien que les cabales de la Cour dans le Parlement. Il vouloit auſſi, par la préſence du Prince diminuer la faveur de ſon rival, & augmenter la ſienne.

Dans ce même temps, le Prince de Condé reçut avis que la Brigade du Maréchal d'Hocquincourt étoit encore dans des Quartiers ſéparés aſſez proche de Château-Regnard, & que le lendemain elle ſe devoit joindre à celle du Vicomte de Turenne ; ce qui le fit réſoudre à l'heure même avec toute ſon Armée d'aller droit attaquer le Maréchal d'Hocquincourt, avant qu'il eût le temps de la raſſembler, & de ſe retirer vers le

Maréchal de Turenne. Il le fit, & enleva d'abord cinq Quartiers. Il mit en déroute les Troupes du Roi, & prit leur bagage. Trois mille chevaux furent pris, tout fut renverſé, une partie ſe ſauva, & le reſte fut pouſſé près de quatre heures vers Auxerre. Cette défaite eût été encore plus grande, ſi M. le Prince n'eût reçu avis que le Vicomte de Turenne paroiſſoit, lequel par ſa ſage conduite, ſa prudence, & ſa fermeté, arrêta la victoire de M. le Prince, & ſauva ce jour-là, le Roi & la France, qui ſe virent dans cet inſtant en un grand péril, par les heureux ſuccès de Monſieur le Prince. Les Ducs de Nemours & de Beaufort montrerent en ce jour, que s'ils n'avoient de la modération, ils avoient du moins beaucoup de valeur. Le premier eut un coup de piſtolet au travers du corps, qui fut grand, mais favorable. le Duc de la Rochefoucault & le Prince de Marſillac ſon fils, y firent des actions qui auroient été dignes de louanges, s'il étoit poſſible d'en donner à des François, qui au-lieu de ſervir le Roi, travailloient à le perdre.

On vint à Gien donner au Roi & à la Reine la nouvelle de la déroute des Troupes du Maréchal d'Hocquincourt,

avec amplification ; & l'alarme y fut grande. Le Roi à ce que m'écrivit alors mon frere qui l'avoit ſuivi en tout ce voyage, monta à cheval avec ce qu'il y avoit auprès de lui de gens de qualité, & ſortit de la Ville ; mais le Miniſtre l'ayant arrêté au commencement de la Plaine, l'empêcha de ſuivre ſes généreux ſentimens, qui dans ſa plus grande jeuneſſe lui euſſent fait aimer la gloire. Pendant qu'on chargeoit le bagage, & qu'on faiſoit tenir les caroſſes tous prêts à paſſer le pont, qu'on ſongeoit même à rompre en cas de beſoin, après que la Cour y auroit paſſé, tous les Volontaires furent avec le Duc de Bouillon à l'Armée, où ils trouverent une grande allégreſſe parmi les Soldats, parce que le bruit avoit couru que le Roi y venoit : tous crierent *Vive le Roi*, & *Bataille* : mais la nouvelle arriva peu de temps après que la perte n'avoit pas été fort grande, & que M. le Prince s'étoit retiré dans ſes Quartiers, & le Vicomte de Turenne dans les ſiens.

L'Armée du Roi étant retirée, M. le Prince fit prendre à la ſienne le chemin de Châtillon. Il y tarda deux jours, puis delà il s'en alla à Paris, & laiſſa le commandement de ſon Armée à Clinchamp & au

Comte de Tavannes. Il amena avec lui les Ducs de Nemours, de Beaufort, & de la Rochefoucault, & alla jouir des applaudiſſemens qui l'attendoient après un voyage ſi périlleux, & enſuite une Victoire accompagnée de tant d'éclat & de gloire. Ils furent en effet aſſez grands pour le pouvoir pleinement ſatisfaire.

Madame de Chevreuſe & le Coadjuteur, firent beaucoup d'intrigues, pour le priver de ce triomphe. Ils avoient même gagné le Maréchal de l'Hôpital, pour empêcher qu'il ne fût reçu dans Paris, mais le Duc d'Orléans qui aimoit à avoir des ſeconds, fortifié par les ſerviteurs du Prince de Condé, le ſoutint malgré leurs obſtacles. Alors on vivoit dans Paris avec peu de ſûreté, & beaucoup de troubles. L'Hôtel de Nevers penſa être pillé, attendu qu'on ſoupçonnoit Madame du Pleſſis-Guenegaut à qui eſt cette maiſon, de travailler à la paix, & d'être fidelle au Roi. Elle n'en étoit pas accuſée à tort; car elle faiſoit alors tous ſes efforts, pour lui rendre ſervice, étant en grand commerce avec Fouquet, créature du Cardinal Mazarin. Des Dames de qualité, en paſſant par le Pont-neuf un de ces jours-là, cou-

rurent fortune d'être jettées dans la riviere par des coquins qui faiſoient impunément beaucoup d'inſolences & de méchancetés. L'Armée des Princes, manquant de fourages vers Châtillon, fut conduite à Étampes, où ils crurent qu'elle pourroit ſubſiſter long-temps avec abondance de vivres.

Le vingt-deuxieme, M. le Prince alla au Parlement prendre ſa ſéance avec le Duc d'Orléans. Il y fut reçu, venant de donner un combat contre le Roi. Ces Princes proteſterent au Parlement de leurs bonnes intentions, pour juſtifier le motif de leurs armes, & dirent qu'ils déclaroient encore, que pourvu que le Mazarin s'éloignât de la Cour, lui & ſes adhérens, ils mettroient auſſi-tôt les armes bas. Ils mirent cette derniere clauſe, afin qu'en cas qu'on leur ôtât le prétexte du Mazarin, il en reſtât encore un qui pût durer dix ans; taxant tous les jours quelque nouvelle perſonne d'être de ce parti, attendu qu'ils pouvoient comprendre toute la Cour ſous le nom de Mazarins & d'adhérens.

Ce jour il y eut de grands cris d'alégreſſe en faveur des Princes, & nul n'oſa jamais parler pour le Roi, ni repréſenter qu'il n'étoit pas juſte de recevoir le

Prince de Condé, tout ſanglant encore des combats qu'il venoit de donner contre lui. Les Députés du Parlement, qui avoient été porter au Roi les remontrances par écrit que le Parlement avoit ordonnées contre le retour du Cardinal Mazarin, firent ce jour-là leur relation, & ſe plaignirent de n'avoir pas été bien reçus, ni les remontrances lues en préſence du Roi ſelon l'ancien uſage. Toute la Compagnie en fut ſcandaliſée; les Gens du Roi firent de grandes exclamations, & dirent que le Roi leur avoit répondu qu'il envoyeroit quérir les Informations contre le Cardinal, qu'après les avoir lues & vues, il les manderoit pour leur faire réponſe. La Compagnie cria fortement contre cela, quoique ce fût une choſe dans l'ordre, & conſeillée par le Premier-Préſident, qui étoit alors tout-à-fait attaché au ſervice du Roi, & qui en ſavoit plus qu'eux.

On donna avis à Paris à Monſieur le Prince, que Mioſſens & le Marquis de Saint Megrin, Lieutenans-Généraux, marchoient de Saint-Germain à Saint-Cloud, avec deux canons, à deſſein de chaſſer cent hommes du Regiment de Condé, qui s'étoient retranchés ſur le Pont, & qui en avoient rompu une ar-

che, Monſieur le Prince monta à cheval avec ce qui ſe trouva auprès de lui, à deſſein d'y aller. Le bruit de cet Exploit ayant été répandu par Paris, huit ou dix mille hommes le ſuivirent, tant honnêtes gens que Bourgeois; ce qui fit que les Troupes du Roi ſe contenterent de tirer quelques coups de Canons, & de ſe retirer. Monſieur le Prince, voulant profiter de la bonne volonté de ces Bourgeois, les mena à Saint-Denis, où il y avoit une garniſon de deux cents Suiſſes. Ses Troupes y arriverent à l'entrée de la nuit; & ceux de dedans ayant pris l'alarme, la donnerent aux aſſiégeans. Le Duc de la Rochefoucault m'a dit, que Monſieur le Prince étant au milieu de 300 chevaux, & cette Compagnie étant compoſée de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de qualité dans ſon parti, s'en vit abandonné dès qu'on eut tiré trois mouſquetades, & qu'il demeura auprès de lui, lui ſeptieme. Ce Prince fit entrer ſes gens dans Saint-Denis, par les vieilles brêches qui n'étoient point défendues; & après, tout ce qui l'avoit abandonné le vint trouver, chacun alléguant une excuſe particuliere de ſa faute, dont la honte étoit commune à tous. Les Suiſſes voulurent défendre

quelques baricades dans la Ville ; mais étant preſſés ils ſe retirerent dans l'Abbaye, & ſe rendirent deux jours après priſonniers de Guerre. On n'y fit point de déſordre ; mais le ſoir de ce même jour les Troupes du Roi la reprirent ; & Deſlande, Capitaine du Régiment de Condé, que Monſieur le Prince y avoit laiſſé pour commander, ſe retira à ſon tour dans l'Égliſe, où il tint trois jours. Quoique cette action ne fût pas célebre, elle ne laiſſa pas d'avoir quelque éclat : elle augmenta la bonne volonté des Bourgeois en faveur du Prince de Condé ; car chacun étoit bien-aiſe de pouvoir dire qu'il avoit été à la Guerre avec lui.

Le Duc de Rohan travailloit à ſon ordinaire à porter les Princes à l'accommodement. Chavigny, quoiqu'ennemi du Cardinal, vouloit la même choſe, afin de parvenir à ſes fins, qui alloient à vouloir toujours, ſoit d'une façon, ſoit d'une autre, faire un beau perſonnage ſur le Théatre. Tous deux conſeillerent à Monſieur le Prince de penſer à une paix avantageuſe. Les propoſitions qui avoient été faites en particulier à Chavigny par Fabert, lui plaiſoient beaucoup : car comme il a été dit, pour

engager par lui le Duc d'Orléans, & Monſieur le Prince à penſer à s'accommoder, le Cardinal l'avoit laiſſé eſpérer qu'ils iroient enſemble traiter la paix générale ; & ſur cette eſpérance, Chavigny vouloit celle de la Cour & des Princes : ce qui plaiſoit au Miniſtre, non-ſeulement pour en prétendre ce bon effet, mais encore plus pour affoiblir l'intrigue, & déſunir les Conjurés & ceux qui deſiroient ſa perte, & pour empêcher les progrès que le Prince de Condé auroit pu faire à la tête d'une Armée.

En cette occaſion, ſa fineſſe ordinaire lui réuſſit ſelon ſes deſſeins. Monſieur le Prince conſentit à laiſſer aller à Saint-Germain où étoit la Cour, le Duc de Rohan, Chavigny, & Goulas, tous trois chargés des intérêts du Duc d'Orléans & des ſiens. Le premier ne demandoit que l'éloignement du Miniſtre, & M. le Prince vouloit la même choſe, avec de grands accompagnemens. Il avoit beaucoup de perſonnes à contenter, ſes amis, les Bourdelois, ſes Troupes, le Prince de Conti, & le Public. Il demandoit l'établiſſement d'un Conſeil, & pouvoir du Roi de traiter la paix générale, & d'y pouvoir travailler ſelon

les propoſitions juſtes & raiſonnables dont on conviendroit. Cet article étoit agréable à Chavigny, par la part qu'il prétendoit y avoir, & par l'eſpoir de ſe voir bientôt en pouvoir de ſe venger entiérement du Cardinal Mazarin. L'ordre exprès qu'il reçut en même temps des deux Princes de ne le point voir, & de ne point traiter avec lui, ne lui déplaiſoit pas non plus ; car ne l'aimant point, il lui ſembloit que ſon abaiſſement lui donnoit à lui en ſon particulier une gloire bien relevée ; mais ſouvent nous nous trompons dans nos projets.

Le voyage de Chavigny ne lui fut nullement avantageux. Il revint ſans avoir rien conclu ; ce qui étonna tous ceux de ſon parti, qui avoient cru, le voyant ſi empreſſé & ſi occupé du deſir de la paix, qu'il avoit sûreté de la part du Miniſtre d'y pouvoir réuſſir. Non-ſeulement il avoit traité avec le Cardinal, ce qui dans le vrai n'étoit pas un grand crime, mais Monſieur le Prince avoit trouvé mauvais de ce qu'il n'avoit inſiſté que ſur l'établiſſement d'un Conſeil néceſſaire, pareil à celui que le feu Roi par ſon avis, avoit ordonné peu avant ſa mort, & que moyennant cela il devoit porter M. le Prince à conſentir que le Miniſtre & lui

allaſſent traiter la paix générale. L'article ſecret étoit, que le Cardinal, après la concluſion de la paix, pourroit demeurer en France. Ce Traité ſi racourci ne plut point à Monſieur le Prince : il ſe réſolut de ne plus donner de part dans ſes affaires à Chavigny ; car lui-même deſiroit être celui qui devoit aller traiter la paix générale. Il voulut donc envoyer de ſa part Gourville à la Cour, chargé d'une inſtruction dreſſée par lui en préſence de la Ducheſſe de Châtillon, & des Ducs de Nemours & de la Rochefoucault.

Voici à peu près ce que contenoit cette inſtruction de Gourville ; & c'eſt de lui-même que je l'ai ſu.

Premiérement, Monſieur le Prince ne vouloit plus traiter paſſé cette fois. Il promettoit ſincérement d'exécuter ce qui ſeroit accordé ; comme de même il vouloit qu'on lui tînt ce qu'on lui promettroit. Il demandoit préciſément que le Cardinal Mazarin ſortît du Royaume, & allât à Bouillon.

II. Que M. le Duc d'Orléans, & M. le Prince, euſſent le pouvoir de faire la paix générale, & que M. le Prince pût envoyer en Eſpagne, & ajuſter le lieu de la Conférence.

III. Il demandoit un Conſeil compo-

ſé de gens tels qu'ils en conviendroient. Il vouloit régler les Finances, Amniſtie générale, & récompenſe pour ceux qui les avoient ſervis; des graces pour les Bourdelois, diminution de Tailles de la Guienne, de grands avantages pour le Prince de Conti, pour le Duc de Nemours, un Gouvernement & un Brevet de Prince pour le Duc de la Rochefoucault, pareil à celui du Duc de Bouillon & de Guimené, & un Gouvernement ou de l'argent pour les particuliers, que Marſin & du Daugnon, fuſſent Maréchaux de France, le rétabliſſement de M. de la Force dans ſon Gouvernement de Bergerac, & le reſte; moyennant quoi M. le Prince promettoit de bonne foi de quitter les armes, & conſentir à tous les avantages du Cardinal, à ſa juſtification, & à ſon retour en France dans trois mois, dans le temps que le Prince, ayant ajuſté les points de la paix générale avec les Eſpagnols, ſeroit ſur le lieu de la Conférence avec les Miniſtres, & promettoit de ne point ſigner la paix qu'après le retour du Cardinal.

Le Cardinal écouta les propoſitions de Gourville, & y parut facile: ſans doute que cette facilité étoit feinte, & qu'il eſpéra le remede de ce qui pouvoit lui

en déplaire ; par les difficultés qui naturellement devoient ſe trouver à les exécuter. Il arriva en effet que le Duc de Bouillon s'y oppoſa auſſi-tôt, & demanda pour lui un Duché qu'il deſiroit qu'on retirât des mains de M. le Prince, pour faire partie de ſa récompenſe de Sedan. Cette demande arrêta la négociation chimérique de Gourville ; & le Cardinal ſe contenta de le renvoyer à M. le Prince, pour lui expoſer cette difficulté, afin d'y trouver du remede.

Comme les grands deſſeins ſont ſouvent traverſés par les fantaiſies & les intérêts des particuliers, le Cardinal de Retz s'oppoſa auſſi à cette derniere négociation, parce qu'elle ſe ſeroit faite ſans lui. Il crut que le Duc d'Orléans, & M. le Prince, étant réunis à la Cour, il perdroit ſon crédit, que la Guerre qui apparemment éloigneroit ou perdroit M. le Prince, le rendroit en ſon particulier le maître de l'eſprit du Duc d'Orléans, & que par-là il ſe feroit conſidérer davantage. Chavigny ſe joignit à lui par cet intérêt, ſoit de concert avec lui, ou agiſſant lui ſeul : il détourna le Duc d'Orléans d'y penſer, parce qu'il ne vouloit point d'une paix, qu'il n'auroit point faite, ni propoſée.

Dans cet état, une Dame voulut avoir la gloire de décider de la deſtinée d'un grand Prince, & d'avoir part à la plus éclatante affaire de l'Europe, qui étoit alors cette paix de la Cour, qui paroiſſoit devoir être ſuivie de la générale, c'eſt-à-dire, s'il eut été poſſible de la faire aux conditions qui avoient été propoſées. Madame de Châtillon haïſſoit Madame de Longueville : l'émulation de leur beauté, & du cœur du Duc de Nemours, qu'elles vouloient poſſéder l'une & l'autre, faiſoit leur haine. Madame de Châtillon avoit vengé le Duc de la Rochefoucault, en ce qu'elle avoit emporté ſur Madame de Longueville l'inclination de ce Prince, qui s'étoit donné entiérement à elle. Cette belle veuve ne haïſſoit pas le Duc de Nemours : cette conquête lui plaiſoit ; mais ayant toujours eu quelque prétention ſur les bonnes graces de M. le Prince, elle n'étoit pas fâchée non plus de conſerver quelque domination ſur l'eſprit de ce Héros, que toute l'Europe eſtimoit : ſi bien qu'elle fit deſſein de l'engager à laiſſer conduire cette négociation par elle. Son deſſein fut de faire la paix, ſans que Madame de Longueville y eût aucune part, ni par la gloire, ni par ſes intérêts ; & ne voulant pas faire de per-

fidie au Duc de Nemours, elle le lui fit trouver bon, & l'engagea de rompre tout commerce avec Madame de Longueville. Elle ſe ſervit du Duc de la Rochefoucault & de ſes paſſions, pour faire approuver ſa conduite au Duc de Nemours, & pour preſſer M. le Prince de ſe confier à elle, & de vouloir écouter ſes conſeils. Le Duc de la Rochefoucault m'a dit, que la jalouſie & la vengeance le firent agir ſoigneuſement, & qu'il fit tout ce qu'elle voulut. Comme cette Dame deſiroit auſſi ſe faire riche, elle ſut tirer alors un préſent de M. le Prince, qui, pouſſé à cette libéralité par ſon jaloux négociateur, lui donna, en qualité de parent, la Terre de Marlou, & ſur-tout un pouvoir très-ample de traiter la paix avec le Cardinal Mazarin. Elle alla donc à la Cour, & y parut avec l'éclat que lui devoit donner une ſi grande apparence de crédit ſur l'eſprit de M. le Prince; mais le Cardinal ne crut pas poſſible qu'elle pût être ſi abſolue maîtreſſe de ſon ſort. Il s'imagina ſelon la raiſon, que M. le Prince avoit voulu lui complaire, mais que de tels Traités ne ſe pouvoient pas faire de cette ſorte: ou plutôt il ne voulut pas faire la paix dans des temps où il ne l'auroit pas faite aſſez avan-

tageuſe pour le Roi & pour lui ; mais agiſſant à ſon ordinaire, il gagna du temps, & amuſa le Prince de Condé, pendant qu'il faiſoit la Guerre tout de bon en Guienne, & que par-tout les Armes du Roi étoient victorieuſes. Madame de Châtillon revint à Paris pleine d'eſpérances & de promeſſes, & le Cardinal plus habile & plus fin que ſes ennemis, tira de ſa négociation un plus ſolide bien, qu'il n'en auroit reçu alors de l'accommodement.

Le Maréchal de Turenne ayant avis que Mademoiſelle, paſſant par Étampes, avoit voulu voir l'Armée des Princes en Bataille, fit marcher ſes Troupes, & arriva au faubourg d'Étampes, avant que celles de l'Armée qui étoit logée dans cette Ville fuſſent en état de défendre leur quartier. Il fut forcé & pillé, M. de Turenne & d'Hocquincourt ſe retirerent au leur, après avoir défait mille ou douze cents chevaux des meilleures Troupes de M. le Prince, & amené pluſieurs priſonniers. Dans ce même temps ſe faiſoient pluſieurs négociations & pluſieurs voyages par les Députés du Parlement vers le Roi, tous demandant l'éloignement du Miniſtre ; & ſelon les occurrences, ils étoient traités avec douceur, ou rudeſſe.

L'heureux ſuccès d'Étampes fit réſoudre le Cardinal de l'aſſiéger, avec toute l'Armée Royale. Il y avoit lieu pour pluſieurs raiſons, d'en eſpérer une bonne iſſue: le deſſein en étoit beau, & pouvoit faire voir aux ennemis de l'État, que le Roi ne manquoit pas de forces, ni ſon Miniſtre de courage; mais le Duc de Lorraine vint arrêter ce deſſein. Il y avoit long-temps que les Princes l'attendoient avec impatience, & le Miniſtre avoit empêché ce ſecours par quelque accommodement, qu'il prétendoit avoir fait avec ce Duc; mais ſa légéreté ordinaire ne put le fixer à ce qui peut-être lui auroit été plus avantageux. Il vint avec ſes Troupes qui camperent près de Paris: elles firent de grands déſordres, & furent à quelques-uns de très-juſtes châtimens de leurs fautes. Ils n'oſerent s'en plaindre: les crimes volontaires rendent d'ordinaire les hommes plus patiens, que la Philoſophie des plus ſéveres Stoïques.

Le peuple ayant demandé à l'Hôtel-de-Ville que la Châſſe de Sainte Genevieve fût deſcendue & portée en Proceſſion, pour chaſſer le Mazarin, & avoir la paix; la Proceſſion ſe fit avec la cérémonie ordinaire. Pendant cette pieuſe action, M. le Prince, pour gagner le

peuple, & ſe faire Roi des Halles auſſi-bien que le Duc de Beaufort, ſe tint dans les rues & parmi la populance, lorſque le Duc d'Orleans & tout le monde étoit aux fenêtres, pour voir paſſer la Proceſſion. Quand les Châſſes vinrent à paſſer, M. le Prince courut à toutes, avec une humble & apparente dévotion, faiſant baiſer ſon chapelet, & faiſant toutes les grimaces que les bonnes femmes ont accoûtumé de faire; mais quand celle de Sainte Genevieve vint à paſſer, alors comme un forcené, après s'être mis à genoux dans la rue; il courut ſe jetter entre les Prêtres, & baiſant cent fois cette Sainte Châſſe, il y fit baiſer encore ſon chapelet, & ſe retira avec l'applaudiſſement du Peuple. Ils crioient tous après lui, diſant: *Ha! le bon Prince! Eh! qu'il eſt devot!* Le Duc de Beaufort, que Monſieur le Prince avoit aſſocié à cette feinte dévotion, en fit de même, & tous deux reçurent de grandes bénédictions, qui n'étant pas accompagnées de celles du Ciel, leur devoient être funeſtes ſur la Terre. Cette action parut étrange à tous ceux qui la virent. Il fut aiſé d'en deviner le motif qui n'étoit pas obligeant pour le Roi, mais il ne lui fit pas grand mal.

Le Roi qui alors recevoit de continuel-

les députations du Parlement, ayant par une réponſe écrite, témoigné déſirer de contenter ſes peuples, & montré vouloir faire quelques Conférences ſur ce ſujet, avoit ordonné qu'on députât tout de nouveau les mêmes Députés. L'affaire à leur retour ayant été miſe en délibération dans la Compagnie en préſence des Princes, il fut dit que les deux Députés, les Préſidens de Maiſons & de Némond, retourneroient vers le Roi. Ils partirent le 13 de Juin pour Melun, & deux jours auparavant on avoit accordé entre le Roi d'une part, le Duc de Lorraine & les Princes de l'autre, une ſuſpenſion d'Armes de ſix jours, afin de travailler à la paix.

Il y eut quelque diſpute entre M. le Prince, & le Duc de Lorraine, touchant leurs rangs; mais le dernier ſembla s'en relâcher; & comme il traitoit avec tous, il traitoit auſſi avec le Roi. Lui qui ne cherchoit que ſes intérêts, prit ce parti, comme celui dans lequel il devoit trouver ſes avantages. Les choſes étant en bon état, & le Duc de Lorraine étant dans ſon Armée, le Roi fit approcher la ſienne pour l'obliger à conclure, ou à combattre. Le Roi en même temps écrivit au Roi d'Angleterre, & le pria

pria, comme ſon bon frere qui deſiroit le bien public & la paix générale, d'aller voir ce Duc, & de l'obliger à le venir trouver. Le Roi d'Angleterre, qui étoit à Paris, partit auſſi-tôt, quoiqu'il vît clairement qu'il déſobligeoit ſon Oncle, le Duc d'Orléans, & s'en alla au Camp du Duc de Lorraine, qui étoit à trois lieues de Paris. Il trouva en arrivant que les deux Armées ſe battoient, & que l'avant-garde du Roi commençoit déjà d'attaquer les Troupes Lorraines. Le Roi d'Angleterre qui étoit là pour parler de paix, s'arrêta tout court, manda au Duc de Lorraine, qu'il étoit venu pour travailler à le mettre d'accord avec le Roi, & qu'il s'étonnoit de trouver les choſes en cet état. Le Duc le venant auſſi-tôt trouver, lui témoigna en être auſſi ſurpris que lui; & ſoit en effet ou en apparence, il ſe plaignit de la Cour, diſant qu'on l'amuſoit de négociations & de Traités de paix, & que cependant on l'attaquoit par force. Dans ce même moment, Beaujeu arriva de la part du Roi, qui aſſura le Duc de Lorraine, que cette attaque n'étoit rien que pour le forcer à s'accommoder, & ſupplia le Roi d'Angleterre de travailler à la paix. On mit papier ſur table, & ce jour Samedi quinze Juin,

venant ſur le ſeize, on fit un accommodement qui parut plus avantageux au Roi qu'à ce Prince; car il n'en tira point d'autre profit que de s'en retourner ſans aucune perte.

La rage du peuple & la colere des Princes fut grande, quand ils virent l'effet de cette négociation. Les Bourgeois de Paris témoignoient de l'amour aux ennemis du Roi, & de la haine à ſes amis, ou à ceux qui ceſſoient d'être ſes ennemis, tant cette Ville étoit alors éloignée des ſentimens que de bons ſujets doivent avoir pour leur Souverain. Lorſque le Duc de Lorraine étoit arrivé dans cette Ville mutine, & qu'il avoit entendu les cris de joie que le peuple jettoit à ſon arrivée, il avoit dit qu'il n'eût jamais cru pouvoir entrer dans Paris comme ennemi du Roi, & y être auſſi-bien reçu qu'il l'étoit.

Enſuite de cet accommodement, M. le Prince ſe réſolut d'aller à ſon Armée, de peur que celle du Roi ne l'attaquât en chemin. L'ayant tirée d'Étampes, il la rejoignit à Linats, & la mena loger vers Villejuive, puis à Saint-Cloud, où elle fut aſſez long-temps. J'étois demeurée juſqu'alors dans Paris, où l'abſence de la Reine & la vue de la révolte m'avoit

incommodée; mais ſachant la Cour à Saint-Denis, je fis réſolution d'y aller, & de m'échapper de Paris, d'où il étoit difficile de ſortir ſans quelque péril, à cauſe que les portes étoient gardées. Je le fis à l'aide d'un caroſſe de Mademoiſelle, qui me mena juſqu'à Chaillot : puis de-là je fus eſcortée par mon frere, lequel étant venu de Sant-Denis pour me quérir, avoit été reconnoître les endroits par où nous pouvions paſſer; & quoique ce jour tous les environs de Paris fuſſent couverts de Troupes du Roi & de M. le Prince, nous paſsâmes heureuſement par un chemin de traverſe, & allâmes rejoindre la Cour qu'il y avoit long-temps que j'avois quittée. Nous trouvâmes que l'Armée étoit occupée à paſſer la riviere, pour aller battre les ennemis à Saint-Cloud, où ils étoient encore; mais M. le Cardinal ayant eu avis qu'ils quittoient ce poſte, & qu'ils marchoient cette nuit du premier au ſecond, pour aller à Charenton, fit auſſi-tôt repaſſer notre Armée pour prendre cette même route, & nous vîmes de nos fenêtres, le matin à notre réveil à Saint-Denis, les dernieres Troupes de l'arriere-garde filer vers Paris, pour aller attaquer celles des Princes,

que la nôtre rencontra vers le Fauxbourg de Saint-Martin, tirant vers celui de Saint-Antoine.

D'autre côté, M. le Prince voyant l'Armée du Roi groſſie des Troupes du Maréchal de la Ferté, & qu'il ne pouvoit faire paſſer la ſienne par Paris comme il l'avoit eſpéré, pour s'aller poſter dans cette langue de terre qui fait la jonction de la Marne avec la Seine, fut obligé de la faire marcher à l'entrée de la nuit le premier de Juillet; & pour arriver sûrement où il vouloit aller, avant que l'Armée du Roi le pût joindre, il les fit paſſer par le Cours & par le dehors de la Ville, qui étoit ce même chemin que nous avions pris peu d'heures auparavant & où nous pensâmes rencontrer, & paſſer avec les premieres Troupes de ſon avant-garde. C'eſt une terrible aventure pour une femme poltronne, que de ſe voir en telle Compagnie, mais comme ces gens marchoient en ordre, & que leurs Officiers étoient à leur tête, ils ne nous auroient pas fait de mal. Il faut dire auſſi à la louange de tous, que jamais il n'y a eu de Guerre, qui ſe ſoit faite avec moins d'animoſité. Nous avons ouï & vu des menaces, des inſolences & des

crieries, même de mauvaiſes actions, mais non pas ces maſſacres & barbaries, que nous liſons dans les Hiſtoires, & que les autres révoltes ont produites. Ces moutons de M. le Prince, car ils paroiſſoient tels, croyant toujours qu'on leur ouvriroit quelqu'une des portes, paſſerent en cotoyant Paris, depuis la Porte Saint-Honoré, juſqu'à celle de Saint-Antoine, pour prendre le chemin que j'ai marqué. Je ne connus le péril où j'avois été, qu'après qu'il fut paſſé, & que le lendemain de grand matin je me vis réveillée du bruit des Tambours de l'Armée du Roi, qui, ſelon que je l'ai déjà dit, alloit à celle de M. le Prince pour la combattre. Dans ce deſſein, on fit aller le Roi à Charonne. Il ſe plaça ſur un petit côteau, afin qu'il pût voir de ce lieu une action qui devoit être ſelon toutes les apparences la perte de Monſieur le Prince, & la ruine du parti rebelle, avec la fin de la Guerre Civile.

La Reine ſe leva ce jour-là de grand matin, & alla aux Carmelites *, paſſer au pied des Autels une ſi importante journée. Je fus l'y trouver auſſi-tôt avec l'émotion & le battement de cœur qu'on

* Carmelites du Couvent de Saint-Denis.

devoit avoir dans une pareille occaſion, où l'on voyoit de ſi près la perte inévitable de tant de braves gens, qui compoſoient ces deux partis. Là, elle ſut auſſi-tôt que Saint-Megrin, pour avoir eu trop de chaleur & s'être trop précipité, avoit été tué dans une rue étroite, où il avoit imprudemment fait avancer la Compagnie des Chevau-Legers du Roi qu'il commandoit. Le Fouilloux, Enſeigne des Gardes de la Reine, y fut tué auſſi. Mancini neveu du Cardinal Mazarin, brave & jeune, & déjà honnête homme, y fut bleſſé à mort: il paya de ſa vie & de ſon ſang le malheur de ſon Oncle, qui paroiſſoit être le prétexte de cette injuſte Guerre. La Reine les regretta tous infiniment, & comme il lui ſembloit qu'ils étoient tués à ſes yeux, elle en parut beaucoup plus touchée, que dans les autres occaſions où le Roi & elle avoient perdu de bons ſerviteurs. Cette Princeſſe fut toujours pendant ce combat à genoux devant le Saint Sacrement, excepté les momens qu'elle recevoit des Couriers qui la faiſoient aller à la grille apprendre la mort de quelqu'un du parti du Roi. Sa ſouffrance fut grande, puiſque je puis dire que le crime de ſes ennemis n'effaçoit

point en elle le regret qu'elle avoit de leur perte : elle ſentoit de la douleur pour ceux qui mouroient pour le ſervice du Roi, & ceux qui périſſoient dans le parti contraire, avoient encore quelque part à ſa pitié. Je vis ſes peines ; car j'eus l'honneur d'être ſeule auprès d'elle preſque tout le jour. Madame de Senecey qui l'avoit ſuivie, ſe trouva mal : elle demeura roujours dans une cellule du Couvent, ſans approcher de la Reine ; mais la Princeſſe Palatine la vint trouver ſur le ſoir de ce terrible jour. M. le Prince y acquit une éclatante gloire par les belles actions que ſa valeur lui fit faire, par ſa conduite qui fut eſtimée & louée dans tous les deux partis, & par l'avantage qu'il eut de ne pas périr lui & toutes ſes Troupes, comme ſelon toutes les maximes de la Guerre, à ce que dirent les plus vaillans, cela devoit arriver. Il ne fut attaqué que dans le moment qu'il ſe put ſervir des retranchemens que les Bourgeois du Fauxbourg Saint-Antoine avoient faits, pour les garantir d'être pillés des Troupes du Duc de Lorraine ; & ce bonheur fut ce qui le ſauva, en lui donnant le moyen d'employer à ſa défenſe le grand cœur & cette extrême capacité qui le rendoit

un des plus grands Capitaines qui ait été dans l'Europe. Heureux en toute maniere, s'il n'avoit point terni par ſa révolte les grands ſervices qu'il a rendus à la France, à laquelle on peut dire qu'il a fait beaucoup de bien & beaucoup de mal.

Le Duc de Nemours, qui combattit toujours auprès du Prince de Condé, eut treize coups ſur lui ou dans ſes Armes. On vint dire à la Reine qu'il étoit mort. Je remarquai qu'elle eut la bonté de le regretter, comme un ennemi qui avoit du mérite, & en qui même elle croyoit d'aſſez bonnes intentions pour la Paix. Le Duc de la Rochefoucault y reçut une mouſquetade, qui lui perça le viſage au deſſous des yeux, dont à l'inſtant il perdit quaſi la vue. On vit le jeune Prince de Marſillac ſon fils, le ramener au travers de Paris dans cet état pitoyable, qui lui faiſoit voir en ſa propre perſonne, l'erreur univerſelle de tous les hommes, qui pour l'ordinaire trouvent leur perte où ils ont cru trouver leur bonheur. Il a depuis recouvré la vue; & à peu-près dans le même temps ſa raiſon lui a fait connoître, qu'encore que l'aveuglement de l'ame paroiſſe accompagné de quelques charmes, il eſt

pire

pire que celui des yeux, & nous cauſe des maux bien plus véritables. Je lui ai ouï dire depuis à lui-même, admirant l'application qu'il avoit eue à ce qui ſe paſſoit alors, qu'en l'état où il étoit, ſa ſeule penſée fut de faire pitié au peuple par l'horreur de ſa bleſſure, & que depuis la Porte Saint-Antoine juſqu'à l'Hôtel de Liancourt, où il fut porté, il parla continuellement à tous ceux que la compaſſion obligeoit de s'arrêter à le regarder, les exhortant d'aller ſecourir Monſieur le Prince; ce qui peut-être ne lui fut pas nuiſible. Le Duc de Navailles, qui commandoit les Troupes du Roi du côté de Piquepuce, après les avoir poſtées avantageuſement, pouſſa celles de Monſieur le Prince, & ce fut-là où furent tués & bleſſés tant de perſonnes de marque, tous braves gens & de mérite, & entr'autres Flamarin, qui fut un des plus regrettés.

Les Pariſiens juſqu'alors avoient été ſpectateurs paiſibles de ce grand combat: une partie étoit gagnée par les ſerviteurs du Roi, & même on a dit que les Officiers de la Colonelle, qui étoit alors en garde à la Porte Saint-Antoine, étoient du nombre; car ils empêchoient de ſortir & d'entrer dans la Ville. Le

Duc d'Orléans étoit au Luxembourg obſédé par le Cardinal de Retz, qui vouloit ſe défaire du Prince de Condé, & le laiſſer périr. Il diſoit qu'il avoit fait ſon accommodement avec la Cour, & que ce combat étoit une comédie. Ce Prince demeuroit occupé de ſes doutes, & ne faiſoit nul effort pour ſecourir M. le Prince. Mademoiſelle voyant cette perplexité, le vint réveiller, en lui repréſentant fortement ſon devoir, & l'obligation où l'honneur & le ſang l'engageoient envers celui qui haſardoit ſa vie & celle de ſes amis pour la cauſe commune. Elle lui dit que les bleſſés & les mourans qu'on rapportoit du combat, faiſoient aſſez & trop funeſtement voir que M. le Prince n'avoit point fait ſon accommodement ſans lui; enfin, le Duc d'Orléans ſe laiſſa toucher à ſes perſuaſions. Elle alla porter ſes ordres à l'Hôtel-de-Ville, pour faire prendre les armes aux Bourgeois. Delà, elle alla voir le combat de deſſus les Tours de la Baſtille : on a même cru qu'elle commanda au Gouverneur de faire tirer le canon ſur les Troupes du Roi : mais elle m'a depuis dit que cela n'avoit point été fait par ſon ordre. Je ſais pourtant que le Roi & la Reine en furent perſuadés, & peut-être

que ce fut avec raiſon. Quoiqu'il en ſoit, elle alla elle-même à la Porte de Saint-Antoine diſpoſer non-ſeulement tous les Bourgeois à recevoir M. le Prince & ſon Armée, mais encore à ſortir & combattre pour lui. Elle fit ouvrir les portes, & animant les Bourgeois à le favoriſer, elle le ſauva & l'empêcha de périr; ce qui étoit indubitable, s'il fût demeuré plus long-temps expoſé aux forces du Roi, & à la vaillance des Nôtres. Tant de gens de qualité que l'on rapportoit du combat ou morts ou bleſſés, acheverent par cet objet d'émouvoir le peuple en faveur de M. le Prince. Il fut donc reçu en triomphe, & entra dans la Ville l'épée à la main, & véritablement couvert de ſang & de pouſſiere. Il fut loué, & reçut mille bénédictions de tout le peuple.

Le Miniſtre voyant que le canon de la Baſtille avoit criminellement tiré ſur les Troupes du Roi, les fit ſagement retirer; & quoique cette journée ne lui fut pas favorable, comme il avoit eu lieu de l'eſpérer, il parut ne ſe point laiſſer abattre à la mauvaiſe fortune, & ſouffrit la perte de ſon neveu avec une conſtance très-grande, quoiqu'il en fût en effet ſenſiblement affligé.

Monſieur le Prince & Mademoiſelle,

qui en ce jour firent chacun de leur côté des actions mémorables, furent tous deux à plaindre, d'être engagés à ſoutenir une injuſte Guerre, qui les priva des louanges, qu'en une autre occaſion ils auroient méritées. J'aurois un grand plaiſir à leur en pouvoir donner autant qu'en ce cas ils en mériteroient, s'ils avoient combattu pour une cauſe légitime; mais une bonne Françoiſe n'en peut pas dire davantage.

Le ſoir de ce grand jour, la Reine fut occupée au ſoin de ſecourir les Soldats bleſſés, qu'on avoit apportés à Saint-Denis, pendant & après le combat. On fit une infirmerie de la Halle & de la grande Salle de l'Abbaye; mais on eut de la peine à trouver aſſez de paille pour les coucher, & des bouillons pour les nourrir. J'étois logé dans la grande chambre au-deſſus de cet appartement, faute de logis, je n'avois pas eu le loiſir d'aller coucher dans le Monaſtere des Filles de Sainte-Marie, où elles n'étoient pas, & que la Reine m'avoit fait marquer le ſoir précédent. Ainſi il m'y fallut demeurer encore la nuit. Le lendemain ſortant de cette chambre, je paſſai dans cette Salle, où je vis beaucoup de bleſſés, dont la plus grande partie ſe mouroient; mais

quaſi tous demandoient à manger avec une avidité non-pareille, & pas un ne penſoit à ſon ſalut. Ce tableau de la miſere humaine me fit faire quelques lamentations ſur le malheur de la Guerre; mais enfin il n'y a rien dans l'Univers que le Seigneur n'ait fait: il tire ſa gloire de tout, & en toutes choſes il faut toujours dire, *Gloria in excelſis Deo.*

Les négociations des particuliers qui agiſſoient par intérêt recommencerent; mais Monſieur le Prince par le bon état de ſes affaires ne vouloit plus de Paix. Le Cardinal ce jour-là reçut par moi un billet de Longeuil, qui par les ordres de Chavigny renouvelloit au Cardinal la propoſition d'aller à la paix générale. Il la goûta de telle ſorte alors, que le Duc de Bouillon me vint trouver de ſa part dans la chambre de la Reine, & me demanda avec empreſſement ſi Longeuil parloit de la part du Prince de Condé? Je lui dis que oui, parce que je le croyois ainſi; mais après que j'eus écrit à Longeuil je vis bien que non, à cauſe qu'il ne me fit pas de réponſe poſitive. En agiſſant de cette maniere, il ſuivoit ſon naturel; car comme je penſe l'avoir déjà dit, il entamoit toujours de nouvelles matieres, & ne leur donnoit point de forme, ni de fin.

Chavigny, qui s'étoit alors raccommodé avec le Prince de Condé, & tous ceux de ce parti, furent d'avis qu'il profitât de la bonne diſpoſition où le peuple paroiſſoit être pour lui. Ils propoſerent une Aſſemblée à l'Hôtel-de-Ville, pour y faire reconnoître le Duc d'Orléans Lieutenant-Général de la Couronne de France; qu'enſuite on s'uniroit inſéparablement, pour procurer l'éloignement du Cardinal; qu'on pourvoiroit le Duc de Beaufort du Gouvernement de Paris, en la place du Maréchal de l'Hôpital; & qu'on établiroit Brouſſel Prévôt des Marchands, au-lieu de le Febvre : mais cette Aſſemblée, dont on croyoit tirer de ſi grands avantages, fut une des principales cauſes de la ruine de ce parti, dont le crédit diminua viſiblement après une violence horrible qui ſe fit en cette occaſion, & penſa faire périr tout ce qui ſe trouva à l'Hôtel-de-Ville. Dieu qui vouloit regarder la France en pitié, fit perdre à M. le Prince par cette voie, tous les avantages que la bataille de Saint-Antoine lui avoit donnés. Lorſque l'Aſſemblée ſe tenoit, on ſuſcita une troupe compoſée de toutes ſortes de gens armés, qui vinrent crier aux portes de la Maiſon de Ville, qu'il falloit qu'on leur livrât à

l'heure même tous les amis du Cardinal Mazarin, & que tout paſsât ſelon les volontés de M. le Prince.

D'abord on crut que ce bruit n'étoit qu'un effet ordinaire de l'impatience du même peuple; mais quand ceux qui étoient aſſemblés virent que la foule, le bruit & le tumulte augmentoient, qu'on mettoit le feu aux portes, & qu'on tiroit aux fenêtres, alors il ſe crurent tous perdus. Pluſieurs pour éviter le feu, s'expoſerent à la fureur du Peuple, & beaucoup de gens y furent tués de toutes ſortes de conditions, & de tous les partis. Voilà la ſeule fois que cette Guerre Civile a produit des actions de cruauté; mais celle-là, comme telle, en fut auſſi le remede. J'étois auprès de la Reine à Saint-Denis, quand on lui vint dire cette nouvelle. On y ajouta que l'Hôtel-de-Ville étoit en feu, & toute la Ville à feu & à ſang; ce qui peu d'heures après ne ſe trouva pas tout-à-fait véritable. La Reine apprit ce funeſte accident, & le ſentit avec l'horreur que méritoit un tel déſordre. Chacun de nous fit des vœux pour le ſalut de cette Ville, où la confuſion étoit ſi grande, & que nous regardions enfin, avec cet amour que l'on doit avoir pour ſa Patrie.

Quelques jours après le feu de l'Hôtel-de-Ville, je partis de Saint-Denis, pour m'en aller à la Campagne paſſer le temps fâcheux de la Guerre, où j'attendis paiſiblement que la paix fût faite, pour revenir à la Cour. On ne pouvoit vivre à Saint-Denis, qu'en allant au fourage; & je n'avois pas aſſez de valets pour y être ſervie commodément : par cette raiſon je me privai moi-même de la préſence de la Reine, qui faiſoit toujours toute ma joie. J'ai lieu de croire qu'en la quittant, je perdis auſſi ce favorable moment de la fortune qui ne revient preſque jamais, quand on eſt aſſez malheureux pour le laiſſer échapper. Le Miniſtre méditoit une volontaire abſence, pour ôter aux Princes & au Peuple le prétexte du Mazarin; & me voyant alors auprès de la Reine la ſeule en qui il pût prendre quelque confiance, il me demanda un jour, ſans préambule, ni ſans me rien expliquer, ce que je deſirois pour être ſatisfaite? Moi qui n'avois dans l'eſprit que les horreurs de la guerre, & qui en voulois fuir les incommodités, je lui répondis imprudemment que je m'en allois en Normandie, qu'il n'étoit pas temps qu'il penſât à moi, & qu'à ſon retour j'eſpérois qu'il ne m'oublieroit pas. Je ne m'apper-

çus de la faute que j'avois faite, & de ſon deſſein, qu'après que je fus partie. J'en reçus la punition que je méritois ; car encore qu'il eût ſujet d'être content de ma conduite, il me fit connoître enſuite que les hommes ne penſent à bien faire, que ſelon leurs beſoins ou leurs fantaiſies. Ja laiſſai la Reine dans de grandes eſpérances de pouvoir vaincre bientôt ſes ennemis, par les intelligences qu'elle & ſon Miniſtre avoient dans Paris, & ce qui étoit arrivé à l'Hôtel-de-Ville en paroiſſoit une puiſſante raiſon. Je vis même avant que de partir quelques Préſidens du Parlement, qui ſe vinrent rendre auprès du Roi; les ſages de cette Compagnie, dont les intentions en général n'avoient point été ſans doute déterminément criminelles, reprenant des lumieres plus conformes à la raiſon, ſe guérirent de l'entouſiaſme de vouloir réformer l'État. Ils ſe ſéparerent des plus factieux, & peu après ſe retirant quaſi tous de Paris, ſe rangerent à leur devoir, & firent voir que les François ne ſont pas ſi infideles en effet, qu'ils le paroiſſent quelquefois.

Un chacun demandoit la cauſe & la ſource de ce qui s'étoit fait à l'Hôtel-de-Ville. Non-ſeulement on ne la ſut pas à

Saint-Denis; mais on ignore encore qui eſt celui qui a pu autoriſer une action ſi barbare, qu'on a toujours attribuée à M. le Prince, plus qu'à aucun autre. Mais ceux qui en veulent juger plus favorablement, croient que M. le Duc d'Orléans & M. le Prince, s'étoient tous deux ſervis de l'entremiſe du Duc de Beaufort, pour faire peur à ceux qui étoient pour le Roi, & que les ordres de ce Prince étant mal donnés, ou mal entendus, le mal fut plus grand qu'ils n'avoient voulu, & les intentions moins terribles & moins pernicieuſes qu'elles le parurent par les effets. Ce qui le devoit perſuader à tous, fut que Monſieur le Prince fit ce qu'il put en cette occaſion pour empêcher l'augmentation du mal; mais cela n'effaça nullement l'impreſſion que cette violence fit dans tous les eſprits, ni la haine qui la devoit ſuivre. Par ce ſoupçon incertain, la puiſſance des Princes devint en horreur aux gens de bien, & les yeux de tous s'ouvrirent pour voir le malheur où leur révolte les engageoit : la juſte & douce domination de leur Souverain leur parut un bien ineſtimable; & ils réſolurent de la rechercher comme leur unique bonheur. Cependant les Princes, ne croyant pas être ſi près de la fin de leur puiſſance

qu'ils l'étoient en effet, ne penſoient qu'à l'établir par de nouveaux moyens.

Ils propoſerent de créer un Conſeil compoſé des Princes du Sang & du Chancelier Seguier, à qui la perte des Sceaux avoit fait perdre la patience. On y ajoutoit les Princes de leur parti, les Ducs & Pairs, Maréchaux de France, & Officiers généraux, deux Préſidens du Parlement, & le Prévôt des Marchands, pour juger définitivement de tout ce qui concernoit la Guerre & la Police. Mais ce deſſein leur réuſſit auſſi mal que l'autre; car il eut des ſuites très-funeſtes, en ce quel le Duc de Nemours & le Duc de Beaufort, déjà naturellement ennemis, quoique beaux-freres, ſe querellerent tout de nouveau pour le rang, & ſe battirent à Paris derriere l'Hôtel de Vendôme à coup de piſtolet. Le Duc de Nemours attira ſur lui la colere du Ciel, en ce qu'il força le Duc de Beaufort à ce combat. Il y fut tué, & ſa mort fut pleurée de tous ceux qui connoiſſoient le mérite de ce Prince, infiniment aimable, & doué de beaucoup de belles qualités. Ce ne fut pas ſans ſujet, que je vis la Reine regretter ſa perte, quand à la journée de Saint-Antoine elle le crut mort; car il en avoit uſé ſi généreuſement à l'égard

du Roi, qu'il avoit mandé au Miniſtre ; que ſes prétentionsn'empêcheroient point la paix, & qu'il renonçoit de bon cœur à tous ſes avantages, pour rentrer dans ſon devoir, dont il ne s'étoit écarté que par malheur, & par l'engagement d'amitié où il s'étoit trouvé avec M. le Prince. Le Duc de la Rochefoucault m'a dit depuis, qu'il y avoit renoncé auſſi, quoique dans le vrai on ait eu ſujet de croire, qu'il n'étoit pas indifférent aux articles qui ſe propoſoient toujours pour lui, lors qu'on parloit de paix.

Depuis ces déſordres, l'autorité du Roi commença à reprendre des forces, & celle des Princes diminua tout-à-fait. Le Prince de Condé, n'ayant plus ſes deux amis, les Ducs de Nemours & de la Rochefoucault, qui le pouſſoient toujours à l'accommodement, ſe laiſſa enfin engager avec les Eſpagnols, d'autant plus que Madame de Longueville l'en preſſoit. Il ſe voyoit haï dans Paris depuis le feu de l'Hôtel-de-Ville. Il étoit tenté par les belles promeſſes des Étrangers; & les charmes de Madame de Châtillon qu'il ne haïſſoit pas, n'eurent point aſſez de force pour l'empêcher de s'embarquer avec eux. Il fit néanmoins dans ces derniers temps quelque ſemblant de

vouloir traiter avec le Miniſtre; mais il prenoit en effet ſes meſures pour la Guerre. Il offrit au Duc de la Rochefoucault le même emploi du Duc de Nemours : il ne l'accepta point, à cauſe de ſa bleſſure, qui le menaçoit encore alors de perdre la vue, ſi bien que le commandement de l'Armée fut donné au Prince de Tarente, fils du Duc de la Trimouille. Elle étoit dans Paris, n'oſant tenir la Campagne; & une ſi mauvaiſe Compagnie faiſoit haïr davantage M. le Prince, dont les affaires empiroient tous les jours. Les Eſpagnols qui ne le vouloient pas laiſſer périr, firent revenir une ſeconde fois le Duc de Lorraine, avec un Corps aſſez conſidérable. Ce Prince crut avoir aſſiégé l'Armée du Roi, & il ſe trompa : car elle ſe retira heureuſement de ſes retranchemens.

Dans ce même temps, M. le Prince tomba malade d'une fiévre continue. Sur la fin de ſa maladie, Chavigny l'ayant été voir, ce Prince, ſur quelques dégoûts qu'il avoit eus de ſa conduite, s'aigrit contre lui, & lui dit quelques paroles fâcheuſes, dont Chavigny fut ſi touché, que revenant chez lui, il tomba malade, & mourut de rage. M. le Prince qui ſe portoit mieux alors, l'étant allé voir comme il étoit à l'extrêmité, parut le regretter; & une

perſonne qui étoit préſente à cette viſite, m'a dit que les yeux lui rougirent, & qu'il voulut par une maniere de déſeſpoir s'arracher les cheveux ; mais après l'avoir regardé, il dit en s'en allant, & ſe moquant de ſon agonie, *qu'il étoit laid en diable* *.

Ce Miniſtre infidele à ſon Roi, mourut conſommé par l'ardeur de ſon ambition, & par les rudes effets de celle d'autrui. Il ſe repentit à l'heure de ſa mort, de s'être laiſſé emporter à la vanité de ſes deſirs ; & pour ſatisfaire à la Juſtice de Dieu, il laiſſa une grande ſomme de deniers aux pauvres, mais qui ne furent point donnés, parce que la prudence humaine & les intérêts de ſa famille changerent ſes ordres. Sa faveur avoit été ſi grande dans les temps du feu Roi, & du Cardinal de Richelieu, qu'elle l'avoit mis en état d'en procurer aux autres. Il avoit eu l'honneur d'être mis au nombre de ceux qui, à la Régence, ſembloient deſtinés au Gouvernement de l'État. Étant déchu de cette place, il avoit travaillé inutilement par toutes voies pour s'y rétablir. *Dominus autem irridebit eum, quoniam proſpicit quod venit dies ejus* **.

* Madame du Pleſſis Guenegaut, amie de Chavigny, m'a dit ces particularités. ** Pſ. David.

Les affaires des Princes empiroient, & le Cardinal, pour donner le temps aux bons ſerviteurs du Roi de le ſervir, & de faire connoître aux Pariſiens la tromperie où les tenoit la haine opiniâtre & extravagante qu'ils avoient contre lui, ſe réſolut enfin de quitter la Cour pour quelque temps; mais comme l'abſence eſt toujours dangereuſe à un Miniſtre, avant que de partir, il voulut encore tenter un accommodement avec M. le Prince. Il envoya Langlade au Duc de la Rochefoucault, avec des conditions de paix preſque conformes à ce que M. le Prince avoit paru ſouhaiter; mais ce Prince étant entraîné par ſa deſtinée ne les voulut pas écouter, & les offres du Roi d'Eſpagne lui firent naître de nouvelles penſées dans l'eſprit. Il ſe mit par cette voie dans la néceſſité de quitter la France : ce qui arriva peu de temps après.

Le Miniſtre partit auſſi; mais avant qu'il s'éloignât, le Prince de Condé fit donner un dernier Arrêt contre lui, où il étoit accuſé de tenir le Roi priſonnier. Le Duc d'Orléans ſe fit déclarer Généraliſſime des Armées du Roi, & tous deux firent ce qu'ils purent pour faire valoir l'autorité du Conſeil qu'ils avoient mal établie. Tous ces entrepriſes leur ayant

mal réuſſi, M. le Prince fut enfin contraint de s'en aller en Flandres cueillir de nouveaux lauriers. Ils ont eu le malheur de déplaire à ſon légitime Seigneur; mais ils n'ont pas laiſſé d'augmenter en tous lieux ſa gloire & ſa haute réputation. Il eſt même à préſumer qu'il ſentit beaucoup de joie d'avoir forcé ſon ennemi le Mazarin à fuir le premier.

Après le départ du Cardinal Mazarin, qui eut la ſatisfaction de laiſſer un Parlement établi à Pontoiſe *, des principaux de celui de Paris, le Roi alla à Compiegne, où il reçut de toutes parts des marques de la fin prochaine de la révolte, & du repentir de ſes peuples. Le parti des Princes étant affoibli par l'abſence du Miniſtre, & le prétexte de l'illuſion dans laquelle ils avoient vécu juſqu'alors anéanti, tous les bons François rentrerent dans leur devoir.

Le Cardinal de Retz ſe voulut donner le mérite de la paix; &, ſuivant l'inclination du Duc d'Orléans, ſe remettre par cette belle voie aux bonnes graces du Roi. Il prétendit en ces derniers temps l'avoir bien ſervi, & ſes amis le diſoient ainſi, mais tant de perſonnes alors s'empreſſerent de bien faire, que ſes ſervices

* Le Cardinal partit de Pontoiſe le 19 Août.

n'eurent

n'eurent pas beaucoup de mérite, ou s'ils en eurent, il fut aiſément effacé par le ſouvenir des factieuſes entrepriſes qui les avoient précédés, & qui étoient fortement gravées dans le cœur de la Reine.

La Cour étant à Compiegne, le Roi y reçut les proteſtations de fidélité de ſes peuples; & voulant revenir à Paris, il y envoya une Amniſtie générale. Il chaſſa les principaux Frondeurs, & força par ſa préſence le même Duc d'Orléans de quitter cette grande Ville, où il jouiſſoit d'une puiſſance injuſte. Ce Prince fut obligé de fuir à la vue du Roi, qu'il n'avoit point voulu venir trouver, quoique le Duc d'Amville, avant que le Roi y arrivât, lui en eût porté l'ordre. En refuſant de voir le Roi, qui avoit eu la bonté de le vouloir ſouffrir, & de lui offrir le pardon des choſes paſſées, il fallut qu'il évitât par ſon exil le chagrin de voir toutes ſes entrepriſes accompagnées de honte & de malheur; mais comme il demeura quelque temps indécis ſur ce qu'il avoit à faire, le Roi & la Reine qui regardoient ſon abſence comme néceſſaire, approchant de Paris *, & voyant qu'il

* Retour du Roi à Paris, le 21 Octobre.

y étoit encore, tinrent conſeil dans leur caroſſe pour y prendre leur réſolution ; & il y fut conclu, ſelon ce que la Reine me fit l'honneur de me dire à mon retour de Normandie, d'envoyer des Troupes droit au Luxembourg, pour ſe ſaiſir de ſa perſonne. Le Duc d'Orléans, en ayant été averti, & ſachant les maux dont il étoit menacé, partit de Paris à l'inſtant même que le Roi y entra, & fut ſe repoſer de ſes fâcheuſes & inutiles ſollicitudes, en ſon Château de Blois, où le détrompement des vaines fantaiſies de la grandeur & de l'ambition produiſit en lui le deſir des véritables & ſolides biens qui durent éternellement ; & il eut ſujet alors de s'eſtimer heureux d'avoir été malheureux.

Mademoiſelle eut ordre de quitter les Thuilleries où elle avoit logé juſqu'alors. Elle partit donc, pour aller à Saint-Fargeau regretter toutes ſes peines, auſſi mal payées qu'elles avoient été peu méritoires, & peu agréables à celui qui en avoit été la cauſe.

Cette heureuſe paix ramena le Roi dans Paris le 21 d'Octobre. Il entra à cheval accompagné du Roi d'Angleterre, & ſuivi du Prince Thomas qui ſembloit être demeuré à la place du Cardinal

Mazarin, de plusieurs Princes, Ducs, Pairs, Maréchaux de France, & Officiers de la Couronne, &c. La Reine venoit après en carosse, & Monsieur étoit avec elle. Cette entrée fut vue des Parisiens avec une extrême joie, & leurs acclamations furent infinies. Le Cardinal de Retz complimenta le Roi & la Reine, à l'entrée du Louvre avec tout le Clergé: ce qui ne leur fut pas un spectacle désagréable. Aussi-tôt après, le Roi réunit les deux Parlemens en un, lui défendit de se mêler d'Affaires d'État, exila qui il lui plut, & logea au Louvre, pour ne le plus quitter; ayant éprouvé par les fâcheuses aventures qu'il avoit eues au Palais Royal, que les Maisons particulieres & sans fossés ne sont pas propres pour lui. Le lendemain 22, par l'ordre du Roi, le Parlement fut assemblé dans la Galerie du Louvre, où le Roi étant en son Lit de Justice, leur ordonna ce que je viens de dire.

Après le retour du Roi, environ vers Noël, le Cardinal de Retz, forcé par la nécessité de la bienséance, vint au Louvre pour saluer le Roi & la Reine. Ces deux Royales personnes avoient résolu de le faire arrêter, quand il viendroit leur faire la révérence; mais il

avoit été long-temps à ſe réſoudre d'y venir. Sa viſite ſoulagea la Reine d'une grande inquiétude. Il y avoit deux mois que le Roi & elle attendoient une bonne occaſion, pour exécuter leur deſſein comme néceſſaire à leur repos. Pradelle qui avoit cet ordre, avoit ſupplié le Roi de le lui donnet ſigné de ſa main; parce qu'il jugeoit, que ne devant pas manquer ce coup, il ſe trouveroit peut-être forcé de lui faire perdre la vie, plutôt que de le laiſſer échapper. Mais la Reine, plus Chrétienne que politique, ne pouvoit ſe réſoudre par aucun intérêt de conſentir à une action de vengeance & de cruauté; ſi bien que le Roi & elle étant de même ſentiment, attendoient que Dieu voulût, en béniſſant leurs bonnes & juſtes intentions, leur donner le moyen de s'aſſurer de lui d'une maniere plus douce : ce qui arriva en effet ſelon leurs ſouhaits. Ce fameux Perturbateur de la Cour, s'étant donc réſolu d'aller rendre ſes devoirs à Leurs Majeſtés, ſe rendit d'abord chez le Maréchal de Villeroi, puis delà, voulant aller chez le Roi, qui avoit été averti par l'Abbé Fouquet qu'il étoit dans le Louvre, il le rencontra comme il deſcendoit chez la Reine, ſa Me-

re; & ſe ſervant en cette occaſion de cette judicieuſe modération qui a paru depuis ſi excellemment pratiquée par lui en toutes ſes actions, il lui fit bon viſage, & lui demanda s'il avoit vu la Reine? Le Cardinal de Retz lui ayant répondu que non, il le convia amiablement de le ſuivre, & en même temps commanda à Villequier, Capitaine de ſes Gardes de l'arrêter quand il ſortiroit de chez la Reine; ce qui s'exécuta ponctuellement. Ainſi finit en lui le reſte de la Fronde. Il en avoit été le Chef & la Source, & il fut le dernier abattu. J'ai ouï depuis conter ces particularités au Roi & à la Reine, ſa Mere, un jour qu'ils en parlerent enſemble devant moi.

Le Cardinal Mazarin étoit à Sedan, attendant l'exécution de ce grand exploit. Comme il avoit ſenti de l'incommodité de n'avoir pas eu aſſez d'argent pour ſe défendre puiſſamment contre ſes malheurs, il voulut réparer ce défaut; & plus par amour pour lui-même, qu'en haine de ſes ennemis, il ſe voulut venger de toute la France, en l'épuiſant d'argent pour en remplir ſes coffres. Il revint à Paris le 3 Février 1653, & dans ce même temps, je revins auſſi de Normandie; de ſorte que mes Mémoi-

res ne ſeront plus mêlés des lumieres d'autrui. Je n'écris d'ordinaire, que ce que je ſais par moi-même, & ceux qui en ſont ou les Acteurs ou les Confidens.

Après le glorieux retour du Cardinal, la Cour, le Parlement, & toute la France, commença à ſe ranger ſous ſa puiſſance : les Eſprits détrompés de leurs dégoûts apperçurent par l'expérience qu'ils avoient faite de tant de maux, que ſa domination valoit mieux que la fauſſe liberté qu'ils avoient ſouhaitée. Les peuples qui l'avoient mépriſé, commencerent à le craindre : & ayant repris plus de reſpect pour lui, qu'ils n'en avoient jamais eu, ils s'accoutumerent, non-ſeulement à le ſouffrir, mais encore à l'encenſer, & comprirent alors qu'il falloit en faveur de ſon bonheur, ou de ſes bonnes qualités, lui pardonner ſes défauts. Il s'appliqua auſſitôt à finir la Guerre de Bourdeaux, afin d'être plus en pouvoir de ſe défendre contre l'étranger.

Le Prince de Conti, & Madame de Longueville, qui étoient encore dans cette Ville rebelle, ſoutenant les reſtes d'un parti entiérement abattu, ſe défendirent contre lui par toutes les mau-

vaiſes voies que la tyrannie leur put fournir. Ils perſécuterent tous ceux qui parurent vouloir ſervir le Roi, & firent de grandes injuſtices, dont l'un & l'autre ont eu beaucoup de repentir : le Prince de Conti étant devenu dévot auſſi-bien que Madame de Longueville ſa ſœur, en a depuis fait dans ce même lieu de publiques réparations, & la beauté de ſa pénitence a ſurpaſſé de beaucoup la laideur de ſes fautes. Cette puiſſance qu'ils garderent quelque temps de cette ſorte, ne pouvant ſubſiſter long-temps contre l'autorité légitime, il fallut enfin abandonner leur Fortereſſe, & ſe ſoumettre à ce qu'il plut au Roi de leur ordonner. Madame la Princeſſe, le Duc d'Anguien, le Prince de Conti, & Madame de Longueville, en partirent le 24 Juillet 1653, pour aller chacun dans les lieux dont on étoit convenu avec eux.

Le Duc de Candale eut l'honneur de finir cette Guerre, où la facilité qu'il eut à vaincre ne diminua pas ſon mérite à l'égard du Roi & du Miniſtre. Il paroiſſoit deſtiné à épouſer Mademoiſelle de Martinozzi, niéce du Cardinal : ainſi il ne pouvoit qu'il ne fût loué ſur toutes ſes actions, puiſque le rayon de la fa-

veur l'environnoit; mais il avoit tant de belles qualités qu'il auroit pu la prétendre par lui-même, ſi le mérite la pouvoit donner.

Le Prince de Conti après la Guerre, ſe voyant exilé & mal à la Cour, quitta ſes Bénéfices, & fit demander Mademoiſelle de Martinozzi pour lui-même, s'eſtimant heureux de devenir le neveu de celui qu'il avoit haï, & mépriſé pour ami. Cette alliance ne parut pas d'abord convenir à la grandeur & à la naiſſance de ce Prince; mais l'éclat de la fortune du Cardinal Mazarin étoit ſi grand, qu'il pouvoit, en effaçant la baſſeſſe de ſa race, élever ſa famille à la participation des plus ſuprêmes dignités. Le Prince de Conti trouva pluſieurs avantages dans le choix qu'il fit de la perſonne de Mlle. de Martinozzi; car avec de la beauté, elle avoit beaucoup de douceur dans l'humeur, beaucoup d'eſprit & de raiſon. Ces qualités ſi agréables à un mari, ont été perfectionnées par ſa piété, qui a été ſi grande, qu'elle a eu l'honneur de ſuivre le ſien dans le chemin auſtere de la plus ſévere dévotion; mais elle a eu cet avantage ſur lui, qu'elle a donné à Dieu une ame toute pure, & dont l'innocence a ſervi de fondement

à ſa vertu, à l'amour qu'elle a eu pour lui, à l'eſtime qu'elle a faite de ſes bonnes qualités, & à la reconnoiſſance qu'elle a eue de l'honneur qu'il lui avoit fait.

Madame de Longueville ayant quitté Bourdeaux, fut encore quelque temps à Montreuil-Bellai; puis le moment étant venu, où elle devoit connoître la vérité & la ſuivre, elle ſe retira à Moulins dans le Couvent des Filles de Sainte-Marie, auprès de Madame de Montmorenci ſa Tante. C'eſt-là, qu'ainſi que j'en ai déjà parlé, elle a vuidé ſon cœur des fauſſes illuſions du monde, & l'a rempli de deſirs pour les ſolides biens & les grandeurs véritables; qu'elle a connu que la figure de ce monde paſſe *, & que le regardant avec mépris, elle a depuis employé ſa vie au ſervice de Dieu, & à faire une très-auguſte pénitence. Je lui ai ouï dire avec douleur, qu'elle ne croyoit jamais aſſez faire, vu ce qu'elle devoit à la Juſtice Divine, par la part qu'elle avoit eue à la Guerre Civile. comme la Grace changea ſes ſentimens en toutes choſes, ils le furent auſſi à l'égard du Duc de Longueville ſon mari, avec qui elle ſouhaita infiniment de ſe raccommoder; ce qui arriva depuis avec

* Saint Paul.

ſatisfaction de l'un & de l'autre. Cette même Grace ayant été répandue dans le cœur du Prince de Conti, cauſa la réunion entre le frere & la ſœur, qui depuis Bourdeaux étoient demeurés mal enſemble : & cette famille, qui par la folie & la vanité du monde avoit été déſunie, fut par la vertu chrétienne rétablie dans un entiere paix.

Peu de temps après ſon mariage, le Prince de Conti vint un jour chez la Reine. Il ſe trouva ſeul avec elle, & pour témoins il ne s'y rencontra que la Comteſſe de Flex & moi. La Reine par haſard lui parla des choſes paſſées, & de la Guerre que Monſieur le Prince avoit faite contre le Roi. Elle lui fit des queſtions ſur quelques Particuliers qui avoient voulu paroître fideles, & qui ne l'avoient pas été en effet; car en ces occaſions, beaucoup veulent tenir des deux côtés. Il lui rendit un compte fort exact des paſſionnés pour le Parlement, des zélés pour le Roi, & des indifférens qui n'avoient contenté aucun des partis. Enſuite de ce diſcours, la Reine lui faiſant des reproches amiables des maux qu'il lui avoit fait ſouffrir, lui demanda s'il étoit vrai, comme on l'avoit dit alors, que Monſieur le Prince ſon

frere avant la premiere Guerre de Paris, où il avoit ſi bien ſervi le Roi, eût eu quelque penſée de faire un parti, & de ſe ſéparer de la Cour ; & s'il étoit vrai encore, qu'il eût eu pour cet effet quelque intelligence à Noiſi avec le Coadjuteur, depuis devenu Cardinal de Retz ? Le Prince de Conti lui répondit, qu'il étoit vrai que Monſieur ſon frere avoit eu une fois en ce temps-là une longue conférence avec le Coadjuteur, qu'il ne croyoit pas pour cela que ſon deſſein eût été de ſe lier avec lui ; mais qu'à la vérité, voyant quelques nuages dans l'air il avoit voulu tâter de tout, pour voir de quel côté il ſe jetteroit. Il ajouta franchement à ce diſcours que Madame de Longueville & lui avoient eu peur de cette converſation ; parce qu'ayant pris toutes leurs meſures pour être les Chefs du parti qui ſe formoit alors contre le Roi, ils auroient été fâchés que Monſieur le Prince fût venu les incommoder : avouant à la Reine, ce que l'on avoit toujours dit, & que je penſe avoir ſuccinctement marqué ailleurs, qu'ils n'avoient été du côté des rebelles, que parce que Monſieur ſon frere étoit de celui du Roi ; & que

ſi au contraire il ſe fût mis à la tête du Parlement, ils ſeroient indubitablement venus à Saint-Germain, ne cherchant & ne voulant point d'autre avantage en cela, que le plaiſir d'être les Chefs d'un parti dont Monſieur le Prince ne fût point. Il lui dit qu'ils avoient été mal enſemble, par mille petits intérêts de famille, & que lui en ſon particulier n'avoit pu ſouffrir, quand la réſolution fut priſe d'aſſiéger Paris, qu'il eût répondu de lui au Roi & à elle, ſans lui avoir démandé ſon conſentement; que ce mépris l'avoit touché, & l'avoit entiérement déterminé de quitter la Cour à Saint-Germain, pour lui montrer qu'il n'étoit pas un petit garçon, & qu'il pouvoit de lui-même faire du bien ou du mal. En cet endroit la Reine ſe reſſouvint des larmes que répandit feu Madame la Princeſſe leur mere, quand elle apprit qu'il étoit allé ſe rendre à Paris, & quelle douleur elle avoit eue de le voir lui & Madame de Longueville dans cet engagement. Il lui répondit, qu'il ne s'étonnoit pas de ſon ſentiment, vu l'amitié & la tendreſſe qu'elle avoit pour eux, puiſque c'étoit une choſe bien dure à elle, qui n'aimoit point alors Monſieur le Prince, de le

voir dans le parti où elle se rencontroit par devoir & par inclination, & ceux de ses enfans qu'elle aimoit le plus, dans un tout contraire. Le Prince de Conti au milieu de cet entretien, comme revenant d'un profond sommeil, commença à s'écrier qu'il croyoit être devenu fou, de parler de toutes ces choses qui pouvoient faire renaître contre lui une juste haine; mais la Reine se mettant à rire, lui dit qu'il pouvoit continuer sans nulle crainte; qu'elle l'assuroit qu'elle étoit entiérement revenue pour lui; de sorte qu'il étoit impossible de réveiller dans son cœur aucun des sentimens, qui avec raison y avoient été autrefois. Elle lui avoua de plus qu'elle n'étoit en cet état bien parfaitement, que pour lui & pour Monsieur de Turenne, & que pour les autres ils n'avoient de leur côté que le Commandement de Dieu, sans lequel elle auroit eu de la peine à les souffrir.

Le Cardinal, depuis son retour à Paris, ayant été sollicité par le Maréchal de la Meilleraie de lui confier le Cardinal de Retz, parent & allié de la Maréchale de la Meilleraie sa femme, le Ministre se résolut de lui accorder cette grace, & de s'assurer sur la parole qu'il

lui en donna, qu'il ne ſortiroit point de ſes mains, que par les ordres du Roi. En cette occaſion le Cardinal Mazarin fit connoître que la douceur qu'il avoit juſqu'alors exercée à l'égard de ſes ennemis, pouvoit avoir ſouvent ſa ſource dans ſa bonté naturelle, puiſqu'il étoit dans une ſi entiere puiſſance, qu'il étoit impoſſible de le ſoupçonner que ce ſentiment pût être en lui par aucune foibleſſe, ni par aucune crainte. Il fut mal récompenſé de ſa facilité à bien faire; car le Maréchal de la Meilleraie, ou mal ſervi, ou trop négligent, ou trompé par ſa femme, eut le déplaiſir quelque temps après de voir ce priſonnier s'échapper de ſa priſon. Le Cardinal, pour comble de douceur, & par une louable généroſité de cœur, ne lui en voulut point de mal, & fut perſuadé que le Cardinal de Retz avoit rompu ſes fers ſans ſa participation. Ce Prélat étant libre s'en alla à Rome, où il fit toutes les intrigues qu'il lui fut poſſible contre le Miniſtre, tant auprès du Pape que par ſes Écrits; & un Manifeſte qu'il envoya depuis à Paris, fut brûlé par la main du Boureau. Il y eut dans ces temps-là quelque méſintelligence entre la Cour de Rome & la nôtre. Le Roi fit faire en plein Conſeil, par ſon

Chancelier, des plaintes contre le Chef de l'Égliſe dont il eſt le fils ainé. Le Cardinal Mazarin, après avoir donné au Pape cette mortification, lui en fit des excuſes, diſant que ce qui avoit été dit avoit été au-delà de ſes ordres. Celui qui avoit trouvé des remedes à de ſi grands maux, n'étoit pas embarraſſé par de ſi petites aventures. Les forces du Cardinal de Retz ne furent pas ſuffiſantes pour le mettre à couvert de l'habileté du Cardinal Mazarin; l'autorité légitime, la juſte défiance du Roi, & les emportemens criminels de l'Exilé, furent d'un grand poids en cette affaire. Elle fut néanmoins aſſez vigoureuſement ſoutenue par les amis du Cardinal de Retz; ils ſe ſervirent du ſcrupule qu'on vouloit ſouvent jetter dans les conſciences, touchant le Gouvernement de l'Egliſe de Paris, & par ſa qualité d'Archevêque, qui lui donnoit alors une juſte puiſſance ſur les eſprits des peuples.

La Guerre étrangere fut toujours ſoutenue de la même maniere qu'elle l'avoit été. M. le Prince redonnoit des forces aux ennemis; mais le plus ſouvent le Roi avoit l'avantage ſur eux; & ſes armées ſe ſont toujours trouvées, non-ſeulement ſuffiſantes pour leur réſiſter, mais

encore pour les vaincre. Les lignes d'Arras, glorieuſement forcées par ſes Troupes, en furent de glorieuſes preuves ; & ce grand projet exécuté le 25 Août avec beaucoup de bravoure, fut une des plus belles actions qui ſe ſoient faites pendant la Guerre. On y perdit le Duc de Joyeuſe, qui fut infiniment regretté de toute la Cour. Chaque campagne enfin a produit de grandes ou de petites victoires. Ces roſes ont été quelquefois accompagnées d'épines ; mais ces épines n'étoient pas ſi fâcheuſes, que les fleurs en étoient agréables à cueillir.

Le Parlement qui n'étoit humilié que parce qu'il n'avoit pu réſiſter à la puiſſance Royale, faiſoit de temps en temps quelques efforts pour reprendre des forces, & même il y eut des occaſions où la Police & le ſervice du Roi lés obligerent à vouloir s'aſſembler ; mais ces Aſſemblées ayant été trop funeſtes à la France, & ce mot ſeulement étant en horreur au Miniſtre, le Roi s'y oppoſa, & vint une fois du bois de Vincennes au Parlement en groſſes botes leur défendre de s'aſſembler.

Le Garde des Sceaux, qui ſous le nom de Premier - Préſident, avoit joué un ſi grand rôle pendant les Guerres, étoit

mort, & le Chef de cette Compagnie étoit alors le Préſident de Bellievre. C'étoit un homme habile que les Courtiſans révéroient, non-ſeulement par pluſieurs bonnes qualités qui étoient en lui, mais encore parce que ſes amis étoient des gens à faire croire qu'il penſoit à autre choſe qu'à prononcer des Arrêts. Madame de Chevreuſe, Laigue, & beaucoup d'autres qui n'étoient pas amis du Miniſtre, étoient ſes plus confidens : & il ſembloit qu'en lui ſe pût raſſembler le reſte de la Fronde ; mais ne voulant pas ſe brouiller à la Cour mal-à-propos, les fineſſes du Miniſtre & ſa douceur ſouvent artificieuſe, menoient ce Magiſtrat à peu près à ce qu'il vouloit ; & de même le Premier-Préſident tiroit à ſon tour une partie de ce qu'il lui demandoit en faveur du Public.

Après ces défenſes faites au Parlement, cette Compagnie fit des remontrances au Roi ſur ce ſujet ; & le Miniſtre qui étoit ſage, ſe crut obligé de faire de grands radouciſſemens au Premier-Préſident, & de conſeiller le Roi d'écouter leurs raiſons avec la bonté d'un pere, qui ſait pardonner & punir équitablement. Une autre fois le Parlement ayant réſiſté aux volontés du Roi, ſur quelque

Réglement qui regardoit la monnoie, le Cardinal Mazarin qui ne vouloit point ſouffrir que cette Compagnie reprît des forces ſur aucun Chapître, ſe réſolut d'en exiler quelques-uns. On leur envoya commander de ſe retirer chacun au lieu qui leur fut ordonné. La Reine n'étoit pas fâchée d'avoir un prétexte de mortifier un peu ceux du Parlement, qui lui avoient donné de ſi mauvaiſes heures, & de ſi mauvaiſes années. En entrant ce même jour-là dans ſa chambre, elle me fit l'honneur en me voyant de s'approcher de moi, & de me dire tout bas avec un viſage riant : *Madame, il y en a dix d'exilés, ou de priſonniers.* Je lui répondis de même en riant : *Votre Majeſté eſt donc bien-aiſe ! Je le ſuis, en vérité,* me dit-elle, *mais pas tout-à-fait : car je voulois qu'on les mît tous à la Baſtille ; & par la douceur ordinaire de M. le Cardinal, il n'y en a qu'un.* Enſuite elle ajouta que ſi le Premier-Préſident faiſoit le méchant, on le traiteroit de la même ſorte. Le Maréchal de Villeroi arriva là-deſſus, & la Reine élevant ſa voix, ſe mit à parler de ces mêmes choſes tout haut, & des lieux où ces Conſeillers avoient eu ordre d'aller. Un d'eux fit pitié à toute la Compagnie, à cauſe qu'il alloit à Quimpercoren-

tin en baſſe Bretagne; parce que les choſes qui ne ſe connoiſſent point, ſont pour l'ordinaire jugées, ou plus mauvaiſes, ou meilleures qu'elles ne le ſont. Au retour du Louvre, avant que de me retirer en mon appartement du Palais Royal, j'allai rendre mes devoirs à la Reine d'Angleterre. Je lui contai l'Hiſtoire du jour. Elle me fit l'honneur de me dire, en ſe moquant de moi, que Quimpercorentin étoit le plus agréable ſéjour du monde. Elle y avoit paſſé en venant d'Angleterre en France, & m'en fit une ſi belle deſcription, tant de ſa ſituation, que de la bonne compagnie qu'elle y avoit vue, qu'elle me fit quaſi eſtimer heureuſe la deſtinée de l'Exilé : ce qui me fit conclure avec le Poëte Italien,

Ch'a valent' huomo ogni paeſe e patria.

(Honnête homme trouve en tout pays ſa Patrie).

Le Parlement fit de grandes inſtances au Miniſtre en faveur de ſes Exilés. Les Avocats prirent des robes courtes, les Procureurs, & toute cette Nation étrangere du Palais, bien différente, ce me

ſemble, du monde que les autres gens habitent, ſe révolterent & ceſſerent de travailler. Les Préſidens prirent delà un prétexte fort ſpécieux de preſſer le Miniſtre de leur accorder le retour de leurs Confreres, ce qui ſe fit bientôt après, & toutes choſes furent appaiſées.

D'autres intrigues ſe fomenterent encore par ceux qui étoient attachés aux intérêts du Prince de Condé, pour perdre le Cardinal Mazarin. Madame de Châtillon fut accuſée d'avoir voulu attaquer ſa vie par d'autres armes, que par celles de ſes yeux. Il y eut des hommes roués pour avoir été convaincus de ce deſſein : il parut qu'elle y avoit eu quelque petite part ; & l'heureuſe deſtinée du Cardinal le ſauva de tous ces maux. L'intrigue a fait nommer cette Dame en pluſieurs occaſions ; mais comme ſa gloire ſe trouveroit un peu flétrie par cette narration, je n'en parle point, non plus que de mille autres particularités dont je ne puis me bien ſouvenir, parce que la pareſſe, qui quelquefois l'emporte ſur mon activité, a fait que je n'ai pas été aſſez exacte à les écrire. Il ſuffit de dire que cette Dame étoit belle, galante, & ambitieuſe, autant que hardie à entreprendre & à tout haſarder pour ſatisfaire ſes

paſſions ; artificieuſe pour cacher les mauvaiſes aventures qui lui arrivoient, autant qu'elle étoit habile à ſe parer de celles qui étoient à ſon avantage. Sans la douceur du Miniſtre, elle auroit ſans doute ſuccombé dans quelques-unes ; mais pas ces mêmes voies elle trouvoit toujours le moyen de ſe faire valoir auprès de lui, & d'en tirer des graces, qui ſouvent ont fait murmurer contre lui celles de notre ſexe qui étoient plus modérées. Le don de la beauté & de l'agrément, qu'elle poſſédoit au ſouverain dégré, la rendoient aimable aux yeux de tous : il étoit même difficile aux particuliers d'échapper aux charmes de ſes flatteries; car elle ſavoit obliger de bonne grace, & joindre au nom de Montmorenci une civilité extrême, qui l'auroit rendue digne d'une eſtime toute extraordinaire, ſi on avoit pu ne pas voir en toutes ſes paroles, ſes ſentimens & ſes actions, un caractere de déguiſement, & des façons affectées, qui déplaiſent toujours aux perſonnes qui aiment la ſincérité.

Après avoir écrit ponctuellement les choſes qui ſont arrivées depuis la Majorité, juſqu'à ce temps-ci, il faut à l'avenir donner une grande partie de mes applications à la Perſonne du Roi, à ſes ſen-

timens, & à ſes actions, qui ont été comme les premiers traits du portrait, que de plus ſavans Peintres que moi auront la gloire d'achever. L'amour que la Reine ſa mere avoit pour lui, occupoit tendrement ſon cœur. Il étoit l'objet des deſirs du Cardinal Mazarin, & tous ſes ſoins dès-lors étoient de chercher les moyens de lui plaire. Il commençoit auſſi d'attirer à lui les cœurs & les yeux de ſes ſujets; mais comme les hommes n'aiment & ne cherchent dans la perſonne des Rois, que ce qui peut convenir à leurs intérêts particuliers, & que tous étoient perſuadés, que la faveur du Miniſtre dureroit autant que ſa vie, qu'ils jugeoient devoir être encore longue, ils regardoient l'entiere domination du Roi, par des vues ſi éloignées, que ſa véritable puiſſance n'en étoit pas alors, ni plus célébrée, ni plus ſuivie.

Depuis la paix & ſon glorieux retour à Paris, il étoit augmenté en toutes choſes: ſa belle taille & ſa bonne mine ſe faiſoient admirer, & il portoit dans les yeux & dans l'air de toute ſa perſonne le caractere de la Majeſté, qui par ſa Couronne étoit eſſentiellement en lui. Auſſi-tôt que la tranquillité publique eut rétabli les plaiſirs dans la Cour, ce Prin-

ce qui voyoit les niéces du Cardinal Mazarin plus ſouvent que les autres, s'attacha, non à la plus belle, mais à Mademoiſelle de Mancini, ſœur de Madame de Mercœur, qui n'avoit guere moins d'années qu'elle. Selon la deſcription que j'en ai faite, quand elle arriva d'Italie, il ſembloit que tous les efforts de la nature & de la jeuneſſe ne pourroient pas l'embellir. Elle avoit les yeux pleins de feu; & malgré les défauts de ſon viſage, l'âge de dix-huit ans fit en elle ſon effet: par l'embonpoint elle devint blanche, elle eut le teint beau, & le viſage moins long, ſes joues eurent des foſſettes qui lui donnoient un grand agrément, & ſa bouche devint plus petite; elle eut de beaux bras, & de belles mains, & la faveur avec le grand ajuſtement donnerent du brillant à cette médiocre beauté. Enfin, elle parut aimable aux yeux du Roi, & aſſez jolie à tous les indifférens. Il la voyoit ſouvent, & cet amuſement fit preſque craindre que cette paſſion, quoique légere, ne le portât à vouloir lui faire plus d'honneur qu'elle n'en méritoit. La Reine qui ſavoit la ſageſſe du Roi, & celle de Mademoiſelle de Mancini, ne ſe fâchoit point de cet attachement, parce qu'elle le croyoit innocent; mais

elle ne pouvoit ſouffrir, pas même en riant, qu'on parlât de cette amitié, comme d'une choſe qui pourroit tirer au légitime. La grandeur de ſon ame avoit de l'horreur pour ce rabaiſſement, & dans le vrai il a paru que le Roi n'eut jamais cette penſée. Mademoiſelle de Mancini elle-même, qui ſentoit qu'elle n'étoit pas deſtinée à être Reine, ſongeoit à ſes affaires, & vouloit devenir Princeſſe comme ſes ſœurs. Déjà on l'avoit offerte au Grand-Maître, fils du Maréchal de la Meilleraie; mais il l'avoit refuſée. Ce refus ne lui fit pas de peur : elle vit que Mademoiſelle de Mortinozzi ſa couſine germaine, qui avoit été pareillement négligée par le Duc de Candale, avoit épouſé le Prince de Conti. Elle aſpiroit à quelque bonheur ſemblable, ou approchant; mais comme elle n'en étoit pas encore aſſurée, elle fut au déſeſpoir de la grandeur de Mademoiſelle de Martinozzi ſa couſine; & ſon dépit éclata publiquement, par mille marques qu'elle en donna la veille & le jour de ce mariage. La beauté & la modeſtie de Mademoiſelle de Martinozzi lui avoient attiré en cette occaſion l'honneur de la préférence; car on avoit donné le choix au Prince de Conti, d'elle & de ſa couſine Mademoiſelle de Mancini;

ni : ſi bien qu'elle avoit été forcée pour cette fois de ſe contenter des belles apparences de ſa faveur, & des fabuleuſes flatteries que ſes amis lui faiſoient ſur la Couronne fermée. Le Roi demeura quelque temps dans cet état, qui dans le vrai paroiſſoit plus un ſentiment, qui le portoit à ſe plaire avec cette fille, qu'une grande paſſion. L'inclination qu'il avoit pour elle, lui donnoit néanmoins en l'abſence de Mademoiſelle, & de Madame de Longueville, les honneurs & les avantages de la Cour. Le Roi la menoit toujours danſer : elle paroiſſoit la premiere dans toutes les préférences que les dignités & la faveur peuvent donner; & il ſembloit que les bals, les divertiſſemens & les plaiſirs n'étoient faits que pour elle. Mde. de Mercœur en avoit ſa part à cauſe de ſa qualité. Le Roi la menoit quelquefois danſer la premiere; mais elle étoit obligée d'être ſouvent à l'Hôtel de Vendome; & comme elle eut des enfans auſſi-tôt après être mariée, elle n'étoit pas toujours en état d'en profiter.

L'année 1655, il ſe fit pluſieurs petits bals, & le Roi alloit ſouvent en maſque. Il y eut une grande Fête chez le Chancelier Seguier, & les plaiſirs furent fréquens parmi toute la belle jeuneſſe. La Reine ayant un jour prié la Reine d'An-

gleterre de venir voir danſer le Roi un ſoir en particulier, elle s'y accorda; & la Reine ayant mis une cornette & un habit de nuit, pour marquer qu'elle gardoit la chambre, reçut la Reine d'Angleterre de cette maniere, & ne voulut pour compoſer ce petit bal, que de ſes filles, & quelques jeunes Dames & Ducheſſes, femmes des Officiers de la Couronne. Il n'étoit fait que pour admirer le Roi, & pour divertir la Princeſſe d'Angleterre, qui commençoit à ſortir de l'enfance, & à faire voir qu'elle alloit devenir aimable. La Reine mit tous ſes ſoins à faire que la Compagnie, quoique petite, fût belle, & qu'elle fût digne des Perſonnes Royales qui la compoſoient. Le Roi trop accoutumé à rendre tous les honneurs aux niéces du Cardinal, quand il voulut commencer le branle, alla prendre Madame de Mercœur. La Reine ſurpriſe de cette faute, ſe leva bruſquement de ſa chaiſe, lui alla arracher Madame de Mercœur & lui dit tout bas d'aller prendre la Princeſſe d'Angleterre. La Reine d'Angleterre qui s'apperçut de la colere de la Reine, courut après elle, & lui dit tout bas qu'elle la prioit de ne point contraindre le Roi, que ſa fille avoit mal au pied, & qu'elle ne pouvoit danſer. La Reine lui dit que ſi

la Princeſſe ne danſoit, le Roi ne danſeroit point du tout. Ainſi la Reine d'Angleterre, pour ne point faire de déſordre, laiſſa danſer la Princeſſe ſa fille, & dans ſon ame fut mal ſatisfaite du Roi. Il fut encore grondé le ſoir en particulier, par la Reine ſa mere; mais il lui répondit, qu'il n'aimoit point les petites filles. Cependant la Princeſſe d'Angleterre avoit alors onze ans, & lui ſeize venant à dix-ſept; de ſorte qu'il n'y avoit pas entr'eux une grande diſproportion : mais il eſt vrai que le Roi paroiſſoit en avoir vingt. La Reine devant le monde vivoit avec lui d'une maniere tendre & reſpectueuſe; mais quand il faiſoit quelque petite faute, elle en uſoit en mere : & pour cette fois ſa colere avoit été juſte; mais elle ne laiſſa pas de dire le ſoir devant pluſieurs perſonnes, qu'elle avoit été un peu trop prompte, pour un auſſi bon fils que le Roi, & qu'elle en ſeroit honteuſe, ſi l'occaſion eut été moindre : avouant qu'elle avoit été ſi étonnée de le voir manquer à la civilité qu'il devoit à la Princeſſe d'Angleterre, qu'elle n'avoit pu ſe retenir.

L'année d'après, le Roi continuant d'aimer Mademoiſelle de Mancini, quelquefois plus, & d'autre fois moins, voulut pour ſe divertir faire une céle-

bre Courſe de Bague, qui eût quelque rapport à l'ancienne Chevalerie. Il ſépara toute la belle Cour en trois bandes de huit Chevaliers chacune. Il étoit le Chef de la premiere, le Duc de Guiſe de la ſeconde, & le Duc de Candale de la troiſieme. La livrée de celle du Roi étoit incarnat & blanc, la ſeconde bleu & blanc, & la troiſieme vert & blanc. Ils avoient tous des habits en broderie d'or & d'argent faits à la Romaine avec de petits caſques en tête couverts de quantité de plumes, & chacun une aigrette à la tête. Leurs chevaux étoient ornés de même ſorte, & tous étoient chargés de quantité de rubans. Ils firent cette Courſe entre le jardin du Palais Royal, & le logis où logeoit alors la Reine d'Angleterre. Le Roi vint s'habiller dans le Palais Brion, qui eſt un petit bâtiment que le Duc d'Amville, autrefois appellé Brion, avoit fait bâtir dans le jardin du Palais Royal quand il y avoit logé, & qui avoit ſervi au Roi, quand il logeoit dans cette maiſon, à faire des repas & des collations familieres. Tous monterent à cheval dans le jardin d'où il ſortirent après, pour ſe venir montrer aux Dames, qui occupoient les balcons & les fenêtres du Pa-

lais Royal. Chacune des Troupes avoit ſon Maréchal de Camp; ſi bien qu'ils s'étoient aſſemblés en ordre, ſous chacune des allées du jardin, & leur ſortie en cet équipage étoit fort agréable à voir. L'éclat de leurs couleurs, le brillant de leurs habits, leur bonne mine, & la beauté de leurs chevaux, fit reſſouvenir avec plaiſir d'avoir lu dans les Romains, & particuliérement dans les Amadis, quelque choſe de pareil.

A la tête de la Troupe du Roi, parurent quatorze Pages vêtus de Toile d'argent avec des rubans incarnat & argent. Ils portoient les lances & les deviſes des Chevaliers. Après eux alloient ſix Trompettes, enſuite de ces Trompettes alloit le premier Écuyer du Roi, habillé de même maniere. Il étoit ſuivi de douze Pages du Roi, bien montés, richement habillés, & chargés de plumes & de rubans, dont les deux derniers portoient, l'un la Lance du Roi, & l'autre l'Écu, où il y avoit un Soleil avec ces mots:

Ne piu, ne pari.

(Ni un plus grand, ni un pareil).

Le Maréchal de Camp alloit après, qui étoit habillé richement, mais ſelon l'uſage ordinaire, & n'avoit point de maſque. Le Roi paroiſſoit après lui, ſuivi des autres Chevaliers, tous maſqués & tous richemment & galamment ornés, mais le Roi les ſurpaſſoit autant par ſa bonne mine, ſa grace, & ſon adreſſe, que par ſa qualité de Souverain & de Maître.

La Troupe bleue & blanche ſuivoit celle du Roi dans le même ordre, qui parut agréable aux yeux par la douceur de ſes couleurs, & la bonne mine du Duc de Guiſe, dont le génie romaneſque s'accommodoit aux Tournois. Il étoit ſuivi d'un Cheval qui paroiſſoit devoir ſervir à quelque Abencerrage, ou quelque Zégri; car il étoit mené par deux Mores, qui le faiſoient ſuivre la Troupe à pas lents & pompeux. Son Écu avoit pour deviſe un bucher ſur lequel étoit un Phenix & un Soleil au-deſſus qui lui redonnoit la vie, avec ces mots :

Qu'importa que maton, ſi reſucitan.

(Qu'importe qu'il tue, s'il reſſuſcite.)

Le Duc de Candale parut enſuite,

qui ne fut pas moins admiré, & le vert, l'or, & l'argent parurent avec éclat en ſa Troupe, & ſur-tout ſa belle taille, & ſa belle tête blonde, reçurent les louanges qu'il méritoit. Son Écu avoit pour deviſe une maſſue & ces mots.

Elle peut même me placer parmi les Aſtres.

L'Été venu, le Roi & la Reine allerent à Compiegne, ſelon leur coutume, penſer aux affaires de la Guerre. Je demeurai cette année quelque temps à Frêne, avec Madame du Pleſſis, mon amie. Elle avoit un grand mérite, beaucoup d'eſprit & de bonté pour ſes amis, & on goûtoit avec elle le véritable plaiſir de la ſociété agréable & vertueuſe. J'en partis le 26 Août, pour aller trouver la Reine. En arrivant à Compiegne, il me parut que cette Princeſſe vouloit paroître fort conſolée de la perte de Valenciennes & de Condé, que les Eſpagnols avoient pris. Les ennemis avoient eu ces avantages ſur nous, & il ſembloit que les partiſans de M. le Prince s'imaginoient déjà qu'on le rechercheroit, & que pour le tirer des

Pays Etrangers, on lui offriroit de grandes choſes; mais la Reine n'étoit pas aiſée à étonner, & le Cardinal Mazarin étoit trop habile pour laiſſer long-temps à ce Prince quelque ſujet d'eſpérer ce qu'il n'auroit pas été raiſonnable de faire. La Reine me fit l'honneur de me dire en riant, ſur le chapitre de Valenciennes, qu'il y avoit de la préſomption à croire, qu'il n'y eût des victoires que pour nous, que les prieres des Eſpagnols devoient quelquefois obtenir des graces du Ciel, telles qu'il lui plaiſoit de les diſtribuer, tantôt aux uns, & tantôt aux autres; & qu'il ne falloit pas s'étonner de ces événemens. Ils furent cauſe néanmoins que le Parlement, qui ne manquoit guere de ſe prévaloir de toutes les occaſions, donna un Arrêt qui attaquoit le Conſeil. Il ordonnoit que les Maîtres des Requêtes ſeroient à l'avenir obligés de leur rendre compte des Arrêts du Conſeil, & qu'ils ſeroient mandés par eux pour leur en aller rendre raiſon. Les Maîtres des Requêtes députerent auſſitôt quelques-uns de leur Compagnie, pour en aller faire des plaintes au Roi. Le 29 d'Août, Gaumin lui fit ſur ce ſujet une harangue, qui fut trouvée belle,

le, parce qu'elle fut hardie. Il attaqua le Parlement avec vigueur & grande liberté : il cita un de nos voiſins, Miniſtre d'Eſpagne, qui avoit dit autrefois, que jamais la France ne ſeroit dans une entiere puiſſance, que les Princes ne fuſſent ſans pouvoir, les Huguenots ſans Places, & les Parlemens ſans droit de faire des remontrances. Il exagéra ſes entrepriſes, & dit qu'il anéantiſſoit tant qu'il pouvoit l'autorité du Roi. La Reine écouta ce diſcours avec plaiſir, par la mauvaiſe impreſſion que les révoltes du Parlement avoient laiſſée dans ſon eſprit. On fit de grands raiſonnemens dans le Cabinet ſur ces matieres, & pluſieurs perſonnes diſoient auſſi, qu'il étoit vrai qu'alors il y avoit des déſordres au Conſeil. Je ne ſais s'ils avoient tort ou raiſon; mais tous concluoient que le Miniſtre auroit bien fait, s'il ſe fût appliqué au remede de ces maladies inteſtines, qui perdoient l'État, & qui pouvoient continuellement donner un juſte prétexte aux Brouillons de crier contre lui.

Nous vîmes alors arriver à Compiegne la Reine de Suede, dont on avoit ouï conter des choſes extraordinaires. Cette Princeſſe qui avoit quitté ſon

Royaume, ſembloit l'avoir fait par un généreux dédain de la Couronne, & pour ne pas forcer ſon inclination, en faveur de ſon plus proche parent, que ſes ſujets avoient ſouhaité qu'elle épouſât. Elle avoit embraſſé notre Religion, & avoit renoncé à l'Héréſie entre les mains du Pape. Quelques-uns eſtimoient infiniment cette action, & croyoient que cette Princeſſe, en quittant la Couronne de Suede, méritoit celle du monde entier. D'autres l'avoient accuſée d'avoir quitté ſon Royaume par force ou par légéreté, & d'avoir aimé tendrement en Suede, & en Flandre un Eſpagnol nommé Pimentel, qui avoit été dans ſa Cour de la part du Roi ſon Maître. On l'avoit beaucoup louée, & infiniment blâmée. Elle paſſoit pour une Perſonne illuſtre : les plumes des plus fameux Auteurs, tant ſur la louange, que ſur la ſatyre, n'étoient employées qu'à parler de ſes vertus héroïques, ou bien de ſes défauts. En quittant la Suede, elle avoit été en Flandre, puis à Rome. Enſuite de ſes voyages, elle voulut voir la France auſſi-bien que l'Italie ; & cette grande réputation qu'elle avoit acquiſe, fit que la Reine fut aſſez aiſe de la voir. Le Roi de Suede à qui

cette Reine du Nord avoit laiſſé ſon Royaume, étoit un Prince belliqueux : il ſe faiſoit craindre & conſidérer. Il avoit demandé au Cardinal que cette Princeſſe fût bien traitée en France, & le Miniſtre par ſes propres ſentimens l'eſtimoit. Elle y fut reçue de la même maniere que le fut autrefois Charles-Quint, quand il paſſa par la France, pour aller en Flandre. Le Roi lui envoya le Duc de Guiſe pour la recevoir à ſon entrée ſur ſes États, & pour la complimenter de ſa part. La Reine lui envoya Comminges, ſon Capitaine des Gardes, pour la même choſe. Le premier écrivit à quelqu'un de ſes amis une Lettre qui fut lue du Roi & de la Reine avec plaiſir. Je l'ai gardée, parce qu'elle repréſentoit au naturel cette Princeſſe dont il parle.

LETTRE DU DUC DE GUISE.

« JE veux dans le temps que je m'ennuie cruellement, penſer à vous » divertir, en vous envoyant le portrait » de la Reine que j'accompagne. Elle » n'eſt pas grande, mais elle a la taille » fournie & la croupe large, le bras » beau, la main blanche & bien faite,

» mais plus d'homme que de femme ;
» une épaule haute, dont elle cache ſi
» bien le défaut par la bizarrerie de ſon
» habit, ſa démarche, & ſes actions,
» que l'on en pourroit faire des gageu-
» res. Le viſage eſt grand ſans être dé-
» fectueux, tous les traits ſont de mê-
» me, & fort marqués ; le nez aquilain,
» la bouche aſſez grande, mais pas dé-
» ſagréable ; ſes dents paſſables, ſes yeux
» fort beaux & pleins de feu ; ſon teint,
» nonobſtant quelques marques de pe-
» tite vérole, aſſez vif & aſſez beau ; le
» tour du viſage aſſez raiſonnable, ac-
» compagné d'une coiffure fort bizarre.
» C'eſt une perruque d'homme fort
» groſſe & fort relevée ſur le front,
» fort épaiſſe ſur les côtés, qui en
» bas a des pointes fort claires, le
» deſſus de la tête eſt d'un tiſſu de che-
» veux, & le derriere a quelque choſe
» de la coiffure d'une femme. Quelque-
» fois elle porte un chapeau. Son corps
» lacé par derriere de biais, eſt quaſi
» fait comme nos pourpoints, ſa che-
» miſe ſortant tout au tour au-deſſus de
» ſa jupe, qu'elle porte aſſez mal atta-
» chée, & pas trop droite. Elle eſt tou-
» jours fort poudrée, avec force pom-
» made, & ne met quaſi jamais de

» gants. Elle eſt chauſſée comme un
» homme, dont elle a le ton de voix,
» & quaſi toutes les actions. Elle affec-
» te fort de faire l'Amazone. Elle a pour
» le moins autant de gloire & de fier-
» té, qu'en pouvoit avoir le grand Guſ-
» tave, ſon pere. Elle eſt fort civile
» & fort careſſante, parle huit langues,
» & principalement la françoiſe, com-
» me ſi elle étoit née à Paris. Elle ſait
» plus que toute notre Académie jointe
» à la Sorbonne, ſe connoît admirable-
» ment en Peinture, comme en toutes
» les autres choſes, ſait mieux toutes
» les intrigues de notre Cour que moi.
» Enfin c'eſt une perſonne tout-à-fait
» extraordinaire. Je l'accompagnerai à
» la Cour par le chemin de Paris; ainſi
» vous pourrez en juger vous-même.
» Je crois n'avoir rien oublié à ſa pein-
» ture, hormis qu'elle porte quelque-
» fois une Épée avec un collet de buf-
» fle, & que ſa perruque eſt noire, &
» qu'elle n'a ſur ſa gorge qu'une écharpe
» de même.

Cette Reine connoiſſoit ſi parfaite-ment toute la Cour, qu'en voyant Com-minges, elle lui demanda des nouvel-les du bon homme Guitaut, ſon oncle, & ſi elle ne le verroit point en colere;

car il étoit ſujet à cette paſſion, & s'en ſervoit habilement : elle lui avoit aidé à faire ſa fortune, & la Reine de tout temps avoit pris plaiſir à le voir en cet état. La Reine de Suede n'ignoroit donc rien de toutes les grandes choſes, & de toutes les petites. Elle dit en quelque occaſion, qu'elle ſavoit qu'on avoit dit d'elle beaucoup de bien & de mal, & qu'on connoîtroit en la voyant, qu'il n'y avoit ni l'un ni l'autre. Elle ne diſoit pas la vérité ; car en effet on y trouva un mélange de beaucoup de grandes vertus & de grands défauts. Elle fit ſon entrée à Paris le huitieme de Septembre, après avoir été régalée à Eſſone par Heſſelin, d'un Ballet, d'un Feu d'artifice, d'une Comédie, & de quantité de Dames qui la furent voir en ce lieu. Les Bourgeois de Paris en armes, & avec de beaux habits, la furent recevoir en bon ordre, hors les portes de la Ville, & borderent ſon chemin dans toutes les rues depuis Conflans où elle avoit couché, juſqu'au Louvre où elle devoit loger. Leur nombre fut infini, auſſi-bien que des Dames, & des Perſonnes de qualité, qui aux fenêtres & aux balcons la voulurent voir paſſer, & la foule fut grande dans les rues. Elle tarda à traverſer la Ville, depuis

deux heures, juſqu'à neuf heures du ſoir qu'elle arriva au Louvre. Elle fut logée à l'appartement du Roi, où étoit la belle tapiſſerie de Scipion, & un lit de ſatin blanc en broderie d'or, que le feu Cardinal de Richelieu en mourant laiſſa au feu Roi. En arrivant elle demanda à boire. Le Prince de Conti qui l'étoit allé viſiter & recevoir, lui donna la ſerviette, qu'elle prit après quelques complimens répétés. Comminges nous dit que le Duc d'Épernon, alors Gouverneur de Bourgogne, l'avoit magnifiquement reçue; & quoiqu'elle affectât de ne rien admirer, elle trouva néanmoins que la France étoit belle, riche & bien remplie de peuples. Elle voulut qu'on crût que Rome l'emportoit dans ſon inclination & ſon eſtime ſur Paris, & diſoit que l'Italie avoit de grands charmes : mais à ce qu'il parut depuis, les plaiſirs de Paris ne lui déplurent pas, & je penſe qu'elle auroit volontiers quitté tout autre Pays pour le nôtre, ſi elle avoit pu y demeurer.

A ce premier abord, elle parut aimable à tous les honnêtes gens. Son habit, ſi extravagant à l'entendre décrire, ne l'étoit point trop à la voir, ou du moins on s'y accoutumoit facilement. Son viſage parut aſſez beau, & chacun admira la

vivacité de ſon eſprit, & les choſes particulieres qu'elle ſavoit de la France. Elle connoiſſoit non-ſeulement les Maîſons & les Armes, mais elle ſavoit les intrigues & les galanteries, & n'ignoroit pas même les noms de ceux qui aimoient la Peinture ou la Muſique. Elle dit au Marquis de Sourdis les tableaux de prix qu'il avoit dans ſon Cabinet, & ſavoit que le Duc de Liancourt en avoit de fort beaux; juſque-là même qu'elle apprenoit aux François ce qu'ils ne ſavoient pas de leur patrie. Elle diſputa contre quelques-uns qu'il y avoit dans la Sainte Chapelle, une Agathe de grand prix, qu'elle voulut voir, & qui enfin ſe trouva à Saint-Denis. Elle parut civile particuliérement aux hommes, mais bruſque & emportée, ſans donner aucun ſujet effectif de croire les mauvais contes qu'on avoit faits d'elle. Ils s'étoient répandus dans toute l'Europe à ſon déſavantage, & l'avoient fait paſſer dans l'opinion de tous les ſages, pour une perſonne qui ne l'étoit guere.

Notre Amazone Suédoiſe gagna tous les cœurs à Paris, qu'elle auroit peut-être perdus bientôt après, ſi elle y fût demeurée plus long-temps. Après y avoir vu tout ce qu'elle crut digne de ſa curio-

ſité, elle quitta cette grande Ville, où elle avoit été toujours environnée d'une furieuſe preſſe, pour venir voir leurs Majeſtés à Compiegne, où elle fut reçue non-ſeulement en Reine, mais en Reine bien aimée du Miniſtre. Le Cardinal Mazarin partit le même jour de Compiegne, pour être à Chantilli, quand elle y arriveroit pour y dîner. Deux heures après ce repas, le Roi & Monſieur y arriverent comme des particuliers. Le Roi entra par une porte qui étoit au coin du baluſtre du lit, & ſe montra avec toute la foule, qui étoit autour d'elle & du Cardinal. Auſſi-tôt qu'ils furent apperçus par lui, il les préſenta à la Reine de Suede, & lui dit que c'étoit deux Gentilshommes des plus qualifiés de la France. Elle les connut en les regardant, pour avoir vu leurs portraits au Louvre, & lui répondit qu'elle le croyoit ainſi, & qu'ils paroiſſoient être nés à porter des Couronnes. Le Cardinal Mazarin lui repartit, qu'il voyoit bien qu'il étoit difficile de la tromper, & qu'il étoit vrai que c'étoit le Roi & Monſieur. Le Roi lui dit de bonne grace qu'il étoit fâché de ce qu'elle avoit été ſi mal reçue dans ſes Etats, qu'il n'avoit pas manqué de donner ſes ordres pour la traiter ſelon ce qui lui

étoit dû ; mais que ſa venue ſi précipitée avoit empêché ceux à qui il les avoit donnés de lui rendre le reſpect qu'il auroit deſiré de lui faire rendre. Elle repartit à ſes civilités avec reconnoiſſance de ce qu'on avoit fait pour elle, & ne manqua pas d'exagérer en de beaux termes la ſatisfaction qu'elle avoit reçue en France. Le Roi quoique timide en ce temps-là, & nullement ſavant, s'accommoda ſi bien de cette Princeſſe hardie, ſavante, & fiere, que dès ce premier inſtant, ils demeurerent enſemble avec liberté & agrément, de part & d'autre. Il fut aiſé d'en trouver la raiſon : ceux qui voulurent la chercher, jugerent que c'étoit une marque indubitable, que le Roi avoit en lui par inclination & par nature, les ſemences de ce qu'il y avoit d'acquis & de louable, en la perſonne de cette Reine, & que la timidité qui paroiſſoit en lui, procédoit alors de ſa gloire & de ſon jugement, qui lui faiſoient deſirer d'être parfait en toutes choſes, & craindre en même temps de manquer en quelqu'une. Après cette converſation, il la quitta, & revint trouver la Reine, qui le lendemain alla la recevoir, accompagnée du Roi & de toute ſa ſuite Royale. Ce fut à trois lieues de Compiegne, au Fayet,

Maiſon appartenante au Maréchal de la Motte-Houdancourt, où ſe fit cette célebre entrevue. Les Chevau-Legers, les Gendarmes, & les Gardes alloient au-devant du caroſſe de Leurs Majeſtés par gros Eſcadrons; & comme ils étoient parés, cet accompagnement étoit véritablement Royal. Il y avoit avec le Roi & la Reine, Monſieur, frere unique du Roi, Madame la Ducheſſe de Lorraine, Madame de Mercœur, & Madame la Comteſſe de Flex, Dame d'honneur de la Reine. Quand la Reine fut arrivée, elle ne voulut point entrer dans cette maiſon, parce qu'elle ſavoit que la Reine de Suede devoit arriver bientôt. Elle demeura avec toute ſa Cour ſur une terraſſe qui eſt devant le logis, d'où l'on deſcend par quelques dégrés dans une grande Cour, où étoient rangés en haie les Gardes & toute la Cavalerie. Beaucoup de perſonnes de qualité y étoient, avec des habits en broderie d'or & d'argent, & quantité d'autres, qui tous compoſoient un grand cortege. Comme on n'avoit laiſſé entrer dans cette Cour que les caroſſes de la Reine, & qu'on en avoit banni la canaille, la Reine & toute ſa belle Compagnie paroiſſoit ſur cette terraſſe comme ſur un amphithéatre. Ce fut à mes

yeux une des plus belles & des plus agréables choſes du monde. Cette maiſon avoit la grace de la nouveauté : elle étoit neuve & réguliere, & la Cour étoit grande & quarrée. Le gazon en étoit coupé par bandes, & il étoit impoſſible de voir un objet plus agréable. La Reine à qui je le fis remarquer dans ce moment, en demeura d'accord : & pour dire la vérité, quoiqu'elle ne fût pas la plus jeune de la Troupe, elle étoit pour le moins celle qui avoit la meilleure mine, & qui paroiſſoit la plus aimable.

Le Duc de la Rochefoucault & quelques autres, qui depuis que cette Reine étrangere étoit à Paris, avoient été les plus aſſidus auprès d'elle, arriverent les premiers, & bientôt après ſon caroſſe entra au bruit des Trompettes. Le Cardinal Mazarin & le Duc de Guiſe étoient ſeuls avec elle ; car elle n'avoit que quelques femmes fort chétives pour la ſervir, qui ne ſe montrerent point. Auſſi-tôt qu'elle vit la Reine, elle deſcendit de caroſſe, & la Reine s'avança auſſi deux ou trois pas au-dehors de la terraſſe, pour l'aller recevoir. Elles ſe ſaluerent toutes deux civilement. La Reine de Suede voulut faire quelques complimens, & remercier la Reine du bon traitement qu'el-

le avoit reçu en France; mais ces paroles furent interrompues par celles de la Reine, qui lui témoigna la joie qu'elle avoit de la voir. L'impatience qu'eurent tous ceux qui les environnoient de voir cette Reine, fut si grande, qu'elle obligea les deux Reines à finir leurs complimens pour fuir la foule qui les accabloit. Le Roi qui avoit déjà fait connoissance avec l'Étrangere, lui donna la main pour la faire entrer dans la maison. Elle passa devant la Reine, & se laissa conduire où l'on voulut la mener. Plusieurs ont trouvé que la Reine fut trop civile, de lui laisser prendre cet avantage; & le Roi même devenu plus grand, en a eu depuis de la douleur & du chagrin, & en plusieurs occasions a reproché à la Reine sa mere, qu'elle avoit eu tort d'avoir cédé chez elle à cette Reine, & à celle de Pologne, vu la grandeur de sa naissance, & le haut rang que lui donnoit la Couronne de France. J'étois une de celles qui me trouvai le plus près de ces deux Royales Personnes, & quoique les descriptions si particulieres que l'on avoit faites de la Reine de Suede, me l'eussent figurée dans mon imagination, j'avoue néanmoins que d'abord sa vue me surprit. Les cheveux de sa perruque étoient ce

jour-là défriſés, le vent en deſcendant de caroſſe les enleva; & comme le peu de ſoin qu'elle avoit de ſon teint lui en faiſoit perdre la blancheur, elle me parut d'abord comme une Egyptienne dévergondée, qui par haſard ne ſeroit pas trop brune. En regardant cette Princeſſe, tout ce qui dans cet inſtant remplit mes yeux me parut extraordinairement étrange, & plus capable d'effrayer que de plaire. Son habit étoit compoſé d'un petit corps, qui avoit à moitié la figure d'un pourpoint d'homme, & l'autre moitié celle d'une Hongreline de femme, mais qui étoit ſi mal ajuſté ſur ſon corps, qu'une de ſes épaules ſortoit tout d'un côté, qui étoit celle qu'elle avoit plus groſſe que l'autre. Sa chemiſe étoit faite à la mode des hommes : elle avoit un collet qui étoit attaché ſous ſa gorge d'une épingle ſeulement, & lui laiſſoit tout le dos découvert; & ce corps qui étoit échancré ſur la gorge, beaucoup plus qu'un pourpoint, n'étoit point couvert de ce colet. Cette même chemiſe ſortoit par en bas de ſon demi-pourpoint comme celles des hommes, & elle faiſoit ſortir au bout de ſes bras & ſur ſes mains la même quantité de toile que les hommes en laiſſoient voir alors au défaut de leur pourpoint &

de leurs manches. Sa jupe qui étoit griſe, chamarée de petits paſſemens d'or & d'argent, de même que ſa hongreline, étoit courte ; & au - lieu que nos robes ſont traînantes, la ſienne lui faiſoit voir les pieds découverts. Elle avoit des rubans noirs renoués en maniere de petite oie, ſur la ceinture de ſa jupe. Sa chauſſure étoit tout-à-fait ſemblable à celle des hommes, & n'étoit pas ſans grace. Le Roi la mena dans une grande Salle, où Madame la Maréchale de la Motte avoit fait préparer une grande collation. Le Roi, les deux Reines, & Monſieur, en entrant s'aſſirent à table, & nous l'environnâmes pour voir cette perſonne, en tout ſi différente des autres femmes, & dont la renommée avoit fait tant de bruit. Après l'avoir regardée avec cette application que la curioſité inſpire en de telles occaſions, je commençai à m'accoutumer à ſon habit, & à ſa coiffure, & à ſon viſage. Je trouvai qu'elle avoit les yeux beaux & vifs, qu'elle avoit de la douceur dans le viſage, & que cette douceur étoit mêlée de fierté. Enfin, je m'apperçus avec étonnement, qu'elle me plaiſoit, & d'un inſtant à un autre, je me trouvai entiérement changée pour elle. Elle me parut plus grande qu'on nous l'avoit dite,

& moins boſſue ; mais ſes mains qui avoient été louées comme belles, ne l'étoient guere : elles étoient ſeulement aſſez bien faites, & pas noires ; mais ce jour-là elles étoient ſi craſſeuſes, qu'il étoit impoſſible d'y appercevoir quelque beauté. Pendant cette collation, elle mangea beaucoup, & ne parla que de diſcours fort communs. Le Duc de Guiſe lui montra Mademoiſelle de Mancini, qui étoit auprès d'elle à la regarder comme les autres. Elle lui fit un grand ſalut, & ſe pencha tout en bas de ſa chaiſe, pour lui faire plus de civilité. Au ſortir de là, le Roi, les Reines, Monſieur, & le Cardinal Mazarin, ſe mirent dans le caroſſe de la Reine avec le reſte de la compagnie que j'ai nommée, & la converſation y fut agréable. Quand la Reine fut arrivée à Compiegne, après avoir conduit ſon Hôteſſe dans ſon appartement, elle nous fit l'honneur de nous dire qu'elle étoit charmée de cette Reine, & nous avoua que le premier quart-d'heure, elle en avoit été effrayée comme les autres ; mais qu'après l'avoir vue, & l'avoir entendue parler, cette ſurpriſe s'étoit changée en inclination. Elle nous dit que cette Princeſſe faiſant ſemblant de vouloir voir le portrait du Roi & de Monſieur, que la

Reine

Reine portoit au bras, elle lui avoit fait ôter son gant, & qu'elle lui avoit dit les choses du monde les plus jolies sur la beauté de ses mains, la louant de les avoir su louer sans l'embarrasser. Aussi-tôt que la Reine de Suede se fut un peu reposée dans sa chambre, elle vint faire visite à la Reine, d'où on la mena à la Comédie Italienne. Elle la trouva fort mauvaise, & le dit librement. On l'assura que les Comédiens avoient accoutumé de mieux faire. Elle répondit froidement qu'elle n'en doutoit pas, puisqu'on les gardoit. Après cela on la mena dans sa chambre, où elle fut servie par les Officiers du Roi. Il fallut qu'on lui donnât jusqu'à des Valets de Chambre pour la servir, & pour la déshabiller; car elle étoit seule; elle n'avoit ni Dames, ni Officiers, ni équipages, ni argent : elle composoit elle seule toute sa Cour. Chanut, qui avoit été Résident pendant son Regne, étoit auprès d'elle, & deux ou trois hommes mal bâtis, à qui par honneur elle donnoit le nom de Comtes. On pouvoit dire avec vérité, qu'elle n'avoit personne; car outre ces médiocres Seigneurs, nous ne lui vîmes que deux femmes qui ressembloient plutôt à des Revendeuses qu'à des Dames de quelque condition. Enfin je

ſerois tentée en faiſant la deſcription de cette Princeſſe, de la comparer aux Héroïnes des Amadis, dont les aventures étoient belles, dont le train étoit preſque pareil au ſien, & de qui la fierté avoit du rapport à celle qui paroiſſoit en elle. Je penſe même, vu ſon équipage & ſa pauvreté, qu'elle ne faiſoit pas plus de repas, & ne dormoit pas mieux, que Marfiſe ou Bradamante, & qu'à moins d'arriver par haſard chez quelque grand Roi comme le nôtre, elle ne faiſoit pas ſouvent bonne chere. Le premier jour elle obſerva de parler peu; ce qui paroiſſoit marquer en elle de la diſcrétion. Le Comte de Nogent, ſelon ſa coutume, s'empreſſant devant elle de dire de vieux contes, elle lui dit gravement qu'il étoit fort heureux d'avoir beaucoup de mémoire. Le Cardinal Mazarin le lendemain l'alla viſiter en camail, & tous les Évêques la ſaluerent en cérémonie. Ce jour elle parut avec un juſtaucorps de camelot de couleur de feu, & une jupe griſe, l'un & l'autre chamarés de paſſemens d'or & d'argent : ſa perruque étoit friſée & poudrée, ſon teint par le repos de la nuit avoit quelque beauté, ſes mains étoient décraſſées; & ſi elle eût été capable de ſe ſoucier des louanges, je crois qu'on

lui en auroit pu donner en ce moment avec juſtice, car elle parut à tous plus aimable qu'elle ne le vouloit être. Elle vint voir la Reine le matin, & la Reine lui rendit ſa viſite auſſi-tôt après dîné. La converſation y fut gaie, & dans pluſieurs rencontres cette Reine Étrangere fit voir qu'elle étoit ſpirituelle, & de bonne compagnie. Elle railla le Chevalier de Grammont ſur la paſſion qu'il avoit alors pour Madame de Mercœur, & ne l'épargna nullement ſur le peu de reconnoiſſance qu'il en pouvoit eſpérer. Delà elle fut à la chaſſe du Sanglier où le Roi la convia d'aller. Elle lui avoit dit néanmoins, quand il lui propoſa d'y aller, qu'elle ne l'aimoit point, parce qu'elle étoit périlleuſe, & qu'elle ne pouvoit ſouffrir qu'on s'exposât à quelque péril, que pour acquérir de la gloire. Le ſoir à la Comédie Françoiſe elle montra d'avoir l'ame paſſionnée : elle s'écria ſouvent ſur les beaux endroits, paroiſſant ſentir de la joie, ou de la douleur, ſelon les différens ſentimens qui étoient exprimés par les vers qui ſe récitoient devant elle ; puis comme ſi elle eût été toute ſeule dans ſon cabinet, ſe laiſſant aller ſur le dos de ſa chaiſe, après ſes exclamations, elle demeuroit dans une rêverie profonde. La

Reine même ne l'en pouvoit tirer, quoique ſouvent elle voulût lui parler. Le ſoir étant retirée avec quelques hommes de la Cour, entr'autres Comminges qui n'étoit pas ignorant, ils parlerent de beaucoup de choſes, & enſuite de la fidélité qu'on devoit aux Rois; & quelqu'un lui diſant que tous les honnêtes gens en avoient, elle répondit qu'en tous les Pays cela étoit vrai, mais qu'elle avoit remarqué qu'en France ce n'étoit pas un défaut que d'y manquer, & qu'il étoit commun parmi les perſonnes de mérite & de qualité. Enfin cette journée lui attira beaucoup d'approbation, & chez la Reine ce même ſoir on ne parla que d'elle. Pluſieurs de nos rudes railleurs avoient eu le deſſein de la tourner en ridicule, & d'accabler par-là ceux qui ſi légérement l'avoient encenſée; mais ils ne purent alors en trouver les moyens, ſoit par ſon mérite, ou par la hauteur qu'elle eut pour eux, ou ſoit enfin parce qu'elle fut ſoutenue par l'eſtime que le Miniſtre témoigna d'en faire, & par la bonne réception du Roi & de la Reine. Le peu de temps qu'elle demeura à la Cour lui fut favorable; car ſes défauts qui étoient grands furent offuſqués par les belles & brillantes qualités qui étoient en elle, & par le plaiſir de la

nouveauté qui eſt d'un grand prix dans le cœur des hommes. Nous lui verrons bientôt perdre honteuſement tous ces avantages : car comme les Rois ſont expoſés au public, & que ce qu'ils ont de bon les rend célebres, de même leurs défauts ſavent en peu de temps détruire ou diminuer leur réputation.

Le 18 Septembre, les Reines furent à une Tragédie des Jéſuites, dont celle de Suede ſe moqua hardiment. Le lendemain le Roi lui donna un feſtin royal, qui fut comme de tels repas ont accoutumé d'être, où la profuſion fatigue plus l'eſprit, qu'elle ne nourrit le corps. Peu après cette incommode cérémonie, il arriva un Courier qui apprit au Roi & à la Reine la priſe de Valence par le Duc de Mercœur. La Reine étrangere vint auſſi-tôt s'en réjouir avec la nôtre, d'une maniere ſi libre, qu'il ſembloit qu'elle y prît une grande part. Elle trouva la Reine jouant aux cartes. Elle s'aſſit auprès d'elle ; & s'appuyant nonchalamment ſur la table, il parut qu'elle s'occupa agréablement à regarder les belles mains de la Reine : elle les loua, & lui dit d'un air galant, qu'elle eſtimeroit ſon voyage de Rome en France bien employé, quand elle

n'auroit point eu d'autre avantage que celui de voir en cela ſeulement la plus belle choſe du monde.

Nogent, qui parloit toujours, voulut lui dire, qu'on avoit remarqué dans l'Hiſtoire, qu'il y avoit cent ans que Valenciennes & Valence avoient été aſſiégées par les François; que l'une n'avoit pu être priſe, & l'autre l'avoit été. Après l'avoir écouté, elle ſouhaita que dans ce même terme les mêmes perſonnes en puſſent faire autant; & ſe tournant vers Nogent, lui dit; *Et que vous, M. de Nogent, euſſiez encore votre caſaque feuille-morte, & fiſſiez les mêmes contes que vous faites à préſent; car à vous dire le vrai, j'aimerois mieux les entendre dans cent ans, qu'à cette heure.* Ce qui fit qu'elle le pouſſa toujours de même force, fut qu'on lui avoit dit, qu'il avoit voulu la mêler dans ſes railleries.

Le lendemain le Pere Annat, Confeſſeur du Roi fut parler à la Reine de Suede, ſur quelques plaintes qu'elle avoit faites contre leur Ordre. L'une étoit que le Pere Général de Jéſuites ne l'avoit point été ſaluer à Rome: je ne me ſouviens pas des autres. Après les excuſes que lui fit le Révérend

Pere, elle lui dit d'un ton moqueur, & avec cette bruſque maniere qui lui étoit naturelle, qu'elle ſeroit fâchée de les avoir pour ennemis, ſachant leurs forces; & qu'elle choiſiroit plutôt d'avoir querelle avec un Prince Souverain qu'avec eux; que par cette raiſon, elle vouloit bien-être ſatisfaite; mais qu'elle l'aſſuroit qu'en cas de Confeſſion, & de Tragédie, elle ne les choiſiroit jamais: voulant leur reprocher par-là, qu'ils étoient accuſés d'avoir une Morale trop indulgente, & ſe moquer de la mauvaiſe Tragédie, où elle avoit été le jour précédent; mêlant ainſi le burleſque avec le ſérieux, afin de ſe venger de l'offenſe qu'elle croyoit avoir reçue de leur Compagnie.

Cette Princeſſe Gothique témoignoit eſtimer l'eſprit & la capacité du Cardinal, & lui de même paroiſſoit avoir beaucoup de vénération pour elle. Son extérieur, à qui en eût voulu juger à ſon déſavantage, étoit digne de riſée & de moquerie; quaſi toutes ſes actions avoient quelque choſe d'extravagant; & on pouvoit avec juſtice la blâmer, comme on pouvoit avec ſujet la louer extrêmement. Elle ne reſſembloit en rien à une femme; elle n'en avoit pas même la

modeſtie néceſſaire. Elle ſe faiſoit ſervir par des hommes dans les heures les plus particulieres. Elle affectoit de paroître homme en toutes ſes actions. Elle rioit démeſurément quand quelque choſe la touchoit, & particuliérement à la Comédie Italienne, lorſque par haſard les bouffonneries en étoient bonnes. Elle éclatoit de même en louanges & en ſoupirs, comme je l'ai déjà dit, quand les ſérieuſes lui plaiſoient. Elle chantoit ſouvent en compagnie; elle rêvoit, & ſa rêverie alloit juſqu'à l'aſſoupiſſement. Elle paroiſſoit inégale, bruſque & libertine, en toutes ſes paroles tant ſur la Religion, que ſur les choſes à quoi la bienſéance de ſon ſexe l'obligeoit d'être retenue. Elle juroit le nom de Dieu, & ſon libertinage s'étoit répandu de ſon eſprit dans ſes actions. Elle ne pouvoit demeurer long-temps en même place. En préſence du Roi, de la Reine & de toute la Cour, elle appuyoit ſes jambes ſur des ſiéges auſſi hauts que celui où elle étoit aſſiſe, & les laiſſoit voir trop librement. Elle faiſoit profeſſion de mépriſer toutes les femmes à cauſe de leur ignorance, & prenoit plaiſir de converſer avec les hommes, ſur les mauvaiſes matieres, de même

que

que ſur les bonnes. Elle n'obſervoit nulle regle de toutes celles que les Rois ont accoutumé de garder, à l'égard du reſpect qu'on leur porte. Ses deux femmes toutes hideuſes & miſérables qu'elles étoient, ſe couchoient ſur ſon lit familiérement, & faiſoient avec elle à moitié de tout. Cependant la Reine, qui étoit au contraire la plus réguliere perſonne du monde, trouvoit des charmes dans l'agrément de ſon viſage, & dans la maniere libre de toutes ſes actions. En effet il étoit difficile, quand on l'avoit bien vue, & ſur-tout écoutée, de ne lui pas pardonner toutes ſes irrégularités, particuliérement celles qui ne paroiſſoient point eſſentiellement blâmables. Cette douceur & cet agrément étoient mêlés d'une rude fierté, & la politeſſe ſi naturelle à notre Nation ne ſe rencontroit point en elle. Quelques-uns dirent qu'elle reſſembloit à Fontainebleau, dont les bâtimens ſont beaux & grands, mais qui n'ont point de ſymétrie. Elle partit de Compiegne, le 23 de Septembre: la Reine la fut conduire à deux lieues de là, & ces deux Princeſſes ſe ſéparerent avec quelques marques d'attendriſſement. Le Marquis de Saint-Simon

la traita à Senlis, & Monſieur & Madame du Pleſſis la reçurent à leur belle maiſon du Frêne, avec une magnificence extraordinaire. Paſſant à un certain Bourg proche de ce lieu, elle voulut voir une demoiſelle qu'on appelloit Ninon, célebre par ſon vice, par ſon libertinage, & la beauté de ſon eſprit. Ce fut à elle ſeule de toutes les femmes qu'elle vit en France, à qui elle donna quelques marques d'eſtime. Le Maréchal d'Albret, & quelques autres en furent cauſe, par les louanges qu'ils donnerent à cette Courtiſanne de notre ſiecle. Delà cette Amazone Suédoiſe prit des caroſſes de louage que le Roi lui fit donner, & de l'argent pour les pouvoir payer: elle s'en alla ſuivie ſeulement de ſa chétive Troupe, ſans train, ſans grandeur, ſans lit, ſans vaiſſelle d'argent, ni aucune marque royale. Son deſſein fut de retourner à Rome, & de paſſer par la Savoie, où elle reprit ſon perſonnage de Reine: elle y reçut auſſi beaucoup d'honneurs.

L'Armée du Roi ayant alors aſſiégé la Capelle, le Roi & le Cardinal Mazarin partirent le lendemain, pour aller à la Fere, donner ordre aux affaires de la Guerre. La Reine demeura à

Compiegne, pour attendre en ce lieu le retour du Roi. Monſieur de Turenne commandoit l'Armée du Roi devant la Capelle, & les ennemis la voyant aſſiégée, avoient quitté Saint-Guilain, pour venir la ſecourir, ou pour donner bataille. Ils étoient venus ſe camper avec toutes leurs forces à deux lieues de l'Armée; & Monſieur de Turenne, bien loin de paroître les craindre, fit applanir les tranchées de leur côté, afin que s'ils venoient l'attaquer il pût avoir une plus belle place pour combattre; mais ne voulant pas que la Ville aſſiégée l'amuſât davantage, il fit ſavoir aux aſſiégés que s'ils ne ſe rendoient le lendemain, ils n'auroient plus de quartier. Celui qui y commandoit, nommé Chamilli, qui étoit à Monſieur le Prince, trouva plus à propos de lui obéir, que de ſe mettre à ce haſard. Le 27 la Place ſe rendit au Roi, à la vue de l'Armée ennemie, qui eut la honte de lever le Siége de Saint-Guilain, & de ne pas faire lever celui de la Capelle, dont la priſe étoit capable de réparer le malheur de Valenciennes; mais ce qui reſtoit d'ennemis au Miniſtre, quoique cachés & honteux, ne célébroient pas nos victoires avec la même joie qu'ils

ſentoient nos pertes, & ne faiſoient pas tant de bruit des biens que des maux. Cette iniquité s'eſt pratiquée dans tous les temps ; car naturellement les hommes ont plus de pente à blâmer ceux qui gouvernent, qu'à leur donner des louanges, & même j'oſe dire que chaque particulier à l'égard de ceux avec qui la ſociété civile l'engage, ſe laiſſe aller à cette malice. Il n'y a point de bonté dans l'homme, du moins elle eſt rare.

On diſoit alors que Monſieur le Prince avoit fait ce qu'il avoit pu, pour faire réſoudre les Eſpagnols à donner bataille ; mais que D. Juan d'Autriche ne l'avoit pas voulu. Ainſi notre victoire fut grande, & nullement périlleuſe. Le Vicomte de Turenne, en cette occaſion comme en toutes les autres, continua de montrer que ce n'étoit pas ſans raiſon, qu'il étoit eſtimé un des premiers & des plus grands Capitaines de notre ſiecle.

Le Roi après avoir tardé quelques jours à Guiſe, & vu de ce poſte la priſe de la Capelle, joignit ſon Armée, & alla en perſonne conduire un convoi à Saint-Guilain, où l'on mit des vivres en grande quantité, avec tout ce qui eſt néceſſaire à une Place de Guer-

re, pour bien ſoutenir un ſiége. Cette action ſe fit à la vue des ennemis, dont l'Armée ne parut point, quoiqu'elle fût proche de celle du Roi. Ce fut une choſe honorable au Miniſtre, d'avoir en ſi peu de temps rétabli la réputation des Armées du Roi, & remis ſes Troupes en état d'emporter des victoires ſur ceux qui paroiſſoient les maîtres de la campagne. Enſuite de cette expédition, il ramena le Roi à la Reine ſa mere, qui l'attendoit avec impatience. Il arriva le ſixieme Octobre, & toute la Cour étant rejointe enſemble à Compiegne, elle en partit deux jours après pour aller à Paris, où l'autorité du Roi ſe rétabliſſoit toujours de plus en plus, & où les perſonnes les plus gâtées étoient contraintes d'avouer, du moins, que le Miniſtre étoit heureux.

Le Cardinal à ſon retour à Paris fit donner un Arrêt du Conſeil d'Etat, qui caſſoit ceux du Parlement contre ledit Conſeil; & par-là il fit voir à cette Compagnie, qu'il étoit temps qu'elle s'humiliât ſous le joug de la puiſſance légitime de ſon Roi. Il débrouilla mille embarras que l'abſence du Cardinal de Retz lui donnoit touchant le Gouvernement de l'Egliſe de Paris, qui pour

la sûreté des conſciences devoit être légitime, & ne le pouvoit être que ſous l'autorité de ſon Archevêque ; mais il ſut, malgré les intrigues qui ſe faiſoient ſous ce prétexte, en trouver les moyens tels qu'il les falloit pour ſatisfaire le Public, & contenter les bonnes ames qui ne cherchoient que la paix & leur ſalut, & empêcher que le Cardinal de Retz ne pût troubler par l'autorité Canonique, le repos de l'État.

Le Cardinal Mazarin, bientôt après ſon dernier retour, avoit fait venir en France deux de ſes ſœurs, Madame de Martinozzi, & Madame de Mancini, toutes deux vertueuſes femmes. La premiere ſe vit Mere de deux Princeſſes, de Madame la Princeſſe de Conti, & de Madame de Modene. L'autre, Madame de Mancini, étoit Mere de Madame de Mercœur, de Mademoiſelle de Mancini que le Roi aimoit alors, & de trois de ſes ſœurs, qui étoient arrivées en France avec elle en 1653, avec un fils qui lui étoit reſté. Madame de Martinozzi, après le mariage de la Princeſſe de Conti, & de Madame de Modene, étoit retournée en Italie ; & Madame de Mancini étoit reſtée en France auprès de la Reine, eſtimée de

toute la Cour par ſa douceur & ſa vertu, vivant d'une vie retirée & qui ne ſe mêloit d'aucunes affaires, que de gouverner ſagement ſa famille. Cette Dame mourut encore jeune, ſur la fin de l'année (le 19 Décembre), au grand regret du Cardinal Mazarin ſon frere. Il l'aſſiſta à la mort, & il parut en cette occaſion qu'il étoit touché de piété à l'égard de Dieu, & d'une grande tendreſſe pour ſa ſœur. En mourant elle lui recommanda ſon fils & ſes filles, & lui dit ſur-tout qu'elle le prioit de mettre en Religion ſa troiſieme fille, qui s'appelloit Marie, parce que celle-là lui avoit toujours paru d'un mauvais naturel, & que feu ſon mari, qui avoit été un grand Aſtrologue, lui avoit dit qu'elle ſeroit cauſe de beaucoup de maux.

Son mari lui avoit auſſi prédit qu'elle mourroit ſur la fin de ſa 42e. année : il avoit prédit la mort de ſon fils tué à la journée de Saint-Denis ; & il avoit prédit ſa propre mort au temps même qu'elle étoit arrivée : ſi bien que Madame de Mancini, voyant qu'il avoit été véritable en tout ce qu'il avoit dit des autres, avoit appréhendé l'effet de la prédiction qui la regardoit, & pendant

toute cette année elle avoit ſouvent dit qu'elle ne vivroit plus guere. Trois jours devant que de tomber malade, elle dit à ſes femmes, qu'elle commençoit à ſe réjouir, & à eſpérer qu'elle ne mourroit pas, puiſqu'elle n'avoit plus guere de jours à paſſer avant la fin du temps qui la menaçoit, & qu'elle ſe portoit bien; mais enfin elle tomba malade, & ne le fut qu'onze jours. Auſſi-tôt qu'elle fut morte, le Cardinal ſon frere dit qu'il falloit faire comme David, qui pria & pleura pendant la maladie de ſon fils, & qui joua de la harpe après ſa mort, louant Dieu des Arrêts de ſa Providence. Il parut enſuite auſſi tranquille, que s'il n'eût point eu d'affliction, & travailla tout le jour à faire ſes dépêches.

Au commencement de l'année 1657, l'Évêque de Montauban fit l'Oraiſon funebre de Madame de Mancini, dans l'Égliſe des Auguſtins, où le Clergé de France, qui étoit alors aſſemblé, fit faire à ſa mémoire un Service ſolemnel, & les louanges qui ſe donnerent au nom Mazarin, & Mancini, y furent exceſſives. Madame de Mercœur, fille ainée de Madame de Mancini, fut ſenſiblement touchée de ſa mort. Cette Princeſſe étoit groſſe, quand elle la perdit:

peu après étant accouchée fort heureuſement, elle mourut elle-même, ſans avoir donné le loiſir à ceux qui prenoient intérêt à ſa vie d'appréhender ſa mort. Elle étoit en couche de quelques jours ſeulement, lorſque tout d'un coup elle tomba paralytique de la moitié du corps, & perdit la parole. Le Cardinal ſon Oncle, dans ce moment n'en fut point inquiet, parce que les Médecins le vinrent trouver, qui l'aſſurerent que ce ne ſeroit rien. Cela fut cauſe qu'il ne laiſſa pas d'aller à un Ballet que le Roi danſoit ce même jour; mais comme il en ſortoit, on lui vint dire que Madame de Mercœur ſe trouvoit beaucoup plus mal. Il y courut auſſi-tôt en ſe jettant dans le premier caroſſe qu'il rencontra. En arrivant à l'Hôtel de Vendôme, il trouva qu'elle ſe mouroit, & que ne pouvant parler elle ne put lui faire qu'un ſouris. Comme elle ne ſouffroit pas, & qu'elle avoit encore de la connoiſſance, la mort ne fit point en elle les changemons effroyables qu'elle cauſe en tous les autres. Un beau vermillon que la fiévre lui donnoit avoit augmenté ſa beauté naturelle. Elle étoit jeune, & avoit de l'embonpoint : le ſeul défaut qui étoit en elle, étoit que ſans avoir la taille gâ-

tée, elle ne l'avoit pas aſſez belle, en ce qu'elle étoit un peu entaſſée; mais ce défaut ne ſe voyant point dans le lit, j'ai ouï dire à ceux qui la virent en cet état, qu'elle leur avoit paru la plus belle perſonne du monde, & ſa beauté augmenta leur regret. Le Cardinal en fut ſi touché, qu'il ne put ſe retenir d'en donner des marques très-fortes. Il fit des cris qui parurent procéder d'une douleur ſenſible. La perte de ſa ſœur lui étoit toute récente, & cette derniere venant attaquer ſon cœur par une double affliction, il en fut accablé & entiérement abattu. Le monde injuſte, qui refuſe toujours ſous de faux prétextes de donner ſon approbation aux meilleures choſes, voulut que ſon chagrin procédât de quelques prophéties qu'on avoit faites contre lui. Beaucoup s'imaginerent que Madame de Mancini en mourant lui avoit annoncé des arrêts funeſtes contre ſa propre vie, comme prononcés par la bouche de ſon mari, à qui on fit dire tout ce que l'on voulut.

Cette belle mourante Madame de Mercœur, n'ayant été malade qu'un jour & une nuit, mourut le huitieme de Février, ſenſiblement regrettée de ſes proches, & de toute la Cour, car la ver-

tu & la beauté attirent la bonne volonté des hommes. Cette mort ſi prompte & ſi ſurprenante, qui paroiſſoit triompher d'une jeune Princeſſe, ſaine, belle, & niéce d'un Favori ſi puiſſant, à qui toute la France étoit ſoumiſe, étonna les plus endurcis, fit faire des réflexions aux plus enjoués, & fut à tous un grand exemple de la vanité qui ſe trouve dans les grandeurs, & dans les fauſſes joies de la terre.

Sur la fin du même mois, Mademoiſelle de Mancini, ſœur de Madame de Mercœur, & qui juſqu'alors avoit eu l'honneur d'occuper le cœur du Roi, quittant enfin ces flatteuſes apparences qui ne la contentoient pas tout-à-fait, épouſa le Prince Eugene, fils du Prince Thomas. Elle avoit apperçu que l'amitié du Roi n'étoit qu'un amuſement, & même elle n'étoit pas ſatisfaite de voir que le Cardinal Mazarin ſon Oncle, n'ayant point d'égard à ſa fortune, négligeoit de la marier, & ſe ſervoit d'elle ſeulement pour conſerver ſon crédit auprès du Roi, & le renfermer dans ſa famille. Elle n'avoit pas beaucoup de complaiſance pour le Prince dont elle ſentoit que l'amitié diminuoit tous les jours envers elle, & craignoit que les petits

chagrins & les dégoûts qui naiſſent des réflexions, ne la fiſſent bientôt entiérement finir. Ce fut donc avec beaucoup de raiſon, qu'elle ſouhaita de pouvoir profiter plus ſolidement de ſa faveur, par le grand & glorieux établiſſement qu'elle trouva en la perſonne du Prince Eugene, qui étant de la Maiſon de Savoye par ſon pere, petit-fils de Charles-Quint par ſa grand-mere, & du Sang de France par la Princeſſe de Carignan ſa mere, il étoit difficile qu'elle pût trouver un mari plus conſidérable, ni d'une plus grande naiſſance. Son bonheur fut grand en toutes façons; elle rencontra en ce Prince un aſſez honnête homme, & ſur-tout un bon mari : ſi bien qu'elle eut ſujet de s'eſtimer heureuſe. Madame la Princeſſe de Carignan étoit fille du Comte de Soiſſons, & ſon Frere le dernier Comte de Soiſſons l'avoit laiſſée héritiere en partie de cette illuſtre Maiſon, qui étoit une branche de celle de Bourbon. Le Prince Eugene ſon fils prit le nom de Comte de Soiſſons, & nous l'avons vu ſous ce nom participer en quelque façon à la faveur du Miniſtre, dont il avoit épouſé la niéce, & aſſez aimé dans la Cour. Le Roi la vit marier ſans douleur ni chagrin.

Par cette indifférence on connut visiblement que sa passion avoit été médiocre, & que les François, du moins quelques-uns, avoient eu des inquiétudes bien mal fondées. La Reine aussi avoit toujours dit à ceux qui lui en vouloient faire craindre l'événement, qu'il étoit ridicule d'imaginer seulement que le Roi fût capable de cette foiblesse, & avoit répondu fortement de la netteté des intentions de son Ministre. Elle disoit qu'il n'y avoit rien à craindre de son ambition, & que l'amitié que le Roi avoit pour Mademoiselle de Mancini étoit honnête, & sans soupçon qu'elle pût dégénerer en rien de mauvais. Un jour que ce mariage étoit résolu, la Reine voyant le Cardinal Mazarin & la Princesse de Carignan parler ensemble de cette alliance, me dit en se tournant vers moi & me les montrant; *Ne vous l'avois-je pas bien dit, qu'il n'y avoit rien à craindre de cet attachement?*

Le Cardinal après le mariage de Madame la Comtesse de Soissons, malgré les prieres de sa sœur mourante, mit sur le Théatre de la Cour, la troisieme des sœurs Mancini, qu'il retira des Filles de Sainte-Marie, où elle avoit été quelque temps. Il voulut donner en elle & en sa

ſœur Hortenſe, qui étoit parfaitement belle, une compagnie au Roi, qui pût lui être agréable. La plus âgée nommée Marie, cadette de la Comteſſe de Soiſſons, étoit laide. Elle pouvoit eſpérer d'être de belle taille, parce qu'elle étoit grande pour ſon âge, & bien droite; mais elle étoit ſi maigre, & ſes bras & ſon col paroiſſoient ſi longs & ſi décharnés, qu'il étoit impoſſible de la pouvoir louer ſur cet article. Elle étoit brune & jaune, ſes yeux qui étoient grands & noirs, n'ayant point encore de feu, paroiſſoient rudes, ſa bouche étoit grande & plate, & hormis les dents qu'elle avoit très-belles, on la pouvoit dire alors toute laide. Sa qualité d'ainée fit néanmoins que le Roi préféra de s'amuſer à elle plutôt qu'à ſa ſœur Hortenſe, parce que celle-là étoit encore enfant, & que les perſonnes de l'âge où étoit le Roi alors, haïſſent naturellement les petites filles, à cauſe qu'elles ont quelque rapport à cet état dont ils ne font que de ſortir, & qui leur paroît mépriſable. Cette préférence fut pour quelque temps ſi médiocre, qu'elle ne pouvoit pas être comptée pour quelque choſe. Il ne voyoit plus ſi ſouvent Madame la Comteſſe de Soiſſons, & il ne paroiſſoit pas que cela lui fît aucune

peine : au contraire ce nouvel amuſement le délivroit des picoteries continuelles d'une perſonne qu'il avoit aimée. Le Roi étoit dans cet état d'indifférence, lorſque tout d'un coup il parut amoureux d'une jeune fille que la Reine avoit priſe depuis peu, nommée de la Motte d'Argencourt. Elle n'avoit ni une éclatante beauté, ni un eſprit fort extraordinaire : mais toute ſa perſonne étoit aimable. Sa peau n'étoit ni fort délicate, ni fort blanche ; mais ſes yeux bleus, & ſes cheveux blonds avec la noirceur de ſes ſourcils, & le brun de ſon teint, faiſoient un mélange de douceur & de vivacité ſi agréable, qu'il étoit difficile de ſe défendre de ſes charmes. Comme à conſidérer les traits de ſon viſage on pouvoit dire qu'ils étoient parfaits, qu'elle avoit un très-bon air, & une fort belle taille, qu'elle avoit une maniere de parler qui plaiſoit, & qu'elle danſoit admirablement bien, ſi-tôt qu'elle fut admiſe à un petit jeu où le Roi ſe divertiſſoit quelquefois les ſoirs, il ſentit une ſi violente paſſion pour elle, que le Miniſtre en fut inquiet. Il ne voulut pas montrer ſes ſentimens au Roi, mais il entra dans ceux de la Reine, à qui cette inclination donna une extrême peur, qu'elle ne le portât à offenſer Dieu.

Elle s'y oppoſa fortement, & le gronda fort un ſoir qu'il demeura trop long-temps à cauſer avec cette fille. Le Roi reçut avec bonté & reſpect la réprimande de la Reine ; mais il lui dit tout bas qu'il la ſupplioit de ne lui pas montrer ce chagrin devant tout le monde, parce qu'elle faiſoit voir par-là au Public qu'elle déſapprouvoit ſes actions. Le Cardinal, au contraire, diſoit au Roi, pour s'inſinuer dans ſes bonnes graces, que la Reine ſa mere avoit trop de rigueur, qu'elle étoit ſcrupuleuſe, & qu'il faiſoit bien de ſe divertir & de s'amuſer. A la fin il fallut qu'il montrât, auſſi-bien que la Reine, ſes ſentimens ; car cette paſſion prenant chaque jour de grandes forces, devint en peu de temps extrême. Le Roi un jour parla à Mademoiſelle de la Motte comme un homme amoureux qui n'étoit plus ſage ; il lui offrit même ſi elle vouloit l'aimer, qu'il réſiſteroit à la Reine ſa mere & au Cardinal ; mais elle n'ayant point voulu, ou n'ayant oſé entrer dans ces propoſitions qu'elle voyoit choquer directement la vertu dont les maximes ne s'effacent pas d'un cœur qui a de l'honnêteté, refuſa tout ce qui pouvoit être contre ſon devoir. La Reine qui étoit très-chérement aimée du Roi ſon fils, fut

ſut par lui-même l'état de ſon ame ; car la douceur & l'amour d'une ſi bonne mere l'obligea à une telle confiance envers elle, qu'il ne put pas d'abord lui cacher ſes ſentimens ; & quoiqu'elle fût ſa partie, elle ne laiſſa pas d'être ſa confidente. Cette Princeſſe ne manqua pas de lui faire voir le danger où il étoit d'offenſer Dieu : elle lui fit remarquer, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, combien en peu de temps il s'étoit écarté des ſentiers de l'innocence & de la vertu : & le Roi touché d'un véritable ſentiment de Chrétien, ſans que la timidité y eût part, dit lui-même à la Reine, qu'il ſe ſentoit fort différent de ce qu'il avoit accoutumé d'être, & qu'il croyoit être obligé en conſcience de s'éloigner des occaſions du crime. Cette réſolution ne ſe forma pas en lui ſans peine : il gémit, il ſoupira, mais enfin il vainquit. Il ſe confeſſa, & pria lui-même la Reine que ce pût être dans ſon Oratoire, afin que perſonne ne le ſût : puis il alla faire un petit voyage à Vincennes, où il remporta ſur ſes propres deſirs une victoire plus grande & plus louable, que celle dont les plus vaillans ſe glorifient. Je ne doute point que ce ſacrifice n'attire ſur le reſte de ſa vie la bénédiction divine, & que dans les

mêmes occaſions, où ſa vertu peut être affoiblie par la perte de l'innocence, il ne reçoive une force intérieure dont la ſource ſe trouvera dans cette premiere grace.

Le Roi, après avoir triomphé de lui-même, revint à Paris, en réſolution de ne plus parler à cette fille. Il le fit, mais il arriva deux jours après qu'étant au bal, Mademoiſelle de la Motte alla prendre le Roi pour danſer. En ce même moment, n'étant pas encore tout-à-fait fortifié, on remarqua qu'il devint pâle, & enſuite fort rouge; & la fille conta depuis à ſes amies, que la main du Roi lui trembla tout le temps qu'il tint la ſienne. Le Cardinal pour le ſecourir, lui dit que Mademoiſelle de la Motte avoit abuſé de ſes ſecrets, qu'elle avoit conté tout ce qu'il lui avoit dit à ſes amies, & peut-être à quelqu'uns de ſes amans, & que par-là il lui ſembloit qu'elle étoit indigne de ſes bonnes graces. Il eſt vrai que la mere de Mademoiſelle de la Motte, pour faire ſa Cour, avoit fait dire au Cardinal ce que le Roi avoit dit à ſa fille, croyant par cette ſoumiſſion pouvoir obtenir du Miniſtre, qu'il conſentiroit que le Roi demeurât ſon amant & fît ſa fortune. Mademoiſelle de la Motte, à ce qu'elle m'a depuis dit elle-même, n'eut nulle part

à cette harangue ; mais le Miniſtre qui ne vouloit point de compagnon, ni de compagne, fit ſervir cette fauſſe confidence à ſes deſſeins, qui lui réuſſirent, parceque la vertu de la Reine & la véritable piété du Roi, furent ſes ſeconds pour le faire vaincre en ce combat. Dans le même temps, la femme de l'amant qui avoit prévenu ſon cœur, ayant conçu une jalouſie furieuſe de ſon mari, fit entrer ſa mere dans ſes ſentimens, pria la Reine d'éloigner Mademoiſelle de la Motte de la Cour, & de l'envoyer dans le Couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot, où quoiqu'elle ne ſe fût pas retirée par ſon choix, détrompée de la vanité de la Cour & de la paſſion qu'elle avoit eue pour cet amant, qu'elle trouva n'avoir pas fait ce qu'il devoit en cette occaſion, elle eſt demeurée volontairement, & s'eſt fait une vie fort tranquille & fort heureuſe.

Alors mourut Pompone de Bellievre, Premier-Préſident au Parlement de Paris, illuſtre par le poſte qu'il tenoit, par ſa réputation, par ſes amis, & par une habile modération, accompagnée de fermeté, dont il uſoit avec beaucoup d'art & de fineſſe. Il étoit, comme je l'ai déjà dit, craint à la Cour, & conſidéré dans

ſa Compagnie. Il agiſſoit ſi ſagement dans la conduite des affaires générales, qu'il donnoit des chagrins au Miniſtre, ſans lui donner aucun juſte ſujet de ſe plaindre de lui. A l'égard de ceux dont il étoit le Chef, il donnoit de la force au foible, & ſavoit corriger l'emportement des eſprits violens. Il étoit éloquent, il aimoit les plaiſirs : ſa maiſon étoit un lieu rempli de toutes ſortes de délices pour les voluptueux ; la magnificence, la bonne chere & la muſique, y pouvoient accompagner gaiement les ſérieux raiſonnemens de la politique : & toutes ces choſes plaiſoient à ceux qui avec les divertiſſemens, y cherchoient de l'appui & du ſecours. Ces mêmes qualités, ſelon les regles de la vertu, lui pouvoient avec juſtice attirer beaucoup de blâme ; car la véritable occupation d'un bon Juge eſt de rendre la juſtice à ceux qui la demandent. Celui-là étant rempli de la gloire & du faſte du monde, n'étoit point laborieux : il n'étoit pas même eſtimé ſavant, & ſa vie avoit quelque choſe de ſcandaleux. On voyoit d'ordinaire chez lui une mere & une fille, qui paroiſſoient les maîtreſſes de la maiſon ou plutôt de celui qui en étoit le maître ; ſi bien qu'on peut dire de lui, qu'il a été peut-être plus loué qu'il ne le méritoit en

effet ; mais qu'enfin il étoit, ſelon les fauſſes maximes des mondains, un honnête homme. Par ces mêmes raiſons, ſa mort fut agréable à celui qui le craignoit trop, pour le pouvoir regretter.

Tous les événemens de la Cour étoient alors à la gloire du Miniſtre. Le Duc d'Orléans pour l'augmenter, fut par ſon moyen remis aux bonnes graces du Roi & de la Reine. Il vint à Paris, où il fut reçu du Roi avec bonté : il fut viſité des Courtiſans ſans empreſſement, & des Compagnies Souveraines par devoir ; mais comme il avoit eu ſur elles un crédit fort grand, mais fort inutile, ſa préſence ne fut nullement célébrée. Il montra par la maniere dont il traita le Miniſtre, qui lui fut rendre ſes reſpects au Luxembourg, qu'il reconnoiſſoit ſa puiſſance, & la force de ſa deſtinée, ou pour mieux dire, celle du ſouverain Auteur, dont les juſtes Arrêts élévent & abaiſſent ceux qu'il lui plaît. Ce Prince dans ſa retraite à Blois, s'étoit pieuſement ſoumis aux volontés divines : il étoit devenu dévôt, ſa vie étoit exemplaire, il avoit ſes heures de retraite & de prieres, il ne jouoit plus, & jamais Prince n'a plus goûté le repos que lui. Sa piété ſeroit entiérement eſtimable, ſi ſa pareſſe n'avoit point eu quel-

que petite part à ſa vertu, & ſi ſon tempérament ennemi de l'embarras & des grands deſſeins, n'avoit pas été comme le ſauvageon ſur lequel Dieu avoit enté ſon amour & ſa grace. L'intrigue & l'ambition de ceux qui avoient été ſes favoris, l'avoient ſouvent embarqué dans la révolte & dans les conſpirations, qui s'étoient faites du temps du feu Roi, ſon frere, contre le Miniſtre de ce temps-là. Les malheurs de la Reine Marie de Médicis, ſa Mere, & les mauvais conſeils qu'on lui avoit donnés y avoient eu plus de part que ſon inclination naturelle; car on peut dire que perſonne n'a plus aimé le repos que lui, & que perſonne n'en a eu ſi peu, n'ayant proprement joui de cette paix intérieure qui la donne, que dans ſes dernieres années, qui ſont celles de ſa retraite, où il a rencontré ſon ſalut & ſon bonheur. Il ſembla qu'il n'étoit venu à Paris, que pour voir cet homme qu'il avoit voulu chaſſer du Royaume, & pour lui avoir l'obligation de ſon raccommodement avec le Roi & la Reine; car il s'en retourna peu après dans ſa ſolitude, qui lui étoit devenue plus chere que la groſſe Cour qu'il avoit eue au Luxembourg.

Ce grand Prince, Oncle du Roi,

qu'on avoit vu dans ſes premieres années héritier préſomptif de la Couronne, & qui en avoit été déclaré Lieutenant-Général dans les dernieres, ayant reconnu l'autorité ſouveraine du Miniſtre, les autres Princes, le Parlement, & enfin toute la France, n'eut plus de honte de s'y ſoumettre. Ce fut alors qu'on peut dire qu'il triompha de tous ſes ennemis; & il eût été le plus glorieux homme du monde, s'il ſe fût contenté d'abattre ceux qui lui avoient reſiſté, & de jouir paiſiblement de l'excès de grandeur où la fortune l'avoit porté, ſans vouloir détruire la puiſſance légitime de celle qui l'avoit ſoutenu ſi hautement, comme il fit auſſi-tôt qu'il ſe vit rétabli dans ſa premiere Place. Car il réunit tout d'un coup en ſa perſonne l'autorité de la mere & du fils, & ſe rendit le tyran de leurs volontés plutôt que le Maître. Il devint la ſeule idole des Courtiſans, il ne voulut plus que perſonne s'adreſsât à d'autres qu'à lui, pour demander des graces, & s'appliqua avec ſoin à éloigner d'auprès du Roi tous ceux qui avoient été mis par la Reine ſa mere. La Porte à qui elle avoit fait donner une Charge de premier Valet de Chambre du Roi, pour le récompenſer de ſa

fidélité à ſon ſervice, & des perſécutions qu'il avoit ſouffertes pour elle du temps du Cardinal de Richelieu, fut obligé de s'en défaire : il me dit qu'il croyoit que mon frere ne ſeroit pas long-temps ſans ſe ſentir du malheur de la deſtinée de toutes les Créatures de la Reine; car il me conta que le Cardinal, entrant un jour dans la Chambre du Roi qui étoit couché pour une légere indiſpoſition, & voyant que mon frere lui liſoit quelque choſe auprès de ſon lit, peut-être étoit-ce le Roman de Scaron, pour le divertir; il avoit remarqué qu'il en avoit eu du chagrin, blâmant cela, comme ſi c'eût été un grand crime. La Reine lui avoit donné la Charge de Lecteur de la Chambre, & le Roi la lui faiſoit exercer fort ſouvent, particuliérement dans les voyages & lorſqu'il gardoit le lit. Il lui faiſoit quelquefois les ſoirs chanter des dialogues avec la Chenaie, Gentilhomme de la Manche, & dans les concerts de Guitare qu'il faiſoit quaſi tous les jours, il lui donnoit une partie à jouer avec Comminges, Capitaine des Gardes de la Reine, & il lui faiſoit des queſtions même dans ſon Étude; ce qui aida à porter M. de Rhodés, ſon Précepteur, quand le Roi fut plus avancé en

en âge, d'empêcher que perſonne n'entrât plus dans l'Étude, pas même le Maréchal de Villeroi, ni le Lieutenant des Gardes, comme n'étant plus une Étude, mais une converſation particuliere, après laquelle il montoit auſſi-tôt chez le Cardinal, pour lui en rendre compte, à cauſe de ſa qualité de Surintendant de l'Éducation Royale. Mais ce qui lui déplut davantage fut que les premiers jours que le Roi entra au Conſeil, comme il s'y ennuyoit aſſez ſouvent, une fois il vint entr'ouvrir la porte de la Chambre où il n'y avoit que la Reine & lui avec le Miniſtre, pour voir qui étoit dans le veſtibule, où ayant vu mon frere il lui fit ſigne, & lui dit d'entrer & de le ſuivre dans le Cabinet des Bains, où on ne pouvoit entrer alors que par-là, ſoit pour lui parler d'un deſſein de Ballet, pour accorder ſa Guitarre, ou lui lire quelque bagatelle : de ſorte qu'il demeura ſeul avec lui, tout le temps que le Conſeil dura, ce qui lui arriva encore une fois ou deux, & quelques autres fois avec ſon Maître à deſſiner & d'autres de ſa petite Cour, avant le Conſeil, où il alloit & venoit de temps en temps. La Reine me témoigna alors, qu'elle étoit bien-aiſe que le Roi

s'accommodât ſi bien de mon frere, ayant bonne opinion de ſa ſageſſe; mais comme il avoit eu cette Charge ſans la participation du Cardinal qui ne m'aimoit pas, il ne manqua pas de repréſenter au Roi qu'il ne falloit pas qu'il ſe familiarisât avec perſonne juſqu'à ce point, & qu'il parût qu'il quittoit le Conſeil pour s'amuſer à des bagatelles; & fit ſi bien, que tous mes amis furent d'avis que mon frere s'abſentât pour quelque temps, & la Reine me le conſeilla elle-même. C'eſt ce qui me fit réſoudre d'écouter les propoſitions qu'on m'avoit faites de vendre cette Charge, qui ne lui avoit rien coûté, mais qui lui donneroit plus de chagrin que de plaiſir, & dont il ne tireroit aucun avantage, tant que le Cardinal qui étoit pour vivre long-temps, gouverneroit.

Environ dans ce même temps, Madame de Senecey ayant envie d'avoir la ſurvivance de ſa Charge de Dame d'Honneur pour la Comteſſe de Flex ſa fille, en parla à la Reine. Cette Princeſſe qui n'étoit pas trop ſatisfaite du deſir trop âpre que ſon Miniſtre faiſoit paroître depuis ſon retour d'être le ſeul qui pouvoit tout édifier & tout détruire, & qui étoit bien-aiſe que cette affaire réuſsît, trou-

va qu'il étoit à propos qu'elles allaſſent le prier de lui en parler. La mere & la fille le firent. Il fut fort content de leur ſoumiſſion : il en vint faire la demande à la Reine, & la choſe fut bientôt conclue, mais ce ne fut pas ſans nous moquer enſemble de la folie & de la malice des hommes, qui par des voies obliques & corrompues s'écartent ſouvent du droit chemin, comme faiſoit le Cardinal, qui ne devoit pas agir de cette maniere avec celle qui l'avoit choiſi pour le mettre ſur le pinacle, & qui l'y avoit maintenu par le paſſé, & étoit fort réſolue de l'y maintenir encore à l'avenir ; n'y ayant aucune apparence ni aucune raiſon de changer un Miniſtre, quoique défectueux, qui lui étoit redevable de toute ſa grandeur, pour un autre qui le ſeroit peut-être davantage, & qui croiroit ne devoir ſon bonheur qu'à ſon ſavoir faire, & au dégoût qu'elle auroit eu de celui qu'elle abandonneroit. La Comteſſe de Flex fut vue dans cette Place, non-ſeulement avec l'agrément de la Reine qui l'aimoit & eſtimoit, mais auſſi avec l'approbation générale, à cauſe de ſon mérite & de ſa vertu. Mais ces particularités, dont elle m'avoit fait part, ſont aſſez connoî-

tre que ce Miniſtre étoit revenu à la Cour moins reconnoiſſant qu'il ne le devoit être envers une bienfaitrice qu'il ſavoit bien n'être pas de l'humeur de Marie de Médicis.

Juſque-là il n'avoit jamais vu d'intrigues dans notre Cour, qui lui puſſent donner aucune inquiétude : c'eſt pourquoi s'il avoit envie de prendre des meſures pour ſe maintenir auprès du Roi ſon fils, c'étoit plutôt avec la Reine ſa mere que contr'elle. Cependant il n'étoit pas toujours de ſon ſentiment ſur beaucoup de choſes. Il ſavoit que le Roi avoit paru capable d'avoir inclination pour quelques gens : par exemple, il en avoit eu quelque temps pour Fouilloux, enſuite il en avoit eu une plus forte pour Mancini ſon neveu ; & pour lors, il ſembloit avoir quelque penchant pour le Prince de Marſillac, fils du Duc de la Rochefoucault, qui avoit des amis, & auquel Vardes qui avoit beaucoup d'eſprit & étoit capable d'intrigue, s'étoit lié. Le Comte de Soiſſons, le Comte de Guiche, Villequier, & l'Abbé Fouquet qui compoſoient une autre cabale, voulant s'oppoſer à la faveur naiſſante du Prince de Marſillac, tâchoient de le pouſſer en

toutes occaſions. Le Cardinal Mazarin, ſoutenant ceux qui étoient attachés au Comte de Soiſſons ſon neveu, & ne pouvant conſentir que le Roi eût la liberté de bien traiter perſonne ſans ſa permiſſion, le voulut obliger à témoigner plus d'indifférence au Prince de Marſillac. La Reine prit ſon parti, non-ſeulement par la bonne opinion qu'elle avoit de lui, mais par la crainte qu'elle avoit du Comte de Guiche, agréable de ſa perſonne, ſavant, plein d'eſprit, mais qui étant fort perſuadé de ſa capacité, affectoit de paroître avoir moins de Religion qu'il n'en avoit peut-être en effet; ce qui diminuoit l'eſtime que toutes ſes bonnes qualités lui faiſoient mériter. Son plus grand attachement ſembloit néanmoins être pour Monſieur qui témoignoit l'aimer; mais la Reine me fit l'honneur de me dire, qu'elle lui avoit conſeillé comme ſon amie, & commandé comme ſa mere, de le voir rarement, & de ne lui pas donner trop de marques de bonne volonté & de préférence. Langlade eut ordre en ce temps-là de ſe défaire de ſa Charge de Secrétaire du Cabinet, & Carnavalet qui avoit été Page de la Reine, & auquel elle avoit fait avoir une Char-

ge de Lieutenant des Gardes-du-Corps, après avoir été quelque temps à la Baſtille, fut obligé de s'en aller dans ſon Pays, d'où il revint quelque temps après la mort du Cardinal Mazarin.

Madame de Montbazon étoit auſſi revenue à Paris depuis quelque temps, mais avec des ſentimens fort différens de ceux qui obligeoient Monſieur le Duc d'Orléans d'en partir. Elle étoit encore belle & auſſi enchantée de la vanité que ſi elle n'avoit eu que vingt-cinq ans. Elle n'avoit point encore eu la permiſſion de revoir la Reine; mais ſous quelque prétexte, elle avoit eu celle de ſon retour à Paris. Elle y trouva les mêmes charmes; car elle y revint avec les mêmes deſirs de plaire, & ceux qui la virent m'aſſurérent que le deuil qu'elle portoit alors comme veuve & qu'elle accompagnoit de tous les agrémens que l'amour propre lui pouvoit ſuggérer, la rendoit ſi belle, qu'en elle on pouvoit dire, que l'ordre de la nature ſe trouvoit changé, puiſque beaucoup d'années & de beauté ſe pouvoient rencontrer enſemble. Dans cet état la mort qui ne reſpecte perſonne la vint ſurprendre, & une maladie qui ne parut qu'un rhume

l'ôta du monde en peu de temps. Elle fut peu regrettée de la Reine ; car ſouvent elle avoit abandonné ſes intérêts, pour ſuivre ſes caprices. Le Miniſtre vit ſa mort avec les ſentimens qu'on a pour ſes ennemis. Ses anciens amans la regarderent avec mépris, & ceux qui l'aimoient encore n'en furent pas touchés, parce que chacun, jaloux de ſon rival, laiſſa les larmes & la douleur en partage au Duc de Beaufort, qui en étoit alors le mieux aimé. Les femmes ſérieuſes, & qui avoient fait profeſſion de vertu & de piété, y trouverent qu'elles avoient de grandes graces à rendre à Dieu, de leur avoir fait haïr la vanité, & les Coquettes eurent ſujet de craindre la même deſtinée, c'eſt-à-dire, une fin de la vie ſans fruit & ſans avoir rien profité à l'égard de l'éternité. Cette illuſtre Mondaine n'eut que trois heures à ſe préparer à ce grand voyage : il parut néanmoins, qu'elle les employa bien. Elle ſe confeſſa & reçut tous les Sacremens avec beaucoup de marques de piété & de repentir de n'avoir pas ſuivi des maximes plus ſolides & plus chrétiennes ; diſant à ſa fille l'Abbeſſe de Caen, qui alors ſe trouva-là auprès d'elle, qu'elle étoit fâchée de n'avoir pas été toujours

comme elle dans un Cloître, & que ſentant approcher l'heure de ſon jugement, elle avoit de l'horreur de ſa vie paſſée. Ce regret peut faire eſpérer que la grace aura réparé toutes les foibleſſes de ſa vie; mais enfin que reſte-t-il de cette beauté qui avoit reçu tant de louanges, & que les hommes avoient idolâtrée, qu'un juſte mépris de ſon néant? ne peut-on pas dire de cette Dame, ce que le Prophete remarque dans ſes Pſeaumes, parlant des hommes qui ont ſuivi la volupté: *J'ai vu le Pécheur élevé comme le Cédre du Liban; mais je ſuis repaſſé, & il n'y étoit plus: je l'ai cherché, & ne l'ai point trouvé.*

Je ne puis m'empêcher de parler ici de Cromwel, qui gouvernoit alors en Angleterre avec une puiſſance tout-à-fait abſolue, & tout-à-fait injuſte. Le Roi avoit été obligé de faire un Traité ſolemnel avec lui, pour empêcher que le Roi d'Eſpagne ne le prévînt, & n'en fît un qui fût dommageable à l'État. Le Roi & la Reine à leur extrême regret, avoient reçu un Ambaſſadeur de ſa part, & il avoit été traité comme ceux des Têtes Couronnées. Le Roi d'Angleterre & le Duc d'York ſon frere, furent obligés de ſortir de France, pour aller

chercher un asyle en Flandre. La Reine leur mere qui étoit demeurée à la Cour, en fut sensiblement affligée, & plus encore quand au bout de quelque temps elle vit cet Usurpateur par sa capacité & ses intrigues forcer le Parlement & le Royaume d'Angleterre à lui offrir la Couronne. Il parut qu'il avoit refusé le titre de Roi pour se contenter de celui de Protecteur de la République, quoique dans le vrai, à ce que m'a dit cette Reine malheureuse, ce fût parce que l'Armée ne lui fut pas favorable. Il fit dresser par le Parlement dix-neuf articles contenant le pouvoir que les Rois d'Angleterre avoient accoutumé d'avoir sur leurs Peuples, & qui renfermoient toutes les prérogatives dont ils jouissoient. Il alla au Parlement sur la fin de Juin, selon le compte d'Angleterre, il se vêtit du Manteau Royal, prit le Sceptre & l'Épée pour marquer la puissance qu'il prenoit sur la Justice & sur la Guerre. Les trois plus grands Seigneurs d'Angleterre en cette Cérémonie servirent à tenir devant lui les trois Épées qui signifient les trois Royaumes dont il prenoit possession ; mais il ne mit point de Couronne sur sa tête, pour marquer qu'il ne prenoit point le nom de Roi, dont elle est la plus visible marque. Après ce

grand & terrible coup, qui étoit ſi funeſte à toute la Famille Royale de Stuart, la Reine d'Angleterre, pour tirer avantage de ſes propres malheurs, pria le Cardinal Mazarin d'écrire de la part du Roi à Cromwel, qu'on appelloit Milord Protecteur, pour lui demander la jouiſſance de ſon bien & de ſon douaire; car quoiqu'elle fût aſſez bien payée de ce que le Roi lui donnoit, elle regardoit toujours cet état comme une dépendance fâcheuſe, dont elle auroit bien voulu ſe pouvoir tirer. Le Cardinal le fit, non-ſeulement pour lui complaire, mais beaucoup plus pour ſoulager les coffres du Roi de cette dépenſe; car ſa grande économie faiſoit qu'il étoit toujours fâché d'en voir ſortir de l'argent pour d'autres que pour lui. Au bout de quelque temps, le Cardinal venant voir la Reine d'Angleterre, lui apporta la réponſe de Cromwel, & lui dit que ce Lord Protecteur lui avoit mandé inſolemment qu'il ne lui donneroit point ce qu'elle demandoit, parce qu'elle n'avoit jamais été reconnue pour Reine en Angleterre. Cette inique & monſtrueuſe hardieſſe donna d'abord une extrême douleur à cette Reine; mais auſſi-tôt après elle ſe remit, & dit au Miniſtre, que ce n'étoit point à elle à ſe ſcandaliſer

de cet outrage, mais bien au Roi qui ne devoit point ſouffrir qu'une Fille de France fût traitée de concubine; qu'elle étoit ſatisfaite du feu Roi ſon Seigneur & de toute l'Angleterre, & que les affronts qu'elle recevoit alors étoient plus honteux à la France qu'à elle. Après ce diſcours elle & le Cardinal Mazarin, parlerent de la paix générale; & comme elle en eſpéroit de grands avantages pour le Roi ſon fils, en quoi véritablement elle ne ſe trompa pas, elle l'exhorta fortement à la faire. Déjà il avoit envoyé en Eſpagne de Lionne ſa créature afin d'en faire le premier plan avec Dom Louis de Haro Miniſtre d'Eſpagne; mais il lui dit que cette Négociation n'avoit point encore eu le favorable ſuccès qu'elle témoignoit deſirer. Il l'aſſura qu'il y travailloit tout de bon, puis il demanda ce qu'elle croyoit; & comme, à ce qu'elle me fit l'honneur de me conter le même jour, elle fut quelque temps ſans lui répondre, le Cardinal devinant ſa penſée, lui dit: *Je vois bien, Madame, que vous n'ajoutez pas de foi à mes paroles; mais je vous ſupplie de croire que je vous dis vrai, & que je la ſouhaite paſſionnément.* La Reine d'Angleterre qui avoit de l'agrément dans l'eſprit, lui avoua de bonne foi qu'el-

le en doutoit, & le preſſa fort inſtamment de faire qu'elle en pût être perſuadée. Il le lui promit, & ce Miniſtre peu de temps après lui tint ſa parole.

Dans cette Campagne le Maréchal de Turenne, qui commandoit l'Armée du Roi, voulut aſſiéger Cambrai. Le Prince de Condé qui étoit à Valenciennes, averti de cette entrepriſe, la nuit ſuivante ſe jetta dedans en perſonne, par le quartier où étoit le Maréchal de Clerembaut, qui fit toute la réſiſtance poſſible.

Le Maréchal de la Ferté, avec d'autres Troupes, aſſiéga Montmédi, & y ſervit utilement le Roi. Le Duc de Navailles, qui commandoit ſous lui, y témoigna autant de conduite, que de valeur. Le Roi y alla, & les ennemis le ſachant furent deux heures ſans tirer. L'inclination qu'il avoit à la Guerre, lui faiſoit faire ces courſes avec plaiſir; & s'il n'eût point été retenu par le Cardinal, qui ſe ſervoit de la raiſon & de la néceſſité de ſa conſervation, pour l'en empêcher, il y auroit demeuré plus long-temps.

Mademoiſelle revint alors à la Cour. Ce fut le Comte de Bethune qui négocia ſon raccommodement avec le Miniſtre. Ce n'étoit pas un petit Ouvrage: car malgré la facilité qu'il avoit à oublier

les injures, celles qu'il avoit reçues de Mademoiſelle étoient gravées bien avant dans ſon cœur : mais agiſſant à ſon ordinaire, il ne laiſſa pas de lui pardonner, étant alors en état de n'en plus rien craindre. D'un autre côté, le long exil que cette Princeſſe avoit ſouffert, avoit un peu diminué ſa fierté, & la déſabuſant enfin de la vaine eſpérance qu'elle avoit eue d'obliger le Roi à l'épouſer, lui faiſoit voir qu'elle ne pouvoit penſer à aucun établiſſement, ſoit dedans, ſoit dehors le Royaume, que par le conſeil ou l'entremiſe du Cardinal; & qu'ainſi il falloit, malgré qu'elle en eût, ſe réſoudre à ſe ſoumettre à ſes volontés. Le Comte de Bethune étoit un homme d'honneur, dont la capacité étoit médiocre, qui étoit curieux de pieces antiques, de livres & de tableaux. Il avoit aſſez l'eſtime générale, & le Miniſtre le conſidéroit comme un ennemi, qu'il avoit forcé à l'aimer par ſes bienfaits. Il reçut plus volontiers par lui, qu'il n'auroit fait par d'autres, les aſſurances que Mademoiſelle voulut lui donner de ſes bonnes intentions, & du deſir qu'elle avoit de ne jamais déplaire au Roi ni à la Reine par aucune de ſes actions. Elle vint donc à Saint-Cloud attendre le retour de la Cour; & toutes

les perſonnes de quelque qualité qui étoient à Paris allerent lui témoigner la joie qu'ils avoient de ſon retour. Elle étoit fort aimée, & méritoit de l'être, non-ſeulement parce qu'elle avoit de belles qualités, mais de plus par une maniere obligeante & pleine d'honnêteté, qui juſqu'alors lui avoit acquis l'eſtime des honnêtes gens.

Montmédi reſiſta long-temps aux Armes du Roi, parce que celui qui commandoit dans cette Place étoit un Eſpagnol naturel, jeune & brave, qui ſortoit de Page de la Cour du Roi d'Eſpagne. Il ſe défendit ſi bien, que le ſiége dura juſqu'au ſixieme d'Août. Il avoit été commencé le douxieme de Juin; mais ce Gouverneur ayant été tué, la Ville ſe rendit deux jours après, & la fermeté du Gouverneur fut louée tant des François, que de ceux de ſa Nation.

La Cour revint à Paris après avoir été à Metz aſſez long-temps. Le Roi pendant le ſéjour de la Reine en ce lieu, avoit été faire une petite courſe à Nanci. Le Cardinal qui l'accompagna ſur les fins de cette campagne, ſe ſentit de la gravelle; & quand il arriva à Paris, il n'étoit pas en bon état. La diminution de ſa ſanté fit réveiller les cabales, & ceux qui pou-

voient prétendre au Miniſtere, furent ſoupçonnésd'envoir l'affoiblissement avec beaucoup de joie. Mademoiſelle à ce retour fut bien reçue de la Reine, & toutes les choſes paſſées parurent effacées à ſon égard.

Environ ce temps-là, la Reine de Suede, ſans être ſouhaitée, & quaſi malgré le Roi, vint faire un ſecond voyage en France, qui ne lui réuſſit pas ſi bien que le premier. Elle fut contrainte par l'ordre qu'elle en reçut de s'arrêter à Fontainebleau, où elle s'ennuya beaucoup; car peu de perſonnes la furent viſiter; & ſon voyage ſans précaution, & ſans sûreté d'être bien reçue, eut la deſtinée des actions imprudentes, qui d'ordinaire apportent du chagrin. Cette Princeſſe ne ſe contenta pas de montrer qu'elle ſe laiſſoit aller à toutes ſes fantaiſies ſans trop de réflexions, elle fit voir encore qu'elle avoit beaucoup de cruauté, & qu'ainſi ſes vices & ſes défauts égaloient du moins ſes vertus. Elle fit maſſacrer à ſes yeux & dans Fontainebleau un homme qui lui avoit déplu, & voici quelle fut ſa conduite pour cette belle action. Elle envoya quérir le Pere Mathurin de la Chapelle, elle lui donna à ſerrer un paquet de lettres : puis ayant donné ſes ordres, elle

fit appeller un nommé Monaldeſqui, Gentilhomme, qui étoit à elle; & l'ayant mené dans la galerie des Cerfs proche de ſa chambre, elle lui dit, qu'il l'avoit trahie, & qu'il falloit qu'il en fût puni. Sur ce qu'il nia la choſe, le Pere Mathurin qu'elle avoit envoyé quérir entra, & lui ayant demandé ſes lettres, elle les montra à cet homme, dont il demeura ſurpris. Alors il ſe jetta à ſes pieds, & lui demanda pardon. Elle lui dit qu'il étoit un traître, & qu'il ne méritoit pas de grace, & ayant dit au Pere de le confeſſer elle les quitta tous deux pour rentrer dans ſon appartement, d'où elle envoya dans la Galerie Sentinelli, ſon Capitaine des Gardes, qui avoit ordre de faire l'exécution. Il étoit frere d'un Sentinelli, favori de cette Princeſſe; & Monaldeſqui, à ce qu'on diſoit, par jalouſie l'avoit accuſé fauſſement de beaucoup de crimes; mais nul n'a été bien inſtruit de la vérité de cette hiſtoire. C'eſt pourquoi je ne puis parler que de l'action & point de ſa cauſe. Monaldeſqui refuſa longtemps de ſe confeſſer, demanda pardon à ſon Bourreau Sentinelli, & le pria d'aller de ſa part implorer la miſéricorde de la Reine leur maîtreſſe, ce qu'il fit: mais il ne put rien obtenir qu'une confirmation de

ſon

ſon premier Arrêt. Elle ſe moqua du criminel, de ce qu'il avoit peur de la mort, l'appella poltron, & dit à ſon Capitaine des Gardes : *Allez, il faut qu'il meure, & afin de l'obliger à ſe confeſſer, bleſſez-le.* Sentinelli revint annoncer à ce miſérable l'Arrêt définitif de ſa mort, & en même temps lui voulut donner quelque coup d'épée : mais il trouva qu'il étoit armé ſous ſon pourpoint ; ſi bien que l'épée ne le put bleſſer qu'au bras, dont il para le coup. Il en reçut encore un à la tête ; & comme il ſe vit baigné dans ſon ſang, alors il ſe confeſſa à ce Pere Mathurin, qui étoit auſſi effrayé que ſon Pénitent. Le Pere après l'avoir confeſſé, alla ſe jetter aux pieds de cette Reine impitoyable, qui le refuſa de nouveau. Enfin Sentinelli lui paſſa ſon épée au travers de la gorge, & la lui coupa à force de le chicoter. Quand il fut expiré on prit ſon corps, & on l'emporta enterrer ſans bruit. Cette barbare Princeſſe, après une action auſſi cruelle que celle-là, demeura dans ſa chambre à rire & à cauſer auſſi tranquillement, que ſi elle eût fait une choſe indifférente, ou fort louable. La Reine Mere, toute Chrétienne, qui avoit eu tant d'ennemis qu'elle auroit pu faire punir, & qui n'avoient reçu d'elle

que des marques de ſa bonté, en fut ſcandaliſée. Le Roi & Monſieur la blâmerent, & le Miniſtre qui n'étoit point cruel, en fut étonné. Enfin toute la Cour eut horreur d'une ſi laide vengeance, & ceux qui avoient tant eſtimé cette Reine, furent honteux de lui avoir donné des louanges : mais ce ne fut pas ſans ſe moquer du pauvre mort, qui n'avoit pas eu le courage, ni de ſe ſauver, ni de ſe défendre, & d'avoir eu contre cet accident une précaution ſi inutile ; car du moins il devoit avoir un poignard, & s'en ſervir avec valeur. On laiſſa cette Reine languir long-temps à Fontainebleau, pour lui montrer le mépris qu'on avoit pour elle ; mais enfin elle ſupplia tant de fois le Miniſtre de la laiſſer venir à Paris, qu'il lui fut impoſſible de la refuſer. Elle vint donc voir le Ballet que le Roi danſa cette année pour le carnaval, & elle arriva le vingt-quatre Février 1658. Il eſt à croire qu'elle auroit ſouhaité de pouvoir s'établir tout-à-fait en France ; mais on ne lui fit eſpérer de l'y ſouffrir, que quelques jours ſeulement. On la logea dans le Louvre à l'appartement du Cardinal Mazarin, ce qui fut concerté exprès, pour lui montrer qu'il falloit qu'elle le quittât promptement. Malgré toutes les précau-

tions de la Reine, elle y paſſa les jours gras, qu'elle employa le mieux qu'elle put. Rien ne parut en elle de contraire à l'honneur, je veux dire à cet honneur qui dépend de la chaſteté; & ſi elle s'étoit laiſſée entâmer ſur ce chapitre, les charitables gens de la Cour n'auroient pas oublié de le publier; mais en tout le reſte, elle montra peu de ſageſſe, peu de conduite, & beaucoup d'emportement pour le plaiſir. Elle couroit les bals en maſque, elle alloit ſans ceſſe à la Comédie avec des hommes toute ſeule, dans les premiers caroſſes qu'elle rencontroit, & jamais perſonne n'a paru plus éloignée de la Philoſophie que celle-là. Elle partit enfin les premiers jours du Carême, ayant reçu quelque argent du Roi, & s'en retourna à Rome, où l'action qu'elle avoit faite en France ne la fit pas eſtimer.

Le Prince de Condé qui étoit en Flandre, tomba malade environ dans ce temps-là. Il dépêcha auſſi-tôt un Courier à la Reine, pour la ſupplier de lui envoyer Guenaud, Médecin en qui il avoit beaucoup de créance. Elle le fit partir avec ſoin, & le Miniſtre y contribua de tout ſon pouvoir, pour montrer à ce grand Prince que leur malheur, & non

ſa haine, les tenoit ſéparés. Il fut fort malade & montra dans cette maladie, à ce qui en fut dit alors, des ſentimens fort Chrétiens, dont il avoit juſque-là paru fort peu touché : mais j'ai lieu de croire qu'il avoit dans l'ame un fondement de vertu, qui produiſoit en lui dans les grandes occaſions des retours vers Dieu, dont il adoroit la puiſſance, ſans ſe ſoumettre comme il devoit à ſes Commandemens. Car j'ai ouï dire à quelqu'un de ſes ſerviteurs, que ſur ce chapitre il avoit quelquefois donné des marques particulieres d'être ſuſceptible de piété, quoique d'ailleurs on ne le crût pas dévôt. Les jugemens des hommes ſont incertains : il n'y a que Dieu qui connoiſſe les plis & les replis du cœur humain.

Le Duc de Candale, le premier de la Cour en bonne mine, en magnificence & en richeſſes; celui que tous les hommes envioient, & dont toutes les Dames galantes ſouhaitoient de mériter l'eſtime, ſi elles n'en pouvoient faire le trophée de leur gloire : ce jeune Seigneur qui en effet étoit aimable, revenant de Catalogne où il avoit commandé cette année les Armées du Roi, mourut à Lyon comme il revenoit à Paris. Il fit paroître beaucoup de repentir de ſes fautes, & reçut

fort chrétiennement tous les Sacremens. Les prieres de Mademoiſelle d'Épernon ſa ſœur, qui avoit préféré le Couvent des Carmelites aux Duchés que le Duc d'Épernon ſon pere lui pouvoit donner, attirerent ſans doute une ſi bonne mort de la miſéricorde de Dieu. Elle voulut que l'Abbé de Roquette fît ſon Oraiſon funebre. S'étant heureuſement trouvé à Lyon, il l'avoit aſſiſté à la mort. Il prit pour ſon texte, ce verſet du Pſeaume LXII. *Tes miſéricordes, Seigneur, valent bien mieux que la vie.*

La vertu de Mademoiſelle d'Épernon ne l'empêcha pas de pleurer amérement cet illuſtre frere. Il fut auſſi infiniment regretté de toute la Cour, & ſa fin parut étonnante à toute la France : il ſembloit que la mort en ſa perſonne avoit fait un coup trop hardi, dont, ſi on eût oſé, on lui eût fait des reproches; mais cette rigoureuſe ennemie du genre humain, ne fait pas grand cas de nos plaintes : elle ne reſpecte ni les jeunes ni les grands; il ſemble au contraire qu'elle ſe divertit à cueillir les plus belles fleurs du parterre du monde. Quelques-uns s'imaginerent qu'il avoit été empoiſonné; mais le ſoupçon ne parut pas avoir aucun fondement.

Dans ce même temps le Roi alla au Parlement pour faire recevoir une Bulle que le Pape avoit envoyée contre les Janſéniſtes. La Reine animée d'un zele véritablement louable, croyoit avec raiſon devoir ſa Royale protection à la véritable Doctrine de l'Égliſe, qui ſembloit être attaquée par les opinions du Janſéniſme touchant la Grace & le Libre Arbitre de l'homme qu'ils ont paru vouloir combattre; mais les gens de bien étoient perſuadés que ceux qui la conſeilloient ſous l'apparence de la gloire de Dieu & de la Religion, l'engageoient ſouvent à des choſes qui en toutes leurs circonſtances ne paroiſſoient pas conduites par l'eſprit de charité : & comme ils étoient ſans paſſion, ils ſouhaitoient que la paix ſe pût rétablir entiérement parmi les Fideles, & que l'on travaillât ſincérement à ramener à l'obéiſſance ceux qu'ils croyoient s'éloigner des ſentimens orthodoxes. On les accuſoit & peut-être injuſtement, de vouloir regarder cette affaire comme une ſource de laquelle ils pourroient toujours tirer des matieres agréables à la piété de la Reine, & par elles demeurer les maîtres de la deſtinée de beaucoup de gens. On peut tourner toutes choſes en bien & en mal;

mais ce qui paroiſſoit véritable, & que les ignorans & les femmes pouvoient connoître, étoit que les Janſéniſtes paroiſſoient eſtimer & ſoutenir la Doctrine de Janſénius condamnée par les déciſions de Rome, & que par conſéquent les Jéſuites ne les accuſoient pas ſans ſujet; que les Janſéniſtes qui paroiſſoient ſe ſoumettre de parole ſeulement à la condamnation des cinq Propoſitions, défendoient méthodiquement, & avec une paſſion extrême, le Livre qui les contenoit; mais qu'en effet auſſi ils donnoient au Public par leurs Ouvrages une morale, où la pratique de la parfaite vertu Chrétienne étoit éloquemment enſeignée. Leur vie étoit conforme à leurs écrits: ils faiſoient profeſſion d'eſtimer & de ſuivre les plus étroites maximes de l'Evangile. Madame de Longueville qui après ſa converſion s'étoit déclarée de leur parti, & vouloit régler ſa conduite par leurs conſeils, faiſoit voir par l'auſtérité de ſa vie combien ils étoient bons & louables.

Les Peres Jéſuites portent à juſte titre le nom d'Apôtres des Indes & de la Chine, puiſqu'au prix de leur vie & de leur ſang ils ont eu l'honneur par tant de ſouffrances de faire adorer le

Nom de Jéſus-Chriſt preſque dans toute l'étendue de la terre, & particulierement dans les Contrées barbares où il n'étoit point connu auparavant. C'eſt une Compagnie qui a toujours été remplie de grands hommes, tant par leur ſcience que par leur piété, qui les a fait conſidérer comme des colonnes de l'Égliſe; mais pluſieurs des plus grands Évêques de France, & des plus eſtimés, étoient les chefs de ceux qu'ils accuſoient d'héréſie. Un de leurs Peres, plein de vertu & des plus renommés de notre ſiecle, parlant un jour à une Dame de mes amies des conteſtations de ce temps-là, qui étoient nées & fomentées entre les Janſéniſtes & eux, il dit ſans blâmer les adverſaires de ſa Compagnie, & avec un ſentiment extrême de douleur qui lui faiſoit ſouhaiter ardemment l'union de tous les Chrétiens, que l'orgueil de l'eſprit humain étoit la ſource de ces déſordres, & qu'il prioit ſans ceſſe notre Seigneur de tuer en lui & dans les autres cet ennemi mortel de ceux qui aſpirent à la vie éternelle. Ce Saint homme avoit raiſon d'en parler de cette maniere; car j'ai toujours ouï dire que ces conteſtations de doctrine avoient été cauſées par des animoſités particulieres.

Le

Le Gouverneur de Hesdin, Belbrune, mourut alors, & cette Place fut aussitôt donnée à Moret, frere de Vardes, qui depuis quelque temps s'étoit attaché au Cardinal. Quand il fut en prendre possession, la Fargue, Lieutenant du Roi, & la Riviere, tous deux Officiers dans Hesdin, lui fermerent les portes. Le Maréchal d'Hocquincourt, Gouverneur de Péronne, gagné par les charmes & les conseils de Madame de Châtillon, avoit traité avec Monsieur le Prince: il avoit corrompu en sa faveur ceux qui commandoient dans Hesdin; & le dessein de ce Maréchal avoit été de lui donner passage par Péronne. Mais cette conspiration, qui auroit pu rendre les ennemis Maîtres de cette Frontiere, ayant été découverte par le Ministre, ce Maréchal en perdit son Gouvernement; & tout ce que put gagner la Maréchale d'Hocquincourt sa femme par négociation, fut de le faire redonner au Marquis d'Hocquincourt son fils, que le Cardinal Mazarin estimoit fidele au Roi, & digne de sa clémence. Le pere depuis cette mauvaise aventure, se trouvoit dans une situation fort malheureuse. Les disgraces & la galanterie ne subsistent guere ensemble: la passion qu'il

avoit eue pour Madame de Châtillon étoit paſſée, ſes rivaux & ſes pertes l'avoient détrompé. Il voyoit bien qu'il avoit fait un mauvais pas, mais il n'y avoit plus moyen de reculer. Il ſe jetta dans Heſdin pour entretenir la révolte de la Fargue & de la Riviere; & comme il vit qu'il n'y étoit pas le maître, il fut contraint de paſſer en Flandre, où il fut bien reçu du Prince de Condé & des Eſpagnols, qui lui donnerent de grands apointemens, avec la dignité de Grand-Baillif de Gand. Sa femme & ſon fils ſauverent ſon bien, & comme la Cour voulut aller au Printemps vers la frontiere commencer la campagne, le Roi commanda à la Maréchale d'Hocquincourt de ſuivre, & on lui donna de l'argent pour obéir.

Le Roi & la Reine partirent le lendemain des fêtes de Pâques. Ils quitterent le repos plutôt qu'à l'ordinaire, afin d'aller par leur préſence réparer les mauvais ſuccès qui pouvoient arriver de l'équipée du Maréchal d'Hocquincourt. Avant que de partir ils virent le Duc de Beaufort, qui depuis la paix avoit toujours été exilé: il avoit montré beaucoup de fermeté & de hauteur en ne recherchant par aucune baſſeſſe l'amitié

du Miniſtre. Il voulut même laiſſer du temps entre ce qu'il avoit fait contre lui, & ſon raccommodement, puis enfin il le fit avantageuſement pour lui. Le Duc de Vendôme ſon pere ayant deſiré de le revoir à la Cour, propoſa ſon retour au Cardinal; & le Miniſtre oubliant toutes les haines paſſées, le regarda comme frere du Duc de Mercœur, qui avoit épouſé ſa niéce : le recevant enſuite au nombre de ſes amis, il lui donna la ſurvivance de l'Amirauté que le Duc de Vendôme avoit eue pendant la Guerre.

Le Roi alla d'abord à Amiens, où il ſéjourna quelque temps pour aviſer aux moyens de ſauver Heſdin. Le Roi même ſe préſenta en perſonne devant cette Place; mais la révolte de ceux qui y commandoient étoit trop bien affermie : ils ne lui rendirent pas le reſpect qui lui étoit dû. Le Miniſtre voyant cette affaire ſans remede, fit réſoudre le Roi d'aller à Calais, pour travailler au grand deſſein de cette année, qui étoit la priſe de Dunkerque, que nous devions attaquer conjointement avec les Anglois; & le projet étoit de la laiſſer à Cromwel quand elle ſeroit priſe. Ce deſſein parut odieux à tous les gens de bien, & on ne man-

qua pas de blâmer le Miniſtre de cet avantage qu'il donnoit aux anciens ennemis de la France, à un Hérétique, à un Uſurpateur; mais il avoit ſes raiſons : il crut qu'il étoit impoſſible ſans cela de ſauver l'État de beaucoup de maux, & fut perſuadé au contraire que par cette voie il forceroit le Roi d'Eſpagne à faire la paix. Ceux qui murmuroient contre cette liaiſon des Anglois avec nous, diſoient que ſans compter l'intérêt de la Religion, il y avoit encore à craindre que ce ne fût donner des forces à des voiſins, qui ne pouvoient nous aimer, & que cette Place mettoit en état de nous faire un jour la Guerre. Malgré ces raiſons que le Cardinal Mazarin ſans doute avoit bien examinées, les Anglois paſſerent la Mer : nous aſſiégeâmes la Place. Cette entrepriſe dont le ſuccès fut auſſi heureux qu'on le pouvoit ſouhaiter, penſa être funeſte à la France.

Le Roi voulut aller viſiter l'Armée. Il fut à Mardick, où il demeura quelque temps. Ce lieu étoit infecté par les corps morts qui étoient reſtés des années précédentes à demi enterrés dans le ſable ſans pourrir : la ſéchereſſe du terroir les en empêchoit. Il n'y avoit à Mardick nulle

commodité, on manquoit d'eau, & de toutes choſes, & la chaleur étoit exceſſive. Le Cardinal, qui en toutes occaſions avoit toujours pour principale occupation de gagner de l'argent, s'aviſa de devenir le Vivandier & le Munitionnaire de l'Armée : il faiſoit vendre, à ce qu'on a dit, le vin, la viande, le pain & l'eau, & regagnoit ſur tout ce qui ſe vendoit. Il faiſoit la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, & depuis les premieres juſqu'aux dernieres, il profitoit ſur toutes. Les ſouffrances par cette raiſon furent grandes en ce ſiége ; & même à Calais, où toutes les denrées néceſſaires à la vie étoient fort cheres. Le Roi, quand il alloit à Mardick viſiter ſon Armée, vivoit comme un particulier : il dînoit chez le Cardinal Mazarin, ou chez le Vicomte de Turenne ; il n'avoit point d'Officiers & manquoit de ſervice & d'argent. Quand il alloit à l'Armée, il rencontroit de pauvres ſoldats, il ne leur donnoit rien, parce qu'il n'avoit point de quoi le faire ; & le pis étoit que le Miniſtre, corrompant les ſentimens du Roi, travailloit à lui en ôter l'inclination, afin de lui en pouvoir ôter le moyen : ce qui faiſoit, à ce que me dirent ceux qui étoient à

ce ſiége, le plus méchant effet du monde; car les ſoldats deviennent plus avares de leur vie, quand on leur eſt avare de quelques piſtoles.

Monſieur le Prince & D. Juan, avec toutes les forces d'Eſpagne, s'approcherent de Dunkerque, pour en empêcher la priſe. Le Vicomte de Turenne en avertit le Miniſtre, & lui manda que ſon ſentiment étoit de les aller combattre. Le Cardinal vigilant & habile autant qu'il étoit ménager, ſachant par cette voie & par ſes propres intelligences, que les ennemis les venoient trouver, fut de ce même avis, & envoya ordre à ce Général de donner bataille. Ce grand Capitaine, qui en de pareilles occaſions ne manqua jamais d'acquérir une grande réputation, ſortit de ſes retranchemens pour aller attaquer l'Armée Eſpagnole, & la ſurprenant il la défit. Le Maréchal d'Hocquincourt qui s'étoit avancé plus que les autres pour reconnoître nos lignes, fut le premier qui ſe ſentit de la mauvaiſe deſtinée du parti où il étoit. Il y perdit la vie, qu'il quitta avec un ſenſible regret de mourir hors du ſervice du Roi. Il vécut quelques jours, dans leſquels il fit paroître ces ſentimens, & fit ſupplier le Roi, qu'en lui pardonnant

ſon crime, ſon corps pût être enterré à Notre-Dame de Lieſſe, ce qui lui fut accordé facilement. Toute la vaillance & la fermeté de Monſieur le Prince ne fut pas capable d'arrêter la fuite de ſes ſoldats, & la déroute en fut grande. Les Ducs d'York & de Gloceſter qui étoient dans cette Armée, y firent des actions dignes de mémoire, & leur valeur à combattre les nôtres, étoit d'autant plus grande, qu'elle étoit animée par la haine qu'ils avoient contre les Anglois qui étoient joints avec nous. Cette victoire qui fut glorieuſe à Monſieur de Turenne, redonna beaucoup de force au Roi, abattit celle des Eſpagnols, nous aſſura la priſe de Dunkerque, & nous mit dans le chemin de la paix. Ce fut le 14 Juin que ce bonheur arriva à la France. Il fut bientôt ſuivi de la capitulation de la Place qui ſe rendit peu de temps après.

La Reine n'eut pas le temps de ſentir cette joie. Environ le 22 du même mois, le Roi tomba malade à Calais d'une fiévre continue, avec le pourpre qui fit craindre pour ſa vie. Les fatigues qu'il avoit eues à Mardik & à l'Armée, allant lui-même malgré le Cardinal viſiter les Gardes, avec les incommodités

que j'ai dites & la chaleur qu'il y ſouffroit, l'avoient mis en cet état. Il fut quinze jours dans un péril extrême, & la Reine en ſentit toute la douleur que l'amour qu'elle avoit pour lui devoit cauſer. Elle forma le deſſein, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire depuis, ſi elle le perdoit, de ſe retirer au Val-de-Grace, & néanmoins elle m'avoua en même temps qu'en cette occaſion elle avoit été infiniment ſatisfaite du bon naturel de Monſieur. Il lui témoigna toute la tendreſſe poſſible, & parut craindre ſenſiblement de perdre le Roi. Quand la Reine lui dit qu'il ne falloit plus qu'il approchât de lui de peur de gagner ſon mal, il ſe mit à pleurer : mais ce fut avec un tel ſerrement de cœur, qu'il fut long-temps ſans pouvoir prononcer ſeulement une parole. La Reine de qui je ſus ces particularités, lui en ſut bon gré : ſon cœur en fut touché par l'eſtime qu'elle conçut de ſa bonté ; & dès ce moment elle l'aima beaucoup plus tendrement qu'elle n'avoit fait par le paſſé. Le Roi prit du vin émétique par deux fois ; & Dieu qui ne voulut pas priver la France de ce Prince enrichi de tant d'éminentes qualités qui devoient le rendre un Roi digne de l'être, par ſa miſéricorde

reçut une nouvelle vie, & ce bonheur cauſa beaucoup de joie à la Reine Mere, à Monſieur, & à tous les bons François. Le Miniſtre en fut auſſi fort content; mais il parut qu'il y regarda ſon intérêt préférablement à toutes choſes : il fit en cette occaſion des actions qui devoient déshonorer ſa mémoire. Comme il n'oſa rien eſpérer de Monſieur, il envoya enlever ſes tréſors & les meubles de ſa maiſon de Paris, pour les faire porter au Bois de Vincennes. Il prit néanmoins ſes meſures le mieux qu'il put, avec le Maréchal du Pleſſis, Gouverneur de Monſieur : il lui fit de grandes promeſſes, & alla viſiter tous ceux qui étoient peu ou beaucoup dans les bonnes graces de ce jeune Prince, particuliérement le Comte de Guiche, à qui il fit des avances, qui parurent ſortir d'une ame baſſe & foible.

Après l'heureuſe guériſon du Roi, la Cour revint à Compiegne, où leurs Majeſtés reçurent les premieres marques de la joie publique : ils n'y tarderent guere, parce que le Roi avoit deſſein de ſe montrer à ſon peuple, & delà s'en aller à Fontainebleau. Il ne parut point changé de ſa maladie : auſſi-tôt qu'il eut pris l'air, les forces lui revinrent : & quand

il arriva à Paris, moi-même qui ne l'avois point vu malade & qui n'avois point été du voyage, je le trouvai auſſi gras & d'auſſi bonne mine qu'à l'ordinaire. Il reçut avec plaiſir & quelques marques de bonne volonté, ceux qui avoient jetté des larmes pour lui. Comme j'avois été de ce nombre, & qu'il l'avoit ſu, il me fit l'honneur de m'en remercier de la meilleure grace du monde. Le Roi étoit ſérieux, grave & fort aimable. Sa grandeur jointe à ſes grandes qualités, imprimoit le reſpect dans l'ame de ceux qui l'approchoient. Il parloit peu & bien, ſes paroles avoient une grande force, pour inſpirer dans les cœurs, & l'amour & la crainte, ſelon qu'elle étoient ou douces ou ſéveres.

Le Cardinal Mazarin demeura ſur la frontiere, pour finir le Siége de Gravelines, qu'il avoit fait attaquer par le Maréchal de la Ferté. Cette Place fut en effet ſi bien attaquée, qu'elle ſe rendit au Roi le 30 Août. Après cette expédition, le Miniſtre revint trouver le Roi & la Reine à Fontainebleau, environ quinze jours après leur arrivé.

Le Duc de Modene qui commandoit l'Armée du Roi en Italie, & qui avoit le Duc de Navailles pour Lieutenant-Gé-

néral, prit en même temps Mortare, qui se rendit le 25 Août : les nouvelles en arriverent au Ministre, lorsqu'il passa par Paris victorieux de Gravelines.

Ceux qui aimoient la justice, & les serviteurs particuliers de la Reine d'Angleterre, reçurent alors une agréable nouvelle pendant le séjour du Roi à Fontainebleau, qui fut celle de la mort de Cromwel. Le Ministre néanmoins en parut fâché, & même il sembla qu'il n'approuvoit pas la joie publique; mais je suis bien aise de remarquer en cet endroit, par la réponse que cette Princesse fit alors à la lettre que je me donnai l'honneur de lui écrire sur ce sujet, avec quelle modération elle apprit que Dieu l'avoit vengée de ce cruel ennemi.

Copie de la Lettre de Henriette-Marie Reine d'Angleterre, écrite de sa propre main à Madame de Motteville, le Mercredi dix-huit Septembre 1658.

« VOus pourriez m'accuser avec rai-
» son de peu de sentiment des té-
» moignages que me rendent mes amis
» de leur amitié, si je ne vous disois
» que je n'ai reçu votre lettre que ce ma-
» tin, quoiqu'elle soit datée de Diman-
» che. En vérité j'ai songé que vous re-

» cevriez de la joie de la mort de ce ſcé-
» lérat : & je vous dirai que je ne ſais ſi
» c'eſt que mon cœur eſt ſi enveloppé de
» mélancolie, qu'il eſt incapable d'en
» recevoir ; ou que je ne vois pas encore
» de grands avantages qui nous en peu-
» vent arriver : mais je n'en ai pas reſſen-
» ti un fort grande, & la plus grande
» que j'aie, eſt de voir celle de tous mes
» amis. Je vous prie de bien remercier
» Madame du Pleſſis, & Mademoiſelle
» de Bellenave. Je voudrois bien avoir
» fait la quatrieme de votre Compagnie,
» pour me réjouir avec vous. Je voudrois
» vous dire bien des amitiés ; mais en vé-
» rité elles ſont dans mon cœur plus que
» je ne le puis exprimer, & mes actions
» vous le feront voir en toutes occaſions.
» Je vous conjure de le croire, ou vous
» me faites grand tort ; car je ſuis au fond
» de mon ame de vos amies.

Le Miniſtre eut auſſi alors la joie de voir Madame la Princeſſe de Conti, ſa niéce, qui venoit d'accoucher d'un Prince du Sang, qui mettoit un de ſes neveux dans le nombre des héritiers de la Couronne. La mort de cet enfant qui ne vécut que peu de jours, obligea M. le Cardinal d'aller à Paris viſiter cette

Princeſſe : & comme il étoit perſuadé que l'air de Fontainebleau ne lui étoit pas bon, il envoya ſupplier le Roi de faire une petite courſe à Paris, afin de lui pouvoir communiquer quelques affaires. Le Roi y alla & ne coucha qu'une nuit au Bois de Vincennes ; puis étant revenu trouver la Reine, il la perſuada de s'en revenir à Paris, & par conſéquent toute la Cour y arriva le 23 de Septembre.

Comme le Parlement étoit depuis deux ans ſans Premier-Préſident, le Cardinal pour faire une action d'éclat, qui pût établir ſa réputation dans l'opinion des hommes, & faire voir qu'il ſavoit connoître & récompenſer la vertu & le mérite, voulut mettre à la tête de ce grand Corps un Chef qui eût l'approbation des gens de bien. Pour cet effet il jetta les yeux ſur Lamoignon, Maître des Requêtes, qu'il ne connoiſſoit que par l'eſtime univerſelle que juſqu'alors il avoit acquiſe dans le Public par ſon habileté & ſon intégrité. Le Procureur-Général Fouquet, Surintendant des Finances, qui fut un des premiers qui le propoſerent, ne ſe ſervit en effet que des grandes qualités de Lamoignon pour perſuader le Cardinal Mazarin de le nommer, en le flattant de l'honneur qu'il auroit d'avoir

fait ce choix par le ſeul motif du bien public. Il en reçut auſſi des louanges de tout le Monde; & la Reine ſur-tout, qui ſavoit que l'intérêt n'y avoit eu aucune part, en faiſant goûter à ce Miniſtre par ſon approbation les prémices de la récompenſe dont une bonne action doit être ſuivie, lui devoit en même temps faire regretter d'avoir tant négligé par le paſſé les occaſions de ſe procurer à lui-même la jouiſſance d'un ſi grand bien.

Le Roi depuis l'inclination qu'il avoit eue pour Mademoiſelle la Motte, étoit demeuré demi enchanté dans un reſte d'inclination qu'il avoit toujours conſervé pour la Comteſſe de Soiſſons, ſe divertiſſant néanmoins par occaſion avec les autres niéces qui étoient demeurées au Louvre; mais il ſe fatigua d'aller à l'Hôtel de Soiſſons ſi ſouvent, ou plutôt ſon cœur ſe laſſa de n'être pas aſſez occupé. Pendant le ſéjour que l'on fit à Fontainebleau, il parut s'attacher davantage à Mademoiſelle de Mancini : il parloit à elle avec application, & malgré ſa laideur, qui dans ce temps-là étoit exceſſive, il ne laiſſa pas de ſe plaire dans ſa converſation. Cette fille étoit hardie, & avoit de l'eſprit, mais un eſprit rude & emporté. Sa paſſion en corrigea la rudeſſe, & ſon

emportement ſervit à lui montrer qu'elle n'y étoit pas inſenſible. Le Roi s'en apperçut, & cette reconnoiſſance dans le commerce particulier que la puiſſance de l'Oncle l'obligeoit d'avoir avec ſes niéces, l'expoſoit à une aventure qui fut d'autant plus belle pour Mademoiſelle de Mancini, que ſe trouvant fort touchée du deſir de plaire au plus grand & au plus aimable Roi du monde, elle eut la ſatisfaction d'avoir réuſſi dans ſon deſſein, & de rencontrer dans la tendreſſe de ce Prince de quoi payer ſes empreſſemens & la facilité qu'elle eut à l'aimer trop, quoique ce trop ne fût pas tout-à-fait ſans bornes; car on a toujours cru que cette paſſion, quoique violente, avoit été accompagnée de tant de ſageſſe, ou plutôt de tant d'ambition, qu'elle s'y étoit engagée ſans crainte d'elle-même, étant aſſurée de la vertu du Roi, & ſi elle en doutoit, ce doute ne lui faiſoit pas de peur. Elle voyoit que l'amitié qu'il avoit eue pour la Comteſſe de Soiſſons, bien-loin de lui avoir fait tort, lui avoit procuré un grand établiſſement. Une pareille aventure lui ſembloit être le moyen qu'elle en pût eſpérer. C'eſt pourquoi rien ne lui en pouvoit déplaire. Ses ſentimens paſſionnés & ce qu'elle avoit

d'eſprit, quoique mal tourné, ſuppléerent à ce qui lui manquoit du côté de la beauté. Il n'y a point de plus forte chaîne pour lier une belle ame, que celle de ſe ſentir aimé. Elle ſut ſi bien perſuader au Roi qu'elle l'aimoit, qu'il ne put s'empêcher de l'aimer, & il eſt aiſé de concevoir que des deux côtés leur amitié devint auſſi forte qu'elle étoit ſenſible. Les effets en furent grands; mais ils auroient peut-être été plus extraordinaires, ſans la ſage conduite de la Reine à qui Dieu donna des forces pour réſiſter à ce qu'on dit être le plus fort dans le monde, & ſans la modération du Cardinal, qui ne put jamais être aſſez loué ſur ce ſujet.

Pendant que le Roi s'engageoit inſenſiblement à une violente paſſion, toute l'Europe regardoit de quel côté il ſe tourneroit pour choiſir une femme; & toutes les Princeſſes qui pouvoient aſpirer à cet honneur, étoient attentives à l'événement de cette élection.

Il y avoit long-temps que la Ducheſſe de Savoie preſſoit le Miniſtre de ſe déclarer ſur le mariage du Roi & de la Princeſſe Marguerite ſa fille. Cette Princeſſe étoit aînée de la Ducheſſe de Baviere, que ce Duc avoit choiſie par préférence à ſa ſœur, à cauſe de ſa beauté,

&

& parce que la Princeſſe Marguerite n'en avoit guere. Le Roi qui avoit toujours dit qu'il vouloit une femme qui fût belle, ſembloit néanmoins être réduit à celle-là; car le Miniſtre, qui ne le vouloit point marier, que quand il y ſeroit forcé, ſe trouvoit porté en cas de néceſſité de préférer cette Princeſſe à toutes celles de ce rang. Sa niéce la Comteſſe de Soiſſons avoit épouſé le fils aîné du Prince Thomas, oncle du jeune Duc de Savoye, & ſes enfans étoient les héritiers de ce Prince. Les niéces du Cardinal Mazarin étant nées pour faire la deſtinée de tous les Princes de l'Europe, il ſembloit qu'étant trop ſage pour entreprendre d'en mettre une ſur le trône, il ne pouvoit s'en approcher davantage qu'en y plaçant la Princeſſe Marguerite ſon alliée; & ce pouvoit être la raiſon pour laquelle il paroiſſoit ſe laiſſer plutôt arracher un conſentement en ſa faveur, qu'en faveur de toutes les autres qui pouvoient y prétendre. Il accorda donc à Madame de Savoye, non pas entiérement ce qu'elle demandoit, mais ſeulement de lui mener le Roi. La Reine agiſſant comme mere, alloit droit à l'avantage du Roi ſon fils. Elle avoit toujours paſſionnément ſouhaité la paix & l'Infante d'Eſpagne, comme

ſeule digne d'épouſer le Roi ; mais de la façon qu'elle en parloit, on jugeoit aiſément qu'elle le ſouhaitoit ſans en oſer eſpérer l'effet. Juſque-là ce mariage lui avoit paru impoſſible, à cauſe que le Roi d'Eſpagne n'avoit point de fils, & que l'Infante ſa niéce étoit héritiere de tous ſes États ; mais depuis quelque temps il en avoit un, & la Reine d'Eſpagne étoit prête d'accoucher, ſi bien que ce mariage ne paroiſſoit plus hors d'état de ſe pouvoir eſpérer, quoiqu'il y eût toujours peu d'apparence qu'il ſe pût faire, à cauſe des maximes quaſi inébranlables des Eſpagnols qui ne veulent rien haſarder. La Reine au défaut de l'Infante auroit mieux aimé la Princeſſe d'Angleterre que nulle autre, parce qu'elle l'aimoit déjà, & que cette jeune Princeſſe paroiſſoit alors avoir un tel reſpect pour la Reine, qu'il ſembloit qu'elle ne la conſidéroit pas moins que la Reine ſa mere : mais le Roi ſeul en France ne la trouvoit pas à ſon gré, ou pour mieux dire, le Miniſtre n'avoit point d'intérêt qui l'obligeât de pencher de ſon côté. La Reine au contraire avoit accoutumé de dire que, ſi elle ne pouvoit avoir ſa niéce pour Reine, elle ſouhaitoit celle-là, & que ſon déplaiſir étoit de ce qu'elle n'avoit pas

trois ans davantage, afin qu'elle pût plaire au Roi, qui paroiſſoit la négliger, parce qu'elle étoit plus jeune que lui, & qu'il paroiſſoit vouloir une fille plus faite.

Par l'événement on a vu que dans le fond du cœur du Miniſtre, il y avoit un grand deſir de faire épouſer au Roi la Princeſſe de Savoye, & que d'ailleurs n'ayant pas d'averſion à la paix, il avoit en général une aſſez ſincere intention d'aller au bien de l'État. Il ne doutoit pas que ſi on pouvoit avoir l'Infante pour Reine, ce ne fût par ſa naiſſance la plus digne femme que le Roi pût avoir. Il connoiſſoit auſſi que la Reine ne pouvoit être contente ſans elle; mais en lui montrant, pour la ſatisfaire, qu'il ſouhaitoit la même choſe, il eſpéroit ſans doute que les difficultés en ſeroient ſi grandes, que ſans lui déplaire il pourroit parvenir à ſes fins. Pour faire parler le Roi d'Eſpagne, il falloit lui montrer publiquement, que le Roi ſe vouloit marier ailleurs. Ainſi le deſſein du Cardinal fut de faire le voyage de Lyon pour tâcher d'embarquer le Roi avec la Princeſſe Marguerite, montrant toujours par-là que ſon intention étoit de preſſer le Roi d'Eſpagne de ſe déclarer. Agiſſant de cette maniere, il

faiſoit ce qu'il pouvoit pour travailler au contentement de la Reine. Le Roi parlà devoit voir la Princeſſe de Savoie, & de cette vue le Cardinal en eſpéroit un bon effet; car il mettoit les choſes en état qu'en cas que le Roi d'Eſpagne demeurât muet, ce qu'il croyoit devoir arriver, il pût par le propre goût du Roi lui laiſſer choiſir une femme: & il ne doutoit pas que dans le deſir qu'il avoit de ſe marier, ne lui laiſſant voir que celle-là, il ne la prît. Outre l'engagement où il l'expoſoit, il étoit perſuadé avec raiſon, que malgré le peu de beauté de cette Princeſſe, le Roi en ſeroit content & ſatisfait, parce qu'elle étoit aimable, ſpirituelle & ſage, ce qui ſelon ſon humeur lui devoit plaire. Le Cardinal trouvant dans ce voyage l'une de ces deux choſes, ou la ſatisfaction de la Reine, à qui il devoit toute ſa grandeur, ou une Reine qui étoit couſine germaine de ſa niéce, y fit réſoudre le Roi; mais il eſt indubitable qu'il préféroit dans ſes deſirs ſes propres intérêts à ceux de la Reine. Il le fit auſſi pour éviter de marier le Roi à la Princeſſe d'Angleterre, qui devenant grande & agréable, pouvoit enfin lui plaire. Mademoiſelle d'Orléans ſeconde fille du Duc d'Orléans, dont on lui par-

loit ſouvent, étoit encore une digne alliance pour le Roi : elle étoit fort belle, & d'âge propre à lui plaire ; mais le Cardinal ne lui vouloit pas donner une Couronne fermée ; parce que le Duc d'Orléans ne l'avoit pas obligé à le ſervir. Il voyoit beaucoup de perſonnes de la Cour ſouhaiter ce mariage, comme ſortable au Roi, par la naiſſance & la beauté de cette Princeſſe ; mais il ne trouvoit pas à propos de donner cet avantage aux ſouhaits du public, de peur de perdre le mérite qu'il vouloit avoir auprès de la Reine future, d'être celui ſeul à qui elle dût ſon bonheur. Mademoiſelle fille ainée du Duc d'Orléans, qui en partie avoit fait la Guerre pour être Reine de France, ſe voyoit par cette même raiſon hors d'état d'y prétendre, même à cauſe des années qu'elle avoit plus que le Roi. Elle étoit de toute façon mal ſatisfaite de ſa deſtinée, & ne pouvoit ſouffrir non plus ſans un extrême chagrin, que ſa ſœur fût propoſée pour occuper cette éminente place. Elle auroit ſans doute mieux aimé voir ſur le trône toute autre Princeſſe qu'elle ; car la jalouſie que l'amour propre produit, effaçoit en elle la force du ſang & de la nature, & la rendoit incapable de ſouffrir patiemment cette préférence.

Le Cardinal, par le parti qu'il avoit pris, avoit mis ces deux ſœurs en repos; mais la Reine d'Angleterre, qui conſentoit par juſtice, que la Reine préférât l'Infante d'Eſpagne à la Princeſſe ſa fille, ne pouvoit d'ailleurs ſupporter ſans une douleur extrême, que la Princeſſe Marguerite de Savoie ſa niéce, quoiqu'inférieure à ſa fille, tant par la naiſſance que par la beauté, l'emportât ſur elle; & ſans en rien témoigner, elle en reſſentoit autant de peine, que la choſe le méritoit.

Il y avoit en Portugal une Princeſſe, qui ſans doute ne manquoit pas de prendre part à ce noble chagrin. Comminges qui étoit alors Ambaſſadeur en Portugal, qui avoit envoyé à la Reine un portrait de cette Princeſſe, qui la faiſoit belle, quoiqu'elle ne le fût pas, m'a depuis conté que la Reine de Portugal ſa mere offroit au Miniſtre de grands tréſors, pour obtenir que la Princeſſe ſa fille fût Reine de France; & que ne pouvant ſe retenir ſur le dépit qu'elle eut du voyage de Lyon, elle lui dit un jour qu'elle étoit étonnée de ce que le Roi de France choiſiſſoit ſi mal.

Mademoiſelle de Mancini, quoiqu'elle ne fût pas Princeſſe, prenoit auſſi ſa part de l'inquiétude commune a tant d'il-

luſtres perſonnes, & quoiqu'en toutes choſes elle fût indigne de leur être comparée, elle ne laiſſoit pas d'avoir des deſirs bien relevés. Elle ne quittoit point le Roi, elle le ſuivoit par tout, & le Roi paroiſſoit ſe plaire avec elle; l'aſſiduité qu'ils avoient l'un pour l'autre, commençoit même à déplaire à la Reine, & dans ce temps-là, je remarquai qu'elle avoit beaucoup de chagrin. La femme qu'il ſembloit que le Roi alloit prendre en Savoie, ne lui plaiſoit pas, & Mademoiſelle de Mancini, qui paroiſſoit être la mieux placée dans le cœur du Roi, ne lui étoit pas agréable. Cette maniere de l'obſéder continuellement lui donnoit de la triſteſſe, & malgré ſa diſcrétion, & la qualité de niéce du Miniſtre ſi conſidérable en France, la Reine montroit aſſez librement à ſes confidens, combien cette fille lui déplaiſoit. Elle n'en uſa pas de même à l'égard des ſentimens qu'elle avoit pour la Princeſſe Marguerite; car elle en parloit raiſonnablement, diſant que ce n'étoit pas une affaire faite, mais que le principal étoit que le Roi fût content & heureux, & que cela étant elle ſeroit ſatisfaite.

La Reine d'abord par le dégoût qu'elle avoit de ce mariage, n'eut point d'envie

d'aller à Lyon : puis elle ſe raviſa & voulut y aller, pour travailler à le rompre. Sa tranquillité paroiſſoit égale à celle qu'elle avoit accoutumé d'avoir; mais elle auroit ſans doute pris volontiers beaucoup de peine, pour réuſſir à y mettre de l'obſtacle. Elle ſe réſolut donc d'aller au voyage, même par le conſeil du Miniſtre, qui ne voulant pas lui déplaire, en fut auſſi d'avis. La Providence Divine parut y avoir une grande part; car les quinze jours, qu'il fallut retarder de partir de Paris, pour mettre en ordre l'équipage de la Reine, furent cauſe que nous avons l'Infante d'Eſpagne pour Reine, parce que ce peu de jours donna le moyen à celui qui vint d'Eſpagne propoſer le mariage, d'arriver à Lyon dans le temps qu'il falloit qu'il arrivât pour rompre celui de Savoie. Un de ces jours-là, que la Reine étoit prête de partir, je pris la liberté de lui dire, que j'avois de la peine de voir qu'elle alloit faire un ſi grand voyage dans une ſaiſon ſi froide, comme le devoit être celle où nous allions entrer. Elle me fit l'honneur de me dire alors en me preſſant le bras; *Et pourquoi, vous, qui vous intéreſſez à ce qui me touche, me dites-vous cela? ne voyez-vous pas qu'il faut que j'y aille?*

aller ? Un autre jour Madame de Senecey, & Madame la Comteſſe de Flex, qui ne la ſuivirent point dans cette importante occaſion, lui diſant que ſi le Roi ſe marioit, elles la ſupplioient de les en avertir, afin qu'elles y puſſent aller, & qu'elles me meneroient avec elles : cette grande Princeſſe ayant l'eſprit rempli d'un deſſein contraire, nous dit en nous faiſant un ſigne de la tête qui marquoit ſa penſée : *tenez-vous en repos, j'eſpére que je ne vous manderai point.* Mais quand elle en parloit publiquement elle montroit une grande indifférence ſur cette affaire ; ce qui s'accordoit à ſa ſageſſe & à ſa raiſon. La Reine en effet me fit l'honneur de me dire en ces mêmes temps, me parlant du Roi confidemment, que ſi cette Princeſſe, qui à ce qu'on lui diſoit étoit vertueuſe, lui plaiſoit, elle conſentiroit volontiers qu'il l'épousât, parce qu'elle étoit perſuadée que ſi Dieu le permettoit ainſi, ce ſeroit pour ſon avantage : & cela me fit croire, que ſi le Roi trouvoit cette Princeſſe à ſon gré, la Reine par raiſon s'accommoderoit à ſon choix. Il eſt certain néanmoins que les ſentimens de ſon ame alloient à l'averſion de ce mariage, & qu'elle ne nous paroiſſoit s'y pouvoir

accorder, que parce que dans toutes choſes la volonté a toujours été entiérement ſoumiſe à celle du Souverain Maître des Rois. Par toutes les actions de ſa vie, on a pu remarquer auſſi qu'elle n'a jamais évité ce qui auroit pu lui déplaire en ſon particulier, quand elle a cru que ces mêmes choſes ſeroient de quelque utilité au Roi ſon fils, & au bien de l'État. Ce voyage étant donc réſolu, toute la Cour partit le 25 Octobre.

Madame de Savoie de ſon côté n'étoit pas ſans inquiétude; mais elle étoit celle qui en avoit le moins. Elle voyoit que l'intérêt du Miniſtre étoit de faire le Mariage du Roi & de ſa fille; elle ne voyoit nulle apparence à celui d'Eſpagne; ſi bien qu'elle ſe perſuadoit, que la Princeſſe Marguerite ayant du mérite & de l'eſprit engageroit le Roi à l'eſtimer. Ceux qui l'avoient vue, en parloient avantageuſement. Ils diſoient qu'elle étoit fort ſage, qu'elle avoit beaucoup de raiſon, & que ſi on ne la pouvoit dire belle, on pouvoit du moins la trouver aimable. Enfin Madame de Savoie eſpéroit que ce voyage ne lui pouvoit être que glorieux & utile, & ne s'imaginoit pas que le Roi, la Reine & le Miniſtre faiſant ce pas vers elle, puſſent

lui manquer & ne la pas ſatisfaire. La Princeſſe Marguerite à ce qu'on a ſu depuis, avoit des ſentimens contraires à ceux de Madame Royale; elle trouvoit que ce voyage lui devoit être d'une dangereuſe conſéquence: il lui ſembloit qu'on l'alloit offrir à qui peut-être ne la prendroit pas: & comme elle étoit prudente, & qu'elle ſe voyoit expoſée au péril de déplaire, cette aventure lui paroiſſoit fâcheuſe. On a ſu qu'elle avoit réſiſté à ce voyage, & qu'elle avoit même feint d'être malade, pour ne le pas faire, mais toutes ſes précautions ne la purent exempter de cette humiliation; elle ſervit à lui donner l'eſtime de tous ceux qui la virent à Lyon; & ſi elle manqua d'être Reine d'un grand Royaume, elle acquit du moins la réputation d'en être digne: ce n'eſt pas peu de choſe.

La Cour arriva à Lyon le 23 de Novembre, & celle de Savoie le vingt-huit du même mois. Quand on ſut que Madame Royale étoit à trois lieues de la Ville, le Cardinal Mazarin alla au-devant d'elle environ deux lieues. Monſieur y fut après, qui la rencontra elle & les Princeſſes ſes filles à une lieue, & le Roi & la Reine allerent enſemble juſqu'à demi-lieue. Quand le Roi les ſut fort proche,

alors il monta à cheval, & pouſſa juſqu'à dix pas du caroſſe de Madame Royale. Quand cette Princeſſe le vit, elle en deſcendit pour le recevoir, & les Princeſſes de Savoie ſes filles en firent autant; car il y avoit une ainée de la Princeſſe Marguerite, qui étoit veuve de ſon oncle le Prince Maurice, qu'on avoit appellé le Cardinal de Savoie, & que la raiſon d'Etat avoit fait ſon mari. Le Roi avoit témoigné deſirer avec impatience de voir la Princeſſe Marguerite, qui ſembloit lui être deſtinée, & ſans doute qu'il ne les aborda point ſans quelque émotion. Après le ſalut ordinaire, & après avoir, à ce qu'il eſt à croire, fixement regardé la Princeſſe Marguerite, il revint bruſquement au caroſſe de la Reine, & lui parut très-ſatisfait de cette vue, lui diſant avec une grande gaieté ces propres mots: *Elle eſt fort agréable, elle reſſemble fort à ſes portraits. Elle eſt un peu baſanée; mais cela n'empêche pas qu'elle ne ſoit bien faite.* Auſſi-tôt après les caroſſes ſe joignirent, Madame de Savoie deſcendit du ſien, & la Reine en fit autant. Madame Royale en la ſaluant ſe mit quaſi à genoux devant elle, lui prit la main & la lui baiſa par force avec de très-grandes ſoumiſſions. La

Reine l'embraſſa & les Princeſſes ſes filles, qui toutes deux en la ſaluant mirent les genoux en terre. Mademoiſelle ſalua Madame de Savoie comme ſa tante, & toutes ces Princeſſes s'embraſſerent comme étant proches parentes. La Reine remonta en caroſſe & fit mettre Madame de Savoie auprès d'elle, au-devant qui étoit ſa place ordinaire. Mademoiſelle ſe mit au derriere, & fit mettre auprès d'elle Madame de Carignan, qui avoit été au-devant de Madame de Savoie, comme étant de ſa Maiſon par ſon mari. Monſieur ſe mit en une portiere avec la Princeſſe Louiſe veuve : & le Roi eut auprès de lui, à l'autre portiere, la Princeſſe Marguerite. Pendant le chemin il parut toujours l'entretenir avec gaieté, & contre ſa coutume il lui parla beaucoup, & elle à lui. La Reine qui étoit attentive à tout ce que faiſoit le Roi, me fit l'honneur de me dire à ſon retour à Paris, qu'elle en avoit été étonnée, & qu'elle avoit ſenti de la peine de les voir d'abord ſi bien enſemble. Selon le récit des témoins de cette entrevue, & de la Reine même, la Princeſſe Marguerite parut à tous dans ces premiers momens de jolie taille, & bien faite : on lui trouva les yeux beaux, les ſourcils bien

faits, les joues un peu pendantes, tenant en cela par Madame ſa niere, du côté des Bourbons quand ils ſont jeunes. Elle avoit la bouche grande & un peu groſſe, le teint brun, mais aſſez uni & pas laid au flambeau, & le nez pas beau. Une perſonne qui étoit dans le caroſſe de la Reine, me manda qu'elle leur avoit paru fiere, & point embarraſſée de ſe trouver dans cette occaſion l'objet de tous les yeux des François. Toute cette Royale Compagnie arriva dans le plus bel ordre du monde à Lyon, & ceux qui étoient de cette ſuite ont dit que la grandeur de notre Cour, & l'éclat de celle de Savoie, qui s'étoit parée avec ſoin de tous ſes ornemens, étoit une belle choſe à voir. Ces deux Cours enſemble vinrent deſcendre au logement de la Reine, où Madame Royale remercia publiquement le Roi & Monſieur le Cardinal Mazarin, de ce qu'on lui avoit rendu la Citadelle de Turin, exagérant l'obligation qu'elle avoit à la France avec toutes les flatteries les plus exceſſives dont elle ſe put imaginer; ce qui ne plut pas à la Reine : car elle n'aimoit pas les louanges, les paroles ſuperflues, ni les façons. Cette Souveraine n'oublia pas de dire au Miniſtre tout ce

qu'elle put pour lui plaire, le remerciant de ce qu'il avoit employé le crédit qu'il avoit auprès de leurs Majeſtés, pour cette reſtitution. Après quelques momens de converſation, le Roi & Monſieur allerent la mener chez elle, & toutes choſes ce ſoir-là ſe paſſerent à l'avantage de Madame Royale & de la Princeſſe Marguerite.

Dieu qui avoit deſtiné le Roi à une autre Princeſſe, la premiere de l'Europe & la plus grande du monde, avoit ordonné par ſa Providence, que le Roi d'Eſpagne, au bruit du voyage de Lyon s'étoit alarmé, & j'ai ſu par celle qui depuis a été notre Reine, que le Roi ſon pere entendant dire que le Roi alloit ſe marier, avoit répondu : *Eſto no puedeſer, y no ſera.* (Cela ne peut pas être, & ne ſera pas.) Cette Princeſſe depuis qu'elle eſt en France, m'a fait l'honneur de me dire que ces paroles du Roi ſon Pere lui plurent, & que le voyage de Lyon ne lui étoit pas agréable. Elle avoit dans le cœur un preſſentiment qui l'avertiſſoit que le Roi devoit être ſon mari, & elle ſavoit qu'elle ſeule étoit entiérement digne de lui; ſi bien que pour guérir l'inquiétude que le nom de la Princeſſe Marguerite lui donnoit, elle eut

beſoin de ſe dire ſouvent à elle-même ce qu'elle avoit ouï dire au Roi ſon pere. Le Roi d'Eſpagne pour rendre ſes paroles véritables, crut qu'il falloit alors quitter toute fineſſe, & montrer viſiblement le deſir & le beſoin qu'il avoit de la paix : il ordonna à D. Antonio Pimentel de venir en France conférer avec le Miniſtre, & lui offrir & la paix & l'Infante. Pimentel que j'ai vu depuis à Saint-Jean de Luz, m'a dit, que comme il connoiſſoit le Cardinal Mazarin depuis longtemps, il avoit ſouvent aſſuré le Roi d'Eſpagne ſon maître de ſes bonnes intentions, & qu'il deſiroit ſincérement finir la Guerre ; que les Miniſtres de cette Cour n'avoient pas approuvé ſa confiance, & que pour avoir parlé de cette ſorte, il en avoit penſé perdre ſa Fortune. Le Roi ſon maître l'envoya donc promptement en France ſans Paſſe-ports, & au haſard d'être pris priſonnier ; car le temps étoit arrivé que toutes les animoſités devoient finir. Il venoit dans cette penſée, qu'en cas qu'il fût arrêté, il demanderoit à parler au Miniſtre ; & qu'ainſi ſoit comme libre, ou comme priſonnier, il trouveroit le moyen de traiter avec le Cardinal du mariage qu'il venoit propoſer. Il fut enfin ſi bien ſe

déguiſer, & ſi bien conduire ſon voyage, qu'il arriva dans Lyon, le même jour que Madame de Savoie y arriva ; & à la même heure qu'elle y entroit venant du côté de Savoie, D. Antonio Pimentel y entroit auſſi, venant du côté de l'Eſpagne : ces deux puiſſances étoient deſtinées à combattre l'une contre l'autre, & le Roi devoit être le prix du parti victorieux. Comme elles ſont inégales, il ne faut pas s'étonner ſi l'Eſpagne l'emporta ſur la Savoie, & ſi l'exceſſive grandeur de l'Infante & la paix furent préférées à la Princeſſe Marguerite, qui en toutes choſes devant céder à cette fille, & petite-fille de tant de Rois & d'Empereurs, lui devoit céder encore en beauté; car elle en avoit beaucoup. Pimentel ne parut avoir vu le Cardinal Mazarin, que le lendemain de l'arrivée de Madame de Savoie. Quelques-uns ont dit qu'il l'avoit vu plutôt, & qu'il l'avoit celé à la Reine. Je l'ignore & m'en rapporte à ce qui eſt, mais je ne le crois pas. Ce Miniſtre d'Eſpagne connoiſſoit un des domeſtiques du Cardinal Mazarin, nommé Colbert. Il ſe découvrit à lui, & celui-là, à ce que Pimentel lui-même me conta depuis, fut avertir ſon maître de ſa venue. Le Cardinal qui étoit intéreſſé à

ſon voyage, le voulut entretenir, & eut ſans doute beaucoup d'impatience de ſavoir quelles ſeroient ſes propoſitions.

La Reine de ſon côté étoit demeurée extrêmement triſte de l'entrevue de Madame da Savoie. Elle n'avoit point trouvé la Princeſſe Marguerite à ſon gré; elle ne l'avoit pas trouvée belle; & quand elle l'auroit été, elle voyoit par ce mariage la Guerre s'établir entre la France & l'Eſpagne plus fortement que par le paſſé. Elle regardoit le Roi ſon fils par ſa Couronne & par ſa Perſonne, comme le plus digne mari qui fût alors ſur la terre, & elle ne voyoit rien de grand dans la Princeſſe Marguerite, que la vertu & une naiſſance, qui toute grande qu'elle étoit, le devoit céder à l'Infante. Elle avoit été le rebut du Duc de Baviere, qui lui avoit préféré ſa cadette à cauſe de ſa beauté. Elle ne connoiſſoit pas encore ſes bonnes qualités, qui dans le ſejour qu'elle fit à Lyon parurent à la Reine même fort eſtimables; mais quand elle les auroit pu remarquer telles qu'elles étoient, elle perdoit enfin l'eſpérance de voir ſa niéce, l'Infante d'Eſpagne, lui donner de petits enfans, qui devoient être de ſon ſang de tous côtés. Comme

elle avoit négligé les intérêts de sa famille, quand ceux du Roi son fils demandoient qu'elle y fût insensible, en cette occasion qu'elle pouvoit faire des vœux pour la paix, qui étoit souhaitée de tous les François, & donner au Roi son fils la plus élevée & la plus illustre Princesse du monde, elle en faisoit qui étoient aussi légitimes, qu'ils étoient remplis d'ardeur. Ces premiers momens lui furent d'autant plus douloureux, qu'il fallut qu'elle les souffrît seule, & sans en espérer le remede de la part du Roi son fils; car elle avoit vu par la maniere dont il avoit vécu avec la Princesse Marguerite, que ce parti ne lui déplaisoit pas. Elle voulut néanmoins lui en parler le soir de l'arrivée de Mde. de Savoie, & au Cardinal Mazarin, & leur faire voir ses sentimens; mais le Roi qui avoit envie de se marier, & qui n'avoit point été choqué du visage & de la Personne de la Princesse Marguerite, y résista fortement. Il dit à la Reine qu'il la vouloit, & poussa sa résistance jusqu'à lui dire qu'enfin il étoit le maître. La Reine qui ne pleuroit pas souvent, jetta des larmes & sentit une vive douleur le l'état de cette affaire. Elle ordonna à son Confesseur, à ce qu'il m'a dit depuis, de faire faire des prieres dans tous les Couvens.

de Lyon, & fit tout ce qu'elle put pour obtenir de Dieu ce qu'elle lui demandoit.

Beringhen m'a conté que voyant ce ſoir même le Roi ſe déclarer ſi ouvertement en faveur de la Princeſſe Marguerite, & ſachant aſſez l'averſion que la Reine avoit à ce mariage, il s'approcha d'elle & lui dit : *que dites-vous, Madame, ſur tout ceci? & que dit Monſieur le Cardinal?* Elle lui répondit qu'elle voyoit trop tout ce qu'il y avoit à voir; mais qu'elle ne ſavoit quel remède y apporter, puiſque le Roi paroiſſoit aller à cela avec impétuoſité, & que le Cardinal ne montroit point de la vouloir ſeconder. Beringhen, autrement M. le Premier, comme homme d'honneur, allant droit à la ſatisfaction de la Reine, à qui il devoit toute ſa fortune, lui dit qu'il s'étonnoit du procédé du Miniſtre, & qu'il vouloit lui en parler. De ce moment il alla le trouver, & lui voulant repréſenter l'obligation où il étoit de s'oppoſer à la volonté du Roi, comme à un torrent qui alloit trop vîte, & prendre part aux ſentimens de la Reine, qui étoient contraires à ce mariage, ce Miniſtre lui répondit qu'il ne ſe mêloit point de cela; que pour lui il n'étoit pas

cauſe de l'inclination que le Roi paroiſſoit avoir pour cette Princeſſe, & que ce n'étoit pas-là ſes affaires. Il avoit accoutumé de faire cette même réponſe aux importuns dont il ſe vouloit défaire. Quand il la donnoit on ſe pouvoit tenir pour refuſé, & les ſages voyoient clairement qu'il les traitoit de ridicules, & qu'il ſe moquoit d'eux. Un homme qui faiſoit tout, qui commandoit abſolument dans le Royaume, & qui ne vouloit pas que la moindre affaire ſe fît ſans être ordonnée par lui, ne paroiſſoit-il pas ſe moquer de la Reine, quand il diſoit qu'il ne ſe mêloit pas de marier le Roi? Si par de telles réponſes les particuliers ſe croyoient rebutés & moqués, il eſt aiſé de juger ce que cette Princeſſe en devoit croire; ſi elle pouvoit s'imaginer qu'il pût être inſenſible à la plus importante affaire du monde, & à celle qui le regardoit plus que perſonne; & s'il n'étoit pas ingrat en cet endroit à ſa bienfaictrice, de la traiter de cette maniere.

Mais enfin le miracle qui devoit arriver, & qui arriva le lendemain par l'entretien que Pimentel eut avec ce Miniſtre, le fit changer de conduite, & donna lieu à la Reine d'eſpérer l'aſſiſtance du Ciel, qu'elle trouvoit toujours propice

dans tous ſes deſſeins, & ſes juſtes deſirs. Le ſoir de ce grand jour où toutes choſes changerent de face, le Cardinal entrant dans la chambre de la Reine, qu'il trouva rêveuſe & mélancolique, lui dit en riant, *Bonnes nouvelles, Madame. Eh quoi !* lui dit la Reine, *ſeroit-ce la paix ? Il y a plus, Madame, j'apporte à Votre Majeſté & la paix, & l'Infante.* Il eſt inutile de repréſenter ce que le cœur de cette Princeſſe ſentit dans cette ſurprenante nouvelle : il eſt ſans doute qu'elle eut une grande joie ; mais comme elle avoit une ſageſſe profonde, & qu'elle étoit d'humeur fort égale, ni la joie ni la douleur ne paroiſſoient pas extérieurement en elle. Dans ce même inſtant, la Reine & le Cardinal ayant conféré enſemble, en parlerent au Roi, qui goûta infiniment cette propoſition. Il ne vouloit la Princeſſe Marguerite, que parce qu'il vouloit ſe marier, & qu'elle ne lui avoit pas déplu ; mais connoiſſant par la bonté de ſon jugement la diſtance infinie qu'il y avoit entre l'Infante & elle, pouvant eſpérer cet avantage, il ne balança pas un moment à donner ſon conſentement à cette préférence.

Mademoiſelle de Mancini qui avoit alors moins de maigreur, & beaucoup

de feu dans les yeux, n'étoit plus ſi laide qu'elle l'avoit été. Sa paſſion l'embelliſſoit : elle étoit même aſſez hardie pour être jalouſe, & déjà elle avoit fait de grands reproches au Roi de ſa légéreté, & de l'agrément qu'il avoit eu d'abord pour la Princeſſe Marguerite. Comme le Roi ne craignoit pas que cette Princeſſe le refuſât, la galanterie & l'amour préſent l'avoient emporté ce jour-là ſur le légitime; & pour ſatisfaire cette fille paſſionnée, il avoit paru plus froid pour la Princeſſe Marguerite. Cette modération avoit été viſible aux ſpectateurs; car ceux qui nous écrivirent de Lyon nous manderent l'agrément de l'arrivée du premier jour, & le changement du lendemain. Mais quand le Roi apprit qu'il étoit deſtiné à une plus illuſtre alliance, & qu'il en comprit les avantages, ce qu'il avoit fait pour Mademoiſelle de Mancini fut alors confirmé dans ſon ame par des raiſons plus ſolides; ſi bien que depuis ce ſecond jour, ſi funeſte à la grandeur de la Princeſſe de Savoie, il fut toujours plus indifférent pour elle. Mademoiſelle de Mancine de ſon côté, admirant la fidélité du Roi, & la puiſſance qu'elle avoit eue ſur lui, reprit ſon poſte ordinaire, qui étoit d'être toujours auprès de lui, à

l'entretenir & à le ſuivre, autant qu'il lui étoit poſſible; & la ſatisfaction qu'elle reçut de ſe croire aimée, fit qu'elle aima encore davantage celui qu'elle n'aimoit déjà que trop.

Voilà un endroit où la Princeſſe Marguerite acquit beaucoup d'eſtime & de gloire, & beaucoup de louanges de la Reine même; car ſoit que le Roi ne la regardât pas, ſoit qu'il lui parlât, elle demeura toujours égale en toutes ſes actions, vivant civilement avec tous, mais ne montrant point ſe ſoucier de plaire. Comme les liaiſons que le Cardinal avoit priſes avec Madame de Savoie étoient grandes, que ce voyage fait à la face de toute l'Europe étoit de lui-même un grand engagement, & qu'elle preſſoit la Reine & le Miniſtre de la ſatisfaire, il y avoit des jours qu'il ſembloit que ce mariage alloit bien, & d'autres où par les reſſorts de la Reine & de Pimentel il paroiſſoit rompu; mais ni le bien ni le mal ne ſe voyoit point ſur le viſage de la Princeſſe Marguerite, & ſa noble fierté ne l'abandonna jamais. C'eſt la Reine qui m'a fait l'honneur de m'en parler ainſi, & c'eſt d'elle-même que je ſais toutes ces particularités. Enfin le Cardinal fit connoître à Madame de Savoie l'obligation

tion où la Reine étoit de travailler aux moyens de donner la paix à l'Europe, & lui dit qu'elle devoit trouver bon que la Reine préférât à sa fille l'Infante d'Espagne, si elle la pouvoit avoir : il lui fit espérer aussi, qu'en cas que cela ne pût être, le Roi s'engageoit positivement d'épouser la Princesse Marguerite. La Reine lui en parla en ces mêmes termes ; & comme la chose étoit plausible & raisonnable, Madame de Savoie ne put pas s'en fâcher. Pendant qu'on l'entretenoit de belles paroles, la négociation Espagnole s'avançoit secrettement ; & les desirs de cette Princesse Souveraine, fille du Roi Henri IV, servoient seulement à l'éloigner du bonheur où elle aspiroit.

Le Duc de Savoie vint quelques jours après Madame Royale sa mere, visiter le Roi : il en fut bien reçu, & acquit par sa présence la réputation d'être aimable, & d'avoir de l'esprit. Il vécut avec le Roi avec un grand respect, mais quoique nos Princes du Sang l'eussent disputé au Duc de Savoie son pere, lorsqu'il vint épouser Madame, comme depuis la Régence, pour le gratifier, on lui avoit fait la grace de traiter ses Ambassadeurs comme ceux des Têtes couronnées ; cet avantage qu'il ne tenoit que de la bonté

du Roi, & de la facilité du Miniſtre, fut cauſe qu'il eut l'audace de ne pas viſiter Monſieur, parce qu'il prétendoit la main chez lui, ce qui étonna toute la Cour, & fit grand dépit à la Reine & à Monſieur. La différence devoit être ſi grande entr'eux, que le feu Duc ſon pere, devant Madame Royale, ne ſe couvroit jamais, à cauſe qu'elle étoit fille de France, & en toutes choſes malgré la qualité de mari, il lui rendoit de grands reſpects. Mademoiſelle prétendoit que les Princeſſes de Savoie n'avoient de rang conſidérables à ſon égard, que parce qu'elles étoient petites-filles de France : elle croyoit le devoir emporter ſur elles, à cauſe qu'elle étoit fille du Duc d'Orléans, fils de France, & frere aîné de Madame Royale, & qu'il avoit été long-temps préſomptif héritier de la Couronne ; mais il fallut qu'elle obéît aux ordres du Roi, qui voulut qu'elle les traitât également. Elle ſe conſola de ce chagrin, par le plaiſir de voir le Duc de Savoie, & de ſe laiſſer voir à lui. On lui avoit ſouvent propoſé ce Prince pour mari, & dans les temps qu'elle en deſiroit un autre plus grand que lui, elle l'avoit négligé ; mais alors ce parti ne lui auroit pas déplu. Le Duc de Savoie de même la devoit regar-

der comme une Princeſſe qu'il lui ſeroit avantageux d'épouſer, tant par la grandeur de ſa naiſſance, que par ſes grandes richeſſes: mais ſes années lui firent peur; car il deſiroit des enfans, & ſa beauté qui commençoit un peu à décheoir n'eut pas le pouvoir de lui faire oublier ce que tous les hommes ſouhaitent naturellement à l'égard de leur poſtérité. Mademoiſelle par ſes ſentimens impétueux, que la prudence ne gouvernoit pas toujours, avoit elle-même contribué au malheur de ſa deſtinée en ſouhaitant de ſe marier, elle n'avoit pu encore y parvenir, elle avoit toujours rebuté bruſquement les partis qui lui convenoient, parce que dans le temps qu'ils lui avoient été offerts, ſes fantaiſies lui en avoient fait deſirer d'autres qu'elle n'avoit pu avoir. Ainſi par un retour continuel & à contre-temps, ſur tous les grands Princes de l'Europe, on peut dire qu'elle les avoit preſque tous refuſés, & que de même ils avoient eu leur tour à la négliger. Les qualités de ſon eſprit, tant les bonnes que les mauvaiſes, en toutes occaſions lui avoient été nuiſibles. Madame de Savoie ſa tante qui vouloit gouverner, avoit toujours été fortement oppoſée aux deſirs du Duc ſon fils, quand Mademoiſelle étant plus jeune,

il avoit voulu l'épouſer, parce qu'elle craignoit d'avoir une belle-fille trop éclairée; & cachant cette foibleſſe, elle avoit renfermé toute la force de ſes raiſons pour empêcher ce mariage, dans le tempérament de cette Princeſſe, qu'elle ſavoit être capable d'emportement & de hauteur, & par conſéquent ſujette aux extrêmes paſſions qui peuvent troubler le repos d'un État & d'une famille. Mais ce fut alors le Duc de Savoie même qui ne témoigna nul empreſſement à la deſirer : il vécut même ſi froidement avec elle tout le temps qu'il fut à Lyon, que Mademoiſelle crut avoir ſujet de ſe plaindre de lui, pour quelques railleries qu'elle s'imagina qu'il avoit faites contre le reſpect qu'il lui devoit; & lui, ſachant ſes plaintes, ſe crut obligé de s'en juſtifier, & de lui en faire parler par le Duc de Navailles qu'il connoiſſoit. Il y eut un bal pendant que les deux Cours furent enſemble, où elles firent paroître à l'envi l'une de l'autre, tout ce qu'elles avoient de plus beau. Mademoiſelle à ce qu'on me manda, y fit voir ſa bonne mine, & ſa belle taille qui la firent remarquer pour ce qu'elle étoit en effet; & quoiqu'elle n'eût plus ſur le viſage la fraîcheur des roſes nouvellement épanouies, elle ne

laiſſa pas, à ce qu'on m'aſſura, de parer l'Aſſemblée par l'éclat qui lui reſtoit d'une beauté qui avoit été parfaite.

La Princeſſe Marguerite y fit voir auſſi qu'elle pouvoit être belle quelquefois. Un teint brun a de l'avantage aux flambeaux, & on m'a dit depuis qu'elle étoit ce jour-là bien habillée, & qu'elle danſa d'une maniere à ſe faire admirer. Le Duc de Savoie qui s'en acquittoit dignement, & qui, à ce que me conterent ceux qui l'avoient vu, quoique de médiocre taille, ne laiſſoit pas de l'avoir belle, ne voulut point danſer : on crut que ce fut encore par fierté, & pour ne pas danſer après Monſieur. Il ſe tint toujours auprès de la Reine, qu'il entretint galamment & avec beaucoup d'eſprit. Par haſard la Reine ayant ôté ſes gants, il ſe jetta à genoux devant elle, & faiſant de bonne grace une exclamation ſur leur beauté, il en prit une qu'il baiſa d'une maniere ſi agréable, ſi enjouée & ſi reſpectueuſe tout enſemble, qu'il fallut que la Reine le trouvât bon. Je lui ai oui dire, qu'elle n'avoit jamais vu un plus aimable homme que lui. Il étoit en réputation d'être débauché, léger, frivole, & nullement appliqué à ſes affaires : ſon agrément l'emportoit ſans doute ſur ſa capacité.

Au bout de quelques jours les deux Cours, après beaucoup de négociations, ſe ſéparerent. Madame Royale s'en retourna avec un écrit que le Roi lui donna ſigné de ſa main, où il promettoit d'épouſer la Princeſſe Marguerite, au cas que la paix ne ſe fît point, & qu'il ne pût avoir l'Infante : & le Roi & la Reine reprirent le chemin de Paris, où ils arriverent ſur la fin de Janvier 1659. La Reine étoit contente d'avoir rompu le mariage de Savoie, elle étoit pleine de deſirs pour celui d'Eſpagne, & fort ſatisfaite d'avoir fait ce voyage ; car elle me fit l'honneur de me dire à ſon retour, qu'elle étoit perſuadée que le Roi ſans elle auroit épouſé la Princeſſe Marguerite, & qu'il s'y ſeroit d'abord ſi fortement engagé, qu'il auroit été difficile que les offres de l'Eſpagne euſſent été reçues ſelon qu'elles méritoient de l'être. Le Roi même s'eſtimoit heureux de s'être bien tiré de cette affaire, & le Cardinal eſpéroit toujours que le mariage de l'Infante ne ſe feroit pas.

Monſieur étoit le ſeul qui pouvoit rapporter quelque dégoût de ce voyage, par les injuſtes prétentions du Duc de Savoie, qui vouloit faire figure de Roi : mais comme ſa grandeur véritable le mer-

toit au deſſus de cette fauſſe chimere, il s'en conſola aiſément; car nul au-deſſous de la Couronne fermée ne pouvoit être plus grand que lui.

Le Roi à ſon retour trouva ſes affaires de la frontiere en bon état. Pendant ſon abſence, le Maréchal de Turenne qui commandoit ſes Armées, s'étoit poſté au milieu de la Flandre, preſqu'aux portes de Bruxelles, entre le Lis & l'Eſcaut : il s'y étoit fortifié, & avoit ſoutenu hautement la gloire de la France. M. le Prince & Dom Juan ne purent rien faire contre lui. Sa Cavalerie ravagea tous les pays d'alentour, & les ennemis furent contraints de le ſouffrir. Le mauvais état où paroiſſoient être les affaires du Roi d'Eſpagne nous pouvoit faire trouver de grands avantages dans la continuation de la guerre; mais il falloit ou renoncer pour jamais à la paix, ou profiter de ſa foibleſſe; & c'eſt ce que le Miniſtre avoit toujours dit, qu'il falloit faire la guerre juſqu'à ce que le Roi d'Eſpagne fût contraint de demander la paix. Il pouvoit arriver tant de choſes, qui auroient pu redonner des forces à notre ennemi, qu'il étoit de la prudence du Miniſtre de la faire alors, & même de la lui accorder à des conditions raiſonnables; autrement

il ne l'auroit jamais faite, & auroit attendu les révolutions de la fortune auxquelles tous les états ſont expoſés, & auxquelles notre Cour n'eſt que trop ſujette.

La Reine depuis ſon retour continua tout doucement de montrer ſon averſion au mariage de Savoie, & fit voir auſſi qu'elle n'approuvoit pas la continuation de l'amour que le Roi paroiſſoit avoir pour Mademoiſelle de Mancini. Le même ſcrupule qui l'avoit obligée de s'oppoſer à l'inclination qu'il avoit eue pour Mademoiſelle de la Motte, la faiſoit déſapprouver celle-ci, & la vénérable qualité de niéce, ne l'empêchoit pas d'en dire ſes ſentimens avec aſſez de liberté, mais cette liberté n'avoit point eu d'effet, parce que la paſſion du Roi juſqu'alors avoit été comme protégée par le Miniſtre. La Reine par la raiſon du devoir & de la conſcience, qui doit être toujours la regle de nos actions, avoit de l'averſion pour cette fille : mais elle avoit encore en ſon particulier un grand ſujet de ſe plaindre d'elle, puiſque contre ce qu'elle avoit témoigné déſapprouver de ſa conduite, le Roi ne paroiſſoit plus à ſes yeux ſans Mademoiſelle de Mancini. Elle le ſuivoit en tous lieux, & lui

lui parler toujours à l'oreille en préſence même de la Reine, ſans que la bienſéance ni le reſpect qu'elle lui devoit l'en empêchât. Toutes ces raiſons l'obligerent d'en parler au Roi; mais il n'écouta pas ſes conſeils avec la même docilité qu'il avoit accoutumé d'avoir pour elle. D'abord il lui réſiſta, & parut avoir même quelque aigreur. Il ne faut pas s'étonner ſi dans l'âge où étoit le Roi, la volupté ſe voulut rendre maîtreſſe de ſon ame : elle n'a pas accoutumé de trouver des Catons qui ne veulent point de commerce avec elle; & il étoit aiſé de voir que malgré la ſageſſe de ce Prince, il commençoit alors d'avoir plus de penchant à ſuivre l'exemple de Céſar que celui de ſon Cenſeur. Le Roi & la Reine demeurerent néanmoins également unis par le cœur : la ſolidité de leur amitié & de leur union n'en fut point ébranlée; mais ils n'avoient pas de pareilles inclinations, & Mademoiſelle de Mancini n'étoit pas également aimée de la mere & du fils. Le Roi ne penſoit qu'à chercher ſon divertiſſement, & la Reine ne penſoit qu'à faire qu'il vécût comme un véritable Chrétien, & à éloigner de ſon cœur tout ce qui pouvoit empêcher que l'Infante ſa niéce à qui elle le deſtinoit,

n'en fût pas aimée. L'averſion que la Reine avoit pour Mademoiſelle de Mancini, s'étoit fort augmentée par un diſcours que lui avoit fait ſon Oncle. Il étoit eſclave de l'ambition, capable d'ingratitude & du deſir naturel de ſe préférer à tous autres. Sa niéce, enivrée de ſa paſſion, & perſuadée de l'excès de ſes charmes, eut aſſez de préſomption pour s'imaginer que le Roi l'aimoit aſſez pour faire toutes choſes pour elle; de ſorte qu'elle fit connoître à ſon Oncle qu'en l'état où elle étoit avec ce Prince il ne lui ſeroit pas impoſſible de devenir Reine, pourvu qu'il y voulût contribuer. Il ne voulut pas ſe refuſer à lui-même le plaiſir d'éprouver une ſi belle aventure, & en parla un jour à la Reine, en ſe moquant de la folie de ſa niéce, mais d'une maniere ambigue & embarraſſée, qui lui fit entrevoir aſſez clairement ce qu'il avoit dans l'ame, pour l'animer ſubitement à lui répondre ces mêmes paroles: *Je ne crois pas, Monſieur le Cardinal, que le Roi ſoit capable de cette lâcheté: mais s'il étoit poſſible qu'il en eût la penſée, je vous avertis que toute la France ſe révolteroit contre vous & contre lui: que moi-même je me mettrois à la tête des révoltés, & que j'y engagerois mon fils.*

La ſuite de cette converſation a été amere à cette généreuſe mere, par le reſſentiment que ce Miniſtre a caché à tout le monde, mais qu'il a conſervé toute ſa vie dans le cœur, & qui a produit en mille occaſions des effets dont on n'a point ſu la cauſe. Le Roi même a pu ignorer juſqu'à quel point a été ſon ambition, qui étoit voilée ſous les emportemens de cette fille, qui étoient plus pardonnables à elle qu'à lui, & ne pouvoient déplaire à celui qui s'en voyoit être éperduement aimé.

Pimentel vint à Paris *incognito* achever ſon Traité avec le Miniſtre. La Reine le vit en particulier, & les apparences de la paix inſpirerent de la joie dans le cœur de tous les François. Dieu qui la vouloit alors, permit que la Reine d'Eſpagne accouchât d'un ſecond fils; ce qui fit eſpérer plus fortement à la Reine qu'elle pourroit enfin bientôt voir l'Infante ſa niéce devenir ſa belle-fille.

Dans ce même temps D. Juan d'Autriche, par le commandement du Roi d'Eſpagne ſon pere, quitta la Flandre où il commandoit, pour retourner en Eſpagne. Le Roi lui avoit envoyé des Paſſe-ports pour paſſer par la France, & le Cardinal l'avoit envoyé viſiter ſur la frontiere. Don

Juan lui manda qu'il le ſupplioit qu'il pût voir la Reine. Le Cardinal en parut fâché, & reprit publiquement Millet, qui étoit celui qu'il lui avoit envoyé, de n'avoir pas évité cet engagement. En effet, la Reine qui avoit témoigné un grand deſir de voir ce Prince, tout d'un coup en parla plus froidement; ce que les gens de la Cour remarquerent convenir fort bien avec le chagrin du Miniſtre, qui vouloit perſuader les ſpéculatifs que l'alliance d'Eſpagne lui faiſoit toujours peur, & qu'il n'y étoit entré que par la force des événemens qui l'y contraignoient, & par celle de la reconnoiſſance, qu'il avoit pour la Reine. Et ce qui fit croire qu'il n'en avoit point d'envie, fut que dans le même temps il faiſoit donner ſous main de grandes eſpérances à Madame de Savoye, & qu'il paroiſſoit être le confident de la Reine, ſur l'oppoſition qu'elle faiſoit à ce mariage. Il dit un jour à un de ſes amis, parlant de cette affaire, que l'averſion qu'elle avoit pour la Princeſſe Marguerite, l'embarraſſoit; que ſelon ſes intérêts il ne devoit point ſouhaiter l'Infante; qu'elle ne lui ſauroit point de gré de la marier au Roi, puiſqu'elle s'eſtimoit aſſez pour croire que le Roi ne pourroit avoir dans l'Europe de Prin-

ceſſe qui pût l'égaler, & ajouta qu'il appréhendoit que l'Infante étant en France, à l'exemple de la Reine ſa Tante, qui avoit haï le Cardinal de Richelieu, elle ne fît des intrigues contre lui.

Enfin la Reine voulut voir Don Juan d'Autriche, qui paſſa à Paris *incognito*, afin d'éviter les embarras des rangs. Elle le reçut au Val-de-Grace, & eut ſans doute beaucoup de joie de voir en lui une perſonne de ſon ſang. Il y vint *veſtido de camino*, d'un gros habit gris, & d'un juſtaucorps de velours noir, avec des boutons d'argent, le tout à la Françoiſe. La Reine qui voulut l'entretenir en particulier, y mena ſeulement Monſieur, & peu de Dames avec elle. J'eus l'honneur d'être du nombre de celles qui y furent ſouffertes. Je vis ce Prince, qui tout bâtard qu'il étoit, ſe faiſoit beaucoup reſpecter. Il étoit ſervi par des perſonnes de qualité; & les noms de ceux qui étoient à ſa ſuite étoient des plus illuſtres d'Eſpagne. Il nous parut petit; mais bien fait dans ſa taille. Il avoit le viſage agréable, les cheveux noirs, les yeux bleus & pleins de feu, ſes mains me parurent belles, & ſa phyſionomie ſpirituelle. Après qu'il eut ſalué la Reine elle le mena dans un recoin de ſa chambre,

un peu ſéparé des autres : ils demeurerent enſemble tout debout trois quarts d'heure ou une heure. Delà il alla loger chez le Cardinal Mazarin, où il fut traité magnifiquement. La foule fut grande autour de lui, & chacun courut le voir avec empreſſement. Les Dames y furent auſſi à ſon dîner, & à ſon ſouper : & comme il n'en connoiſſoit point la qualité, il les regarda toutes ſans leur parler le premier, ni les faire aſſeoir, mais il répondit galamment & avec eſprit à celles qui voulurent lui dire quelque choſe. La Reine le fit venir au Louvre par une porte de derriere, & le fit entrer dans ſon cabinet des bains qui étoit beau : elle voulut lui montrer le Roi, qu'il avoit fort envie de voir ; elle lui avoit promis de le lui faire ſaluer en particulier. Quand il fut dans le cabinet, & qu'il eut été un peu de temps avec elle, la Reine fit appeller le Roi, qui entra un moment pour ſe montrer, & comme pluſieurs perſonnes de qualité en foule, ſelon la mode de France entrerent avec lui, Don Juan ſe retourna vers la Reine, & lui dit : *Seniora, es eſto el particular del Rey ?* (Madame, eſt-ce-là le particulier du Roi) ? Il le loua beaucoup, & dit que s'il n'eût pas été Roi par naiſſance, il mériteroit

de l'être par élection. Enfin il partit deux jours après, n'ayant vu de Paris que la Foire de Saint-Germain. La Reine en demeura fort ſatisfaite, & on connut par la joie qu'elle eut de voir ce Prince, combien elle aimoit tout ce qu'elle devoit aimer. Il étoit Carême, & la Reine eut de la peine de ce qu'il mangea toujours de la viande, lui & toute ſa ſuite, elle eût deſiré qu'il eût été plus régulier, & plus obéiſſant aux Commandemens de l'Egliſe; mais comme le poiſſon eſt plus rare à Madrid qu'à Paris, ils ſont accoutumés à n'y point faire de jours maigres, & ils ne s'en corrigent pas ailleurs.

La ſemaine ſainte enſuivant, une troupe de jeunes Gens de la Cour allerent à Roiſſi pour les jours ſaints, dont étoient le Comte de Vivonne, gendre de Madame de Mêmes, à qui appartenoit la maiſon; Mancini, neveu du Miniſtre; Manicamp, & quelques autres. Ils furent accuſés d'avoir choiſi ce temps-là, par déréglement d'eſprit, pour faire quelques débauches, dont les moindres étoient d'avoir mangé de la viande le Vendredi ſaint. Car on les accuſa d'avoir commis de certaines impiétés indignes, non-ſeulement de Chrétiens, mais même d'hommes

raiſonnables. La Reine qui en fut avertie, en témoigna un grand reſſentiment. Elle exila l'Abbé le Camus, pour avoir eu commerce ſeulement avec des gens ſi déréglés, quoiqu'il ne fût pas avec eux les jours que ces choſes ſe paſſerent. Le Cardinal Mazarin, pour montrer qu'il ne vouloit pas protéger le crime, voulut punir tous les complices en la perſonne de ſon neveu, qu'il chaſſa de la Cour & de ſa préſence; & après avoir châtié celui-là il pardonna à tous les autres, qui en furent quittes pour de ſéveres réprimandes que le Roi leur fit. Cette action obligea toute la Cour à louer le Cardinal non-ſeulement en ſa préſence, mais en tous lieux. Comme il avoit ſouvent préféré l'intérêt à la gloire, il fit voir par ſa conduite qu'il vouloit lui ſacrifier le reſte de ſa vie. Il ſe voyoit au comble de la grandeur, & d'une grandeur aſſurée; ſi bien qu'il vouloit non-ſeulement poſſéder cette haute fortune dont il jouiſſoit, mais ſans doute qu'il ſouhaitoit auſſi de faire des actions publiques qui puſſent faire connoître qu'il en étoit digne. Les crimes de ces jeunes débauchés avoient donné une occaſion au Cardinal de ſe ſignaler, mais ſa famille en ſouffrit un peu; car ſon neveu, comme je l'ai

dit, fut exilé, & le peu de beauté de ſa niéce fut célébré par un couplet qu'ils firent, qui eut grande vogue, & qui n'étoit pas à ſa gloire.

Le Miniſtre, pour accomplir le deſſein qu'il avoit de donner la paix à l'Europe, & preſſé par la Reine qui ſouhaitoit de la confirmer, envoya des ordres du Roi ſur la Frontiere pour faire ceſſer les actes d'hoſtilité; ce qui fut après d'un notable préjudice à la France: car le Roi d'Eſpagne, qui n'avoit pas des intentions auſſi ſinceres que le Roi, la Reine & le Miniſtre, profita trop avantageuſement de cette ſuſpenſion d'armes. Elle priva le Roi des avantages qu'une Armée victorieuſe qui étoit au milieu de la Flandre lui auroit pu donner alors, & qui paroiſſoit en pouvoir faire l'entiere conquête: la continuation de la Guerre auroit du moins fait ſubſiſter le projet de la paix qui avoit été fait à Paris par le Cardinal Mazarin & Pimentel, Miniſtres des deux Rois, dont tous les articles étoient très-avantageux pour le nôtre.

Le Cardinal devoit aller bientôt ſur la frontiere travailler à la concluſion de ce grand ouvrage, où toute l'Europe étoit intéreſſée, & le premier Miniſtre d'Eſpagne Don Louis de Haro devoit y ve-

nir auſſi. Celui du Roi ſe préparoit à ce voyage avec d'autant plus de ſatisfaction, qu'il étoit accompagné de toutes les bénédictions publiques. Il parut même que forcé d'être ſage & timide par les grandes paroles que la Reine lui avoit dites, il avoit pris le parti de ſacrifier tous ſes autres deſirs, à l'honneur qu'il avoit de contribuer à un ſi grand bien. La Reine le voyoit partir avec joie, perſuadée qu'il avoit chaſſé de ſon eſprit tout ce qui lui pouvoit déplaire. Elle n'étoit pas néanmoins entiérement contente. L'attachement du Roi pour la niéce de ce Miniſtre lui faiſoit toujours de la peine, par l'élevation de ſon ame. Elle craignoit tout ce qui étoit indigne du Roi, & ne deſiroit pas auſſi que l'Infante apportant au Roi un cœur tout pur & tout à lui, en trouvât un rempli d'une affection indigne de lui de toute maniere, & capable de rendre leur mariage infortuné, par la hardieſſe qu'elle connoiſſoit dans le tempérament de cette fille. Elle n'étoit pas même exempte de craindre qu'une préférence d'inclination, peu convenable à la grandeur du Roi, ne l'emportât au-delà de ſes propres intentions : elles paroiſſoient alors conformes à ce qu'il ſe devoit à lui-même; mais une paſſion quoique foible,

nourrie & ſoutenue d'une autre plus violente & plus forte, les pouvoit changer, & c'eſt ce que la Reine appréhendoit. Ces penſées ne lui étoient jamais venues ſur la Comteſſe de Soiſſons : dans cette occaſion elle ſe ſentoit entiérement troublée de cet attachement. Enfin l'eſprit de cette Princeſſe ayant eu des ſoupçons de cette nature qui n'étoient que trop raiſonnables, & qui alloient du moins à la ruine de la félicité de l'Infante, qu'elle vouloit faire Reine & heureuſe, elle témoigna au Cardinal, qui ſe préparoit pour partir, ce qu'elle ſentoit. Elle lui fit voir le deſir qu'elle avoit de ſéparer le Roi ſon fils de cet objet qui le tenoit attaché à des chaînes qu'elle trouvoit honteuſes. Elle voulut montrer au Roi le miroir qui fut préſenté à Renaud, non-ſeulement pour le tirer des enchantemens d'Armide, mais pour l'obliger auſſi de fuir une laide priſon. Elle ſe confia de ce deſſein en la fidélité que le Cardinal étoit obligé d'avoir pour elle : ce fut à lui-même à qui elle demanda le remede de ce mal, quoiqu'il lui eût paru avoir ſur ce ſujet des tentations criminelles, qu'il lui eût déjà manqué en beaucoup de grandes choſes, qu'il eût uſurpé toute ſa puiſſance, & qu'il eût pris plaiſir à

l'anéantir. Mais enfin ce même cœur qui n'étoit pas aſſez bon pour s'appliquer à ſervir la Reine comme il devoit, ne fut pas aſſez méchant pour lui manquer dans ce qu'il voyoit lui être plus ſenſible : & on peut dire qu'il mérite de grandes louanges, pour avoir, malgré la grande paſſion qu'il avoit de dominer & d'enfermer en ſoi toute l'autorité de la mere & du fils, pu ſe réſoudre à faire une choſe qui s'oppoſoit à ſa grandeur, par la ſeule raiſon qu'il étoit de ſon devoir de la faire. Car quoique les avantages qu'il pouvoit eſpérer de la faveur de ſa niéce ne fuſſent pas certains, & lui duſſent même paroître impoſſibles, on ne ſait que trop qu'il eſt aſſez naturel à l'homme de vouloir plus qu'il ne doit vouloir, & qu'il lui eſt d'ordinaire plus agréable de ſe flatter de l'eſpérance de réuſſir dans l'entrepriſe d'une choſe qui paroît au-deſſus de ſes forces, que de ſe retenir par une ſage modération dans le milieu de la roue de la fortune, tant qu'il voit un degré plus haut où il peut monter.

Voilà un des plus beaux endroits de la vie du Cardinal, & une des principales actions qu'il a faites pour payer les obligations infinies qu'il avoit à la Reine. Il entra de ſi bonne foi dans ſes ſentimens,

que malgré la force du ſang & contre ſes intérêts, il ſe réſolut d'éloigner ſa niéce de tous les lieux où le Roi pourroit être. Ce Prince qui avoit en effet beaucoup de tendreſſe pour elle, fut ſi touché de la douleur qu'elle avoit de ſe ſéparer de lui, qu'il y eut un moment dans lequel la paſſion l'emporta juſqu'à propoſer au Cardinal Mazarin, comme on a dit qu'il le fit, d'épouſer ſa niéce plutôt que de la voir ſouffrir pour l'amour de lui. Ce Miniſtre qui voyoit la négociation de la paix & du mariage de l'Infante trop avancée pour la rompre, prit ſans balancer le parti de ſe faire honneur, en refuſant celui qu'il lui vouloit faire, par le premier mouvement d'une paſſion violente, dont il ſe repentiroit bientôt, & qu'il lui reprocheroit de n'avoir pas retenue, quand il verroit tout ſon Royaume ſe ſoulever contre lui, pour l'empêcher de ſe déshonorer par un mariage ſi indigne. Il lui répondit donc, qu'ayant été choiſi par le feu Roi ſon pere, & depuis par la Reine ſa mere, pour l'aſſiſter de ſes conſeils, & l'ayant ſervi juſques alors avec une fidélité inviolable, il n'avoit garde d'abuſer de la confidence qu'il lui faiſoit de ſa foibleſſe & de l'autorité qu'il lui donnoit dans ſes États,

pour ſouffrir qu'il fît une choſe ſi contraire à ſa gloire ; qu'il étoit le maître de ſa niéce, & qu'il la poignarderoit plutôt que de l'élever par une ſi grande trahiſon. Il fallut enfin que le Roi conſentît à une ſéparation ſi rude, & qu'il vît partir Mademoiſelle de Mancini pour aller à Brouage, qui fut le lieu choiſi pour ſon exil. Ce ne fut pas ſans répandre des larmes, auſſi-bien qu'elle; mais il ne ſe laiſſa pas aller aux paroles qu'elle ne put s'empêcher de lui dire, à ce qu'on prétend, *vous pleurez, & vous êtes le Maître.* Se contentant de ne lui donner en cette occaſion que des marques d'une grande & ſenſible amitié, il eut la force de ſe vaincre lui-même. Il ſembloit que le mérite & la qualité de la Perſonne ne devoit pas cauſer une ſi grande paſſion, mais il faut répondre en faveur de ce jeune Prince, que ce n'eſt pas le premier qui s'eſt laiſſé ſurprendre à des charmes inconnus aux autres. Car ce qui fait cette liaiſon des cœurs eſt ſouvent cauſé par des liens inviſibles, dont il faut que les Aſtres ſoient reſponſables, & ce n'eſt pas auſſi le premier Monarque qui a éprouvé que l'amour égale ceux qui s'aiment. Dans cette occaſion ſa généroſité a pu ſurpaſſer ſa raiſon, & ce qu'il n'avoit pas dû penſer ſuivant

ſes ſentimens ordinaires, pouvoit ſans honte être ſouffert dans certains momens où la paſſion, la reconnoiſſance & la piété, occupent une ame toute entiere, & n'y laiſſent point de place à la raiſon. Le Roi fut infiniment louable en ce qu'il ſentit le mal que la Reine lui faiſoit, & qu'il connut au travers de ſes deſirs, qu'il étoit de la nature de celui que les Chirurgiens font à ceux qu'ils veulent guérir de leurs bleſſures, par des inciſions & des cauſtiques. Il s'affligea avec elle, il ſe plaignit non pas d'elle, mais avec elle; & il ſe conſola avec cette illuſtre mere du faux bien qu'elle lui arrachoit, qu'il connoiſſoit tel qu'il ne l'eſtimoit pas lui-même, & qu'il ne put perdre néanmoins ſans en ſouffrir beaucoup, & ſans ſe laiſſer emporter par ſon cœur à des ſentimens que ſa prudence & ſa raiſon ſurent enfin étouffer. Le ſoir qui précéda le jour du départ de Mlle de Mancini, le Roi vint chez la Reine extrêmement abattu de triſteſſe. Elle le tira à part & lui parla long-temps; mais comme la ſenſibilité d'un cœur qui aime demande la ſolitude, la Reine prit elle-même un flambeau qui étoit ſur ſa table, & paſſant de ſa chambre dans ſon cabinet des bains, elle pria le Roi de la ſuivre.

Après qu'ils eurent été environ une heure enſemble, le Roi ſortit avec quelque enflure aux yeux, & la Reine en ſortit auſſi ſi touchée de l'état où il étoit, & où elle étoit obligée de le mettre, qu'il fut aiſé de voir que la ſouffrance du Roi lui en donnoit beaucoup. Dans ce moment elle me fit l'honneur de me dire tout bas : *Le Roi me fait pitié, il eſt tendre & raiſonnable tout enſemble; mais je viens de lui dire, que je ſuis aſſurée qu'il me remercîra un jour du mal que je lui fais : & ſelon ce que je vois en lui, je n'en doute pas.* Le Roi & la Reine furent tous deux dignes de louanges d'avoir pu dans cette occaſion conſerver leur union toute entiere, lui ſouffrant généreuſement les rudes effets d'une parfaite amitié, & elle ſentant la part du mal qu'elle faiſoit elle-même à ce fils qu'elle aimoit ſi chérement. Enfin elle prit le ſoin de le guérir par ſes manieres aimables, & par ſon procédé, autant exempt de flatterie qu'il étoit éloigné de dureté & de rudeſſe. Le lendemain qui fut le 22 Juin, Mademoiſelle de Mancini partit accompagnée de Mademoiſelle Hortenſe, & de la petite Marie-Anne ſes ſœurs : les larmes furent grandes de part & d'autre, & particuliérement du côté de la fille. Le Roi l'accompagna

compagna juſqu'à ſon caroſſe, montrant publiquement ſa douleur, puis il vint prendre congé de la Reine, & partit à l'inſtant même pour Chantilly, où il alla paſſer quelques jours pour y reprendre des forces. Il les trouva dans ſa raiſon, dans ſon bon naturel, & dans une ame telle que la ſienne, à qui Dieu avoit donné toute l'élevation néceſſaire à un grand Roi.

Par toutes les choſes que j'ai écrites, on peut voir que depuis quelques années l'extrême autorité que le Miniſtre avoit uſurpée dans ce Royaume, avoit tellement abſorbé la légitime, que la Reine, malgré l'indifférence de ſon ame ſur le deſir de gouverner, avoit ſenti, mais trop tard, que ce qu'elle avoit fait pour lui n'avoit pas empêché qu'il ne voulût tenir le Roi pour lui-même; car en bien des occaſions elle avoit connu qu'il tâchoit toujours de la détruire dans ſon eſtime, ſoit en parlant ſérieuſement, ou ſoit enfin par des railleries qu'il faiſoit devant elle même. Quoique la bonté de la Reine & la nobleſſe de ſon cœur la rendît aſſez aveugle ſur la conduite du Cardinal, pour ne le pouvoir ſoupçonner de malice, il eſt certain néanmoins qu'elle ſe ſentit ſouvent incommodée de l'oppoſi-

tion qu'il avoit à ſes ſentimens. Cette oppoſition l'empêchoit d'agir pleinement & à ſon gré ſur les choſes qu'elle deſiroit de faire, & ſur tout ce qui regardoit ſa ſatisfaction particuliere. Pendant ſa Régence elle ne ſe ſoucioit point de la puiſſance qu'elle donnoit à un autre, parce qu'elle la regardoit comme ſoumiſe & dépendante de la ſienne propre; mais malgré le mépris qu'elle en avoit fait, trop grand pour une perſonne de ſon rang & de ſa naiſſance, elle ne pouvoit alors s'empêcher de connoître qu'elle n'avoit point de crédit, & d'en ſentir de la peine. Quand elle recommandoit une affaire, ſoit au Chancelier, ſoit au Surintendant, ou à quelqu'autre Miniſtre, elle voyoit viſiblement qu'elle n'étoit point obéie; & ſi elle en preſſoit l'exécution, ils lui répondoient ſouvent qu'il en falloit parler à M. le Cardinal : ſi bien qu'elle étoit après forcée de laiſſer voir à ceux à qui elle parloit librement qu'elle n'étoit pas ſatisfaite de celui qui gouvernoit, & n'en faiſoit pas moins bonne mine au Miniſtre. Elle vouloit par raiſon ſouffrir ſes foibleſſes; mais elle le vouloit auſſi, parce que ſa ſageſſe l'empêchoit de ſe troubler des choſes qui lui déplaiſoient : & la coutume qui avoit beaucoup de force ſur elle,

jointe à tant d'autres raiſons, la rendoit incapable de penſer à un changement qui auroit pu, ainſi que je l'ai déjà écrit, la rendre encore moins heureuſe. Mais comme elle avoit des lumieres, elle connoiſſoit auſſi clairement les défauts de ſon Miniſtre, qu'elle en avoit connu les bonnes qualités. Elle me fit l'honneur de me dire un jour ſur quelques plaintes que je lui faiſois du Cardinal, qu'il devenoit de ſi mauvaiſe humeur, & ſi avare, qu'elle ne ſavoit pas comment à l'avenir on pourroit vivre avec lui. Elle me commanda de ne lui rien témoigner du chagrin que j'avois contre lui, me diſant que peut-être dans l'humeur où j'étois je lui dirois quelque choſe qui lui pourroit déplaire; que ſi Monſieur le Cardinal ſe fâchoit contre moi, cela l'embarraſſeroit; & qu'enfin il valoit mieux que je me tuſſe, mais qu'elle ſe chargeroit de lui parler de mon affaire, ce qu'elle fit en effet avec bonté. Ma conſolation fut d'avoir pu faire entrer la Reine en confidence avec moi, contre la conduite de celui dont je me plaignois. C'étoit une eſpece de vengeance que je prenois contre lui de faire avouer ſes fautes à celle qui lui avoit donné toute cette faveur, par laquelle il pouvoit preſque tout ce qu'il vouloit:

mais enfin les dernieres actions du Miniſtre avoient eu le pouvoir de réparer fortement dans le cœur de la Reine les bleſſures que ſes infidélités paſſées & journalieres y avoient faites.

Quand il eut chaſſé ſa niéce, la Reine parut viſiblement eſtimer ſa conduite & ſes ſentimens; la ſatisfaction qu'elle en reçut flatoit ſon amour propre, elle honoroit le choix qu'elle avoit fait de lui autrefois, trouvant qu'il la récompenſoit de la patience qu'elle vouloit avoir alors ſur ce qui lui pouvoit déplaire dans ſa conduite : par ce ſervice elle ſe trouvoit payée de la conſtance qu'elle avoit eue à le maintenir contre les peuples, le Parlement, les Princes & ſes ennemis particuliers. Elle n'aimoit pas les louanges, & ne pouvoit ſouffrir celles qu'on lui donnoit de la paix, & de l'éloignement de Mademoiſelle de Mancini, quoiqu'elle ſeule eût fait & l'une & l'autre; & au-lieu de les recevoir comme lui étant dues, elle les renvoyoit toutes au Miniſtre. Elle avoit néanmoins eu beſoin de trouver des forces, pour combattre contre lui, lorſqu'elle paroiſſoit entiérement ſoumiſe à la grandeur qu'il tenoit d'elle, & l'avoit obligé, par ſa prudence, & par une conduite mêlée de force & de dou-

ceur, à exécuter ſes volontés. Malgré toutes les répugnances qui naturellement ſe pouvoient rencontrer en lui, il eſt à croire que le Cardinal Mazarin, pour vaincre en ce combat, eut beſoin de toute ſa fidélité & de toute ſa raiſon; & qu'à leur défaut il eut beſoin encore de ſe dire ſouvent à lui-même, que l'oppoſition que la Reine avoit témoignée contre ſa niéce auroit dû apporter d'invincibles obſtacles à ſon élévation, & que ſon refus, qui lui donnoit beaucoup de gloire, le ſauvoit même de beaucoup de honte, & des malheurs qui ſuivent d'ordinaire une entrepriſe monſtrueuſe & trop hardie. Mais lorſqu'il ſe vit forcé de donner une femme au Roi, il lui étoit du moins comme néceſſaire, ſelon les méchantes maximes du monde, de diviſer leur mariage & leur union, par une perſonne qui fût liée à lui par le ſang & l'intérêt, afin de régner ſeul dans le cœur de ce Prince, & il eſt à louer encore de ce que malgré les conſidérations de ſa fortune, il voulut en toutes ces circonſtances ſatisfaire à ſon devoir. Quand donc on faiſoit entendre à la Reine, que ſans elle le Cardinal Mazarin ne ſe ſeroit pas aviſé d'éloigner ſa niéce de la Cour, & que c'étoit aſſez d'honneur pour lui d'avoir fait ce qu'elle avoit

deſiré qu'il fît, elle répondoit toujours qu'elle étoit perſuadée que cette fille lui ayant déplu auprès du Roi, il l'avoit éloignée avec joie, & que la timidité n'avoit point de part à ſa conduite; & ſur ce qui ſe diſoit diſcrétement & en ſecret qu'il n'avoit pas été fâché que le Roi eût deſiré tout de bon ce qu'il n'avoit pu vouloir ni penſer que par un mouvement paſſager, elle aſſuroit que par lui-même, & parce qu'il devoit au Roi, à elle & au Royaume, il n'auroit jamais conſenti à cet excès d'honneur, dont elle diſoit hautement que la penſée ſeulement l'auroit dû rendre criminel devant Dieu & les hommes. Voilà quelle étoit la bonté & la diſcrétion de la Reine : quand ceux qu'elle conſidéroit lui manquoient, elle les excuſoit, en comprenant que nul homme n'eſt parfait, & par grandeur de courage elle ne s'en plaignoit pas. Quand ils la ſervoient, elle leur donnoit des louanges, & quand ils faiſoient de belles actions par ſes ordres, elle leur en laiſſoit toute la gloire.

Après ce grand exploit, le Cardinal partit le 25 de Juin : il s'en alla au bois de Vincennes, avec intention d'y paſſer quelques jours & ne plus revenir à Paris, pour delà s'en aller à ſon grand voyage,

Le Roi y vint de Chantilli, & la Reine y alla le voir. Ils y réſolurent de ſe rejoindre bientôt à Fontainebleau. Le Roi s'en retourna dans ſa ſolitude, & le Cardinal revint le même jour à Paris pour quelques affaires qui lui étoient ſurvenues. Il partit enfin le lendemain 26 pour aller travailler à la paix. La Reine s'en alla auſſi le même jour à Pontoiſe faire une petite courſe de trois jours, tant par dévotion que par plaiſir, c'eſt-à-dire, à deſſein de viſiter les Carmelites de Pontoiſe, particuliérement la Mere Jeanne, Carmelite de grande réputation, ſœur du Chancelier. Elle viſita auſſi l'Abbaye de Saint-Martin du Milord Montaigu qu'elle aimoit, & qu'elle conſidéroit particuliérement. Monſieur s'en alla à Saint-Cloud, pour ſe divertir dans ſa maiſon, attendant le retour de la Reine ſa mere, qu'il ne quittoit quaſi jamais.

La Reine étant revenue, elle reçut une lettre du Roi dont elle témoigna d'être ſenſiblement touchée. Ce même jour, ayant été viſiter le logement de la Reine future, j'eus l'honneur de la ſuivre, & me trouvai ſeule auprès d'elle dans la ſalle des antiques, où après avoir viſité tous les appartemens du Louvre, elle étoit

enfin venue ſe repoſer & s'aſſeoir. Elle me fit l'honneur de me conter ce qu'il y avoit dans la lettre du Roi. J'étois à genoux auprès d'elle. Je lui dis que j'avois remarqué le matin qu'en achevant de la lire les larmes lui étoient venues aux yeux. Elle en demeura d'accord, & dans ce même ſentiment elle me fit l'honneur de me dire avec exagération : *Le Roi eſt bon ;* & répétant ces mêmes mots, elle me dit encore une fois : *Je vous aſſure, le Roi eſt bon.* La Reine alors me fit l'honneur de me parler des choſes que cette lettre contenoit. Par elle on voyoit qu'il eſtimoit la réſiſtance qu'elle lui avoit faite, & qu'il en avoit connu le prix. Il lui mandoit avoir une grande impatience de la voir, & qu'il ne pouvoit vivre content ſans ce bonheur ; qu'il avoit reçu une grande lettre de Monſieur le Cardinal, où il l'exhortoit à lire, & à apprendre ſon grand métier de Roi, & qu'il étoit réſolu de le faire. En cela le Cardinal avoit des ſentimens bien différens de ceux du temps paſſé ; mais le Roi étant en âge de juger du bien & du mal, il vouloit peut-être par politique lui paroître vertueux, afin de gagner ſon eſtime, parce qu'il s'imaginoit que la pareſſe du Roi, qu'il croyoit plus grande

de qu'elle n'étoit, l'emporteroit toujours ſur la raiſon. Dans ce même moment j'entrai avec la Reine dans de grandes matieres : elle me parla encore des inquiétudes que l'affection du Roi pour Mademoiſelle de Mancini lui avoit données, & combien cet attachement lui avoit cauſé de peine, & me conta auſſi ce qui s'étoit paſſé ſur ce chapitre entre le Roi & le Cardinal ; mais elle me parut perſuadée que ce qui avoit été dit par ce grand Prince, avoit été une exagération de la douleur qu'il ſentoit de cet exil dont il étoit cauſe, pour conſoler celle qui ſouffroit pour lui, & qu'il ne pouvoit pas ſatisfaire par des proteſtations de lui conſerver toujours la place qu'elle avoit dans ſon cœur, plutôt que par aucune eſpérance de lui en donner jamais une ſur ſon trône. La Reine donna au Cardinal les louanges qu'il méritoit, pour avoir fait ſon devoir en cette occaſion. De là je repaſſai ſur la maniere dont il avoit vécu avec elle depuis la fin de la Guerre, qui n'avoit pas été accompagnée d'autant de zele, de fidélité, de reſpect, & de devoirs, que dans les temps que ſa fortune dépendoit abſolument de ſa bonne volonté. Je touchai ſes défauts, ſa trop grande puiſſance, & l'abus qu'il en

avoit fait à ſon égard ; ſur quoi la Reine entra en raiſon avec moi : & comme je pris la liberté de lui dire que je ne pouvois pardonner au Cardinal d'avoir ſi peu laiſſé de puiſſance à celle qui lui avoit donné & conſervé toute l'autorité dont il jouiſſoit, elle me dit : *Il a une légitime excuſe, car il ſait que je ne me ſoucie pas d'en avoir.* Je lui répondis que par cette même raiſon, il devoit avoir eu plus de ſoin de la faire obéir & conſidérer. Elle rougit là deſſus, & me regardant fixement, elle me fit l'honneur de me dire : *Vous avez raiſon ;* & changeant de diſcours elle me fit connoître que ces vérités, pour les trop ſentir, lui faiſoient de la peine à entendre. Mais connoiſſant auſſi qu'elles ne lui pouvoient être dites que par le ſentiment d'une affection & d'une fidélité bien véritable, & par une grande confiance que j'avois en ſa diſcrétion, elle m'en ſut gré, & me le témoigna avec beaucoup de bonté.

On m'avoit dit depuis quelques jours qu'il y avoit auprès du Roi de jeunes gens qui travailloient à la détruire, & à diminuer en lui les ſentimens de tendreſſe qu'il avoit pour elle. Je lui appris ce que j'en ſavois. Elle me fit l'honneur de me répondre, pleine d'une confiance

entiere en l'amitié de ce Prince, qu'elle n'en croyoit rien, & qu'elle étoit perſuadée qu'ils n'auroient pas même oſé lui nommer ſon nom. De cette maniere elle avoit raiſon à ſon égard, mais peu après il fallut néanmoins qu'elle s'inquiétât d'une choſe qui la touchoit ſenſiblement. Madame de **, belle-mere du Comte de ***, la fit avertir que ſon gendre étoit entré dans la confidence du Roi, ſur l'affection qu'il conſervoit encore pour Mademoiſelle de Mancini. La Reine comprenant que ce reſte d'attachement pouvoit du moins s'oppoſer au repos de l'Infante, le fit ſavoir au Cardinal Mazarin à Saint-Jean de Luz. Il en parut auſſi touché que la Reine, & fit ſon devoir avec beaucoup de zele, de fidélité, & de courage : il en écrivit au Roi fortement, en des termes qui lui devoient inſinuer un grand mépris pour celle dont il ſe ſouvenoit. Le jeune confident fut peu après exilé par les conſeils de la Reine & du Miniſtre; & lorſque le Cardinal Mazarin méritoit des louanges infinies des vérités qu'il avoit écrites à ſon Maître, je l'entendis blâmer par ceux qui s'intéreſſoient à la petite diſgrace de ce Seigneur. Comme on en ignora la cauſe dans le ca-

** Meſmes. *** Vivonne.

binet, ceux qui peſtent toujours de tout, firent de grandes hiſtoires fabuleuſes ſur cette aventure, & j'eus ſujet de connoître en cette occaſion, comme en pluſieurs autres, que les Princes & leurs Miniſtres ſont ſouvent blâmés injuſtement. Le Roi ſe laiſſant conduire à la raiſon, comprit malgré ce qu'il ſentoit pour Mademoiſelle de Mancini, que ceux qui pour ſe mettre bien avec lui vouloient entretenir ſa paſſion, ou plutôt ſon amuſement, n'aimoient pas ſa gloire; & que la Reine & le Miniſtre qui lui diſoient la vérité, étoient les ſeuls qu'il devoit croire. Ce fut ce qui l'obligea de ſuivre leurs conſeils, ils les trouva conformes à ſes propres intérêts; & ſans écouter les foibles mouvemens de ſon cœur, qui le portoient quelquefois à vouloir payer par ſa tendreſſe, celle qu'il croyoit que cette fille avoit pour lui, il prit le parti qu'il devoit prendre, & la Reine qui me fit l'honneur de m'en parler, me parut fort ſatisfaite de lui. Je connus auſſi alors combien elle étoit pleinement contente du Cardinal Mazarin. Par les choſes qu'il mandoit au Roi, il faiſoit voir clairement qu'il auroit eu horreur de pouvoir être ſoupçonné de manquer de fidélité, & à lui & à elle : il par-

loit fort positivement de la folie de sa niéce, qu'il paroissoit désavouer. Il le souhaitoit alors véritablement, parce que depuis son éloignement elle témoignoit le haïr encore davantage. La Reine, en pardonnant à son Ministre la condescendance qu'il avoit eue à Lyon pour les emportemens de cette fille, se consoloit de penser en se moquant de la jalousie qu'elle fit voir au Roi en lui reprochant l'agrément qu'il eut pour la Princesse Marguerite, qu'au moins le subit changement de ce Prince en faveur de l'Infante, feroit voir à toute l'Europe qu'il n'avoit desiré pour femme que des personnes qui par leur naissance & leur grandeur pouvoient lui convenir en cette qualité; & qu'ayant même choisi si promptement ensuite celle qui méritoit d'être préférée à toute autre, il étoit impossible qu'on pût jamais le soupçonner d'avoir voulu penser tout de bon à récompenser si hautement les empressemens passionnés de Mademoiselle de Mancini.

Le Roi & la Reine s'étant rejoints à Fontainebleau, ils parurent en bonne intelligence. La Reine étoit contente d'avoir fait son devoir; & le Roi étoit triste d'avoir perdu ce qu'il aimoit; mais son chagrin, combattu par sa raison &

ſa vertu, ſe diſſipa peu-à-peu en ſe divertiſſant ſouvent malgré lui, & en s'occupant comme il fit au ſoin de faire faire de belles livrées pour ſon mariage.

Quelques temps après Leurs Majeſtés partirent de Fontainebleau en intention de rejoindre le Cardinal, pour aller achever ce grand ouvrage, après lequel l'Europe ſoupiroit depuis long-temps, qui étoit la paix entre les deux Couronnes, & le mariage du Roi avec l'Infante, dont les ſuites pouvoient produire de grands événemens, vu le malheur du Roi d'Eſpagne qui n'avoit que deux Princes qui n'étoient pas ſains, & qui ne faiſoient que de naître. Le Cardinal avoit envoyé ſes niéces diſgraciées à la Rochelle, & à Brouage; & quand la Cour allant à Bourdeaux s'approcha du lieu où elles étoient, le Roi ſouhaita de voir en paſſant Mademoiſelle de Mancini. La Reine n'y réſiſta point: elle la laiſſa venir, je penſe, à Cognac. J'ai ouï dire que cette entrevue fut encore ſenſible, & qu'il y eut quelques larmes répandues de part & d'autre. Le Roi néanmoins continua ſon chemin, & la niéce s'en retourna dans le lieu de ſon exil. Là finit le roman, car depuis cet honnête rendez-vous les choſes changerent, & le

Roi trouva dans la grandeur, la beauté, & la vertu de l'Infante d'Eſpagne, de quoi ſe conſoler de la perte de Marie de Mancini. Mais dans le vrai il y eut un temps, comme en effet le Cardinal Mazarin le dit à la Reine après la paix, que le Comte de *** avoit eu la confiance du Roi ſur la paſſion qu'il avoit pour elle; & ſi cette intrigue qu'il ne ſavoit pas, n'avoit été découverte, le commerce de lettres qu'il entretenoit, auroit été capable de fortifier tellement le Roi dans la premiere réſolution qu'il avoit priſe, qu'ils n'auroient jamais pu le faire conſentir au mariage qu'ils venoient de conclure, & je ſentis un véritable plaiſir, quand la Reine me dit que j'avois été bien avertie.

L'entrevue des deux plus grands Rois du monde, qui ſe devoit faire ſur la frontiere de leurs États, me donna envie de faire ce voyage, & quand la curioſité n'auroit pas été en moi pour cette fois plus forte que la pareſſe, la bonté avec laquelle la Reine me témoigna deſirer que je le fiſſe, & dit à la Ducheſſe de Navailles, deſtinée à être Dame d'Honneur de la nouvelle Reine, qu'elle lui feroit plaiſir de m'y engager, m'auroit fait accepter les offres qu'elle

*** Vivonne.

me fit alors de me mener avec elle. Je m'engageai à cette grande courſe, & nous partîmes pour cet effet quelque temps après la Cour. Je ſuivis Madame de Navailles à Niort, dont elle étoit Gouvernante. Notre intention étoit d'aller bientôt après rejoindre la Reine qui étoit à Bourdeaux; mais le mariage du Roi ayant été retardé juſqu'au Printemps, la Cour pour s'occuper agréablement, alla paſſer l'hiver en Provence. Pour moi qui aime le repos, je ne voulus point m'expoſer à la fatigue de ce grand voyage : je demeurai avec mon amie, & j'y paſſai près de ſept mois.

Le Maréchal de Grammont avoit été choiſi pour Ambaſſadeur Extraordinaire vers le Roi d'Eſpagne, pour aller en poſte demander l'Infante de la part du Roi. Beaucoup de perſonnes le ſuivirent en cette célébre courſe. Mon frere fut dunombre, que la curioſité y mena comme les autres. Pendant mon ſéjour à Niort, je reçus de lui la relation de ce qui ſe paſſa en cette occaſion, qui me parut propre à placer dans cet ouvrage. Elle étoit telle.

Lettre de mon frere, alors Abbé du Mont-aux-Malades, & Conſeiller au Parlement de Rouen.

(De Madrid le 21 Octobre 1659.)

« MUNSIEUR le Maréchal arriva ici le » Jeudi ſezieme de ce mois, envi- » ron deux heures après midi, ayant cou- » ché au Bourg d'Alcobendas, qui en » eſt à trois petites lieues. Encore qu'il » fût bien-aiſe de faire voir qu'il venoit » en courier ſur une mule fort vîte, que » D. Louis de Haro lui avoit donnée, & » que nous partiſſions toujours à la poin- » te du jour; la quantité de chevaux & » de mulets qu'il avoit à ſa ſuite l'obli- » geoit à faire de petites journées, le » Soleil étant ſi grand qu'il étoit même » impoſſible de le ſouffrir paſſé midi, » entre les rochers & dans les plaines » déſertes de la Caſtille; car il n'y a que » quelques Oliviers par-ci par-là, qui ne » donnent pas grand ombrage.

» Il y avoit toujours eu un Alcade » qui avoit accompagné Monſieur le Ma- » réchal, & avoit eu ſoin des logemens. » A Burgos on l'avoit reçu avec de gran-

» des démonſtrations de joie, auſſi-bien
» que dans les autres lieux où il avoit
» paſſé : mais je ne puis parler de cela,
» non plus que du jeu des Taureaux,
» que l'on lui donna en cette Ville-là ;
» car je n'y arrivai que la nuit du jour
» qu'il s'y étoit arrêté, ayant été obli-
» gé de prendre la route de Pampelune.

» A Alcobendas le Roi lui envoya
» un Lieutenant de ſes Gardes, qui eſt
» Introducteur des Ambaſſadeurs, &
» l'un de ſes Majordomes, qui lui ap-
» porta un préſent fort galant de peaux
» d'Eſpagne, de gans, de paſtilles, de
» gobelets & autres curioſités. Barrie-
» res * votre ami, vêtu à l'Eſpagnole,
» & deux ou trois Eſpagnols l'y vinrent
» voir, & le matin du Jeudi étant par-
» tis devant le jour, nous vînmes diner
» à une demi-lieue. Le Roi y envoya le
» Lieutenant du Maître des Poſtes avec
» quelques Couriers & huit Poſtillons
» couverts de clinquant, & quantité de
» chevaux de poſte, dont il y en avoit
» huit avec des ſelles & des brides du Roi,
» où il y avoit de la dentelle d'argent.
» M. le Maréchal les fit diſtribuer à en-
» viron autant de gens que nous étions

* Barrieres étoit en Eſpagne, de la part de M. le Prince.

» ſur une liſte qu'il avoit envoyée.
» Tout le monde étoit fort brodé,
» hormis les Abbés de Feuqueres,
» de Villiers, de Caſtelane, & moi qui
» n'avions que du velours noir. Entr'au-
» tres Monſieur le Maréchal, Monſieur
» le Comte de Quincé, de [illegible]lon-
» geon, de Guiche, de [illegible]
» Marquis de Noirmouti[illegible]
» lier de Charny, fils * de M[illegible]e
» Duc d'Orléans & de Louiſon, Mani-
» camp, Fremanteau, le Sieur de Beau-
» vais, Flamanville, Veſſai, fils du Pré-
» ſident Girou de Dijon, qui veut effa-
» cer par ſon changement de Profeſſion
» & de nom la mémoire de la mort de
» ſon pere, Courcelles & Magaloti Ca-
» pitaines aux Gardes, Gonteri qui étoit
» venu nous joindre à Alcobendas, &
» même Maridat & Bazin Conſeillers,
» l'un au Parlement de Paris, l'autre au
» Châtelet, qui avoient de l'argent ſur
» leurs habits; outre tous les Gentils-
» hommes de Monſieur le Maréchal qui
» étoient fort leſtes, & toute cette bro-
» derie, & toutes ces plumes faiſoient
» un fort bel effet à cheval. Nous partî-
» mes un peu plutôt qu'il ne falloit, &
» nous attendîmes long-temps à l'entrée

* Bâtard.

„ de la Ville, qui n'eſt pas propre-
„ ment une Ville; car il n'y a que
„ des murs de Bauge. Tout le bagage
„ étoit demeuré à Alcobendas, en
„ ſorte qu'il n'y avoit pas un valet.
„ Enfin, quand on nous vint avertir
„ qu'il étoit temps d'entrer, nous entrâ-
„ mes au petit galop, & nous trou-
„ vâmes toutes les rues pleines de peu-
„ ples, & de caroſſes rangés le long
„ du chemin qui étoit fort long; car
„ on nous fit entrer par un endroit
„ par où il falloit traverſer toute la Vil-
„ le. Je ne ſaurois mieux comparer cette
„ entrée qu'à celle des Polonois, car
„ il y avoit à proportion autant de foule
„ qu'à Paris : & même ce qu'il y avoit
„ de plus beau, c'étoit que comme il y
„ avoit des balcons à toutes les fenêtres,
„ & qu'elles étoient occupées par toutes
„ les Dames de la Ville, cela faiſoit un
„ plus bel effet que les échafauds que
„ l'on fait dans les rues de Paris. Nous
„ fîmes tout le chemin qu'il y a juſqu'au
„ Palais, moitié au galop, & moitié au
„ trot, la plupart du temps le chapeau à
„ la main, les huit poſtillons devant,
„ Monſieur le Maréchal immédiatement
„ après, & tout le reſte en confuſion,
„ ſans pourtant trouver aucun embarras;

» car la *Calle Major* (la grande rue)
» par où nous paſſions eſt fort large, &
» tous les caroſſes étoient en haies. Nous
» arrivâmes en cet ordre avec les cris &
» les applaudiſſemens de tout le peuple
» au Palais du Roi. Quand le Roi mê-
» me y fût venu en perſonne quérir
» l'Infante, il n'y eût pas eu plus de
» monde ſur ſon paſſage, & je crois
» que le reſte de Madrid étoit déſert.
» Pour continuer donc cette relation,
» nous arrivâmes dans la place qui eſt
» devant le Palais, qui nous parut fort
» belle & fort grande. Elle étoit pleine
» de caroſſes, comme toutes les fenêtres
» de la face du Palais l'étoient d'hom-
» mes & de femmes. C'eſt un fort grand
» corps de logis entre deux pavillons,
» dont la couverture eſt en forme de
» clocher. Il y a environ trente & une
» ou trente-deux fenêtres à chaque éta-
» ge, & toutes avec des balcons; ils
» en embelliſſent la ſtructure qui n'eſt
» pas fort belle de ſoi. Ce qu'il y a d'ex-
» traordinaire, c'eſt qu'il n'y a point de
» cour où les caroſſes puiſſent entrer,
» & tous ceux qui y vont entrent
» deſſous une voûte par deux entrées,
» & où il en peut tenir huit ou dix. Nous
» deſcendîmes de cheval en cet endroit,

» où l'Amirante de Caſtille, qui ſe
» nomme Don Henriques de la Maiſon
» des Rois de Caſtille & qui eſt le
» Seigneur le plus galant de la Cour,
» vint recevoir Monſieur le Maréchal.
» De cette voûte nous montâmes dans
» un grand portique, qui eſt un des cô-
» tés du Palais. Il eſt compoſé de deux
» quarrés de bâtimens en forme de cloî-
» tre, au milieu deſquels il y a un fort
» grand eſcalier tout ouvert, & qui
» occupe toute la largeur d'un des corps
» de logis, qui eſt au milieu des deux
» cours. Il reçoit le jour des portiques des
» deux cloîtres, car il y en a tout autour,
» tant en bas qu'en haut, de tous les
» corps du logis. Tout cela étoit auſſi
» plein que le reſte de la Ville, & par-
» tout on jettoit de grands cris ſur nos
» plumes & ſur nos rubans, juſque-là
» même que les femmes qui ſe trou-
» voient ſur notre paſſage, ne faiſoient
» point de ſcrupule de les arracher.
» Nous montâmes ainſi au travers de
» quelques Hallebardiers ſeulement, car
» il n'y a pas de Régiment des Gardes
» à la porte comme en France. Nous
» entrâmes dans quantité de pieces fort
» lambriſſées, & pleines de Tableaux;
» car on ôte ici en la plupart des en-

» droits toutes les tapiſſeries des cham-
» bres dans l'Été. Nous allâmes donc par
» des galeries & des ſallons pleins de
» quantité de Statues. Nous arrivâmes
» enfin dans une grande ſalle où étoit
» le Roi. Le défaut que j'eus le loiſir de
» remarquer devant que d'y entrer, fut
» que toutes ces pieces-là ſont fort obſ-
» cures : il y en a même qui n'ont point
» du tout de fenêtres, ou qui n'en ont
» qu'une petite, & d'où le jour ne vient
» que d'enhaut, le verre étant fort rare
» en Eſpagne, & la plupart des fenêtres
» n'ayant point de vîtres.

» Il faut avouer que la maniere dont
» le Roi donne audience en France, eſt
» la choſe du monde la plus pitoyable au
» prix de celle dont on reçut Monſieur
» le Maréchal. A chaque piece que nous
» paſſions il y avoit des gens en haie,
» & dans la ſalle il y avoit au milieu
» deux rangs de bancs couverts de
» tapiſſerie, pour empêcher la foule &
» pour laiſſer le paſſage libre, & au bout
» il y en avoit encore un autre rang en
» croix; le long de cela étoient tous les
» gens de qualité d'un côté & d'autre;
» mais comme ils ſont tous habillés de
» même & fort ſimplement, les Grands
» ne paroiſſoient plus que les autres,

» qu'à cauſe qu'ils étoient couverts,
» & il y en avoit environ vingt. Le Roi
» étoit de bout avec un habit fort ſim-
» ple & fort ſemblable à ſes portraits,
» ſous un dais d'une riche broderie d'or
» & d'argent. En entrant nous nous ſé-
» parâmes la plupart des deux côtés. Lorſ-
» que Monſieur le Maréchal entra, le
» Roi mit la main au chapeau. Lorſqu'il
» approcha de plus près il ne branla plus;
» & quand Monſieur le Maréchal ôta
» ſon chapeau de temps en temps, &
» qu'il préſenta ſa lettre, il demeura tou-
» jours immobile, & ne remit la main
» au chapeau que quand M. le Maréchal
» s'en alla. Un peu auparavant que de
» partir, il nous fit ſigne à ceux qu'il
» avoit mis ſur ſa liſte, & nous allâmes
» tous ſaluer le Roi l'un après l'autre,
» comme à l'Offrande, Monſieur le
» Maréchal nous nommant tous dans le
» moment que nous nous baiſſions.

» A gauche de cette ſalle il y avoit
» une porte à jour, où étoient la Reine
» & les deux Infantes. Au ſortir de là
» nous allâmes dans l'appartement de la
» Reine, où nous trouvâmes auſſi une
» foule fort grande : car comme les hom-
» mes ne les voient quaſi point, beau-
» coup prirent cette occaſion-là pour y
» entrer.

» La Reine & les deux Infantes étoient
» au bout de la ſalle auſſi ſous un dais,
» & ſur une eſtrade couverte d'un grand
» tapis. La Reine n'a que vingt-quatre
» ans, & l'Infante environ vingt. Elle
» eſt coiffée de la maniere dont on la
» dépeint, & le Guard-Infante eſt en-
» core plus grand qu'on ne le figure :
» ſans hyperbole, la Reine & l'Infante
» ſe touchant de leurs vertugadins, te-
» noient tout l'eſpace du dais ; ſi bien
» que la petite Princeſſe n'étoit que ſur
» le bord de l'eſtrade. Tout ce que je
» puis dire de la nôtre, c'eſt qu'elle eſt
» beaucoup plus belle que tous les por-
» traits que l'on en a vus en France :
» elle a les yeux bleus, pas trop grands,
» mais fort brillans & fort agréables, &
» ils paroiſſoient pleins de joie. Elle a le
» front grand ; & comme ſa coiffure
» le découvre fort, cela lui fait paroî-
» tre le viſage un peu plus long qu'il ne
» paroîtroit ſans doute ſi elle avoit quel-
» ques cheveux abattus. Son nez eſt aſ-
» ſez beau & point trop gros. Elle a la
» bouche belle & fort vermeille : Elle
» a le teint parfaitement beau : Elle eſt
» fort blanche : Elle a les joues groſſes
» par en bas, & met du rouge, mais pas
» tant que le reſte des Dames. Ses che-

» veux ſont d'un blond admirablement
» beau ; mais ceux qu'elle avoit ce jour-
» là étoient *poſtijos* (poſtiches), re-
» noués avec quantité de rubans : Elle
» n'eſt pas grande, mais elle paroît aſ-
» ſez bien faite dans ſa taille. Monſieur
» le Maréchal fut quelque temps couvert
» en parlant à la Reine ; mais après
» qu'il eut ſatisfait à la dignité du Roi
» notre Maître, il ſe découvrit : & quand
» il fut ſaluer l'Infante, il demeura tou-
» jours découvert tout le temps qu'il lui
» parla. Le compliment qu'il lui fit a été
» trouvé fort galant : il lui dit que la
» lettre de la Reine, ſon ſilence & ſon
» reſpect, lui témoigneroit mieux quel
» étoit le ſujet de ſon voyage, que tou-
» tes les paroles qu'il lui pourroit dire.
» Tous ces Meſſieurs m'ont dit ici qu'on
» avoit voulu voir comme on avoit trai-
» té Monſieur du Maine quand il alla
» demander notre Reine, & qu'on avoit
» voulu en faire davantage. Nous ſaluâ-
» mes après cela la Reine & les deux
» Infantes, c'eſt-à-dire avec une grande
» révérence, en baiſant ou faiſant ſem-
» blant de baiſer la robe. Ce que je
» remarquai de plus extraordinaire fut
» qu'il y avoit auprès des Dames du Pa-
» lais, qui ſont toutes ou filles ou veu-

» ves, (car il n'y a pas une femme ma-
» riée qui y loge) quantité d'hommes
» couverts, qui n'ôterent pas même
» leurs chapeaux quand Monſieur le Ma-
» réchal entra. Je croyois d'abord qu'ils
» fuſſent tous Grands; mais on me dit que
» chaque Dame pouvoit dans ces jours ſo-
» lemnels donner place à deux Galans,
» qui ſe pouvoient couvrir devant la
» Reine même; & la raiſon qu'ils m'en
» donnerent fut qu'on les jugeoit être *tan*
» *embevecidos*, ſi attentifs à voir leurs
» Dames, ſi enivrés & ſi étourdis de
» leurs charmes, qu'ils n'avoient point
» d'yeux que pour elles, & ne voyoient
» rien de ce qui ſe paſſoit devant eux.

» Au ſortir delà un Grand d'Eſpagne
» auprès de qui je m'étois rencontré, &
» à qui j'avois parlé Eſpagnol, m'emme-
» na dans ſon caroſſe au logis deſtiné pour
» Monſieur le Maréchal, où je ſuis logé
» avec la plupart de ceux qui ſont venus
» avec lui. Il y a les plus belles tapiſſeries
» du monde, & nous ſommes traités
» aux dépens du Roi. Tous les matins
» on nous vient offrir du Chocolat, qui
» eſt le régal de ce Pays-ci.

» Tous les Grands ſont venus voir
» Monſieur le Maréchal, & nous avons
» été déja chez l'Amirante de Caſtille,

„ chez le Duc d'Alve, le Marquis de
„ Leganez, & le Marquis de Liche,
„ fils de Don Louis de Haro, qui a la
„ plus belle femme d'Eſpagne, que
„ nous avons vue le Samedi dix-hui-
„ tieme.

„ Toutes les maiſons de ces gens-là
„ ſont propres, & pleines de grandes
„ quantité de tableaux & de cabinets,
„ & ſont bien plus belles par dedans
„ qu'elles ne paroiſſent par dehors. Le
„ même jour nous fûmes quelques-uns
„ de nous voir dîner la Reine, qui dînoit
„ ſeule, l'Infante ne dînant jamais avec
„ elle en public. Il y avoit ſeulement
„ cinq Dames, & quelques *Duegnas*
„ habillées en blanc. Les Menines ſont
„ celles qui n'ont point de Chapins,
„ comme les Menins ſont les fils des
„ Grands ou des *Titulados*, qui ſervent
„ de Pages, & qui ne portent ni man-
„ teau ni épée. Elle eſt ſervie avec un
„ grand reſpect; peu de gens y entrent,
„ & il nous fallut une grande faveur pour
„ demeurer auprès de la porte. Quand
„ on lui porte à boire c'eſt un des Me-
„ nins qui porte le verre à une des Da-
„ mes, qui ſe met à genoux auſſi-bien
„ que le Menin, & de l'autre côté il y
„ en a encore un à genoux qui lui donne

„ la ſerviette. Vis-à-vis d'elle il y en a
„ auſſi une, comme la Dame d'Honneur
„ en France. Le Duc d'Aurante, Grand
„ d'Eſpagne, étoit debout, couvert au-
„ près d'une des *Duegnas*; mais quand
„ la Reine ſe leva, il ſe découvrit, &
„ ſe retira auprès de nous.

„ Le Dimanche dix-neuvieme, nous
„ fûmes avec Monſieur le Maréchal en-
„ tendre la Meſſe du Roi qui tenoit
„ Chapelle. Ce jour-là, Monſieur le
„ Nonce, l'Ambaſſadeur de l'Empe-
„ reur, & celui de Pologne, y vin-
„ rent. Ils attendirent quelque temps
„ dans une antichambre, où peu de
„ temps après le Roi vint pour s'en aller
„ dans ſa Chapelle. En paſſant il y eut
„ trois femmes qui ſe mirent à genoux,
„ & lui préſenterent des Mémoriaux : il
„ s'arrêta pour les écouter, & ſans bran-
„ ler non plus qu'une ſtatue, il les prit.
„ Monſieur le Nonce le ſuivoit au milieu
„ de l'Ambaſſadeur de l'Empereur & de
„ Monſieur le Maréchal. Il ſe fut met-
„ tre ſous une courtine de damas du côté
„ de l'Évangile; les Ambaſſadeurs de
„ Rome, Empire, France, & Pologne
„ étoient aſſis de l'autre côté, & un peu
„ au-deſſous, du côté de l'Epître : Et
„ du même côté du Roi, mais un peu

„ plus bas que les Ambaſſadeurs, s'aſſirent
„ & ſe couvrirent auſſi-bien que les Am-
„ baſſadeurs, huit ou dix Grands qui s'y
„ trouverent. Au Jubé de bout étoit la
„ muſique, qui fut fort bonne; & au-deſ-
„ ſous étoient trois petites niches, où
„ étoient la Reine, les deux Infantes,
„ & le petit Prince qui n'a que vingt-
„ trois mois. Le Roi ſortit delà en même
„ ordre, ſans rien dire à M. le Maré-
„ chal, ni à perſonne, & nous nous en
„ allâmes de là dîner chez M. l'Amiran-
„ te. Nous y trouvâmes une grande table
„ où la plupart des Grands d'Eſpagne, &
„ des Titulados, s'aſſirent d'un côté, &
„ nous de l'autre. On compta quatre-
„ vingt-ſix perſonnes, & pour les plats
„ il étoit impoſſible de les compter : les
„ uns diſent cinq, les autres ſept & huit
„ cents plats. Au ſortir de la table il y
„ eut muſique de voix & d'inſtrumens,
„ c'eſt-à-dire, de Harpes & de Guitar-
„ res. Nous eûmes enſuite la Comédie,
„ avec des entremets de Farces, & de
„ Balets, & de femmes avec des caſta-
„ gnettes. Enfin, le régal fut complet,
„ & nous n'en revînmes que le ſoir.

„ Le Lundi vingtieme, le Secrétaire
„ d'État, Don Fernando Ruiz de Con-
„ treras, apporta à Monſieur le Maréchal

„ les lettres du Roi & de la Reine d'Eſ-
„ pagne, & de l'Infante, ſi bien que
„ depuis ce jour-là qui fut hier, nous
„ croyons avoir une Reine. Un Corde-
„ lier en grande réputation de Sainteté,
„ qui eſt toujours dans le Palais, étant
„ venu voir Monſieur le Maréchal, lui a
„ dit qu'il l'avoit ce matin traitée de Ma-
„ jeſté, & qu'elle s'étoit miſe à rire. Nous
„ devons avoir aujourd'hui l'audience
„ de congé, & on croit qu'il y aura
„ Comédie au Palais.

„ Depuis ma lettre écrite nous avons
„ été à l'Audience de congé, qui n'é-
„ toit point dans le même lieu ni en pu-
„ blic. Le Roi a dit à Monſieur le Ma-
„ réchal qu'il étoit bien-aiſe de l'avoir
„ vu en cette occaſion, qu'il avoit tou-
„ jours ouï parler de lui, & qu'il ſe pou-
„ voit aſſurer de ſon amitié. Je penſe
„ même qu'il lui a dit qu'il avoit tou-
„ jours bien traité les Eſpagnols. C'eſt
„ en dire beaucoup pour une Statue.
„ Quand le comte de Guiche & le
„ Comte de Louvigni, ſes enfans, l'ont
„ ſalué, il a dit *buen Moço.* (Beau gar-
„ çon.)

„ Au ſortir de là nous avons été pren-
„ dre congé de la Reine & de l'Infante.
„ Elle n'étoit pas ſous le dais comme

„ l'autre fois, mais contre les fenêtres,
„ afin que toutes les Dames fuſſent de
„ ſon côté. Monſieur le Maréchal a fort
„ preſſé l'Infante de parler; mais à tout
„ ce qu'il lui a pu dire elle n'a jamais
„ rien répondu, ſinon, *Diga a la Reyna*
„ *mi Segnora, y mi Tia, que yo eſtare*
„ *ſiempre rendida à ſuſpies.* (Dites à la
„ Reine ma Dame & ma Tante, que je
„ ſerai toujours ſoumiſe à ſes pieds.) Il
„ y avoit environ une douzaine de Da-
„ mes dont il y en a quelques-unes d'aſſez
„ belles. Le meilleur de tout, & que je
„ vous garde pour la bonne bouche,
„ c'eſt la Comédie qui ſe vient de faire
„ au Palais à la lueur de ſix gros flam-
„ beaux de cire blanche ſeulement, qui
„ ſont véritablement dans des chande-
„ liers d'argent d'une grandeur prodi-
„ gieuſe. Aux deux côtés de la ſalle il
„ y avoit deux niches fermées de Jalou-
„ ſies. Dans l'une étoient les petits Prin-
„ ces & quelques gens du Palais, &
„ dans l'autre qui étoit vis-à-vis étoit
„ Monſieur le Maréchal. Le long de ces
„ deux côtés étoient ſeulement deux
„ grands bancs couverts de tapis de Per-
„ ſe. Les Dames, environ au nombre de
„ dix ou douze, ſont venues s'aſſeoir ſur
„ ces tapis, d'un côté & d'autre, le dos
appuyé

» contre le banc. Derriere elles du côté
» des petits Princes, & fort loin au bas
» devers le lieu où étoient les Comé-
» diens & quaſi derriere eux étoient quel-
» ques Seigneurs debout, & il n'y avoit
» qu'un Grand de l'autre côté où étoit
» Monſieur le Maréchal; nous autres
» François étions auſſi debout derriere
» le banc où étoient appuyées les
» Dames. Le Roi, la Reine & l'Infan-
» te, ſont entrés après une de ces
» Dames, qui portoit un flambeau.
» En entrant il ôta ſon chapeau à
» toutes ces Dames, & puis il s'eſt aſ-
» ſis contre un paravent, la Reine à ſa
» main gauche, & l'Infante auſſi à la gau-
» che de la Reine. Pendant toute la Co-
» médie, hormis une parole qu'il a dite
» à la Reine, il n'a pas branlé ni des
» pieds, ni des mains, ni de la tête;
» tournant ſeulement les yeux quelque-
» fois d'un côté & d'autre, & n'ayant
» perſonne auprès de lui qu'un Nain. Au
» ſortir de la Comédie toutes ces Da-
» mes ſe ſont levées, & puis après ſont
» parties une à une de chaque côté, &
» ſe joignant au milieu comme des Cha-
» noines qui quittent leurs chaiſes quand
» ils ont fait l'Office, elles ſe ſont pri-
» ſes par la main, & ont fait leurs ré-

» vérences, qui durent un demi-quart » d'heure, & les unes après les autres ſont » ſortis, pendant que le Roi a été tou- » jours découvert. A la fin, s'il s'eſt levé » & a fait lui-même une révérence rai- » ſonnable à la Reine, la Reine en a fait » une à l'Infante; & ſe prenant auſſi, ce » me ſemble, par la main, elles s'en ſont » allées. Voilà ce que j'ai pu ajouter à » ma relation. Le Roi d'Eſpagne vient » d'envoyer ce ſoir à Monſieur le Maré- » chal un cordon de diamans qui eſt fort » beau, que nous eſtimons vingt-mille » écus & plus ».

Je reçus encore à Niort une ſeconde lettre de mon frere, qui m'apprenoit la mort du ſecond Prince d'Eſpagne, ce qui fit craindre au Maréchal de Gramont que ſon voyage n'eût une fin différente de ſon commencement; mais l'état où étoit ce Roi l'obligea de confirmer ſa parole, & d'acheter la paix par l'Infante.

Pendant le ſéjour que le Roi fit en Provence lorſqu'il étoit à Marſeille, le Duc d'Orléans étant à Blois y mourut en fort peu de jours. Ce Prince méritoit d'être regretté, tant pour ſes bonnes qualités, que pour être fils du Roi Henri le Grand, dont la mémoire doit

être toujours chere aux François. On peut croire que ſa mort fut précieuſe devant Dieu ; car elle fut précédée par une vie pieuſe & chrétienne, accompagnée d'une véritable contrition de ſes péchés. Il accompagna ces vertus, à l'exemple du feu Roi ſon frere, d'une grande fermeté d'ame, & il enviſagea la mort ſans frayeur ni ſans foibleſſe. Le repos dont il jouiſſoit depuis ſa retraite, n'avoit pas contribué à ſa ſanté ; au contraire, il étoit vieilli & changé, il avoit autrefois été le Chef de toutes les factions & cabales, qui de ſon temps avoient été faites ſous ſon nom contre le Cardinal de Richelieu. Ce Miniſtre avoit penſé périr ſouvent par ſes entrepriſes ; mais le bon naturel de ce Prince l'avoit toujours empêché d'en venir à la concluſion, parce qu'il étoit bon, & qu'il ne voulut jamais conſentir à répandre le ſang de ſon ennemi, ni faire aucune action de violence. Sa Cour autrefois étoit remplie de pluſieurs Seigneurs du Royaume, qui tous vouloient avoir l'honneur d'être à lui, parce qu'il étoit préſomptif héritier de la Couronne, & que l'abaiſſement où étoit réduit le feu Roi ſon frere le relevoit infiniment, mais toute cette gloire étoit paſſée. Celle qu'il avoit eue pendant

la Régence, dont j'ai fait de grandes & amples deſcriptions, l'étoit auſſi : il ne lui en reſtoit que le fâcheux ſouvenir de la vanité de ſes penſées, & de l'inutilité de ſes actions. Depuis le mauvais ſuccès de ſes malheureuſes entrepriſes, il étoit demeuré dans un certain état de diſgrace, qui fait compter les hommes au rang des morts, avant qu'ils le ſoient en effet; mais il eſt à préſumer qu'il vit de la vie des Juſtes, & que ſa pénitence & les aumônes qu'il faiſoit dans ſa ſolitude de Blois lui donnent dans l'éternité une place qui vaut beaucoup plus que toute la grandeur mondaine dont il s'étoit vu environné.

Le Roi & la Reine mêlerent au regret qu'ils eurent de ſa mort, le ſouvenir des choſes paſſées, & il fut cauſe que leur deuil ne fut pas exceſſif. Mademoiſelle en fut fâchée ; car la perte d'un tel pere doit toujours être ſenſible, mais les procès qu'elle avoit eus contre lui, & le peu d'application qu'il avoit eue à la bien marier, diminuerent un peu ſa douleur ; & la conſtance qu'elle eut à ſouffrir ce malheur, étoit moins un effet de ſa vertu que de ſon indifférence. Madame vit ſa perte, & il eſt à croire qu'elle la ſentit beaucoup ; mais cette Princeſſe étoit ſi deſtinée à n'être comptée pour rien,

que ſes larmes ne le furent point. Meſdemoiſelles d'Orléans, d'Alençon & de Valois, ſes autres filles, étoient ſi laſſes d'être à Blois, & leur jeuneſſe leur faiſoit ſi paſſionnément deſirer d'aller à Paris, qu'elles ſe conſolerent aiſément ſans doute de voir finir leur exil, quoiqu'apparemment la mort de ce Prince fût le plus grand malheur qui leur pût arriver. Il le crut ainſi lui-même, car dans ces derniers momens, jettant les yeux ſur ſa famille, il cita en latin à un Pere de l'Oratoire qui l'aſſiſta à la mort, un paſſage de l'Écriture qui en repréſentoit la déſolation.

Environ ce même temps le Prince de Condé revint en France. Il alla trouver le Roi dans cette même Province, où il attendoit qu'il fût temps d'aller recevoir l'Infante des mains du Roi d'Eſpagne ſon pere, qui la lui devoit amener. Je n'étois pas alors à la Cour, c'eſt pourquoi je ne puis rien dire de particulier de cette entrevue. Les deux Miniſtres qui étoient ſur la frontiere, avoient été long-temps occupés à l'accommodement de ce Prince. Celui du Roi vouloit le traiter comme un ennemi qui avoit fait la guerre au Roi, & ne deſiroit point que la protection des Étrangers lui don-

nât les avantages qu'il demandoit. Eux, au contraire, le voulurent ſoutenir juſqu'au bout : Don Louis de Haro ne ſe voulut jamais rendre ſur cet article, & enfin la protection du Roi d'Eſpagne lui fut ſi favorable, qu'avec elle il fit ſon accommodement de la maniere qu'il le pouvoit ſouhaiter; il revint donc glorieuſement ſe jetter aux pieds du Roi, qui à ce qu'on m'a dit depuis, le reçut avec beaucoup de douceur & de gravité. M. le Prince le trouva ſi grand en toutes choſes, que dès le premier moment qu'il pût l'approcher, il comprit, à ce qu'il parut, qu'il étoit temps de s'humilier. L'éclat de la jeuneſſe du Roi, & ce génie de Souverain & de Maître que Dieu lui avoit donné, qui commençoit à ſe faire voir par tout ce qui paroiſſoit extérieurement de lui, perſuada au Prince de Condé que tout ce qui reſtoit du Regne paſſé alloit être anéanti; & devenant ſage & modéré par ſes propres expériences, il fit voir par ſes ſentimens & ſa conduite, qu'il avoit pris un autre eſprit & de nouvelles réſolutions.

Après avoir paſſé l'hiver à Niort, qui fut incommode par l'excès du froid que nous y ſouffrîmes, nous partîmes, Madame de Navailles, & moi avec elle,

de cette petite Ville auſſi-tôt après Pâques, (le 30 Mars). Nous allâmes à Benac, Maiſon du Duc de Navailles, qui eſt ſituée dans l'entrée des Pyrenées. Nous attendîmes en ce lieu le retour de la Cour, qui de Provence devoit prendre cette même route, pour aller, ſelon le deſſein des deux Rois, ſur la Frontiere conclure la Paix.

Benac eſt ſituée ſur une élévation à l'entrée des petites montagnes, qui plus avant ſe forment en de très-grandes. Il n'eſt pas loin de la Plaine de Bigorre, & il eſt à la vue des Pyrenées, & dont on voit les cimes couvertes de neige par les fenêtres du Château. Il n'eſt pas tout-à-fait privé des avantages du Pays plat; car le Bénageois contigu à la Bigorre eſt une aſſez agréable Vallée. De ce lieu on entre dans le profond des montagnes, ſoit qu'on ſuive la piſte des vallées qui ſe forment dans ces affreuſes montagnes, ſoit qu'on aille par le grand chemin de Lourdes, qui eſt une place forte à une lieue de Benac. Elle ſemble être placée du côté de la France pour en défendre l'entrée & la ſortie aux Eſpagnols, s'ils avoient l'audace d'y vouloir entrer de leur côté. Le Duc de Navailles a beaucoup de bien en cette Province, il eſt

Seigneur du Lavedan, qui contient ſept vallées qui ſe forment dans le fond, & ſont remplies de pluſieurs Châteaux & de Bourgs. Il me fut facile, en allant viſiter leurs terres de contenter la curioſité que j'avois eue, de voir ces pays que la Nature a formés en ce lieu, différens des autres. Je m'étois toujours imaginé que les Pyrenées étoient des montagnes déſertes & incultes, où nulle beauté ne ſe pouvoit rencontrer que celle qu'une affreuſe ſolitude, jointe à leur prodigieuſe hauteur, pouvoit leur donner; mais je fus étonnée de voir l'agréable & l'horrible y faire un mélange admirable de toutes les différentes beautés de la Nature. Il ſe forme d'eſpace en eſpace, dans ces hautes & monſtrueuſes montagnes, de très-belles vallées. Si elles n'ont pas une aſſez vaſte étendue pour donner aux yeux le plaiſir d'une vue lointaine, elles ont du moins cet avantage que la vue en eſt bornée par mille objets différens, qui ſont agréables à voir. Outre la beauté des Prés, on y voit des bleds, des vignes, des lins & de toutes les choſes néceſſaires à la vie. D'un côté on voit une montagne, dont la hauteur voiſine du Ciel, couverte de neige par en haut, ayant des nuées qui ſe forment à la moitié

de la montagne ; & de l'autre on en voit de moins hautes qui ſont labourées & plantées de la même maniere que le ſont les collines d'autour de Paris : d'autres qui portant ſur leur front la même hauteur, ſont juſqu'à la moitié auſſi remplies de verdure & de pâturage de bêtes & de bons bleds, que les autres qui ſont plus baſſes. Il y en a auſſi parmi celles-là d'incultes, & qui pour tout ornement n'ont que des Rochers affreux, qui donnent, par une certaine horreur qu'ils inſpirent dans l'eſprit, une admiration bien forte de la puiſſance de celui qui eſt le Créateur de toutes choſes. De ces montagnes, & particuliérement des plus déſertes, ſortent pluſieurs torrens qui, tombant du haut de ces Rochers, coulent le long de ces pierres noires, dont les rochers ſont formés, & font des caſcades admirables : le bruit en eſt agréable, & tout enſemble étonnant. Il y a dans toutes ces vallées de beaux villages, & de grands bourgs fort peuplés. Les Égliſes y ſont bien ſervies ; il y a pluſieurs Prêtres : le peuple y eſt néanmoins méchant ; car la ruſticité du climat les rend cruels : mais ils ne laiſſent pas d'être dévots à leur mode, & ſur tous les chemins l'on rencontre pluſieurs Cha-

pelles & des Images de Notre-Dame. Leur langage eſt un Eſpagnol corrompu, qu'il eſt difficile de pouvoir entendre. Les payſans ſont tous grands, de bonne mine, & bien habillés. Ils alloient autrefois armés de piſtolets & de poignards; mais alors Monſieur de Tarbe, leur Évêque, leur avoit défendu d'en porter, à cauſe que ſouvent ils ſe tuoient les uns les autres, & ſe donnoient entr'eux de petites batailles.

Dans ce voyage que nous fîmes pour viſiter les beautés de ce pays, nous allâmes dîner à Joncala, beau bourg qui dépend de la Vicomté du Lavedan : nous y mangeâmes de bonne viande, mais particuliérement du beurre le plus excellent du monde. Leurs maiſons ſont belles. Ils ont de la pierre qui paroît tenir de la nature du marbre; ils diſent que c'en eſt, mais qu'il eſt brute. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt belle, & fait leurs maiſons fort propres, qui ſont en dedans accommodées de bois & couvertes d'Ardoiſes; car ces montagnes déſertes ſont pleines de mine d'Ardoiſe, & on la tire de ces Rochers noirs qui les rendent ſi affreuſes. De Joncala nous allâmes coucher à Boſſein, qui eſt un vieux Château, appartenant au Duc de Navailles, bâti ſur

le ſommet d'une demi-montagne. Je penſe que c'étoit autrefois l'habitation ſecrette d'Urgande la déconnue. C'eſt un Roc qui eſt des plus inacceſſibles, il forme en haut une terraſſe quarrée & grande, qui ſert de cour à ce Château, dont on découvre une plaine des plus belles & des plus fertiles de cette contrée ; elle a plus d'une demi-lieue de large & plus d'une lieue de long. Le Gave paſſe au milieu de la plaine, qui ſortant du profond des montagnes, court avec une grande rapidité au milieu de cette belle vallée. Elle eſt environnée des plus hautes montagnes qui ſont en cet endroit. Il y en a une qui, pour être fort droite & fort haute depuis le bas juſqu'en haut, eſt un peu ſéparée des autres : elle s'appelle le Pic de Midi. Celle-là n'eſt pas plus loin des fenêtres du Château, que le Pont-neuf l'eſt du Louvre. De cette même vue on découvre ſix grands bourgs qui ſont au bas, ou ſur les premieres hauteurs de ces montagnes. Dans l'un de ces bourgs il y a une Abbaye d'importance, & d'un grand revenu, bien bâtie, dont les Religieux ſont d'une vie exemplaire ; elle s'appelle Saint-Seurin. Le Gave, qui arroſe les prés de cette plaine les rend beaux : il y a par-tout des vergers

bien plantés, dont les fruits, à ce qu'on nous dit, ſont excellens. L'entrée de cette vallée ſe pourroit fermer par une chaîne de fer, comme l'étoit autrefois la célebre Vega de Grenade, car on y entre par des endroits de la Montagne, qui ſont aſſez étroits. D'entre ces montagnes, il y a auſſi trois entrées ou trois chemins qui vont en Eſpagne, & qui ſe pourroient aiſément fermer : il n'y a pas plus de quatres lieues de pays pour aller de là dans l'Arragon.

Après avoir ſatisfait notre curioſité ſur la beauté des Pyrenées, nous partîmes de Benac le deuxieme de Mai pour aller à Bayonne, où la Cour étoit déjà arrivée. Nous paſsâmes par Pau, que j'avois aſſez envie de voir, & le reſpect que j'ai pour la mémoire de Henri le Grand, me fit viſiter le Château avec ſoin, & particuliérement la chambre où il eſt né.

Nous arrivâmes à Bayonne le cinquieme (Mai). La Reine eut la bonté de nous y voir avec quelque joie. Ce ne fut pas ſans faire de grandes admirations de ce que j'étois enfin arrivé dans un pays ſi éloigné du mien, & ſur le triomphe que j'avois remporté ſur ma pareſſe. La Cour n'y tarda guere : elle en partit auſſitôt après pour aller à Saint-Jean de Luz.

Nous y arrivâmes le huitieme Mai.

On ne parloit alors que de la beauté du lieu deſtiné pour l'entrevue des deux Rois, appellé le lieu de la Conférence. Dès l'année précédente, le Cardinal & Don Louis de Haro y avoient conféré ſur la paix, & les articles y avoient été diſputés & arrêtés par eux. Dès ce temps-là on avoit fait dans cette petite Iſle un bâtiment fort beau & deux Galeries égales, dont l'une avoit l'iſſue vers la France, & l'autre vers l'Eſpagne; elles aboutiſſoient chacune de leur côté à un grand cabinet, qui avoit ſervi aux deux Miniſtres. Mais alors, ce lieu étoit deſtiné pour recevoir les deux plus grands Rois de l'Europe. On l'avoit augmenté & embelli, & il attiroit la curioſité des deux Nations. Monſieur & Mademoiſelle y furent pour le voir (17 Mai). J'eus l'honneur de les y ſuivre, & véritablement ce bâtiment étoit la plus agréable choſe du monde.

Le Roi d'Eſpagne étoit alors arrivé à S. Sébaſtien. Tous les François alloient le voir dîner; ils diſoient tous que la Cour de ce Roi étoit ſolitaire; mais que l'Infante étoit belle. Le Roi queſtionnoit curieuſement ceux qui en venoient, & les demandes de la Reine ne tariſſoient point ſur ce ſujet.

Ceux qui de ce lieu venoient à Saint-Jean de Luz voir la Cour, étoient bien reçus, & de même les François étoient bien traités chez eux; mais comme leur nombre étoit plus grand, & leur impétuoſité plus exceſſive, il y eut des jours que le Roi d'Eſpagne, dont les Grands n'oſoient s'approcher pendant qu'il dînoit, ſe vit preſque étouffé par eux, & ſa table prête à être renverſée. Cependant le mariage du Roi s'avançoit, & malgré les faux Prophetes qui l'avoient menacé, & qui avoient prédit qu'il ne ſe feroit pas, il paroiſſoit ſe devoir accomplir dans peu de jours. Le Roi y envoyoit ſouvent ſavoir des nouvelles de l'Infante. Elle répondoit toujours peu de paroles aux complimens du Roi, & mandoit à la Reine ſa tante des choſes fort tendres.

Les Rois cependant s'occupoient à régler les Confins de leurs Royaumes, ſur quoi il y eut quelque différend à cauſe de certains lieux, qui juſques-là ne l'avoient pas été.

L'Évêque de Fréjus * m'a conté, qu'allant trouver le Roi d'Eſpagne à S. Sébaſtien, pour être de la part du Roi le témoin du mariage, il porta une lettre

* Italien, Créateur du Cardinal Mazarin. Il ſavoit la langue Eſpagnole.

du Roi à l'Infante, écrite comme ſi elle eut été déjà accordée. Il ne trouva pas les choſes en cet état, & le Roi d'Eſpagne différa de le faire juſqu'à ce que certains différends fuſſent terminés, qui n'avoient pas été aſſez décidés dans le traité de paix. Cela fut cauſe que l'Évêque de Fréjus n'oſa préſenter ſa lettre à celle à qui elle étoit écrite. Il dit au Roi d'Eſpagne qu'il l'avoit, & qu'il ſouhaitoit paſſionnément de la donner à l'Infante. Ce Prince lui répondit qu'il la gardât, & qu'il n'étoit pas encore temps; mais l'Évêque voulant au moins la faire voir à l'Infante, afin de lui faire appercevoir l'impatience du Roi, il la porta cachée dans ſa main le jour qu'il eut audience d'elle, & lui faiſant des complimens de la part du Roi & de la Reine ſa tante, il lui dit: *Pero, Senora, tengo de dezirle un ſecreto.* (Mais Madame, j'ai à vous dire un ſecret.) A ce mot de *ſecreto*, elle jetta les yeux finement autour d'elle, pour voir ſi ſa *Camarera Mayor* & ſes *Duenas* * l'écoutoient, & laiſſa parler l'Évêque de Fréjus. Il continua ſon diſcours, & lui dit, en lui laiſſant voir la lettre: *Qu'el Rey ſu Senor, imaginando ſer mas dichoſo de lo que era, le avia*

* Sa Dame d'honneur, & ſes femmes.

eſcrito eſta Carta ; pero quel Rey ſu Padre le avia mandado de ne preſentarſela. (Que le Roi ſon Maître croyant être plus heureux qu'il n'étoit, lui avoit écrit cette lettre, mais que le Roi ſon Pere lui avoit commandé de ne la lui pas préſenter). Elle lui répondit à demi-bas: *Yo na puedo recivirla ſin licentia del Rey mi Padre ; pero à me dicho que preſto ſe acabara todo.* (Je ne puis la recevoir ſans la permiſſion du Roi mon Pere, mais il m'a dit que toutes choſes s'acheveront promptement.) Quand on la preſſoit de répondre quelque choſe pour le Roi, elle diſoit : *Loque digo por la Reina mi Tia, ſe puede entender por el Rey.* (Ce que je dis pour la Reine ma tante, ſe peut entendre pour le Roi.) Le Comte Saint-Agnan, deux jours avant qu'elle partît pour ſe venir marier à Fontarabie, l'ayant été viſiter de la part du Roi & de la Reine, elle lui dit de ſon mouvement, après avoir fait ſon compliment à la Reine ſa tante, *y al Rey tambien.* (Et au Roi auſſi.)

Ce même Évêque de Fréjus avoit été déjà envoyé d'Avignon vers le Roi d'Eſpagne, & avoit porté à l'Infante la lettre par laquelle la Reine eut la joie de donner la premiere fois le nom de Fille à l'Infante

l'Infante ſa niéce. J'ai trouvé depuis cette même lettre dans les Papiers de la jeune Reine, & m'étant tombée dans les mains, j'ai voulu l'écrire & la mettre ici, me ſemblant qu'elle doit être précieuſe à ceux qui révéreront la mémoire de cette grande Princeſſe qui l'a écrite, & qui prendront quelque part à la joie qu'elle eut alors. Je l'ai copiée ſur l'Original. Elle étoit telle.

SENORA,

« HIja y Sobrina mia, bien creera
» facilmente V. Mageſtad con
» quanto guſto y ſatisfaction la eſcribo,
» llamandola con el nombre que deſeado
» darle toda mi vida, lo que Dios por
» ſu infinita bondad me a concedido:
» y a no me queda mas que deſſear ſino
» de ver llegar el dichoſo dia, que yo
» hatto he deſſeado, y deſſeo, y de
» poder deſir à V. Mageſtad de otra
» manera que por eſcrito, el amor mui
» tierno con que la quiero y quere, to-
» da mi vida. No dire mas por eſta car-
» ta: remitome a lo que el Obiſpo de
» Frejus dira à V. Mageſtad de mi
» parte, y de la de otra Perſona que
» no quiero nonbrar. Suplico à Nueſtro
» Senor que me la guarde Hija mia co-
» mo deſſeo, que no ſera poco.

Buena Madre y Tia
de V. Magd.

ANNA.

En Avignon, a 24 de
Marſo MDCLX.

En voici la traduction.

MADAME,

MA Fille & ma Niéce, V. Maj. croira facilement quelle eſt la ſatisfaction & la joie avec laquelle je lui écris, en lui donnant ce nom que j'ai deſiré de lui donner toute ma vie. Dieu, par ſa bonté infinie m'a accordé cette grace : il ne me reſte plus rien à ſouhaiter, ſi ce n'eſt de voir arriver cet heureux jour que j'ai tant ſouhaité, & que je ſouhaite, où je pourrai dire à V. M. d'une autre maniere que par écrit, combien j'ai d'amour & de tendreſſe pour Elle. Je ne lui en dirai pas davantage : je me remets à ce que l'Évêque de Fréjus dira à V. M. de ma part, & de celle d'une autre Perſonne que je ne veux pas nommer. Je prie Notre Seigneur, ma chere Niéce, qu'il vous garde pour moi, comme je le deſire, ce ne ſera pas peu.

ANNE,

Bonne Mere & Tante
de Votre Majeſté.

A Avignon, le 24 Mars 1660.

On reçut alors (le 19 Mai) à Saint-Jean de Luz une nouvelle agréable au Roi & à la Reine, qui fut le rétabliſſement du Roi d'Angleterre dans ſon Royaume, Monk l'avoit bien ſervi, & avoit fait revenir à lui le Parlement & l'Armée. Il y avoit long-temps que ces Peuples déteſtant la Tyrannie, ſoupiroient après la légitime domination de leur Roi; ſi bien que le Parlement députa vers ce Prince, qui étoit alors en Flandre, pour lui mander de paſſer en ſon pays, & lui dire qu'ils vouloient à l'avenir, par leur repentir & leur fidélité, réparer leur révolte criminelle.

Ce même jour le Roi alla viſiter le lieu de la Conférence, qui continuoit toujours entre le Cardinal & Don Louis de Haro, pour achever de régler les confins des deux Royaumes. Il voulut aller voir lui-même où il faudroit placer ſes troupes le jour de l'entrevue de la Reine & de l'Infante quand elle ſeroit Reine, & où il prétendoit auſſi la voir. Pluſieurs Grands d'Eſpagne, & particuliérement le Marquis de Liche, fils de Don Louis de Haro, ſe trouverent en ce lieu, qui admirerent le Roi, & qui témoignerent leur ſatisfaction par les exceſſives louanges qu'ils lui donnerent.

Il y eut de grands retardemens du côté des Eſpagnols, ſur certains villages qu'ils demandoient ſur la France. Ces chicaneries donnerent du dégoût aux deux Rois, & les deux Cours ſe chagrinoient : on murmuroit déjà de part & d'autre, & on ſe diſoit à l'oreille à Saint-Jean de Luz, que le mariage pourroit ſe rompre. Mais il paroiſſoit néanmoins par ce qui étoit arrivé à Lyon, que Dieu l'avoit ordonné ; & il étoit en effet arrêté par les ordres Divins, que nous aurions pour Reine cette grande Princeſſe. Enfin, les Négociations des Miniſtres eurent une fin honorable pour le Roi ; car le Cardinal Mazarin ayant tenu bon, le Roi d'Eſpagne lui manda qu'il le prenoit pour ſon Arbitre, & qu'il le prioit d'ordonner de cette diſpute ſelon qu'il le jugeroit juſte. Le Tellier vint apporter cette nouvelle au Roi & à la Reine le jour de la fête du St. Sacrement, que Leurs Majeſtés étoient à la Grand'Meſſe à la Paroiſſe de Saint-Jean de Luz. Elle donna de la joie à toute la Cour, car chacun ſouhaitoit de retourner à Paris ; & comme ce qui étoit en diſpute n'étoit pas de grande conſéquence, on eſtima le Miniſtre d'avoir trouvé le moyen de relâcher avec honneur quelque petite portion de ce que

le Roi d'Eſpagne prétendoit. Il ſe fit ſur ce ſujet une Conférence entre les Miniſtres, & quelques voyages de Négociateurs ſubalternes, & toutes choſes s'accommoderent. Les partages étant faits aſſez à l'avantage du Roi, une autre entrevue des deux premiers Miniſtres régla tout le reſte : le jour fut pris pour les nôces, & les entrevues du Roi d'Eſpagne, de la Reine & de l'Infante, avec celle des deux Rois, furent toutes arrêtées.

Le Mercredi deuxieme Juin, le Roi d'Eſpagne quitta Saint-Sébaſtien & vint à Fontarabie, pour pouvoir faire le mariage qui devoit ſe célébrer le lendemain (3 Juin). Don Louis de Haro, Miniſtre d'Eſpagne, devoit épouſer l'Infante au nom du Roi, & l'Évêque de Fréjus fut nommé pour en être témoin de la part du Roi. Je voulus aller voir cette Cérémonie, & la Cour d'Eſpagne. Je ne fus pas ſeule qui eus cette curioſité; beaucoup d'autres perſonnes, tant hommes que femmes, y furent auſſi. Mademoiſelle y voulut aller *incognito*, ou ce qu'on appelle en Eſpagnol *deenboço* (cachée). Elle m'avoit fait l'honneur de me vouloir mener avec elle; mais pour m'être engagée avec d'autres perſonnes, je n'y pus aller, & je la rejoignis à Fontara-

bie. Comme nous arrivâmes ſur le bord d'Andaye, nous trouvâmes des barques que le Roi d'Eſpagne, qui ſavoit que les Dames y devoient aller, y avoit envoyées. Ces barques étoient par dehors couvertes d'étoffes éclatantes, & par dedans tapiſſées de damas cramoiſi, avec des molets d'or & d'argent, & des rideaux de même étoffe. Il y avoit dans ces barques des bancs & des ſiéges richement accommodés. Des caroſſes du Roi d'Eſpagne nous attendoient ſur l'autre bord de la riviere, au pied des murailles de Fontarabie, où nous étant miſes, nous fûmes conduites chez Pimentel, qui étoit de la connoiſſance des perſonnes avec qui j'étois *. On nous apporta auſſi-tôt du chocolat & des biſcuits, le grand régal d'Eſpagne. Cette maiſon étoit dans la place, & pendant ce petit repas je m'occupai à regarder tout ce qui ſe put préſenter à mes yeux : je ſuis curieuſe, & j'aime à remarquer ce que je ne connois point encore. Je vis premiérement une grande quantité de livrées du Roi, & celles des Grands étoient auſſi aſſez raiſonnables, mais ſans or, ce qui ne les embelliſſoit pas. Nous vîmes paſſer quelques Grands, qui, outre

* J'étois avec Meſdames Colbert & de Lionne.

leurs eſtaffiers de leurs livrées avoient auſſi des Pages du Roi qui les ſuivoient. On nous dit que pluſieurs en avoient, que le Roi leur entretenoit, les uns plus, les autres moins, ſelon leurs grades ou dignités. De-là nous fûmes conduits à l'Égliſe, où nous trouvâmes des gardes rangés en haie, ſans occupation, car il n'y avoit pas aſſez de Courtiſans à cette Cour pour former la preſſe, & ceux qui y devoient être étoient en petit nombre; mais il faut remarquer auſſi qu'ils ſont défrayés par le Roi, & qu'aucun ne ſuit ſa Perſonne dans les voyages que par ſes ordres. Cette coutume prive ſa Cour d'éclat & de bruit, mais en ſoi elle a de la grandeur. Jamais en France je n'ai été à la moindre cérémonie avec tant de facilité. A dire le vrai, je fus étonnée de voir en ce lieu, & dans une ſi célebre journée, une ſi grande ſolitude. Nous nous mîmes dans le Chœur, à côté des degrés du grand Autel, d'où nous voyons la Courtine du Roi, c'eſt-à-dire, le lieu où il ſe met pour entendre la Meſſe, qui eſt comme un lit, où il y a des rideaux tout autour: celui de devant ſes yeux eſt tiré, afin qu'il puiſſe entendre la Meſſe, & d'ordinaire on ne le voit point. Cette Courtine étoit à main droite dans le Chœur,

Chœur, qui étoit couvert par terre de grands tapis de Turquie. A côté de la Courtine il y avoit un grand banc couvert auſſi de tapis, qui étoit placé depuis le coin de la Courtine juſque plus bas, & de là formoit un quarré pour les Grands d'Eſpagne. Mademoiſelle arriva un peu après nous, qui ſe mit parmi les autres; mais comme on ſavoit qu'elle y devoit venir, quelques-uns, & même des Prêtres qui étoient là, attendant à faire l'Office, me demanderent où elle étoit. Ces Prêtres s'occuperent à m'entretenir. Je leur parlai Eſpagnol, ils y répondirent, & même j'oſe dire qu'ils me parlerent en des termes un peu trop galans pour des Prêtres; mais l'air corrompu du Pays le veut ainſi. Au bout d'une demi-heure ou trois quarts d'heure, le Roi d'Eſpagne arriva avec l'Infante, qu'il menoit à ſa main gauche. Ils n'étoient pas ſuivis d'un grand nombre de perſonnes, ni avec appareil; car le Roi d'Eſpagne a peu de gardes, & le bruit des tambours & des trompettes ne l'accompagne pas comme le nôtre. Ils ſe placerent tous deux dans cette Courtine, & l'Infante ſe mit à la gauche du Roi ſon Pere. Dès le premier moment que je vis cette Princeſſe elle me parut belle, & le Roi d'Eſ-

pagne me parut avoir la phyſionomie d'un homme plein de bonté. Le rideau de cette Courtine, du côté où nous étions, demeura ouvert, & on crut que ce fut pour favoriſer Mademoiſelle, que ce Roi regarda ſouvent. Les Grands ſe mirent ſur ce banc qui étoit préparé pour eux. Don Louis le premier touchoit le rideau de la Courtine, puis le Duc de Medina de las Torres, le Marquis de Mondejar, le Marquis de Liche, & les autres. La Meſſe ſe commença auſſi-tôt, qui fut dite baſſe, ſans nulle cérémonie, par l'Evêque de Pampelune. Nous remarquâmes même que les ornemens en étoient vilains. Sans compter un grand nombre de François qui rempliſſoient toute l'Egliſe, nos grands Seigneurs qui avoient paſſé dans le haut du Chœur, occupoient des degrés qui montoient au grand Autel, à côté duquel étoient aſſis l'Évêque de Fréjus, & celui de Comminges, de la maiſon de Choiſeul. Nous autres Dames étions à l'autre côté de la Courtine, vis-à-vis du Roi & de l'Infante, à genoux ſur les tapis qui étoient à terre. La Meſſe étant dite, l'Évêque de Pampelune, revêtu de ſes habits pontificaux, s'approcha du lieu où étoit le Roi & l'Infante. Don Louis & l'Évêque

de Fréjus s'en approcherent auſſi; & l'Infante s'étant un peu avancée, alors on lut la procuration du Roi notre Maître, & enſuite l'Evêque les maria. Quand il fallut qu'elle dit ce *oui* ſi conſidérable pour tous, & ſi notable pour des perſonnes de cette naiſſance, elle fit une grande révérence au Roi ſon Pere, puis le prononça modeſtement. La ſeconde fois, elle le dit un peu plus haut; & la cérémonie étant tout-à-fait achevée, elle ſe mit à genoux devant le Roi ſon Pere, qui, en l'embraſſant tendrement, la releva ayant les larmes aux yeux, & cela nous les y fit venir auſſi.

L'Infante Reine étoit petite; mais bien faite: elle nous fit admirer en elle la plus éclatante blancheur que l'on puiſſe avoir, & toute ſa perſonne de même. Ses yeux bleus nous parurent beaux: ils nous charmerent par leur douceur, & leur brillant. Nous célébrâmes la beauté de ſa bouche, & de ſes levres un peu groſſes & vermeilles. Le tour de ſon viſage étoit long, mais étant rond par en bas, il nous plut; & ſes joues un peu groſſes, mais belles, eurent leur part de nos louanges. Ses cheveux étoient d'un blond argenté, qui convenoit entiérement aux belles couleurs de ſon viſage. A dire le

vrai avec une taille plus grande, & de plus belles dents, elle méritoit d'être miſe au rang des plus belles perſonnes de l'Europe, & je trouvai qu'elle reſſembloit beaucoup au portrait que mon frere nous en avoit déjà fait. Sa gorge nous parut bien faite & aſſez graſſe, mais ſon habit étoit horrible. La coutume ni la mode ne nous faſcinoit point les yeux; & pour moi, ſoit en France, ſoit ailleurs, il me ſemble que je diſcerne aiſément ce qui eſt mal, ou bien. Comme je trouvois alors les habits des François ridicules avec les larges canons qu'ils portoient aux jambes, & que je trouvois à redire à leurs petits pourpoints, qui ne leur couvroient ni le corps ni l'eſtomac; de même l'habit & la coiffure des femmes d'Eſpagne me fit de la peine à voir. Leur corps n'étoit point vêtu de rien qui fût ferme, & leur gorgette étoit ouverte par derriere. Hormis l'Infante, je ne vis de toutes celles qui la ſuivirent aucune femme qui ne fût noire & maigre. Leurs épaules, par conſéquent, me firent mal au cœur à les voir ainſi découvertes. Leurs petites manches étoient tailladées & de mauvais air. Elles avoient peu de linge, & leurs dentelles nous parurent laides, leurs manches pendantes

étoient ſans grace ; & leur gard-Infante étoit une machine à demi-ronde & monſtreuſe, car il ſembloit que c'étoient pluſieurs cercles de tonneau couſus en dedans de leurs jupes, hormis que les cercles ſont ronds, & que leur gard-Infante étoit applati un peu par devant & par derriere, & s'élargiſſoit par les côtés. Quand elles marchoient, cette machine ſe hauſſoit & ſe baiſſoit, & faiſoit enfin une fort laide figure.

Leur plus belle coiffure étoit large, avec de faux cheveux, & leur front trop découvert & ſans friſure n'avoit point d'agrément. Quelques autres avoient leurs cheveux noués par derriere, & leurs treſſes attachées par-ci par-là, avec des rubans qui ſont laids en Eſpagne. Encore cette maniere de ſe coiffer, comme elle étoit plus ſimple & plus naturelle, étoit auſſi plus agréable. L'Infante Reine étoit coiffée en large le jour de ſon mariage. Son habit étoit blanc, & d'une aſſez laide étoffe, en broderie de Talc, car l'argent étoit défendu en Eſpagne. Elle avoit des Pierreries enchaſſées dans beaucoup d'or. Ses beaux cheveux étoient cachés ſous une maniere de bonnet blanc autour de ſa tête, qui étoit plus propre à la défigurer qu'à lui

donner de l'ornement, mais malgré ſon habit nous apperçûmes ſa beauté : c'étoit une marque infaillible de ſa grandeur.

Delà nous allâmes la voir dîner, avec un deſir fort empreſſé de la voir de près. Quand elle ſortit de ſa chambre pour venir dans celle où ſon couvert étoit mis, on nous convia de nous approcher d'elle, & de lui aller baiſer la main. La Ducheſſe d'Uſez qui étoit de notre troupe y fut la premiere, puis Madame de Lionne, puis moi, ſelon que le haſard m'avoit fait rencontrer auprès d'elle ; les autres enſuite y furent de même. Elle ſe mit enſuite à table, & fut ſervie par ſes Dames & par ſes Menins. Comme en la ſaluant je lui avois parlé Eſpagnol, elle s'arrêta à moi, & me fit l'honneur de me répondre à toutes les queſtions que je lui fis. Ses propres cheveux ne ſe voyoient point, elle en avoit de faux qu'ils appellent *Monos*, c'eſt-à-dire *faux cheveux*. Je lui demandai à voir les ſiens : elle me les montra, & j'eus ſujet d'être ſatisfaite de leur beauté. Quand elle fut à table elle me commanda de m'approcher & de l'entretenir. Je paſſai derriere ſa chaiſe, & comme toutes ſes Dames par reſpect n'appro-

choient point d'elle, je lui dis que puiſqu'elle étoit notre Reine elle devoit s'accoutumer à ſouffrir nos importunités. Mademoiſelle, dans ce temps-là étoit allée voir dîner le Roi d'Eſpagne : elle revint alors, & s'étant appuyée ſur moi je fus leur truchement. Notre nouvelle Reine ſachant que c'étoit elle, qui ne vouloit pas être connue, lui fit quelques ſouris, & répondit toujours agréablement à tout ce qui ſe diſoit de notre côté. Cette Princeſſe étant ſortie de table, elle s'approcha de Mademoiſelle, & lui dit en faiſant mine de l'embraſſer, *Un abraçito le quiero dar a eſcondida.* (Je vous veux embraſſer en ſecret). Elle la fit entrer dans ſa chambre, où il y avoit deux carreaux, elle lui en fit donner un, & la traita de *Vos*, comme étant Reine, faiſant néanmoins toujours ſemblant qu'elle ne la connoiſſoit pas. Elle ſuivit en cela l'ordre du Roi ſon Pere, qui lui manda d'en uſer ainſi, car étant rentré dans ſa chambre entre ce moment & celui auquel elle fit entrer cette Princeſſe, elle avoit envoyé ſavoir de lui comment elle la traiteroit. Si Mademoiſelle eût pu alors ſe ſouvenir des deſirs ardens qu'elle avoit eus pour la Couronne de France, elle auroit dû ſentir

quelque amertume, mais ſon eſprit n'étant pas habitué aux réflexions, & le temps qui efface toutes choſes ayant eu le pouvoir de changer ſes ſentimens, elle revint contente de Fontarabie. Pour nous nous crûmes, ayant vu l'Infante Reine, que nous devions rendre graces à Dieu de nous l'avoir donnée. Elle reſſembloit à la Reine ſa tante, mais ſes couleurs étoient différentes. La Cour d'Eſpagne paroît déſerte au prix de cette nombreuſe quantité de gens de qualité qui offuſquent celle du Roi, & qui la rempliſſent. Ce que j'en vis néanmoins, qui fut peu, me parut avoir de la magnificence. Les Grands n'avoient pas des habits ſi brodés que les François; mais ſur leurs étoffes ſimples & unies, ils avoient tous de belles pierreries qui les diſtinguoient du commun, & les faiſoient paroître de bonne mine. Leurs habits avoient de la grace, hormis que leurs chauſſes étoient trop étroites, comme celles des François étoient alors difformes par leur largeur.

Après que nous eûmes vu marier la nouvelle Reine, & après que nous lui eûmes fait notre cour, Pimentel nous donna un bon dîné. D'autres furent traités par Don Louis, & après que nos troupes Françoiſes eurent été fort bien

nourries, nous nous en revînmes tous à Saint-Jean de Luz, dire à la Reine que nous avions trouvé la Reine ſa niéce digne de ſes deſirs. Nous lui en fîmes le portrait, & notre narration augmenta l'impatience qu'elle avoit de la voir.

Le lendemain la Reine devoit aller ſatisfaire ſon deſir, ſuivie ſeulement de ſa Dame d'honneur, ſelon qu'il avoit été réſolu entre le Roi & elle, & le Roi ſon frere & la Reine ſa niéce, afin de pouvoir jouir plus en repos du plaiſir de ſe revoir encore une fois en leur vie. Monſieur ſeulement devoit aller avec elle, dont le rang ne les pouvoit embarraſſer, & dont la perſonne leur étoit chere. Le Roi devoit ſe montrer à cheval à l'Infante Reine, par les fenêtres de la ſalle où elle ſeroit avec la Reine; mais ſon impatience changea ce premier deſſein.

Le quatrieme Juin la Reine alla donc voir le Roi ſon frere, & la Reine ſa niéce, pour la premiere fois, elle ne fut accompagnée que de Meſdames les Comteſſes de Flex & de Noailles *, encore cette derniere eut de la peine pour en être. Les deux Rois ne ſe devoient voir qu'une fois en cérémonie, qui devoit

* Dame d'honneur & Dame d'atour.

être le jour qu'ils jureroient ſolemnellement la Paix; mais, ainſi que je viens de le dire, ce projet ne fut point ſuivi, parce que, ſelon la raiſon, le Roi voulut voir l'Infante Reine de plus près; & voici comment la choſe ſe fit.

La Reine arriva à la Conférence avant le Roi d'Eſpagne ſon frere, à cauſe qu'il avoit été retenu à Fontarabie par la viſite du Duc de Crequi, qui fut de la part du Roi porter à notre jeune Reine non les pierreries de la Couronne, mais celles que le Roi lui donnoit pour ſon préſent de nôces, qui fut fort beau. Le Roi d'Eſpagne étant arrivé, la Reine & lui s'embraſſerent, le Roi ſon frere plus gravement que la Reine, car elle voulut le baiſer, mais il retira ſa tête de ſi loin que jamais elle ne put l'attraper. La Reine ſa niéce ſe jetta à genoux devant elle, & fut long-temps à lui demander la main, ce qu'elle n'obtint pas; mais au-lieu de la main la Reine l'embraſſa auſſi tendrement que l'on le peut juger, par les ardens deſirs de ſon cœur pour la jouiſſance de ce bien qu'elle poſſédoit alors. Enſuite Monſieur s'approcha du Roi d'Eſpagne, & lui fit ſon compliment. Ce Roi lui dit qu'il étoit ravi de voir Son Alteſſe, & ils ſe firent auſſi des compli-

mens la jeune Reine & lui. Le Cardinal fut reçu du Roi d'Eſpagne avec beaucoup de louanges ſur ſa perſonne, ſur l'eſtime qu'il en avoit toujours faite, & ſur ſes belles qualités, puis il conclut par lui dire que l'Europe enfin lui devoit la Paix.

Don Louis apporta une chaiſe au Roi ſon Maître, & Madame la Comteſſe de Flex, Dame d'honneur de la Reine, en même temps en apporta une à cette Princeſſe. Tous deux s'aſſirent environ ſur la ligne, qui dans la ſalle de la Conférence ſéparoit les deux Royaumes. La *Camarera Major*, (la Dame d'honneur) du côté d'Eſpagne, apporta un carreau à la jeune Reine ſa maîtreſſe. La Reine lui en fit apporter deux, & elle s'aſſit auprès du Roi ſon Pere. Monſieur ſe mit ſur un ſiége pliant auprès de la Reine ſa Mere. Leur converſation fut bonne, tendre & empreſſée du côté de la Reine, mais trop grave du côté du Roi ſon frere, & à ſon retour elle nous parut plus contente de ſes bonnes intentions ſur l'amitié, que de ſon extérieur. Étant enſemble ils parlerent de la guerre, & la Reine faiſant des lamentations ſur ſa durée, il lui dit avec un grand hélas : *Ay, Senora, es el Dia-*

blo que lo a hecho. (Hélas, Madame, c'eſt le Diable qui l'a faite.) Il lui dit en une autre occaſion ; *Agora, preſto tendremos niettos*, (à cette heure nous aurons bientôt des petits enfans.) Et la Reine lui répondit, *Que aſſi lo eſperava, pero que le pedia licentia, para deſſear un Hijo por el Rey, primero que una Nouia por el Principe ſu Sobrino.* (Je l'eſpére ainſi, mais je vous demande la permiſſion de ſouhaiter un fils pour le Roi, plutôt qu'une femme pour le Prince mon neveu). Ils parlerent enfin de toutes les choſes qui peuvent venir dans l'eſprit d'un frere & d'une ſœur, qu'il y avoit quarante cinq ans qui ne s'étoient vus. La Reine lui dit encore ſur le chapitre de la guerre, *Yo creo que me perdonara, V. Mageſtad de aver ſido tan buena Franceſa : yo lo devia al Rey mi Hijo, y a la Francia.* (Je crois que Votre Majeſté me pardonnera d'avoir été ſi bonne Françoiſe : je le devois au Roi mon fils, & à la France.) *Bien lo eſtimo en V. Mageſtad*, lui répondit le Roi d'Eſpagne : *tambien lo a hecho la Reina mi muguer, que ſiendo Franceſa, no tenia en el alma ſino los intereſſes des mi Reinos, y el deſſeo de contentarme.* (Je vous en eſtime. La Reine ma femme en

a fait autant, car étant Françoiſe elle n'avoit dans l'ame que l'intérêt de mes Royaumes, & le deſir de me contenter.) Ce grand Roi conta à la Reine ſa ſœur l'amour qu'il avoit pour la Reine ſa femme; il lui dit qu'elle avoit de la beauté, qu'elle étoit bonne, & qu'il avoit un grand deſir de la revoir. Il n'oublia pas auſſi de célébrer les belles qualités de la défunte Reine ſa premiere femme, Fille de France, * dont la mémoire étoit en vénération dans tous ſes Etats. Le Cardinal Mazarin qui s'étoit amuſé à parler à Don Louis, interrompant leur converſation, s'approcha de Leurs Majeſtés, & leur dit qu'il y avoit un Inconnu qui étoit à la porte qui demandoit qu'on lui ouvrît. La Reine, avec le conſentement du Roi ſon frere lui ordonna de laiſſer voir cet Etranger. Lui & Don Louis laiſſant la porte demi-ouverte, donnerent moyen au Roi de voir l'Infante Reine, mais parce qu'il falloit auſſi qu'elle le vît, ils prirent ſoin de ne le guere cacher. Ils n'eurent pas grand peine de trouver les moyens de le montrer à celle qui le regardoit avec des yeux tout-à-fait intéreſſés à ſa bonne mine, parce que ſa belle taille le faiſoit

* Madame Éliſabeth de France.

ſurpaſſer les deux Miniſtres de toute la tête. La Reine rougit en voyant paroître le Roi ſon fils, & la jeune Reine encore plus, en le conſidérant attentivement. Le Roi d'Eſpagne le regarda auſſi, & ſourit, en diſant à la Reine ſa ſœur qu'il avoit *un lindo Hierno*, (un beau Gendre). La Reine auſſi-tôt lui dit en Eſpagnol qu'elle ſouhaiteroit de demander à la Reine ce qu'il lui ſembloit de cet inconnu : ſur quoi le Roi ſon frere lui répondit, *que no era tiempo de deſir lo.* (Il n'eſt pas temps de le dire). Et quand le pourra-t-elle dire; lui dit la Reine en Eſpagnol. *Quando aura paſſado a quella puerta.* (Quand elle aura paſſé cette porte), lui répondit le Roi ſon frere. Monſieur dit tout bas à la jeune Reine. *Quel le parece à Vueſtra Mageſtad, de la peerta ?* (Que ſemble-t-il à Votre Majeſté de cette porte ?) Elle lui répondit auſſi-tôt d'un air ſpirituel, & en riant, *Muy linda, y muy buena, me parece la puerta.* (La porte me paroît fort belle & fort bonne.) Après que le Roi eut regardé la Reine Infante, il ſe retira & alla ſe poſter au bord de la riviere, pour la voir embarquer. Il dit à M. le Prince de Conti & à M. de Turenne en ſortant, que d'abord la lai-

deur de la coiffure & de l'habit de l'Infante l'avoit ſurpris, mais que l'ayant regardée avec attention, il avoit connu qu'elle avoit beaucoup de beauté, & qu'il comprenoit bien qu'il lui ſeroit facile de l'aimer. La foule que les Grands d'Eſpagne firent autour du Roi, pour le voir, & leur admiration ſur ſa perſonne fut une choſe extraordinaire. Ils le portoient tant ils le preſſoient, & les Gardes du Roi d'Eſpagne ſe venant mêler avec ceux du Roi, ſe mirent en la même poſture qu'eux, & ne faiſoient autre choſe que lui donner mille bénédictions. Enfin jamais entrevue de Rois n'a été pareille à celle-là. Il faut ſouhaiter qu'elle ait de meilleures ſuites, que celles qui ſe ſont faites jadis entre nos Rois, & les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre.

La jeune Reine voulut remercier la Reine ſa tante des préſens que le Duc de Créqui lui avoit apportés ce même jour de la part du Roi; mais le Reine lui répondit, *No, no, Hija, en eſto de preſentes, no es meneſter hablarme a mi, que todo viene y a del Rey.* (Non, non, ma fille, en ce qui eſt des préſens, il ne m'en faut pas parler, car tout vient du Roi.)

Quand la Reine & le Roi d'Eſpagne

ſe voulurent ſéparer, chacune de ces Perſonnes Royales ſe trouverent abandonnées de leur Cour : tous les François étoient paſſés du côté du Roi d'Eſpagne & de la jeune Reine, pour les voir entrer dans leur bateau, qui étoit parfaitement beau; & tous les Eſpagnols étoient du côté du Roi pour le voir, & pour ſaluer la Reine notre digne Maîtreſſe, dont les mains penſerent être uſées à force d'être baiſées. Les Grands & les petits l'embraſſoient quaſi, avec des tranſports de joie inconcevables. Il y eut un Comte de Pugnoenroſtro qui avoit autrefois été ſon Menin, qui lui penſa dévorer la main. Enfin la Reine nous fit l'honneur de nous dire à ſon retour qu'elle ne croyoit pas la pouvoir tirer jamais des ſiennes, tant il la tenoit fortement. Le Roi, pendant que la Reine ſa mere recevoit les ſaluts de ceux de ſa Nation; ayant vu embarquer l'Infante Reine, galopa le long de la riviere, ſuivant le bateau où elle étoit, le chapeau à la main, d'un air fort galant. Il auroit peut-être couru juſqu'à Fontarabie, ſans des marais qui l'empêcherent de paſſer. Le Roi d'Eſpagne en ſortant, ſoit qu'en effet il ne le vit pas, ou ne fit pas ſemblant de le voir, n'ôta point

point ſon chapeau, qu'il n'avoit point mis ſur ſa tête tout le temps qu'il avoit été avec la Reine ; mais quand il vit le Roi galoper ſur le bord de la riviere en poſture d'amant, & ſuivi en Roi de France, le Roi d'Eſpagne alors ſe mit à la fenêtre de la chambre de ſon bateau, & le ſalua fort bas, tant qu'il put le voir. J'ai ſu depuis par *l'Aſſaffata* *, que la Reine amena en France, qu'elle avoit demandé à ſon retour à l'Infante Reine, ſi elle avoit trouvé le Roi bien fait, & que cette jeune Reine lui avoit répondu : *Y como, que me agrada : por cierto qu'es muy lindo moço, y que ha hecho una Cavalçada muy brava, y muy de galan.* (Comment s'il m'agrée ! certainement c'eſt un fort beau garçon, & qui a fait une cavalcade d'un homme fort galant). Auſſi avoit-il fait cette courſe ſans prendre garde qu'il ſe tenoit découvert devant un grand Roi, à qui il n'avoit pas accoutumé de faire des civilités, ſans en recevoir de plus grandes, ou du moins de pareilles ; mais en cet inſtant ſa grandeur ſe cacha ſous la galanterie, & l'éclat de la Pourpre pour cette fois le céda aux premieres étincelles de ſon amour.

* Premiere Femme de Chambre, la Senora Molina,

Nous avons ſu depuis par la Reine même, & par *Dona Maria Molina*, que le Roi d'Eſpagne, un peu avant les nôces, ayant fait lire devant lui & devant les Grands de ſa Cour, le contrat de mariage du Roi notre Maître & de l'Infante, il avoit dit tout haut ſur l'article de la renonciation : *Eſto es una pataratta ; y, ſi faltaſſe el Principe, de derecho mi Hija a d'heredar.* (Ceci eſt une fadaiſe, & ſi le Prince mon fils manquoit de droit, ma fille doit hériter.) Dieu conſerve le Prince d'Eſpagne préſentement vivant ; mais ſi l'Eſpagne le perdoit, il eſt à croire qu'après cette déclaration, le droit légitime, le mérite du Roi, ſa puiſſance, ſes belles qualités, ſi célébrées par les Eſpagnols dans cette entrevue, & l'amour que toute cette Nation porte à leur Infante, donneroit peut-être aux François l'avantage de commander à toute l'Europe ; du moins par l'aveu du même Roi ſon pere il ſeroit juſte que cela fût ainſi.

Le Dimanche ſixieme Juin la Paix fut jurée avec toute la ſolemnité poſſible : les deux Rois ſe trouverent à la Conférence, ayant chacun de leur côté les Grands de leurs Royaumes. De celui du Roi les Princeſſes & Ducheſſes y

étoient auſſi, qui ſeules y entrerent avec les domeſtiques. Les Rois la jurerent ſur une table, chacun d'eux mettant la main ſur l'Evangile & ſe tenant à genoux. Après cette importante action ils s'embraſſerent, en diſant qu'ils vouloient auſſi jurer une amitié éternelle. Chaque côté de cette ſalle étoit meublée par les deux Rois de belles tapiſſeries & de brocards. Celles d'Eſpagne étoient admirablement belles, & certaines choſes auſſi du côté du Roi étoient plus riches. Il y avoit au dehors des troupes de chaque côté des Rois pour les ſaluer. Celles du Roi d'Eſpagne étoient rangées à l'autre bord de la riviere, vis-à-vis du chemin par où venoit le Roi; & les ſiennes étoient le long de la riviere, par où abordoit le Roi d'Eſpagne. Elles ſurpaſſoient en toutes choſes les Eſpagnoles, qui me parurent porter la livrée jaune & rouge, ce qui leur donnoit un peu d'éclat, mais il étoit petit en comparaiſon de l'or qui étoit ſur le bleu des François.

Le lendemain le Roi & la Reine, ſuivis de beaucoup d'hommes & de nulles femmes, que de la Dame d'Honneur & d'Atour, s'en allerent quérir l'Infante Reine. Après que les deux Rois, les deux

Reines & Monſieur, eurent été long-temps enſemble, ils ſe ſéparerent avec beaucoup de larmes. Le Roi d'Eſpagne & la Reine ſa fille, ſe quitterent avec une ſenſible douleur, & la Reine ſa Sœur montra par ſa tendreſſe qu'elle ſentoit la force du ſang. Le Roi & Monſieur, en embraſſant le Roi d'Eſpagne comme leur Oncle, pleurerent & s'attendrirent de voir la jeune Reine dans une extrême affliction. Elle ſe mit trois fois à genoux devant le Roi ſon pere pour lui demander ſa bénédiction, & ce Prince pleura en la quittant. Les Grands d'Eſpagne auſſi témoignerent de grandes tendreſſes à leur Infante notre jeune Reine, & ſouvent revinrent à elle lui baiſer la main & la robe, ce qu'elle reçut gravement. Enfin on la mit dans un caroſſe tout en broderie d'or & d'argent, & on la mena à Saint-Jean de Luz, avec toute la ſuite du jour précédent : c'eſt-à-dire, les Gardes, les Chevau-Légers, les Gendarmes, les Mouſquetaires, & trois Compagnies du Régiment des Gardes. Toute la belle Cour étoit à cheval, & tous étoient magnifiquement habillés. La jeune Reine vint deſcendre chez la Reine ſa tante, où les Princeſſes l'attendoient en bonne compagnie. Elle avoit une

robe de ſatin incarnat en broderie d'or & d'argent, & quelques Pierreries à la mode de ſon pays, c'eſt-à-dire, enchaſſées dans beaucoup d'or. Etant arrivée elle entra dans le cabinet de la Reine ſa Tante; elle y fit prêter le Serment à ſes principaux Officiers, & particuliérement à Madame la Princeſſe Palatine ſa Surintendante. Madame de Navailles, Dame d'Atour, étoit alors deſtinée à être Dame d'Honneur, car la Maréchale de Guébriant, nommée à cette belle charge, étoit morte depuis peu. Elle ne le prêta point alors parce que ſon affaire étoit encore indéciſe. On vouloit renvoyer la Comteſſe de Piegro, Camarera Major * de l'Infante Reine; mais on ne put pas s'en défaire ſi-tôt, & il étoit incertain ſi elle demeureroit pour quelque temps auprès de ſa Maîtreſſe.

La Reine ** qui de ce jour-là prit le nom de Reine Mere, envoya la Reine ſa niéce & ſa fille tout enſemble dans ſa chambre pour la laiſſer délaſſer, & voulut auſſi ſe retirer dans la ſienne pour en faire autant. Comme tout le monde fut banni de cette petite maiſon, qui contenoit en elle tant de Royales perſonnes,

* Dame d'honneur.
** La Reine prend le nom de Reine Mere.

& que les hommes, à la priere de la Reine, en furent chaſſés, juſqu'au Capitaine des Gardes & aux Huiſſiers, les Reines étant toutes deux déshabillées, le Roi alla viſiter la Reine pour la prier de ſe coucher. Il lui dit qu'on lui ſerviroit ſon ſoupé dans ſon lit, mais elle voulut venir ſouper avec lui, & avec la Reine ſa mere. Il la lui amena donc lui ſeul par la main pour la voir. Elle la trouva quaſi en chemiſe, & quand elle fut entrée elle ſe jetta entre ſes bras, & l'embraſſa tendrement, l'appellant tantôt ſa tante, & tantôt ſa mere. Cette digne mere, ravie de jouir de ce bonheur, après avoir baiſé avec grand plaiſir cette jeune Princeſſe, lui fit donner un ſiége pliant, le ſeul qui fût alors dans ſa chambre. Elle la regarda avec des yeux pleins de joie, & louant ſa beauté la fit remarquer au Roi, qui par lui-même en étoit ſans doute infiniment ſatisfait. La jeune Reine voyant le Roi debout auprès d'elle, lui voulut faire place ſur ſon même ſiége, d'une maniere tendre & pourtant un peu embarraſſée; mais lui, par un ſentiment qui pouvoit paſſer pour une galanterie, ne le prit pas, & demeura debout auprès d'elle. L'Infante Reine étoit aimable ainſi à demi-déſha-

billée, car le gard-Infante étoit une choſe ſi monſtrueuſe, que quand les femmes Eſpagnoles ne l'avoient point, elles étoient beaucoup mieux. Les deux Reines demeurerent ſeules avec le Roi. Monſieur y étoit auſſi, & nuls autres témoins que quelques femmes de chambre & moi. Ils ſouperent enſuite dans la même familiarité que s'ils euſſent été toute leur vie enſemble. La Reine Mere étoit bien tendre pour la Reine, & cette Princeſſe qui la regardoit comme ſa mere, lui baiſa les mains pluſieurs fois. Après le ſoupé le Roi ramena la Reine dans ſa chambre. Elle fut ſuivie ſeulement de la Comteſſe de Piegro, *Camarera Mayor*, qui veut dire en France Dame d'honneur.

Le Roi d'Eſpagne de ſon côté étoit demeuré abattu de triſteſſe de la ſéparation de la Reine ſa fille. Étant retourné à Fontarabie, il ſe jetta ſur ſon lit, & dit à ceux qui étoient auprès de lui : *Yo vengo muerto, porque de ver llorar a mi Hija, eſſo ella lo devia : mi herma-na tambien : pero quando ho viſto eſtos dos Muchachos, pendientes de mi cuel-lo, llorar como ninos, me he de tol' ſurte entemecido, que no puedo mas.* (Je reviens à demi-mort, car de voir

pleurer ma fille, elle le devoit, & ma ſœur auſſi : mais d'avoir vu ces deux garçons pendans à mon col pleurer comme des enfans, je me ſuis de telle maniere attendri que je n'en puis plus).

Ainſi finit cette journée ſi célébre, dont la ſatisfaction fut égale de part & d'autre, & confirmée par l'aveu que la Reine fit à la Reine ſa tante, en lui diſant qu'elle n'avoit jamais eu d'inclination pour l'Empereur, & conclut par demander au Roi un courier pour écrire au Roi ſon pere. Elle ne ferma point ſa lettre après l'avoir écrite qu'elle ne l'eût envoyée au Roi, le priant de la lire. Elle lui fit connoître par cette premiere action combien elle étoit diſpoſée à bien vivre avec lui, & à lui rendre au-delà même de ce qu'il auroit pu ſouhaiter ; mais comme tous les biens ici-bas ſont mêlés de quelques maux, après que la Reine fut couchée, j'ai ſu depuis qu'elle ne dormit point toute la nuit, & que par pluſieurs fois en ſoupirant, elle dit à ſa premiere Femme de chambre qui couchoit auprès d'elle : *Ay, Molina ! mi Padre.* (Hélas ! Molina, mon Pere.) Elle pleura ce pere qui l'aimoit ſi tendrement, & que ſelon toutes les apparences elle ne devoit jamais revoir, mais enfin

enfin la préſence du Roi fut pour elle un charme aſſez grand pour lui adoucir cette amertume.

Le lendemain elle ſe repoſa, le Roi l'alla voir le matin, & fut quelque temps avec elle; puis ils allerent à la Meſſe aux Récollets. On fit voir à la Reine ſes habits, ſon linge, ſes toilettes, & les choſes néceſſaires à la nôce, qui avoient été miſes en réſerve en ce lieu; puis Leurs Majeſtés vinrent dîner enſemble. Après le repas, la Reine Mere alla voir le Cardinal qui étoit malade, & la Reine alla à la Comédie. Le ſoir on lui eſſaya ſes habits à la Françoiſe, & on lui mit pour la premiere fois un corps de jupe, que la Ducheſſe de Navailles, nommée ce même jour pour Dame d'Honneur, lui alla vêtir. Elle en fut d'abord incommodée, mais elle le ſouffrit avec douceur & patience. Le Roi ce ſoir fut avec elle dans ſa chambre aſſez long-temps; & quoiqu'il eût fait ſemblant juſque-là d'ignorer la langue Eſpagnole, il ſe trouva que ce jour-là il la ſavoit parfaitement bien. La Reine ſe coucha de bonne heure, pour ſe préparer à la journée du lendemain, en laquelle ſe devoit faire la derniere cérémonie de leur mariage.

La Reine s'éveilla du matin, (le 9 Juin) & la Ducheſſe de Navailles qui eut l'honneur de l'habiller, fit en ce jour & quelque temps de ſuite les charges de Dame d'Honneur, & Dame d'Atour tout enſemble. Elle fut aſſez embarraſſée à lui faire tenir ſa Couronne fermée ſur la tête, parce qu'elle étoit coiffée en cheveux. Ils étoient ſans nul ajancement que d'être renoués à la mode d'Eſpagne avec des rubans par le bout, & rattachés ainſi à ceux qui joignent la tête. C'étoit une maniere de coiffure qui étoit, comme je l'ai déjà dit, différente de celle qu'elle avoit le jour de ſes nôces à Fontarabie, mais qui étoit aſſez galante. Elle s'habilla de ſon habit Royal, parſemé de petites fleurs de lis d'or : c'eſt un bel habit. Outre l'honneur qui ſe trouve à le porter, il ſied aſſurément mieux que nul autre. C'étoit un corps de jupe & des manches, avec une jupe de même, ſemés de petites fleurs de lis d'or : puis il y avoit le manteau Royal que l'on attacha au haut du corps de jupe comme une mante. Il traîne juſqu'à terre, avec une queue fort longue, dont le bout eſt taillé en rond.

Le Roi avoit un habit noir, & nulles pierreries. Ils furent enſemble à l'Égliſe

par une galerie découverte, un peu plus haute que la rue qu'on avoit faite pour y aller depuis la maiſon de la Reine Mere, où la Reine logea les deux premiers jours qu'elle fut en France. La Reine ſe mit auprès du Roi ſous un haut Dais de velours violet, parſemé de fleurs de lis d'or, & l'eſtrade étoit de même, c'eſt-à-dire le tapis, les chaiſes & les carreaux : le tout couvert de fleurs de lis d'or. D'abord l'Évêque, avant que de commencer la Meſſe, apporta au Roi l'anneau que le Roi donna à la Reine, & la monnoie accoutumée, ſur un baſſin de vermeil doré. Je ne ſais s'il lui dit quelques mots. Quand le Roi alla à l'offrande, il fut accompagné du Grand-Maître des Cérémonies de Rhodes, de ſes Capitaines des Gardes ; de Vardes qui commandoit ſa Garde Suiſſe, & de d'Humieres, qui commandoit les Gardes appellés Becs de Corbin ; & Monſieur frere du Roi porta ſon offrande. Quand la Reine y alla, Monſieur qui étoit aſſis auprès du Roi ſur un ſiége pliant, paſſa du côté de la Reine, & lui donna la main. Mademoiſelle, fille ainée du feu Duc d'Orléans, & fille unique de ſa premiere Femme, portoit l'offrande de la Reine, & Meſdemoiſelles d'Alençon &

de Valois ſes Sœurs portoient la queue de la Reine, avec Mademoiſelle de Carignan Princeſſe du Sang. Mancini, neveu du Cardinal, & deſtiné à de grandes dignités, porta la queue de Mademoiſelle; & celles de Meſdemoiſelles ſes Sœurs & de Madame de Carignan, le furent par des perſonnes de qualité, mais qui n'avoient point de titres. Quand le Roi & la Reine furent mis ſous le drap ou poêle, ce fut la même choſe; & quand il fallut leur faire baiſer la paix, ce fut le Cardinal Mazarin qui le fit, & qui alla auſſi la porter à la Reine Mere, ſa véritable maîtreſſe & bienfaictrice. Elle étoit à main droite du Roi, ſur une haute eſtrade ſéparée de celle du Roi, couverte de velours noir, & ſous un dais de même étoffe, environnée de ſes premiers Officiers & Grands de ſa Maiſon : Madame la Comteſſe de Flex, ſa Dame d'Honneur, qui prétendoit être Princeſſe, lui portoit la queue. Dans le viſage de cette grande Reine, on pouvoit facilement connoître la joie intérieure de ſon ame; ce qui la rendoit ſi belle, qu'à cinquante-neuf ans elle auroit quaſi pu diſputer de beauté avec la Reine ſa niéce, qui dans le vrai n'avoit pas une beauté ſi parfaite que celle que la Reine

ſa tante avoit eue à ſon âge. La Reine Mere avoit les traits du viſage plus beaux, elle étoit plus grande, elle avoit une plus grande mine, beaucoup plus de majeſté, & le viſage d'une plus belle forme : elle la ſurpaſſoit encore en la beauté admirable de ſes mains & de ſes bras ; mais la Reine avoit le teint plus beau, & de belles couleurs qui l'embelliſſoient : elle reſſembloit à la Reine Mere, comme je l'ai déjà dit, de la rencontre de l'air & un peu du tour du viſage. Cette heureuſe mere, au retour de la cérémonie, nous fit l'honneur de nous dire, à la Comteſſe de Flex & à moi, qu'il lui étoit venu en penſée, voyant aller la Reine à l'offrande, avec ſon habit Royal & ſa Couronne, que cette ſeule tête au monde étoit digne de cette Couronne.

Le Roi, les deux Reines, & Monſieur dînerent enſemble. La Reine, au ſortir de la Meſſe, s'étoit couchée pour ſe repoſer : puis elle ſe releva, & s'habilla d'un habit de toile d'argent blanche à la Françoiſe ; & ſa beauté avec cet habit parut avoir un nouvel éclat. Elle monta chez la Reine ſa tante, elles furent quelque temps en particulier dans ſa petite chambre n'y ayant que la Com-

teſſe de Flex, la Ducheſſe de Navailles, Madame de Noailles, la Comteſſe de Priego, Eſpagnole, & moi. Les Reines enſuite ſortirent de ce lieu, & ſe montrerent un peu au public. Elles s'amuſerent à regarder le Roi, qui prit plaiſir à jetter lui-même au peuple la monnoie que l'on avoit faite pour le gratifier ſelon la coutume. Quelque temps après ils ſe retirerent dans la petite Chambre de la Reine Mere, le Roi, les deux Reines, Monſieur & le Cardinal Mazarin. Ils s'aſſirent dans la ruelle du lit, & y demeurerent à cauſer de choſes indifférentes. Quand il fut nuit, l'Infante Reine quitta la maiſon de la Reine Mere, & alla chez le Roi, conduite par lui, par la Reine leur Mere, & par Monſieur. Ces Royales perſonnes ne furent ſuivies que de la Comteſſe de Flex, de la Ducheſſe de Navailles, de la Comteſſe de Noailles, & de la Comteſſe de Priego. Je ne ſais qui ſe trouva chez le Roi, car je n'y étois pas. Leurs Majeſtés & Monſieur ſouperent en public, ſans plus de cérémonie qu'à l'ordinaire, & le Roi auſſi-tôt demanda à ſe coucher. La Reine dit à la Reine ſa tante, avec les larmes aux yeux, *es muy temprano*, (il eſt trop tôt) qui fut depuis qu'elle étoit arrivée

le ſeul moment de chagrin qu'on lui vit, & que ſa modeſtie la força de ſentir; mais enfin, comme on lui eut dit que le Roi étoit déshabillé, elle s'aſſit à la ruelle de ſon lit ſur deux carreaux pour en faire autant, ſans ſe mettre à ſa toilette. Elle voulut complaire au Roi en ce qui même pouvoit choquer en quelque façon cette pudeur, qui l'avoit d'abord obligée de chaſſer de ſa chambre tous les hommes, juſqu'au moindre de ſes Officiers. Elle ſe déshabilla, ſans faire nulle façon; & comme on lui eut dit que le Roi l'attendoit, elle prononça ces mêmes paroles : *preſto, preſto, quel Rey m'eſpera.* (Vite, vite, le Roi m'attend.) Après une obéiſſance ſi ponctuelle, qu'on pouvoit déjà ſoupçonner être mêlée de paſſion, tous deux ſe coucherent avec la bénédiction de la Reine leur mere commune.

Cette Princeſſe devint en ce jour-là belle-mere de la Reine; mais une auſſi bonne tante pouvoit bien être appellée mere en tout temps, & la Reine en effet ne lui donna plus d'autre nom. Il ſembla que Dieu avoit répandu ſes graces ſur ce mariage; car le Roi témoigna depuis une grande tendreſſe pour la Reine, & elle pour lui : il la pria de conſentir

qu'il pût renvoyer la Comteſſe de Priego; & lui repréſenta que ce ſeroit contre la coutume de retenir dans cette premiere place une étrangère. Elle lui répondit qu'elle n'avoit point de volonté que la ſienne, & lui dit qu'elle avoit quitté le Roi ſon Pere qu'elle aimoit tendrement, ſon pays, & tout ce qui lui avoit été offert, pour ſe donner entiérement à lui; qu'elle l'avoit fait de bon cœur, mais qu'auſſi elle le ſupplioit de lui accorder en récompenſe cette grace, qu'elle pût être toujours avec lui, & que jamais il ne lui proposât de le quitter, puiſque ce ſeroit pour elle le plus grand déplaiſir qu'elle pourroit recevoir. Le Roi accorda ſi volontiers à la Reine ſa demande, qu'il commanda auſſi-tôt au Grand Maréchal des Logis, de ne les ſéparer jamais, la Reine & lui, ni pendant le voyage, quelque petite que fût la maiſon où ils ſe trouveroient logés.

La Reine Mere qui connoiſſoit le Roi ſon fils un peu froid & grave, nous avoua qu'elle avoit eu une grande peur, que cette indifférence qu'elle avoit imaginée en l'ame du Roi, ne fût nuiſible à cette Niéce qu'elle avoit ſi ardemment deſiré de lui faire épouſer; mais après qu'elle l'eut vu agir avec elle, comme

il fit dans les premiers jours qu'elle fut en France, elle perdit heureuſement cette crainte : car elle le vit alors auſſi ſenſible à l'amitié, à l'égard de la Reine, qu'elle l'auroit pu deſirer. Elle n'avoit à demander à Dieu que la durée de ce bonheur : il falloit l'eſpérer; mais par les fâcheuſes expériences qu'un chacun doit avoir de l'inſtabilité du bonheur des hommes, elle avoit toujours ſujet d'appréhender ce qui arrive ſouvent dans la vie. Auſſi-tôt après les nôces, elle nous fit l'honneur de nous dire à la Comteſſe de Flex & à moi, parlant de la ſatisfaction & du contentement du Roi, qu'il l'avoit remerciée de lui avoir ôté du cœur Mademoiſelle de Mancini, qu'il lui avoua n'eſtimer guere du côté du bon ſens & de la raiſon, pour lui donner l'Infante, qui vraiſemblablement alloit le rendre heureux, tant par ſa beauté, que par ſa vertu, ſa complaiſance, & l'affection qu'elle lui témoignoit.

Quand la Comteſſe de Priego s'en alla, le Cardinal lui donna une boîte de portrait de diamant, où étoit le portrait du Roi. La Reine le regardant, lui dit; *podreis dezir en Eſpana, que le parece: pero qu'es mejor.* (Vous pourrez dire en Eſpagne qu'il lui reſſemble, mais qu'il

eſt plus beau.) La Reine Mere envoya au Roi ſon frere une Horloge ſonnante à mettre ſur ſa table, toute couverte de diamans aſſez gros, pour rendre ce préſent digne de celle qui le donnoit, & de celui qui le reçut; mais il ne fut payé qu'avec des gants d'Eſpagne, qui même n'étoient pas bons. La Reine Mere en fut honteuſe. Elle nous l'avoua; & ſans ſe ſoucier du don, elle auroit ſouhaité, pour la gloire de ſa nation, que ce Prince eût été plus magnifique.

Après que la Comteſſe Eſpagnole, trois Dames du Palais que la Reine avoit amenées, & pluſieurs autres femmes que l'on renvoya furent parties, on ne penſa plus qu'à regagner Paris, & la Cour partit de Saint-Jean de Luz, pour reprendre le chemin de Bourdeaux, le quinzieme de Juin.

La Reine nous conta depuis, elle-même, ce qu'elle avoit ſenti pour le Roi, dès ſon enfance, & ce qu'elle avoit trouvé étant en Eſpagne de l'ambaſſade du Maréchal de Grammont. Elle nous fit l'honneur de nous dire un ſoir, à Madame de Navailles & à moi, qu'elle avoit toujours regardé le Roi comme devant être ſon Mari; & parlant de l'amour qu'elle avoit pour la France, elle

nous dit auſſi, qu'en voyant arriver les François à Madrid, cette quantité de plumes & de rubans de toutes couleurs, avec toutes ces belles broderies d'or & d'argent, lui avoient paru comme un parterre de fleurs fort agréable à voir; que la Reine ſa belle-mere, & elle, avoient été les voir paſſer quand ils arriverent, par des fenêtres du Palais qui donnoient ſur la rue; & que ce jardin courant la poſte leur avoit paru fort beau.

Cette Princeſſe nous donnant & ſa perſonne, & la paix, nous donnoit beaucoup de biens enſemble; mais elle en recevoit encore davantage. Le Roi ſeul par ſon mérite, par ſa grandeur & ſa perſonne, devoit contenter ſes deſirs. Auſſi cette Princeſſe, eſtimant ſon bonheur, nous dit ſouvent qu'elle avoit toujours ſouhaité d'être notre Reine, & que non-ſeulement elle avoit aimé le Roi, mais qu'elle avoit même aimé juſqu'à ſes portraits; que la Reine ſa mere, fille de France, lui avoit ſouvent dit, que pour être heureuſe, il falloit être Reine de France; & qu'elle vouloit la voir porter cette Couronne, ou porter un voile; car du vivant de la Reine d'Eſpagne ſa mere, elle avoit un frere qui étoit grand, & par conſéquent elle

n'aſpiroit pas comme elle a pu faire depuis d'être héritiere du Royaume. Dans l'amitié qu'elle eut pour le Roi on la vit bien vîte,

Los terminos paſſar todos de un golpe
Y en partiendo llegar al poſtrer punto.

(Paſſer les bornes tout d'un coup, & en partant arriver au dernier but.)

Il ne faut pas s'en étonner; la cauſe de ſa paſſion étoit belle, & l'innocence donnant à cette Princeſſe le pouvoir de la laiſſer voir telle qu'elle la ſentoit, elle prenoit autant de plaiſir à la publier, qu'il lui étoit agréable d'avoir, par l'amour réciproque que le Roi avoit alors pour elle, un juſte ſujet de ſe glorifier de ſon excès. Quelques jours après ſon mariage, elle nous fit l'honneur de nous dire auſſi, à Madame de Navailles & à moi, qu'elle avoit été ſenſiblement affligée, quand on lui avoit appris en Eſpagne la maladie que le Roi eut à Calais; mais qu'elle croyoit toujours que l'animoſité qui étoit entre les deux nations, augmentoit le bruit de ſon mal; qu'elle avoit eſpéré que cette maladie, & le bruit même de ſa mort, qui parvint juſqu'à elle, ne ſeroit pas vrai; & qu'elle fut ravie quand on l'aſſura de ſa guériſon.

En ce même temps, le Roi d'Angleterre arriva dans ſes États. En deſcendant à terre, ce jeune Roi qui avoit du mérite, & que l'expérience de ſes longues ſouffrances avoit rendu honnête homme, reçut Monk, qui l'avoit dignement ſervi, avec de grandes marques de ſon reſſentiment. Il le fit Chevalier dans le même inſtant. Il l'embraſſa : le Duc d'Yorck ſon ſecond frere lui mit la Jarretiere, & le Duc de Gloceſter l'épée. Peu de jours après ce Prince fit ſon entrée à Londres, où il fut reçu avec les tranſports de joie, que la tyrannie paſſée, & un véritable repentir devoit inſpirer à ces Peuples, qui retrouvoient en lui un Roi légitime, aimable, & qui leur parut rempli de bonnes qualités.

La Cour marchoit jour & nuit, pour aller à Bourdeaux, & delà gagner Paris. Il n'y eut rien de conſidérable dans cette marche, ſinon qu'à Rochefort nous eûmes un grand tremblement de terre, dont les aventures ne ſervirent ſeulement qu'à divertir le Public. On arriva dans cette grande ville le vingt-troiſieme Juin, veille de Saint Jean ; & cette journée eſt remarquable. Le Roi, les Reines, & Monſieur le Cardinal Mazarin, les Princeſſes & Du-

cheſſes, & toutes les perſonnes de qualité, & d'un mérite connu, ſe mirent à Langon dans une barque, & toute la Cour dans d'autres bateaux couverts. Après avoir marché deux lieues, les Jurats de Bourdeaux amenerent au Roi un beau & grand bateau, où le Roi, les Reines, M. le Cardinal, les Princeſſes, & toutes les Perſonnes de Qualité ſe mirent. Il étoit magnifiquement doublé par dedans de velours cramoiſi, avec des paſſemens d'or : il y avoit une table couverte d'un tapis de même couleur, & auſſi une chaiſe de velours noir avec des paſſemens d'argent pour la Reine Mere. Le haut bout du bateau étoit fermé d'une baluſtrade comme un cabinet élevé d'un petit degré, où ſe mirent Leurs Majeſtés. Il étoit tout doré, enrichi d'emblêmes, chiffres, peintures & deviſes. Ce bateau étoit couvert par le bout d'en bas de tapis, & bordé tout autour de bancs couverts de velours cramoiſi, avec des crépines d'argent, qui ſervirent de ſiéges à toutes les Dames qui s'y trouverent. Il y avoit une baluſtrade dorée qui régnoit tout autour, & qui formoit une galerie au dehors tapiſſée par en bas, & enrichie de ſemblables deviſes latines. La chambre qui

contenoit tout le bateau étoit grande : il y avoit plusieurs grandes croisées, & le haut étoit un dôme fort élevé, & doublé de damas cramoisi, avec des passemens d'or & d'argent. Il étoit tiré par quatre grands bateaux plats en forme de galeres, qui étoient azurés & semés de couronnes d'or, avec des chiffres ; & les bateliers qui les menoient étoient habillés de taffetas bleu, avec du passement d'or & d'argent. Plusieurs autres suivoient celui-là ; & plusieurs personnes de Bourdeaux vinrent dans d'autres pour voir passer le Roi. Il fut salué à son arrivée de plusieurs coups de canon, & des cris publics du peuple, dont le quai étoit entiérement rempli. Il sembloit que c'étoit un amphitéatre fait à plaisir, à cause que le quai est un peu en descendant vers la riviere. Les violons suivoient le bateau du Roi, le son des trompettes, & le bruit des canons, se mêlerent à la musique. Le Roi & les Reines y prirent plaisir, & le bel effet que faisoient tant de choses ensemble, auroit à mon gré rendu cette entrée belle & agréable, si le chaud qui fut excessif ce jour-là, eût permis d'en jouir plus commodément.

Le Roi joua pendant le chemin, &

l'Abbé de Gorde perdit en une heure cinquante mille écus. On fut trois jours dans cette ville, puis le Dimanche vingt-ſeptieme on vint dans le même bateau coucher à Blaie. La Cour marcha enſuite juſqu'à Poitiers, qui eſt une laide & grande Ville; & de Poitiers on alla à Richelieu, dont le nom célebre répond à la beauté du lieu. Delà on vint à Amboiſe, puis à Blois, & à Chambor, où l'on ſéjourna un jour. De Chambor on vint coucher à Orléans. L'entrée en fut belle; toutes les rues étoient tapiſſées, & le peuple témoigna une grande joie de revoir le Roi : leur révolte paſſée les devoit faire trembler à la vue de leur véritable Maître; mais leur repentir & leurs ſupplications attirerent ſur eux les effets de ſa Royale bonté, par l'oubli de leur faute; & comme il venoit de donner la Paix à toute l'Europe, il ne voulut pas laiſſer à cette belle Ville aucune marque de ſon indignation. Enfin on arriva à Fontainebleau le 13 de Juillet.

La Cour ayant été ſept ou huit jours à Fontainebleau, la Reine Mere vint à Paris, & le Cardinal auſſi. Le Roi & la Reine demeurerent à Vincennes pendant qu'on préparoit leur Entrée. Le Cardinal, dont la ſanté étoit alors mauvaiſe,

vaiſe, eut les gouttes : elles rentrerent par des bains qu'on lui fit, à cauſe qu'il avoit auſſi la gravelle. Ses gouttes rentrées lui cauſerent de grandes douleurs dans les entrailles, qui lui donnerent la fiévre & des convulſions, qui firent douter de ſa vie. Un jour le Roi qui venoit ſouvent à Paris, lui demandant conſeil ſur quelque affaire, il lui dit : *Sire, vous demandez conſeil à un homme qui n'a plus de raiſon, & qui extravague.* Le Roi connoiſſant en effet qu'il avoit des momens de rêverie, touché d'une vive douleur, s'en alla dans une petite galerie qui étoit de l'appartement du Cardinal, & là il pleura cet homme qui lui avoit ſervi de Tuteur, de Gouverneur & de Miniſtre tout enſemble. Il n'avoit pas connu tous ſes défauts, & ſes derniers ſervices lui avoient fait voir ſa capacité & ſes bonnes intentions.

Toutes les Compagnies Souveraines allerent ſaluer ce Miniſtre, avec des ſentimens contraires à ceux qu'ils avoient eus par le paſſé. Le Parlement députa un Préſident, deux Conſeillers de la Grand'Chambre, & un de chaque Chambre des Enquêtes, pour le remercier de la paix qu'il venoit de faire : honneur

qui juſqu'alors n'avoit été fait à aucun Miniſtre, ni Favori, & n'avoit point encore d'exemple. Cette Compagnie avoit mis ſa tête à prix ; mais en cette occaſion leurs harangues furent toutes remplies de ſes louanges ; & ſans avoir honte de leur injuſtice paſſée, ou de leur légéreté préſente, ils témoignerent avoir pour lui une vénération extrême. Le Cardinal dut être ſans doute ſenſible à cette gloire ; & véritablement elle fut grande : mais pour la mitiger, Dieu le mettoit en état, par les approches de la mort, d'éprouver en lui-même, que les biens de la vie ne ſont jamais purs. Il leur répondit à tous, ſelon ce qu'il devoit ſentir, & leur parla éloquemment. Peu de jours après il ſe porta mieux, & ſon amendement fit eſpérer que ſon mal ne ſeroit rien.

Au commencement de Septembre ſe fit à Paris l'entrée du Roi & de la Reine, qui en attendant cette célebre journée, étoient toujours demeurés à Vincennes. J'en parlerai peu, renvoyant ce détail à ceux qui voudront en inſtruire le public. Ce fut en effet une belle choſe & agréable à voir. La Reine étoit dans un char triomphant, plus beau que celui que l'on donne fauſſement au Soleil ; &

ſes chevaux auroient emporté le prix de la beauté ſur ceux de ce Dieu de la Fable. Cette Princeſſe étoit habillée d'une robe noire, en broderie d'or & d'argent, avec quantité de pierreries d'une valeur ineſtimable. La couleur de ſes cheveux argentés, & le blanc & l'incarnat de ſon teint, qui convenoit au bleu de ſes yeux, lui donna un éclat infini, & ſa beauté parut extraordinairement. Les peuples furent ravis de la voir, & tranſportés de leur joie & de leur amour lui donnerent mille & mille bénédictions. Le Roi étoit tel que les Poëtes nous repréſentent ces hommes qu'ils ont diviniſés. Son habit étoit en broderie d'or & d'argent, auſſi beau qu'il le devoit être, vu la dignité de celui qui le portoit. Il étoit monté ſur un cheval propre à le montrer à ſes Sujets, & ſuivi d'un grand nombre de Princes, & des plus grands Seigneurs de ſon Royaume. La grandeur qu'il faiſoit voir en ſa perſonne le fit admirer de tous, & la paix qu'il venoit de donner à la France, avec cette belle Princeſſe qu'il leur donnoit pour Reine, renouvella dans les cœurs de ſes peuples leur zele & leur fidélité; & tous ceux qui en ce jour purent le regarder, s'eſtimerent heureux

de l'avoir pour leur Roi & leur Maître. La Reine Mere vit paſſer le Roi & la Reine par un balcon de la rue Saint Antoine, & ſa joie ſe peut aiſément deviner par toutes les choſes que j'ai écrites. La Reine d'Angleterre & la Princeſſe ſa fille étoient avec elle.

Fin du Tome cinquieme.

JA1153578?
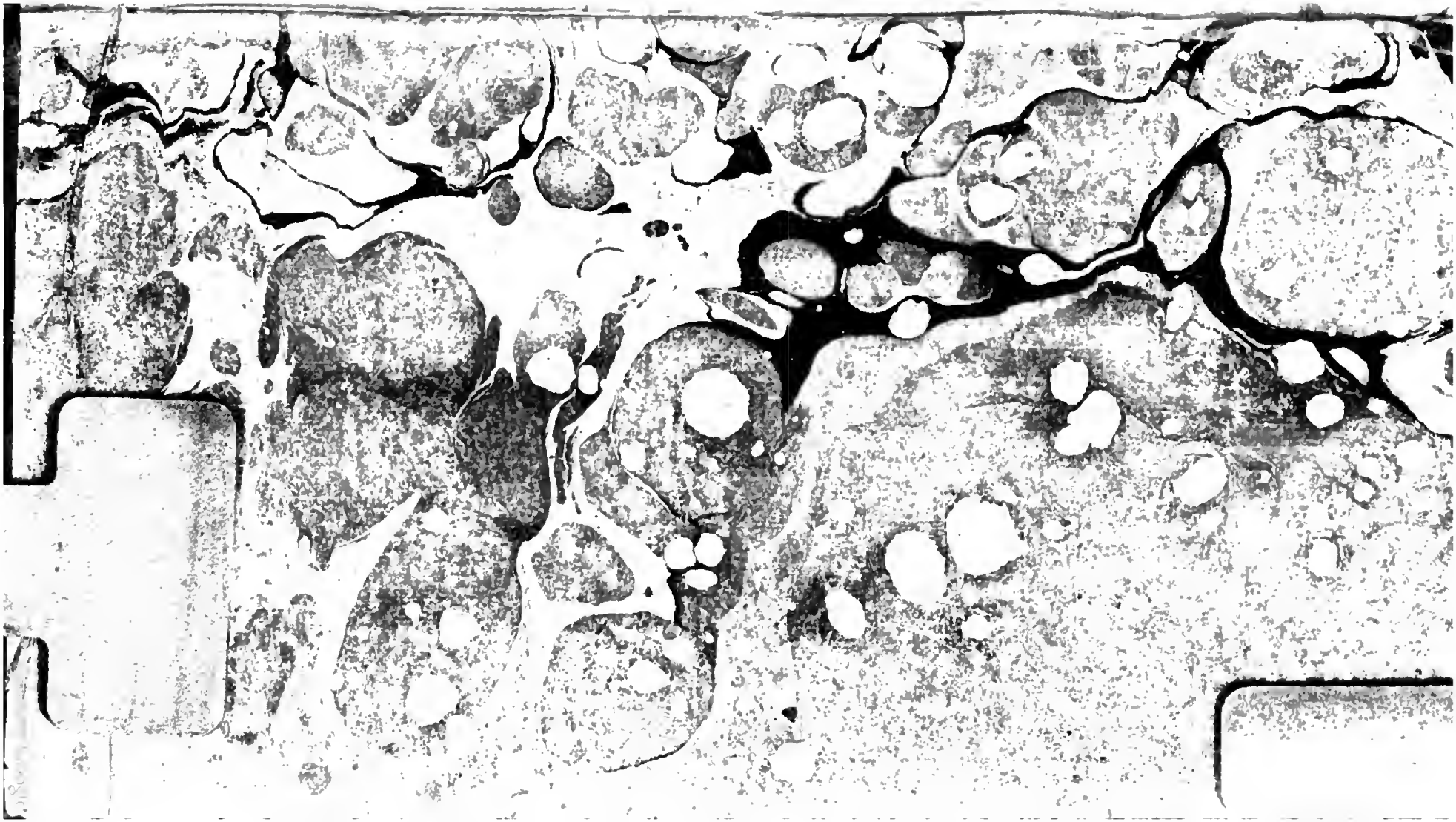
141851